

N^{os} Exceptionnels
15 DÉCEMBRE 1926
VOLUME XLII

VIE À LA CAMPAGNE

Abonnement : 6 N^{os}
FRANCE : 38 Fr.
Étranger : 48 et 56 Fr.

et Vie au Grand Air réunies

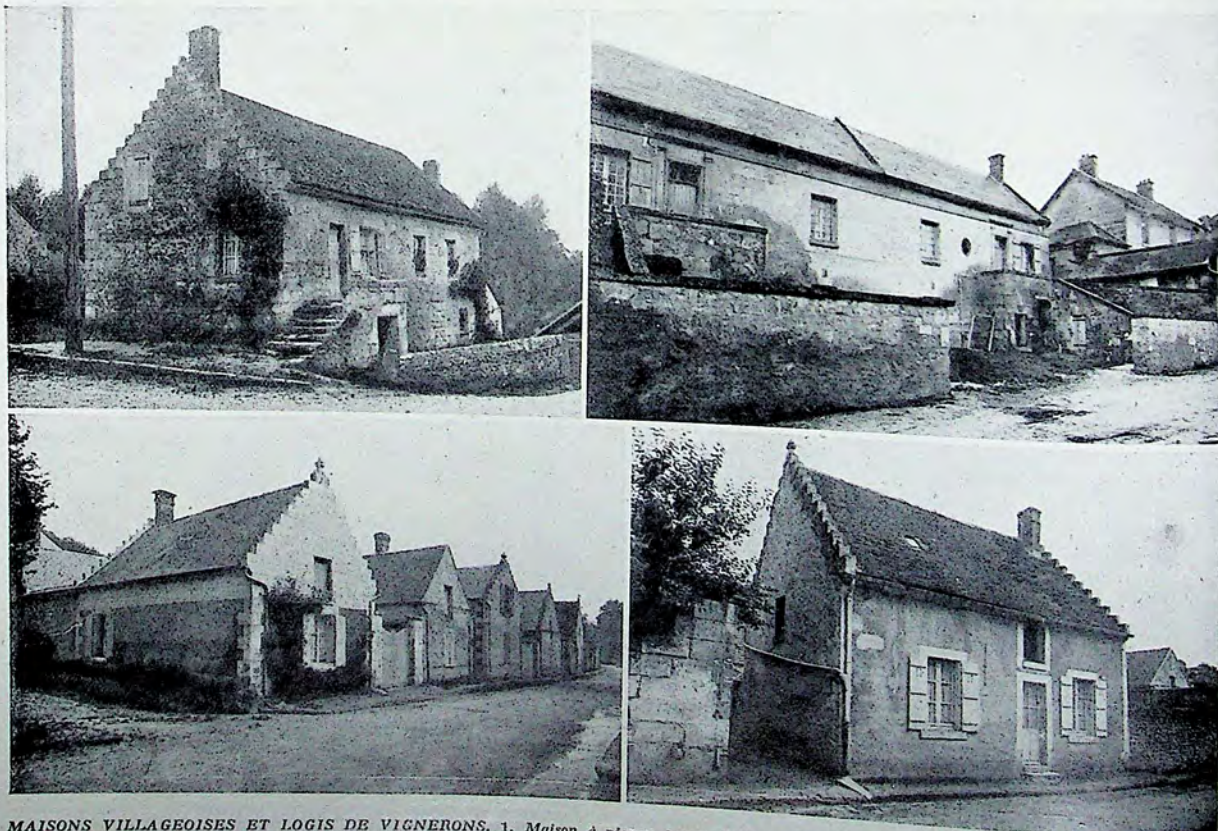
Revue Pratique avant Tout, Publiée sous la Direction de M. Albert Mauméné



ARRANGEMENT D'UN PANNEAU, dans un intérieur bourgeois. Une Dresche, en chêne, probablement de la fin du XVIII^e, d'allure robuste, constitue la pièce principale de cet arrangement. Elle comporte trois portes régulières, celle centrale présentant, dans la partie supérieure, une « frette » à claire-voie garnie de jalouses et d'objets usuels. Au-dessus règne une Potlère-Corniche, en chêne sculpté, supportant de larges et curieux plats d'étain, complétant cet arrangement de très heureuse façon ; à M. Plesse.



TYPES D'HABITATIONS. 1. Maisons picardes jumelées, dans la vallée de l'Escardon, près d'Abbeville, à physionomie fin Louis XVI-Directoire. 2. Maison basse arlésienne, aux grands toits de tuiles très engonçants, à Régnauville. 3. Maison à haut pignon entré en pierres, couronné de la statue de Napoléon I^{er}, à Saint-Riquier. 4. Robuste Maison du Boulonnais, à un étage sous combles, à quatre baies de façade. 5. Petite Maison sur les bords de l'Escardon coiffant très bas, les façades crépies.



MAISONS VILLAGEOISES ET LOGIS DE VIGNERONS. 1. Maison à pignon dentelé, à Muret, type de construction en pierres, à simple rez-de-chaussée, au pignon à redents sur rue. 2. Maisons jumelées à double pignon, à rez-de-chaussée, sur de hauts sous-sols, à Serches. 3. Maisons à pignon sur rue, à Bourguignon, dans le Laonnais. Cette succession de pignons, les uns dentelés, les autres aux lignes nettes, représentent le type des Maisons et bâtiments des Vignerons d'autrefois. 4. Petite Maison du Laonnais, à pignon dentelé, type de Maison d'ouvrier rural.

(Cf. Vie à la Campagne.)

Pays, Architecture, Mobilier Picards et Artésiens

AU MOYEN AGE, lorsque les étudiants d'une grande partie de la France arrivaient à l'ombre de la vieille Sorbonne, ils se reconnaissaient à leur accent et se groupaient sous une même bannière. Il y avait ainsi quatre associations qui portaient les noms de : France, Normandie, Picardie et Allemagne. Chacune d'elles prenait une épithète différente. Celle de Picardie avait la qualité très fidèle.

Fidelissima Picardorum Natio ! Quel bel hommage à une province frontalière, dont le rôle, au cours des siècles, a toujours été de se sacrifier, à chaque invasion, pour le salut de la communauté française.

La leingue picarde, que tant d'étudiants et de maîtres illustres faisaient résonner dans les ruelles étroites de la docte montagne Saint-Geneviève, a été, pendant de longs siècles, une des ramifications les plus importantes de la langue d'oïl, parlée dans un grand nombre de pays espacés depuis Senlis jusqu'à Boulogne.

On sait ce qu'est le « Pays », l'ancien pagus gallo-romain, petite unité dont la personnalité a résisté à tous les bouleversements politiques et économiques pour arriver jusqu'à nous, sous la forme à peine modifiée de l'arrondissement. Puisque j'ai le très grand honneur de présenter la Picardie aux lecteurs de ce numéro, ils me permettront de faire défiler à leurs yeux les « pays » picards, soulignant leurs caractéristiques et esquissant leurs frontières : Thiérache, Laonnois, Soissonnais, Valois, Beauvaisis, Nogonnais, Vermandois, Santerre, Amiénois, Ponthieu, Vimeu, Boulonnais. Consultez-en l'exposé détaillé (page 54.)

Les « pays » que nous venons d'énumérer ont chacun des caractéristiques certaines. Mais il faut reconnaître qu'ils offrent aussi des caractères communs que l'on ne trouve pas dans les « pays » limitrophes. Au point de vue ethnique, ces pays sont habités par une population vouée au même genre de vie et parlant, dans son ensemble, un dialecte dont les caractères linguistiques se retrouvent jusque dans l'accent des habitants de la périphérie.

De Senlis à Boulogne, l'aspect des pays ne diffère que de proportions : c'est une suite de plateaux fertiles et de vallées marécageuses. Partout la même activité : culture très industrialisée et industrie disséminée, consacrée presque uniquement à la transformation des plantes indigènes. Ce sont ces ressemblances qui forment le caractère picard, intermédiaire entre le parisien et le flamand.

Une autre caractéristique de notre province, que nous avons déjà tenu à souligner, c'est d'être un perpétuel champ de bataille. Avec la Champagne, elle est un des deux boucliers de Paris.

Les invasions continuelles dont elle a été la victime n'ont pas permis à la Picardie de connaître une autonomie semblable à celle dont ont joui les autres grandes provinces françaises. A l'aube du Moyen Age, ses comtés n'ont pas été fondus dans un de ces grands duchés carolingiens qui sont à l'origine de la plupart des provinces françaises : Bourgogne, Normandie, Lorraine, etc.

Réunie au domaine royal par fragments, puis détachée en partie de l'unité nationale par le traité d'Arras, elle a toujours connu le morcellement administratif : d'abord, trois bailliages (Amiens, Vermandois, Senlis) ; puis deux gouvernements (Picardie, Ile-de-France) ; trois généralités (Amiens, Soissons, Paris) ; enfin quatre départements (Somme, Oise, Aisne, Pas-de-Calais).

Ces complications administratives ont entraîné une bien naturelle confusion dans les esprits ; aussi, ne faut-il pas s'étonner que, depuis plus d'un siècle, l'Université, confondant la province et le gouvernement général qui portaient le même nom, enseigne gravement que l'« ancienne » Picardie ne comprenait que le département de la Somme et les arrondissements de Saint-Quentin, de Vervins et celui de Soissons. Les Picards savent bien que leur province a toujours été plus grande que cela. A l'heure d'un renouveau de décentralisation, ils réclament ce que le passé n'a jamais su leur donner : l'autonomie de tous les pays picards.

Sur le terrain économique, les chambres de commerce des trois départements de la Somme, de l'Aisne et de l'Oise se sont récemment fédérées pour former la deuxième région. Le reste se fera avec le temps, grâce à l'entêtement proverbial dont nous sommes fiers. Pour réclamer notre autonomie administrative, nous autres Picards picardisants nous pouvions déjà invoquer, avec l'unité linguistique, la communauté des mœurs et des besoins.

La belle enquête menée par Vie à la Campagne avec tant de succès l'a conduite aujourd'hui à étudier notre province. La conclusion que le lecteur tirera de la lecture de ce numéro consacré aux Maisons et Meubles Artésiens et Picards, c'est qu'il a existé, jusqu'à ces derniers temps, un Art Picard du Meuble. Cette conclusion aura une grande répercussion dans notre pays de Picardie, en donnant un nouvel aliment à leur désir de voir vivre leur unité provinciale. Nous en savons infiniment de gré à la direction de Vie à la Campagne.

Comte Maxime de SARRS,
Secrétaire de la Société Historique de Haute-Picardie,
tourist de l'Institut

LE PAS-DE-CALAIS a remplacé l'ancienne province d'Artois, qu'on a jugée trop petite pour constituer à elle seule un département et à laquelle on a ajouté le Boulonnais, le Calaisais et une petite partie du Ponthieu. Ce département occupe une région située au Nord et au Sud des collines d'Artois, formée par la vallée de l'Aa, les hautes vallées de la Lys, de la Deule et de la Scarpe qui se déversent dans la mer du Nord, et par les vallées de la Liane, de la Canche et de l'Authie, qui portent leurs eaux dans la Manche. Cette contrée comporte des sols de nature assez différente : les uns plats, bas et extrêmement fertiles, entre Saint-Omer, Béthune et Arras ; les autres, dans les collines et au Sud, plus accidentés et coupés de vallées étroites. Aux divisions géographiques et physiques sont venues s'ajouter des influences politiques très fortes : elles ont laissé leur marque dans le caractère des habitants, dans leur manière de vivre, dans leurs maisons et dans leur mobilier. A l'Ouest est le Boulonnais, qui fut toujours terre française, sauf pendant la guerre de Cent Ans : Boulogne et Calais ont subi l'influence anglaise. A l'Est, l'Artois fut pour ainsi dire séparé de la France, aux XV^e, XVI^e et XVII^e siècles, sous le gouvernement des ducs de Bourgogne, de Charles-Quint et des rois d'Espagne, auxquels il était très attaché.

Ce ne fut qu'après la conquête complète du pays par Louis XIV que l'Artois se tourna vers la France. Il en résulta, principalement à Saint-Omer, à Béthune, à Arras, une influence des pays du Nord : Bruxelles était la capitale. A Saint-Omer on recevait des meubles de Flandre, arrivant de Dunkerque par les canaux. Le pays de Saint-Pol et Hesdin a également subi cette influence, mais à un degré moindre ; elle fut contre-balançée par celle de la Picardie : les paroisses du bailliage d'Hesdin, situées au Sud de la Canche, dépendaient du diocèse d'Amiens ; le patois du Sud de l'Artois est presque le picard pur.

L'architecture s'en ressentit. Dans les villes se retrouvaient les beffrois flamands, emblèmes de la liberté des communes ; celui de Béthune subsiste, incendié, mais non détruit par la guerre, il a été soigneusement restauré ; Aire-sur-la-Lys a aussi gardé son beffroi ; Hesdin a reconstruit le sien au XIX^e siècle. A Arras sont flamandes les deux places, avec leurs maisons comportant un ou deux étages en saillie sur le rez-de-chaussée, supportés par des colonnes de grès, se terminant par des pignons élevés qui leur donnent un caractère très spécial. Dans les campagnes d'Artois, sont encore quelques manoirs, bâtis en pierre blanche ou en brique, avec soubassement en grès, ou parfois en damier de grès et de silex, comme à Criminil, commune d'Estrée-Blanche. Toujours ces constructions sont empreintes d'un archaïsme marqué ; elles ont souvent des pignons droits à pas de moineau, des escaliers en vis dans des tours octogones élevées, dont le haut sert de colombier. On a construit des escaliers de ce genre jusque vers 1660, et le style Renaissance, un peu alourdi, se retrouve jusqu'à ce moment-là. Vingt ans plus tard, au manoir de Vallières, à Willeman, l'escalier en vis est remplacé par l'escalier à rampes droites accolées, en chêne sculpté, d'allure Louis-XIII. Mais, au XVIII^e siècle, l'influence française se fait sentir dans les manoirs et maisons. Je parle bien entendu, des maisons aisées, car l'habitation paysanne reste basse, faite de bois plaqué d'argile blanchie à la chaux et posée sur un très bas soubassement, souvent en silex maçonné avec de l'argile ; actuellement on tend à la construire entièrement en briques, et les toits de chaume ont presque entièrement disparu.

Aux XVI^e et XVII^e siècles, le mobilier paysan n'existait pas. Celui des gens aisés se composait de Coffres, Bahuts et Dressoirs flamands importés ou construits dans le pays. Du siècle suivant, nous sont restées dans les campagnes quelques belles Armoires ou « Garde-Robes », quelques « Drèches » et Horloges ; mais on peut dire que la plus grande partie du mobilier paysan intéressant date du commencement du XIX^e siècle. Il est caractérisé principalement par la « Drèche » ou « Banc de ménage » ou « Seillage » et l'Horloge à gaine qui orne la cuisine, « la Maison ». Quelques meubles sont fort beaux ; il serait à souhaiter qu'on en réunît des spécimens dans un musée provincial.

Le travail que M. Albert Maumené publie aujourd'hui devrait en donner l'idée. Avec sa grande compétence, il nous présente en effet ici une étude très approfondie, qui est le fruit de plusieurs années de recherches et de nombreux déplacements faits pour se rendre compte par lui-même des meubles que ses correspondants notaient pour lui et qu'il faisait photographier, s'ils le méritaient. Qu'il soit ici félicité d'avoir entrepris cette étude, jusqu'ici inédite en Artois, pendant qu'elle peut encore se faire, car chaque jour l'habitant des campagnes échange, contre des meubles faits en série, ces gracieux meubles si personnels, exécutés spécialement pour les maisons où on les voit, par le menuisier du village ou celui de la ville voisine. Le paysan aime le neuf, le brocanteur le sait et en profite, et souvent on voit expédier au loin le meuble qui faisait l'orgueil des Artésiens de la génération qui nous a précédés. Souhaitons que la mise en valeur de notre mobilier ancien influe sur le goût de ses possesseurs et enraie ce déplorable exode ; sans cela dans vingt ans le mobilier artésien n'existerait plus en Artois.

C. de la CHARIE,
Membre de la Commission départementale
des Monuments historiques du Pas-de-Calais.

LA MAISON ARTÉSIENNE ET PICARDE

GÉNÉRALEMENT BASSE, ALLONGÉE, COMME ÉTIRÉE, TAPIE SUR LE SOL, COIFFÉE D'UN GRAND TOIT, L'HABITATION RURALE S'APPARENTE AVEC CELLES DE LA NORMANDIE ET DE LA FLANDRE MÉRIDIONALE, ALORS QUE DES RAPPELS DE LA FLANDRE SEPTENTRIONALE SE RETROUVENT DANS LES PIGNONS DENTELÉS DE LA ZONE SOISSONNAISE ET LAONNOISE.

L'HABITATION PAYSANNE artésienne, Maison ou Ferme, ne présente guère, avec la Maison picarde, de caractères distinctifs tels qu'il soit possible d'établir des types bien délimités entre les différentes régions de ces deux provinces. Les ressemblances sont si marquées qu'il semble qu'une fusion des différentes façons de bâtir se soit faite entre les diverses parties du pays.

En général, la Maison est basse, allongée, étirée, tapie et même enfoncée de la hauteur d'une marche, parfois plus, dans le sol ; largement coiffée, comme pour la mieux défendre contre les intempéries d'une région généralement pluvieuse et des bourrasques de la mer dans les régions maritimes. Elle montre, dans sa forme comme dans sa structure, un lien avec l'architecture normande au Sud-Ouest, avec l'architecture flamande au Nord, en une gamme d'imperceptibles variantes. Ce lien est d'autant moins apparent, à première vue, que la Maison normande est amplement coiffée de chaume, de tuiles, plus rarement d'ardoises, et que la Maison flamande l'est encore plus largement avec son long et ample toit qui, sur la façade postérieure, touche presque le sol, comme pour la vêtir d'un manteau protecteur.

Les matériaux de construction sont ceux de la région. Dans le Soissonnais et dans le Laonnois, pays de carrières de pierre, la structure de la Maison construite ainsi en matériaux durs est différente et bien caractérisée. La Maison artésienne et surtout la Maison picarde sont bâties en pisé, en torchis et en pan de bois. La charpente, qui en est toute l'ossature, repose parfois sur un solin de matières dures : silex taillé vers la Normandie, moellons et briques partout ailleurs. Le pan de bois, parfois apparent vers la Normandie, surtout dans les Maisons des villes (Abbeville, Amiens, Beauvais), est complètement masqué sous le revêtement du torchis, souvent plaqué sur un lattis. Les constructions entièrement en briques sont plus rares, plus récentes et d'une physionomie moins avenante, sauf dans quelques Manoirs et Châteaux. Et comme ce revêtement de pisé est particulièrement fragile, il est fréquemment protégé par un revêtement de planches, parfois essenté d'ardoises, comme en Normandie.

MAISON En Artois comme en Picardie, la Maison regarde parfois la cour, avec pas ou peu de baies sur la rue ; parfois aussi, porte et fenêtres s'ouvrent sur la rue, surtout dans les grandes agglomérations, mi-agricoles, mi-artisanales, alors que l'Habitation est souvent au fond ou sur le côté de la cour, dans les Maisons de culture.

L'ancienne Maison paysanne artésienne est toujours faite d'un solin de silex (jadis) ou de briques (plus récemment) de 40 cm. à 80 cm. de hauteur, sur lequel est établie une charpente de bois, qui disparaît sous un lattis garni de torchis (argile et paille). Ce lattis est constitué par des « archelles » souvent de noisetier, fendues en deux si elles sont d'un trop fort diamètre. La paille noyée dans l'argile est posée « à cheval » sur le lattis, et la charpente devient invisible.

Les constructions plus cossues comportent des pignons en maçonnerie de silex ou de briques. Une telle Maison n'a pas d'étage, ce type de construction ne le permettrait guère, car le vent, souvent très violent durant l'Hiver, aurait trop de prise. Le grenier est donc immédiatement au-dessus du rez-de-chaussée. La couverture du toit, très haut, était autrefois en chaume ou en roseaux, avec

faitage en mortier d'argile que la végétation des iris et des plantes grasses (orpins et joubardes) consolidait, parfois couvert de planchettes de chêne (appelées sangles, essantes ou héquettes) ; il est aujourd'hui en tuiles appelées « pannes », ou en ardoises remplaçant progressivement le chaume, cela depuis 1770. A l'occasion de la ducasse (fête du village), le solin est passé au goudron, au noir de fumée, ou au rouge ; le torchis au blanc de chaux légèrement teinté de bleu, de jaune, plus rarement de rose.

Les fenêtres sont, en général, basses et larges, presque carrées, garnies autrefois de petits carreaux ; elles n'existent, la plupart du temps, que d'un seul côté, ce qui laisse libre de grands murs et permet de disposer, malgré l'exiguïté ordinaire des pièces, de larges « Dresches » ou « Traités » (longs Buffets bas caractéristiques de l'Artois et de la Picardie), mesurant rarement moins de 2 m. et dont quelques-uns dépassent 5 m.

La pièce principale, qui est la Salle commune, s'appelle Maison. Aussi la porte d'entrée de l'Habitation, de la Maison, donne donc sur la « Maison ». Cette porte est généralement en bois plein, mais coupée horizontalement dans sa partie médiane, de telle sorte que le haut s'ouvre intérieurement comme un volet, pour éclairer et aérer la pièce. Le bas sert de barrière aux animaux libres dans la cour et montre que la « Maison » n'est pas ouverte à tout venant. Le seuil est en pierre, grès, maçonnerie de briques ou en bois, souvent tout tordu et provenant d'un des ormes du voisinage abattu pour la construction. Une « clenche » en bois peut être soulevée de l'extérieur au moyen d'une ficelle, et de l'intérieur des verrous de bois ou de fer permettent de barricader la porte.

Tout ce qui, aujourd'hui, est fait en sapin s'exécutait en bois blanc. Des quantités de bois blanc existaient dans les pâtures et constituaient, ainsi que les ormes (souvent employés, eux aussi, en construction intérieure), les drèves (rangées d'arbres) du pourtour des pâtures. La cheminée de la Maison est faite de pierres blanches (craie) assemblées à l'argile, ou bien de briques vertes (non cuites). La cave, de pierres blanches, est voûtée en plein cintre. La porte de la cave s'ouvre fréquemment dans la « Maison », entre la cheminée et le mur du fond, en oblique, et faisant saillie sur la pièce. Souvent, la vaste cheminée est flanquée, à droite, de la porte de la cave ; à gauche, de la porte faisant accéder au fournil, dont le four est situé derrière la cheminée.

Dans le pays d'Hesdin, précise M. de la Charie, le mur de torchis tend à disparaître et est remplacé par la brique. A l'intérieur, la Cuisine est éclairée par une seule fenêtre placée à côté de la porte. Le mur opposé est garni par le Banc de ménage (Traite, Dresche ou Drèche, Séage) et une porte coupée donnant dans la cour, si la Maison a sa façade sur la rue ; donnant dans le jardin, si la Maison a pignon sur rue, ce qui est fréquent. Cette pièce est encadrée souvent par deux autres : la Salle (quand il y en a une), qui peut contenir un ou deux Lits, une Armoire (Garde-Robe), des Cabinets (petites pièces où il n'y a place que pour un Lit et une étroite ruelle pour y parvenir) ; un fournil. Chaque Maison comporte, en effet, un four dont l'entrée se trouve sous le manteau de la vaste cheminée ou du fournil. Les Maisons comportant une pièce à usage de pressoir sont très rares, même en Thiérache, pourtant pays d'herbages et de pommiers. Le matériel cidricole nécessaire est rangé dans un hangar et sorti au moment voulu ; on le prête

parfois aux voisins, ou ceux-ci viennent faire leur cidre en apportant leurs pommes.

L'Habitation de Haute-Picardie diffère peu de celle de Basse-Picardie. En Thiérache, souligne Mme Pellé, les premières Maisons du pays furent de terre, de torchis, de bois, recouvertes de chaume, souvent peintes à la chaux extérieurement et intérieurement. Les Maisons un peu plus importantes furent en briques dès le XVI^e siècle et recouvertes d'ardoises. Elles portent souvent leur date avec des briques plus foncées ou des crampons de fer entre le premier étage et la porte d'entrée, ou gravée dans une pierre avec les initiales des propriétaires, juste au-dessus de la principale porte d'entrée et formant ainsi le fronton.

Dans des Maisons plus importantes, principalement du XVI^e siècle, comme à Aubenton et dans les environs, on voit souvent des têtes de chevaliers ou des motifs de sculpture de bois ou de pierre placés au-dessus de la porte ou de chaque côté de l'entrée, mais assez irrégulièrement. Les Fermes très importantes avaient de vastes et majestueux portiques et leurs bâtiments disposés tout autour de l'Habitation. Les Maisons des ouvriers ou des petites gens sont basses, sans étage et avec un grenier, sur toute la longueur de la Maison ; il existe peu de caves, à part des caves voûtées dans les principales Maisons. Il y avait peu de Maisons à deux étages.

La Maison du vannier (la vannerie étant l'industrie du pays depuis plus de deux siècles) était composée d'une Cuisine, servant de Salle commune et souvent même de Chambre à coucher ; au fond ou sur le côté, une grande Chambre ou petit Atelier pour l'ouvrier vannier qui y travaillait tout le jour avec sa famille.

Dans maintes parties de l'Aisne et de l'Oise, les pignons et les soubassements sont en pierre. Dans le canton de Villers-Bocage, les pignons, les soubassements et les marches sont en grès, tandis que la brique est courante dans le Santerre et aux confins de l'Artois, ainsi que le pan de bois. Dans l'Aisne, on note la présence de quelques Demeures souterraines, les *creultes* et les *baves*, situées sur des terrasses dominant la vallée, et creusées au pied d'une pente raide.

Maisons Picardes jumelées, dans la vallée de l'Escardon, près d'Abbeville. Les impostes des portes à croisillons losangés, les minuscules entablements au-dessus des fenêtres donnent à ces Maisons villageoises, qui se succèdent le long de l'Escardon, situées dans le fond de leur petit jardin, une physionomie fin Louis XVI-Directoire. Le toit d'ardoises bien descendu protège la façade revêtue de bois, alors que les soubassements et les pignons sont en briques. Les portes de bois pleines, les boiserie des fenêtres, peintes en blanc, ajoutent leur note aimable à ces petites Maisons. (Pl. 2 et 8.)

Maisons basses Artésiennes à Regnaulville, aux grands toits de tuiles très engonçants, se relevant légèrement sur les bords par un léger brisis. Les ouvertures rares (dans les grandes surfaces pleines et nues), presque carrées, à léger entablement, sont à petits carreaux. La porte s'ouvre en deux parties à mi-hauteur ; le solin de briques est goudronné, alors que les façades en torchis sont crépies à la chaux. (Pl. 2.)

Robuste Maison du Boulonnais à un étage sous combles, à quatre baies de façade, aux épais encadrements de pierre grise, cintrés dans le haut, qui tranchent nettement sur le blanc uni de la muraille. Le soubassement en pierre et les chaînes d'angle sont peints en vert foncé, ainsi que les boiseries, volets et porte, alors que les boiseries des fenêtres le sont en gris vert. Le toit est couvert mi-partie tuiles et ardoises. Une lucarne, très importante, à encadrement aux lignes recherchées, est disposée au-dessus de la porte d'entrée. (Pl. 2.)

Petite Maison sur les bords de l'Escardon, au grand toit coiffant très bas les façades crépies et le pignon protégé par un revêtement de planches.

Le détail le plus frappant de cette construction, simple dans son ensemble, réside, en plus du toit descendant très bas, dans la saillie de celui-ci formant auvent au-dessus de chaque porte d'entrée s'ouvrant dans les pignons. (Pl. 2.)

Maisons à pignon dentelé, à Muret, type de Maison de pierre dont le pignon à redent donne sur rue, alors que le pignon opposé est simple. Cette Maison à simple rez-de-chaussée est élevée sur un haut soubassement, en profitant de la dépression du terrain. Un perron plein donne accès à la porte d'entrée, sur le palier duquel s'ouvre la porte desservant le sous-sol, autrefois vraisemblablement cellier. (Pl. 2.)

Maison à Saint-Riquier (Somme). Cette Maison, entièrement construite en pierre, désignée sous le nom de Maison de Napoléon, en raison de la statue de l'Empereur qui surmonte son pignon, est d'une forme très spéciale. Ce pignon, cambré à la base, à la façon d'un chapeau de gendarme, arrondi dans le haut, est souligné par la large saillie de son couronnement. En plus de sa figure de couronnement, il était flanqué, à droite et à gauche, à sa base, de deux pots à feu, d'esprit Louis XVI, dont un seul subsiste. Cette Maison n'a pas d'histoire, du moins au point de vue historique français. Le grand-père de M. Marcassin, propriétaire actuel, soldat de l'Empire, fit construire cette Maison avec un pignon cintré. Il dit au maçon (qui s'appelaient Collet) : « Tu m'as dessiné la forme du chapeau de Napoléon... Vois-tu, il faudrait là-haut la statue de l'Empereur, mais tu ne peux pas faire ça ! » Or, Collet la sculpta en pierre blanche, et elle fut très ressemblante. Les nombreux touristes qui passent en auto la saluent de la main en souriant... étonnés de voir une effigie de Napoléon juchée sur un pignon ! (Pl. 2.)

Petite Maison du Laonnois, à pignon dentelé et à façade sur rue, le type des petites Maisons d'ouvriers ruraux de cette région. La cour est située derrière, et on y accède par un étroit couloir placé contre l'un des pignons. Très peu de ces Maisons ont survécu aux dévastations de la guerre. (Pl. 2.)

Maison Picarde à Drucl. Malgré son développement, qui paraît lui donner une très grande importance, cette Maison s'étend en longueur, mais elle est de proportions contenues et, par conséquent, très habitable. Elle est coiffée d'un toit couvert de larges tuiles, que la légère brisure du bord relève en auvent. Portes-fenêtres et fenêtres se succèdent à des hauteurs différentes, sur toute la longueur de la façade, tapissée de lierre, autant de détails qui lui donnent du pittoresque. Une seule lucarne s'ouvre sur le toit. Elle comporte, au centre, une Salle à manger. Salle commune et une Cuisine, trois Chambres à une extrémité et une Chambre à l'autre; quelques pièces communiquant, d'autres ont leur sortie directement sur la cour et le petit jardin. (Pl. 7.)

BÂTIMENTS Alors que la petite Maison DE FERMES, villageoise de l'ouvrier, de l'artisan et du boutiquier regarde souvent la rue, il est plus rare que l'Habitation du cultivateur soit ainsi située. Ou, lorsqu'elle se présente de cette façon, il est souvent possible d'en inférer que les bâtiments culturels au delà, autour de la cour, sont d'agencement postérieur. La Maison est donc généralement située : 1° au bord de la route ou de la rue, mais les fenêtres donnent sur la cour autour de laquelle s'agencent les étables et bâtiments de culture ; 2° dans le fond de la cour ; dans ce cas, la grange avec le porche sont souvent en bordure de la route ou de la rue ; 3° sur un des côtés latéraux de la cour, les trois autres côtés étant occupés par les bâtiments de culture et les étables.

Les « borderies », fermettes d'élevage de Haute-Picardie (Thiérache), pays d'herbages, sorte de petite Normandie, comportent des bâtiments de culture (granges, hangar) moins importants. Aussi la Maison du petit bordier est-elle généralement disposée, soit perpendiculairement à la route et en retrait, face à l'herbage complanté de pommiers, soit face à la route, prolongée de l'étable pour le logement des 2, 3, 4 vaches laitières, la production laitière constituant la principale branche de la petite comme de la grande exploitation. La Maison du bordier à la tête d'un troupeau plus important et de quelques terrains de culture est généralement postée dans la même situation, côté ou fond d'une assez vaste cour,

les bâtiments de culture, l'écurie et les étables étant disposés généralement en équerre, plus rarement sur deux côtés. Tout cela comporte naturellement des variantes de détail qui tiennent à la situation de la Ferme par rapport au chemin ou à la route qui la dessert. Dans l'Artois, la Ferme dénommée « Cense » est disposée le plus souvent en carré, avec la cour et le fumier au centre, la Maison d'Habitation sur le côté ou dans le fond, face au porche d'entrée, et ayant, de part et d'autre, les étables, les écuries et les granges. La « Cense » est construite en pierre ou en briques, ou surtout dans les milieux très modestes et dans les parties où n'existaient guère des matériaux durs, aujourd'hui fabriqués, en torchis avec le soubassement en grès, en briques ou en silex, suivant les principes des autres Maisons villageoises non agricoles. Il en est de même pour le toit.

L'Habitation d'un cultivateur aisé comporte généralement une Cuisine-Salle commune ou « Maison », au centre du rez-de-chaussée, flanquée de part et d'autre de Chambres sans feu, pavées de briques. Lorsque l'exploitation comporte une écurie, la Chambre du maître y est contiguë, et une toute petite fenêtre lui permet de surveiller parfois celle-ci et les animaux. Au fond de la « Maison », une porte ouvre sur le jardin, parfois aussi, mais très rarement, une fenêtre. Dans les Logis plus modestes, la « Maison » est flanquée de deux pièces sur un côté et du fournil sur l'autre.

La Ferme picarde se présente presque invariablement de la même façon, dans quelques régions : Santerre, Marquenterre ; sur la rue, une grange en torchis, couverte de tuiles ou de pannes est percée d'une grande porte charretière, souvent en même temps porte de grange. Une ou deux ouvertures assez vastes, situées à 1 m. 50 du sol environ, s'ouvrent sur la façade de cette rue, dans la grange, ce qui permet la rentrée directe des récoltes et l'éclairage de l'aire de celle-ci pour le battage et autres travaux. La dimension de la grange varie avec l'importance de la Ferme.

L'Habitation est située dans le fond de la cour, assez étroite, flanquée de chaque côté par les étables et les écuries qui la relient à la grange. L'emplacement du fumier occupe presque toute la cour. Les grandes Fermes comportent généralement une mare et un colombier, que vous retrouvez parfois au-dessus de la porte charretière dans les petites Fermes. Si la majorité des importantes Habitations et exploitations rurales de nos provinces françaises sont dotées d'un colombier, du fameux colombier seigneurial ou non, il semble que celui-ci fait partie intégrante de maintes propriétés de la Picardie et de l'Artois. En briques, en pierres, en briques et pierres, plus rarement en torchis, revêtus ou non de planches, il témoigne toujours d'une belle recherche architecturale.

La disposition des bâtiments de la Ferme autour de la cour provient de ce fait que le cultivateur produisait autrefois surtout des céréales ; le bétail jouait un rôle plus limité qu'aujourd'hui. Afin de mettre les récoltes, principales ressources du pays, le plus rapidement à l'abri, on disposait les granges le long des rues, ce qui permettait de décharger les voitures directement, sans passer sous la porte cochère, qui ainsi pouvait être assez basse.

Petite Ferme en Thiérache présentant sa façade sur la petite cour. Ses toits sont en ardoises, et les murs sont recouverts d'un revêtement de bois. La Maison d'habitation se prolonge par une grange précédée par un bâtiment de service. A droite, sont les étables et l'écurie, avec grenier à foin, auquel on accède par une vaste et haute lucarne. Le jardin potager s'étend au delà de la cour, en façade de la Maison. (Pl. 7.)

Petite Ferme herbagère des environs de Vervins, dont la Maison d'habitation fut construite en 1803, avec des pierres provenant d'une abbaye. La construction est en briques, avec les sommiers des fenêtres et des portes en pierres blanches. La couverture est en ardoises, peu débordante et déga-

geant nettement la façade. Elle diffère quelque peu du type d'Habitation de Basse-Picardie par son grenier surélevé. L'étable, construite en même temps, prolonge l'Habitation; d'autres étables forment un bâtiment moins élevé, également en briques, se retournant en équerre. Une vaste grange occupe le fond de la cour. (Pl. 7.)

Vieilles Fermes picardes, à Noroy, près Estrées-Saint-Denis : les anciens bâtiments sont du XV^e siècle, améliorés, transformés et agrandis à l'époque moderne, mais le principe reste toujours le même : grande cour fermée autour de laquelle sont réparties les écuries, étables, granges et remise pour machines à battre. (Pl. 7.)

Fermes picardes, à Nunq (P.-de-C.). A droite, petite Ferme avec débit ; à gauche, type de petite Ferme sans aucune ouverture sur rue, autre que le passage de la grange. (Pl. 7.)

Type de pelle Maison d'ouvrier agricole, à Racquingham (P.-de-C.). Cour pavée avec trou à fumier dans le milieu. Dans le fond de la cour, four à pain et bûcher. A droite, grange, remise et étable. Le soubassement est en briques, le restant en pans de bois et torchis enduits à la chaux, le tout coiffé par de grands et amples toits. (Pl. 7.)

Petite Ferme avec habitation et débit sur rue, à Racquingham (P.-de-Calais). Le potager est au milieu de la cour, le four à pain et le bûcher au fond. Les granges, étables et écuries, forment le bâtiment de droite. Cette construction est entièrement en briques, le soubassement peint au bitume, le restant enduit de chaux. (Pl. 7.)

Maison de Vannier. Cette Maison basse, à la façade entièrement essentée de bois et couverte d'un grand toit d'ardoises, est située parallèlement à la route. La partie droite est réservée à l'Habitation et donne sur un minuscule jardin potager ; la partie gauche comporte une grange pour le ramassage de l'osier et les travaux effectués et, sur l'autre face, une étable donnant sur l'herbage s'étendant au delà. Cette Maison est bien caractéristique de la Thiérache. (Pl. 8.)

Maison de Vannier-Herbager. Cette petite Maison dont le pignon est « essenté » de bois, est située perpendiculairement à la route. Elle est située en plein milieu du petit herbage dans lequel le vannier entretient quelques vaches laitières. Cette Maison est à un seul étage, au toit largement débordant ; elle comporte, à son extrémité, une étable avec grenier au-dessus. (Pl. 7.)

Maison campagnarde. Un ancien rendez-vous de chasse, du Marquis de la Tour-Maubourg, à Sissy. De forme allongée et de lignes simples, entièrement bâtie en pierre, cette Maison est bien dans le type picard. Mais ses grandes et très larges fenêtres à arcs surbaissés et à petits carreaux lui donnent une physionomie infiniment plus avenante, qu'affirme la large porte à gauche et celle des dépendances latéralement. La porte moderne, surmontée d'un auvent, à droite, est une des erreurs des restaurations d'après guerre, dans cette région qui fut envahie. Le grand toit d'ardoises, aux 3 lucarnes, coiffe raisonnablement cette jolie Maison, du type de celles que l'on affectionne aujourd'hui. (Pl. 8.)

Maison de ferme du Château de Couvrelles. Cette Maison basse à grandes et larges fenêtres, à petits carreaux à laquelle donne accès un perron, est encadrée entre les bâtiments de la Ferme, également en pierre et plus importante. Une partie des pièces donnent sur la cour, les autres sur le jardin. C'est bien le type des grandes Maisons de Fermes cossues d'autrefois du Soissonnais et du Laonnois. (Pl. 8.)

Maison de ferme du Marquenterre (Pays de Rue). La longue façade regarde la cour flanquée à droite et à gauche de bâtiments de service. Elle est en torchis sur lattes, montée sur des solins en briques et silex, régulièrement passé au goudron, alors que toute la façade est crépie à la chaux, sur laquelle les volets verts et les barreaux rouges se détachent en vigueur. Enfin un très ample toit de grandes tuiles, avec brisure en auvent, coiffe amplement cette construction. Comme toute Maison que l'on quitte au cours de la journée, les fenêtres sont protégées par de gros barreaux de fer. (Pl. 8.)

Maison d'Herbager de la Verte Vallée (Thiérache). Située dans le fond d'une cour en partie plantée de pommiers, cette Habitation de Ferme, de construction assez récente, est importante. Le corps d'habitation, bas sans étage, en maçonnerie de briques, est recouvert d'un toit d'ardoises percé de trois lucarnes. L'étable est dans le prolongement de l'Habitation, et les autres bâtiments sont groupés sur le côté droit de la cour. (Pl. 8.)

Ferme herbagère. Voici un autre type de Ferme herbagère, à Landouzi-la-Ville, construite en 1804 et montrant la liaison de la Maison et des étables.

VIE A LA CAMPAGNE

La Maison, assez allongée en pierres et briques, pierres provenant de démolitions, montre une façade beaucoup plus dégagée que d'autres, augmentant ainsi l'importance du grenier. L'étable donne à l'extrémité du même corps de bâtiment, tandis que des annexes, plus rustiquement construites en pisé avec revêtement de bois, se retournent en équerre et de l'autre côté en fer à cheval. (Pl. 8.)

Vieille Ferme du XVIII^e. Les bâtiments de ferme qui encadrent les trois côtés d'une grande cour du petit Château des Étournelles, à Breuille-Sec, entièrement en pierre et couverts en tuiles et dans le toit desquels s'ouvrent de robustes lucarnes surbaissées, sont conservés dans leur intégralité; ils donnent la physionomie de ce que pouvait être une petite Ferme de ce genre au XVIII^e. L'Habitation est située sur le quatrième côté, formant ainsi, avec la longue barrière, le quadrilatère de la cour. C'est un exemple des agencements de cet ordre sur les confins de la Picardie et de l'Ile-de-France. (Pl. 8.)

SITUATION DES VILLAGES. Les Maisons artésiennes sont rassemblées en agglomérations, ou villages, sur les plateaux ou dans les fonds, rarement à flanc de coteau. M. Sangnier nous en donne la raison suivante : à flanc de coteau, la terre arable n'y demeure guère, glisse petit à petit vers le fond, et la craie dénudée qui apparaît ne constitue qu'un sol de mauvaiss qualité, d'ailleurs presque toujours recouvert de bois. Mais la construction, de par la nature de ses matériaux, étant sujette aux dégradations des agents atmosphériques, a besoin d'abri ; le village est toujours boisé; les drèves coupent le vent et protègent de la pluie et des tempêtes.

Les Maisons sont généralement moins agglomérées en Artois que dans maints villages picards. Elles sont séparées par les jardins et les herbages, groupées en deux ou trois rues convergeant vers l'église, dont le clocher pointu domine l'agglomération.

Le village picard, vu à distance de la plaine nue, apparaît enfoui dans la verdure, en fait, dans les pommiers. Toutes les Maisons sont groupées souvent en une seule rue et assez irrégulièrement. Même les Maisons de cultures sont mitoyennes, sauf d'assez rares exceptions. Derrière la Maison comme derrière le corps d'habitation de la Ferme, s'étendent des jardins, séparés les uns des autres par des haies. Au delà, les champs, souvent des pâtures; les plus proches appelés aussi « plants » sont plantés de pommiers. C'est la ceinture que forment ceux-ci qui cache à la vue quelques-uns des villages. Dans les villages du bord de la mer ou au voisinage de celle-ci, de longues lignes d'ormes arrêtent les vents du large. Cette disposition en village tassé est due à la rareté de l'eau sur les plateaux de Picardie. Les habitants se sont donc groupés autour d'un point d'eau : puits ou mare; les puits étaient percés et établis à frais communs. Les mares sont alimentées par les eaux de pluie qui coulent le long des chemins; des rigoles les conduisent à la mare.

Alors que le pan de bois avec remplissage de mortier d'argile et surtout le torchis constituent les façades des Maisons artésiennes et picardes, toute une zone au Sud-Est, du Laonnais et du Soissonnais, sur les confins de la Champagne, offre des Maisons d'un caractère différent. C'est le pays des carrières de pierre, d'une très-belle pierre à grain très fin; aussi Habitations et bâtiments d'exploitations sont construits en dur et prennent un aspect moins pittoresque, mais plus cossu.

Dans cette partie de la Picardie, quantité d'Habitations ont pignon sur rue et quantité de ces pignons sont dentelés ou à gradins, dans le même esprit que les Maisons en briques des Flandres. Et comme nous entrons dans les régions viticoles, il existe là un type très particulier de construction des petits vigneron, les Vendangeoirs, dont nous vous parlons ci-après.

Le caractère des Habitations et bâtiments de cette zone apparaît surtout très frappant

par la répétition de cette forme architecturale des pignons; mais il n'est ni spécial ni particulier à cette région. Vous le retrouvez beaucoup plus disséminé çà et là en Picardie, notamment dans le Boulonnais et en Artois; dans maints bâtiments construits en dur, principalement en briques ou en briques et pierres, qui prennent surtout le caractère de petites Fermes, Manoirs, Castels, Castelets et Gentilhommières fortifiés. Dans les constructions de cet ordre, qui conservent cet aspect, même si elles ont été construites au XVII^e siècle et jusque dans le courant du XVIII^e, ces Habitations sont généralement flanquées en « hors-d'œuvre » de la cage d'escalier quadrangulaire ou en tour ronde.

PRINCIPALES DÉPENDANCES. Les Habitations, même modestes, comportaient un Fournil destiné à la confection du pain de famille, doté du four, d'un pétrin et du petit matériel destiné à cette panification domestique. Le Fournil était aussi affecté à d'autres besognes. On y faisait la lessive, et on y préparait la nourriture des animaux. Le Fournil est généralement contigu à la Cuisine du côté de la cheminée, au revers de laquelle le four était adapté; il était construit en sous-sol. Nous présumons que le Fournil était parfois aussi employé comme atelier du petit artisan : du vannier en Haute-Picardie, du tisseur en Basse-Picardie et en Artois. Cette supposition est basée sur ce fait qu'aujourd'hui, et même dans des Maisons construites au XVIII^e et au XIX^e siècle, la pièce située derrière la paroi de la cheminée comportait l'important métier à tisser, la chambre s'ouvrant face à celle-ci. Et cet atelier comportait parfois un lit.

Dans les Fermes d'Artois, un hangar prolonge généralement le Fournil. On y rangeait les instruments aratoires, les *arelles* ou char-rues en bois à versoir mobile, les *binots* pour le déchaumage; les herse, les chariots, etc. Dans un coin du hangar, le « char à bancs » ou voiture du maître, avec ses *draps* (bâches) et la *bassière* (basset). A proximité du hangar, s'ouvrent les écuries et les étables à vaches ou à porcs, la grange et le poulailler. Ces dépendances étaient le plus souvent construites en torchis, dans les endroits où la pierre était rare. L'architecture des dépendances est tout naturellement dans le même esprit, dans une note de simplicité plus fruste encore que celle de l'Habitation lorsqu'elle en était séparée; mais elle avait généralement le même caractère lorsqu'elle en constituait le prolongement.

Les pigeonniers étaient assez nombreux, car tout propriétaire possesseur de 36 arpents, étendue indispensable pour nourrir les pigeons, pouvait posséder un pigeonnier. Il existait deux sortes de pigeonniers : le pigeonnier *à pied*, pouvant contenir un nombre illimité de pigeons, était réservé exclusivement au seigneur du fief. Le paysan ne pouvait avoir qu'un pigeonnier *en l'air*, par exemple, construit dans un tonneau fixe, au haut d'un poteau, de manière que le nombre de ces pigeons soit limité. Les pigeonniers seigneuriaux, à pieds assez nombreux en Picardie, sont très rares en Artois.

En général, les pigeonniers picards furent l'objet de nombreuses recherches architecturales, et ils sont particulièrement intéressants. Il serait trop long et hors cadre de traiter ce sujet qui trouvera sa place dans un N^o Extraordinaire sur « les Pigeonniers d'autrefois et d'aujourd'hui et la Conduite de l'Élevage des Pigeons ».

Les villages, les villes étaient pourvus d'un ou de plusieurs puits. Et les puits des propriétés particulières étaient, comme ailleurs, dotés de très belles margelles, avec leur portevillage étaient et sont souvent encore coiffés d'un petit toit.

VENDANGEOIRS ET LOGIS VIGNERONS.

La partie de la Haute-Picardie qui porte le nom de « Laonnais » était surtout, il y a une centaine d'années, un pays vinicole. Les flancs des coteaux Sud de Laon, actuellement en friche ou recouverts de rares plants d'asperges et de vieux arbres fruitiers, étaient jadis garnis de vignes, nous fait tout spécialement remarquer M. d'Hennezel d'Ormois. Aussi, les nombreux villages qui s'élevaient au flanc des collines, au Sud de Laon, si prospères aux XVII^e et XVIII^e siècles, se composaient essentiellement de Maisons de maîtres, dites « Vendangeoirs », d'importance variable et d'Habitations de vigneron, dites « Maisons vigneronnes ».

Les notables bourgeois, gentilshommes et magistrats de Laon, se plaisaient à posséder, dans la campagne, autour de leur ville, ces « Vendangeoirs », habitations de 3 à 4 pièces qui leur servaient de résidence d'été. Les familles si nombreuses de la vieille France aimaient passionnément le vieux Logis et le coin de Jardin qui, pendant des générations, accueillait, chaque année, au temps des vacances, parents, enfants et cousins. De même les propriétaires de « Vendangeoirs », y venant à l'Automne, surveillaient leurs vendanges. Il existait, jusqu'en 1914, des types à peu près intacts de ces constructions dans la plupart des villes du Laonnais, mais la guerre leur fut fatale.

Les « Vendangeoirs » étaient tous à peu près du même type : un corps de logis principal, spacieux, proportionné avec le degré d'aisance de celui qui l'avait fait construire. Il était sa longue façade éclairée par de hautes fenêtres à petits carreaux, entre une grande cour pavée et les bosquets d'un jardin très fleuri, planté d'arbres fruitiers et encadré de charmillies.

Il comprenait un rez-de-chaussée, surélevé sur de vastes celliers et de profondes caves qui devenaient parfois de véritables souterrains. D'ordinaire, on accédait dans la Maison par un perron de pierre, élargi souvent en une terrasse sur laquelle s'ouvrait une porte à deux battants, donnant dans la salle principale de la Maison.

Cette salle, dallée ou carrelée, ornée de hautes boiseries à trumeaux et d'une belle cheminée de marbre, s'ouvrait également sur l'autre façade donnant sur le jardin. Elle servait à la fois de Salon et de Salle à manger et pouvait, par ses dimensions, réunir tous les hôtes de la Maison. Deux ou trois belles Chambres à alcôves, accompagnées de pièces plus étroites, appelées « Cabinets » et où l'on pouvait aussi placer des lits, permettaient de grouper toute la famille pendant les beaux jours. Un majestueux porche de pierre, finement sculpté, encadrait la lourde grande porte de vieux chêne massif, qui séparait la cour de la rue, achevant de donner un air cossu et confortable à ces Maisons de campagne.

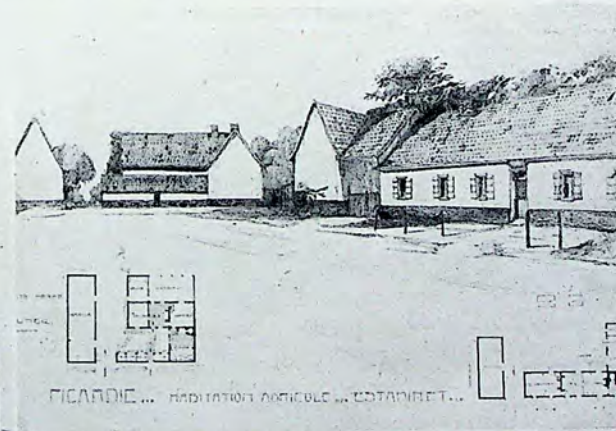
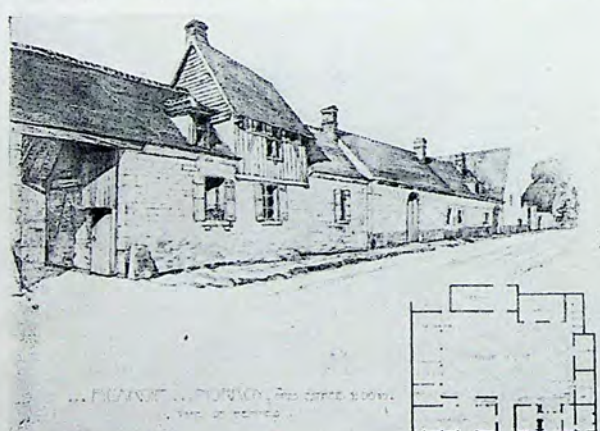
Autour des « Vendangeoirs », se groupaient les « Maisons vigneronnes », Logis plus modestes, aux pignons dentelés de pierres, couverts en tuiles et contenant une Cuisine, une ou deux autres pièces et un fournil. C'était la demeure du Vigneron et de sa famille, dont on retrouve de si vivants portraits dans les tableaux des frères Le Nain. Ces peintres s'inspirèrent beaucoup, en effet, des sites et des types populaires de leur pays natal, où ils séjournaient volontiers chaque année.

Le Vendangeoir reste dans le type de la Gentilhommière avec des variantes, ou dans quelques autres cas, de la Maison de ferme assez cossue, mais plus élevée, car le cellier est généralement agencé au sous-sol, et on y accède par une entrée sous le perron.

La Maison vigneronne est plus modeste, à façade ou à pignon sur rue, généralement accompagnée d'autres du même genre, qui, avec elle, font tout un ensemble. Ces constructions sont par conséquent presque toujours en pierre.



MAISONS ET FERMES PICARDES. 1. Maison de Vannier-Herbager, au pignon « essenté » de bois, à un seul étage, au toit débordant ; à M. Labois-Lebrun. 2. Maison à Drucat, coiffée d'un toit couvert de larges tuiles ; à Mlle Courtecuisse. 3. Petite Ferme en Thiérache, présentant sa façade sur la cour ; à M. Goul. 4. Petite Ferme herbagère des environs de Veruins, en briques, avec sommiers des fenêtres et des portes en pierres blanches.



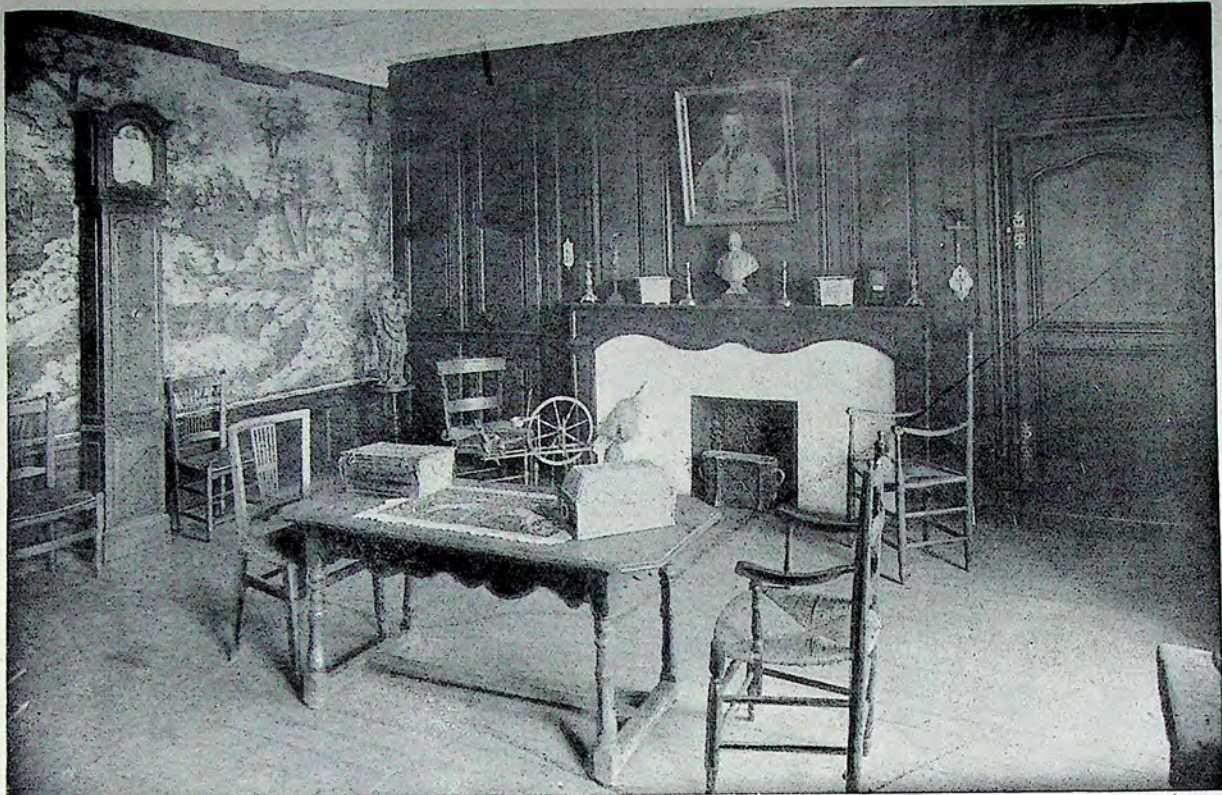
FERMES ET MAISONS OUVRIÈRES. 1. Vieille Ferme picarde à Noroy, présentant une grande cour autour de laquelle se répartissent les bâtiments d'exploitation. 2. Fermes picardes à Nuncq ; à droite, petite Ferme avec défil ; à gauche, type de petite Maison d'ouvrier agricole, à Racquinghem (Pas-de-Calais), au soubassement en briques, à la partie supérieure du mur en pans de bois et torchis. 4. Petite Ferme avec Habitation et défil sur rue, à Racquinghem. Cette construction est entièrement en briques, avec soubassement peint au bitume. (André Ventre, inv.) (Cl. Vie à la Campagne.)



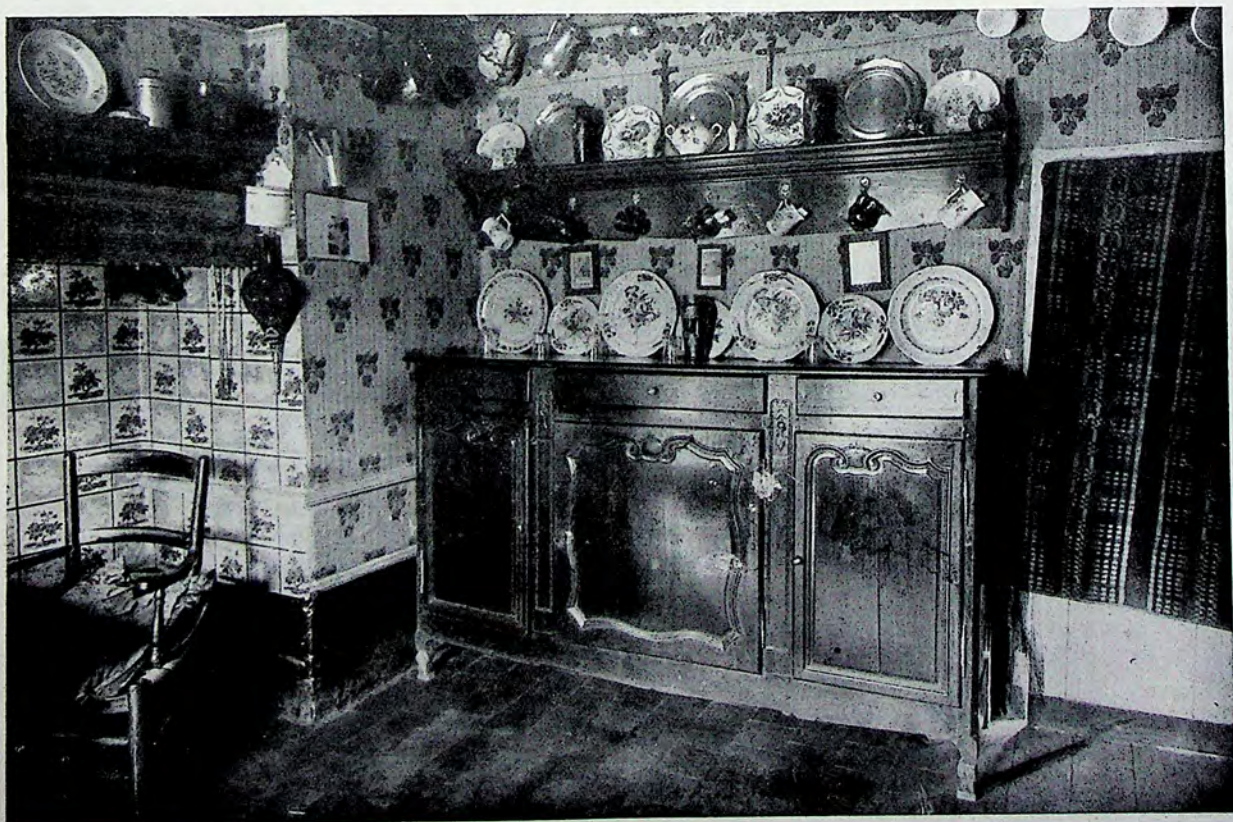
HABITATIONS CAMPAGNARDES. 1. Maison de Vannier, à la façade entièrement essentée de bois, et couverte d'un grand toit d'ardoises, construction bien caractéristique de la Thiérache. 2. Type de Maison ouvrière picarde près d'Abbeville. 3. Ancien rendez-vous de chasse du Marquis de la Tour-Maubourg, à Sissy, allongée comme une Maison villageoise. 4. Maison de ferme du Château de Courelles, dans la façade de laquelle s'ouvrent de belles fenêtres à petits carreaux, type des Habitations de fermes cossues du Soissonnais.



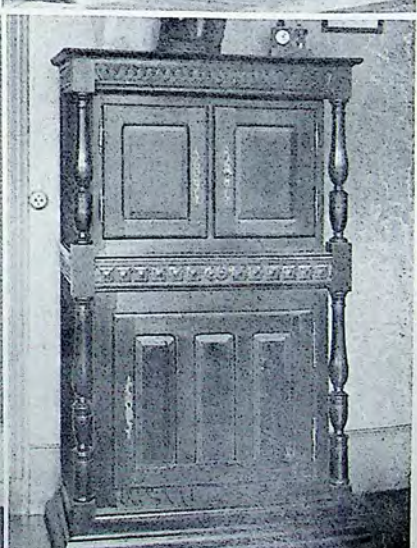
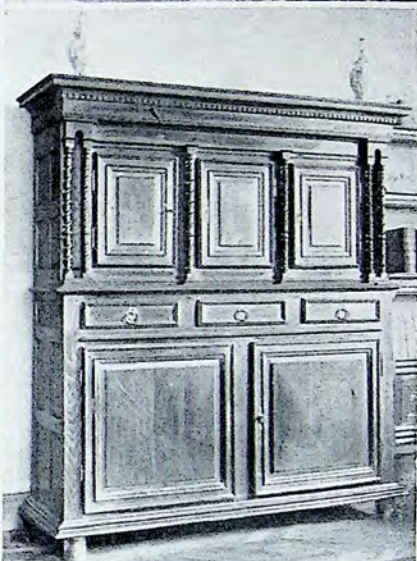
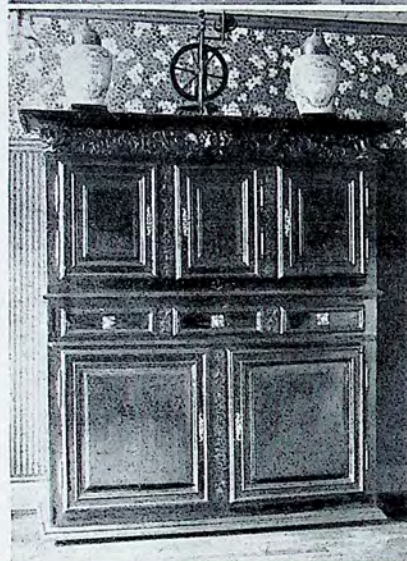
MAISONS DE FERMES. 1. Maison de ferme du Marquenterre, en torchis sur latils monté sur des solins en briques et silex, à la façade crépée à la chaux et aux toits de grandes tuiles; à M. Siffait de Montcourt. 2. Maison d'Herbagers de la verte vallée (Thiérache), située dans le fond d'une cour; à M. Dissart. 3. Ferme Herbagère construite en 1804, à Landouzi-la-Ville; à M. Durand-Couteau. 4. Vieille Ferme du XVIII^e siècle, dont les bâtiments encadrent les trois côtés d'une grande cour de la Gentilhommière des Blouzelles; à Mme Arles. (S. V. à la Campagne.)



INTÉRIEUR DE LA MAISON PIGNEAU. On a aménagé, au premier étage de la Maison qui appartient à Mgr. Pigneau, la grande salle un peu dans l'esprit où elle pouvait l'être autrefois. Des boiseries d'esprit Louis XV s'étendent sur trois façades; au centre, s'élève une grande Cheminée basse, en bois, surmontée d'un trumeau et flanquée: à droite, d'un placard à quatre portes; à gauche, d'une porte de communication. Un Buffet-Bahut, une Table à piétement à double T, deux Fauteuils à haut dossier et des Chaises rustiques complètent l'aménagement de cette pièce (Propriété de la Société de Géographie).



COIN D'INTÉRIEUR VILLAGEOIS. Le Meuble principal de cette pièce est une Traite assez haute, à trois portes inégales et à trois tiroirs, surmontée d'une Poitrine-Corniche, occupant tout l'emplacement entre le panneau latéral et la porte donnant sur le jardin. Le fond de la pièce est assez étroit, parce que (flanqué d'une porte à droite; le panneau de la Cheminée, laquelle s'ouvre comme une vaste niche, n'est pas utilisé, aussi la Traite est étroitement adaptée; à M. Lacombe. (Cl. Vie à la Campagne.)



BAHUTS CARACTÉRISTIQUES. 1. Armoire-Bahut du Pontieu, d'esprit Renaissance assez atténué ; à M. Denaret. 2. Buffet droit ; à M. Fuscien. 3. Armoire-Bahut de la Haute Vallée de l'Oise, à un seul corps droit ; à M. Murot. 4. Armoire-Bahut à cinq portes de Haute-Picardie ; à M. Guénard. 5. Buffet à deux corps de Basse-Picardie ; à M. H. de France. 6. Armoire-Cabinet picarde ; au Dr. Questembert. 7. Armoire-Cabinet à deux corps ; à M. Guénard. 8. Buffet à deux corps de Basse-Picardie ; à M. H. de France. 9. Armoire-Bahut droit artésien, modèle style du Vernontois, vraisemblablement d'époque Louis XIII ; à M. Pinard.

Maisons jumelées à double perron, à Serches, village du Soissonnais, étagé au fond d'une gorge profonde, taillée dans la ligne des collines, au Sud de l'Aisne. Serches présente ses Maisons, Fermes et granges dans le type des Maisons vigneronnes et des bâtiments d'exploitation agricole, particuliers au Soissonnais. Ces Maisons jumelées à rez-de-chaussée sur de hauts sous-sols à usage de cellier sont plus strictement coiffées de toits également plus plats, qui découvrent entièrement les façades de cette jolie pierre à grains fins qui se dore au soleil. Comme dans les autres parties de la Picardie et de l'Artois, les grands pleins des murs conservent une prédominance sur les vides des baies larges et basses à petits carreaux. Des pilastres unis encadrent chacune des portes pleines, dont l'entablement correspond à une mouluration régnant sur toute la longueur de la façade. De hauts perrons à surface pleine permettent d'accéder aux entrées, à la base desquelles s'ouvrent les portes donnant accès aux celliers et caves de plain-pied. (Pl. 2.)

Maisons à pignons sur rue, à Bourguignon, dans le Laonnois. Cette succession régulière de pignons, les uns dentelés, les autres aux lignes nettes, représentent le type des Maisons et bâtiments vigneronnes d'autrefois. Alors que l'habitation, à gauche, est à pignon dentelé, partout en encorbellement sur la verticalité latérale du mur, en saillie au-dessus de la ligne du toit, et au faite couronné par un motif d'amortissement, le bâtiment de service, à droite du logement, est à simple pignon, avec le strict recouvrement du toit et il se retourne à l'extrémité. Entre les deux s'ouvre la porte charretière fermant très discrètement la cour. Ce groupe, dévasté par les bombardements, fut reconstitué à peu près complètement. (Pl. 2.)

MANOIRS ET GENTILHOMMIÈRES.

Deux régions très distinctes, tant au point de vue physique qu'ethnographique, l'Artois et le Boulonnais, présentent encore quelques exemplaires typiques des Manoirs, Castels, de caractère Renaissance, alors que les Gentilhommières du XVIII^e paraissent devoir être plus nombreuses en Basse et Haute-Picardie. Ce sont, tout naturellement, pour la plupart, Maisons des champs des terriens d'autrefois.

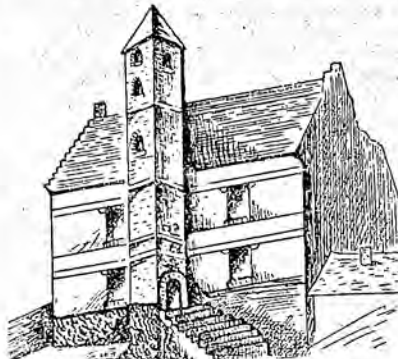
Dans l'Artois, nous fait remarquer M. de la Charie, le petit Château, ou Manoir, est généralement bâti en brique sur soubassement de grès, ou bien en assises de briques et pierres alternées, ou bien tout en pierres blanches (XVII^e et XVIII^e siècles). Au XIX^e, au moins à partir de 1850, la pierre blanche (craie du pays) est abandonnée; on bâtit tout en briques dures, ou en briques et pierres, provenant surtout des carrières renommées de l'Île-de-France.

Les constructions les plus anciennes apparaissent comme très archaïques. Elles sont d'un caractère Renaissance pour la plupart, généralement avec une tour d'escalier sur la façade, ou flanquant l'un des angles, tour généralement très élancée, souvent à usage de pigeonnier. C'est le cas du petit Château d'Incourt, près d'Hesdin, bâti en 1661. Il conserve sa physionomie Renaissance, avec son escalier en vis dans une tour hexagonale, juste au milieu de la façade. Cette tour (comme quelques autres) paraît d'une hauteur disproportionnée avec le bâtiment où elle est accolée : élevée d'un étage supplémentaire, elle fait aussi office de Colombine. Des tours semblables existent à Neulette, à Maisoncelle. Pour le Manoir de Vallières (commune de Willeman), construit quelques années plus tard, en 1679, on a supprimé l'escalier en vis et la tourelle octogonale ou hexagonale. L'escalier est à rampe droite accolée, avec des limons sculptés et des balustrades tournées, d'esprit déjà Louis XIII. Des Gentilhommières comportent des pièces voûtées par travées de briques, formant des dessins, reposant sur des poutres de bois posées en biais, permettant ainsi la parfaite application de la voûte. C'est le cas dans le vestibule de Vallières, où ces poutres sont sculptées.

Jusque vers 1670, la silhouette des Gentilhommières est élancée, et les tours d'escalier contribuent à donner cette impression. Les

constructions postérieures montrent une tendance contraire; en tout cas, la recherche de l'élancement est moins marquée. D'une manière générale, les pleins dominent les vides, ce que vous avez déjà remarqué avec nous dans les Maisons les plus modestes, où cette tradition et cette habitude persistent. Et, c'est cette manière qui implique de grands panneaux pleins intérieurs, qui, très vraisemblablement, motiva ces Meubles allongés qui garnissaient ces panneaux ou tout au moins leur base. Ainsi, de part et d'autre de la tour, s'ouvre une seule large fenêtre, qui elle-même présente le minimum d'ouvertures; le nombre des fenêtres est plus nombreux dans les petits Châteaux et Manoirs, construits au XVIII^e.

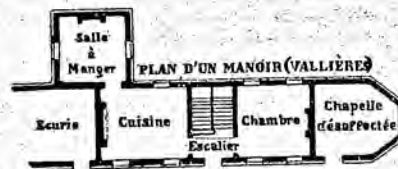
Le caractère des Manoirs du Boulonnais est différent, ce qui tient au caractère même du



Curieux Manoir bâti à Incourt et comportant une tour octogonale avec escalier en vis.

pays. M. Rodière nous en fait connaître la raison dans sa préface sur « Les Vieux Manoirs du Boulonnais ». « Le Boulonnais est une terre accidentée, pittoresque, au sol âpre et rude, éternellement balayé par les vents du large. Il mesure 18 lieues du Nord au Sud, 7 ou 8 de l'Est à l'Ouest. Il fut constamment un champ de bataille, une « marche » guerrière, quelque chose comme les « Confins militaires » du Royaume de France. A l'Occident l'Anglais, à l'Orient le Bourguignon, puis l'Espagnol étaient les trois ennemis héréditaires, contre qui l'on bataillait de père en fils. Seuls de tous les Français, les Boulonnais devaient le service militaire personnel; ils formaient « les troupes boulonnaises » infanterie et cavalerie, où les gentilshommes et les laboureurs propriétaires étaient officiers-nés et commandaient les gars des paroisses. Les Manoirs étaient les repaires de ces rudes guerriers. Il n'en subsiste malheureusement pas de très anciens.

Les Manoirs boulonnais datent des XVI^e et XVII^e siècles. La Cense de Pittefaux, la Tréso-



rie de Wimille (qui a dû être rebâtie vers 1488), une façade à Fromessent et la grosse tour de Wierre, sont vraisemblablement du XV^e. Ceux encore de style gothique sont postérieurs, témoignant d'un archaïsme général dans toute la région du Nord.

Les matériaux de ces Demeures sont austères et rudes, et de telle nature que le ciseau du sculpteur n'aurait pu les égayer; il ne trouve pas à mordre sur le grès rugueux, ni sur la brique, et les détails charmants, qui rehaussent parfois les Manoirs de Normandie, ne se retrouvent jamais dans cette partie de la Pi-

cardie. Mais la teinte chaude et jaunâtre de la brique au bois se marie, au gris-bleu du grès des côtes; et lorsque le soleil brille sur ces vieilles murailles, sur les toits de tuile moussue ou d'ardoise éteinte, il en tire des effets de couleur qui ne manquent pas de charme. Les francs-ormes qui toujours les abritent, les eaux-vives qui souvent baignent leur base, font à ces Logis un cadre agreste, plein de poésie et de fraîcheur.

Le plan et l'élévation des Manoirs boulonnais varient à l'infini; il n'en est pas deux qui se ressemblent, et même si, d'aventure, le plan est identique (comme au Fort de Questrecques et à la Rivière de Neufchâtel), l'aspect est différent. Le plus souvent, le Logis est flanqué d'une ou deux tourelles rondes ou à pans; il y en a jusqu'à cinq parfois, comme au Manoir d'Hesdin-l'Abbé, ou quatre pavillons carrés, comme à La Haye, de Nesle. Beaucoup de ces tourelles ont été découronnées ou abattues; il en reste cependant bon nombre dans leur état primitif, coiffées de leur poivrière de tuiles; elles sont l'ornement curieux, mais assez sévère, de ces austères Demeures.

Aucun de ces Manoirs n'est sérieusement fortifié, encore qu'ils paraissent avoir été disposés pour résister à un coup de main et à une attaque de partisans; les archères, les couleuvrines percent leurs murailles en tous sens et enfilent les coins dangereux; les machicoulis sont encore prêts à projeter la poix fondue et l'huile bouillante sur la tête des assaillants; les fenêtres du rez-de-chaussée, quand on ne les a pas élargies après coup, sont petites, étroites et défendues par un solide grillage de fer; les doutes, ou tout au moins le saut-de-loup, ont laissé leurs vestiges autour des murailles, ainsi que parfois le pont-levis ou la herse. A la Cense de Pittefaux, les paliers droits de l'escalier sont surmontés d'assommoirs; ce tout petit Manoir a gardé une apparence de coupe-gorge. Son rez-de-chaussée n'a qu'une seule pièce, réduit voûté, étroit, obscur comme une basse fosse.

Le confort est absent de ces vieilles Demeures, et les fermiers d'aujourd'hui ne se contentent pas toujours de ces appartements, qui logèrent pendant des siècles des hobereaux aussi nobles que le Roi, mais souvent pauvres comme Job. Les aires sont dallées; dans les plus anciennes Maisons, la porte d'entrée s'ouvre directement sur la cuisine, pièce parfois unique du rez-de-chaussée, et toujours lieu de réunion ordinaire de la famille. Sous l'âtre immense où l'on rôtiissait un bœuf, le seigneur se chauffait et se séchait au retour de la chasse ou de la bataille, en devisant avec les *méquaines* et les *hourets*. L'embryon de vestibule, sur lequel s'ouvraient d'un côté la Cuisine, de l'autre la Salle, et qui part en face de l'escalier de pierre, à paliers droits, aux arcades cintrées, n'apparut que plus tard.

Quand le Manoir comporte un étage, les Chambres sont vastes et spacieuses, plus aérées et plus éclairées que le rez-de-chaussée. Généralement elles se commandent l'une l'autre ou, comme à La Haye, elles donnent toutes sur une pièce centrale. Les tourelles contiennent des escaliers à vis St-Gilles, aux marches de grès, ou encore des Colombiers, droit féodal, dont le seigneur était fier et jaloux. Elles ne sont presque jamais assez larges pour qu'on y puisse installer une chambrette.

Les voûtes d'ogives et d'arêtes ne se rencontrent pas dans ces constructions de basse époque; mais très souvent les appartements du rez-de-chaussée sont voûtés en petits berceaux parallèles, bandés sur poutrelles de chêne; les briques de ces voûtes forment généralement des dessins géométriquement variés, trop fréquemment cachés sous le badigeon qui empâte toutes ces vieilles murailles.

Il n'est guère de constructions analogues aux Manoirs boulonnais dans les contrées voisines (excepté dans le comté de Guines, extension et démembrement du Boulonnais).

En Ponthieu, l'aisance et le bien-être ont pénétré plus tôt. Comparez le Manoir boulonnais de Dalles (1650), avec ses meurtrières, ses murailles épaisses, ses voûtes, ses petites fenêtres et ses précautions de défense, et le petit Château de Campigneulles-les-Grandes (1655), déjà riant et paré de toutes les aises du confort moderne, et vous constaterez que, vers le temps de la Fronde et du traité des Pyrénées, un siècle de civilisation séparait les deux rives de la Canche.

En Artois, dans les régions limitrophes du Boulonnais, existent à peine quelques logis de même style : Vallières, Incourt, Maisonnelles (déjà cités); encore comportent-ils des différences, ne fût-ce que celle des matériaux. D'ailleurs, l'Artois, pays riche et plantureux, est, dans l'histoire, aussi distant de l'âpre Boulonnais que la Guyenne ou la Bourgogne.

D'autre part, le Sud de la Picardie comporte quelques importants Châteaux fortifiés, comme Rambures, d'autres d'époque postérieure, et de jolies Maisons des champs du XVIII^e, très différentes d'esprit de ceux que M. Rodière a si excellemment étudiés.

Vous en trouverez deux exemples dans le charmant Manoir de Wanbercourt et dans le ravissant petit Château de Parpeville : le premier entièrement entouré d'eau; le second joliment architecturé, tous deux très bas, très étalés, coiffés d'amples toits à la Mansart, aux vastes et nombreuses baies, par lesquelles la lumière pénètre à flots dans les intérieurs.

Le Manoir de Parpeville. Voici l'une des plus ravissantes Habitations d'un gentilhomme campagnard picard, dont les murs conservent encore les traces de la guerre. Il s'élève, ou plutôt étale ses façades immédiatement à côté de ses bâtiments d'exploitation, qui comportent une des plus belles granges qui soient et dont l'arrivée est précédée de grands arbres.

La façade principale, côté cour (front Nord), celle d'arrivée, par conséquent, est la plus importante. Le corps principal de logis, flanqué à droite et à gauche de deux ailes en retour, dans une disposition générale en fer à cheval, est à neuf baies de façade, trois cintrées, dont la porte d'entrée plus large, dans l'avant-corps à simple fronton triangulaire, d'excellentes proportions; trois de chaque côté à cintres surbaissés, et trois dans chacune des ailes, toutes à petits carreaux. Les façades sont en briques à dispositions losangées, et pierres sur soubassement de moellons, la pierre constituant les chaînes d'angles, encadrement de baies, corniches, etc., petit perron bas de trois marches, hémicirculaire. Ni l'extrémité, ni les façades postérieures des ailes, d'ailleurs peu profondes, ne comportent de baies, alors que les vides de ces baies dominent les pleins sur les façades principales. Ce beau plain-pied, toujours si agréable à habiter, est coiffé amplement par de beaux toits brisés à la Mansart, avec, en plus, un léger brisis au joli mouvement de relèvement en visière, formant rebord. Et comme opposition, d'ailleurs heureuse, quatre petites lucarnes s'ouvrant dans la toiture, une de part et d'autre du fronton, une sur chaque aile, correspondant chacune avec la fenêtre centrale de chacun des quatre groupes des trois baies du rez-de-chaussée.

La façade postérieure front Nord (côté jardin) est infiniment plus modérée. Elle ne comporte qu'un très étroit avant-corps à fronton central, flanqué, après de larges pleins, de deux groupes de trois fenêtres, dont les petits carreaux ont été remplacés, par de grandes vitres, et d'un panneau plein à chaque extrémité. Dans le toit, s'ouvrent également deux lucarnes correspondant chacune à la fenêtre du milieu des deux groupes de trois baies au rez-de-chaussée. (Pl. 28.)

Gentilhomme artésien. Bâtie en briques et pierres datant de 1776, à Brévilliers, cette Maison, construite pour la famille de l'Abbé Prévost, qui était d'Hesdin, appartient toujours à ses descendants. C'est une vaste Habitation briques et pierre, à un étage, coiffée d'un toit assez strict, dont le caractère artésien est très marqué, par ses proportions générales et souligné par ses fenêtres à impostes. La façade d'arrivée, côté cour (front Est) est curieuse avec ses huit baies dont la disposition est peu commune. Elle comporte deux portes cintrées (celle de droite s'ouvrant sur le vestibule), séparées par un panneau de deux fenêtres et flanquées chacune d'un autre panneau, de deux

fenêtres; toutes, ainsi que celles de l'étage correspondant, sont à cintre très surbaissé. Six lucarnes basses correspondent avec les six baies centrales. Deux vastes panneaux pleins, encadrés de briques, sont disposés de part et d'autre des fenêtres centrales. Les chaînes d'encadrement sont en grosses pierres de taille. La façade Ouest sur le jardin répète la disposition d'ouvertures de la façade d'arrivée; mais elle ne comprend qu'une porte et aucune lucarne dans la toiture. (Pl. 28.)

MAISONS En Basse-Picardie, surtout à Abbeville, Amiens et Beauvais, nous retrouvons le même esprit des constructions des hauts Logis de pans de bois (les Maisons de bois) qui sont la renommée de Lissieux, et d'autres cités normandes, et avec lesquelles, tout naturellement, s'apparentent les Logis campagnards : Masures, Manoirs, Gentilhommières, etc. Abbeville est peut-être la Ville la mieux dotée de ce point de vue. Cette cité picarde recèle des Logis complets et un grand nombre de Maisons conservant les vestiges de cette méthode constructive si pittoresque.

Comme en Normandie, la construction de bois était justifiée, en Picardie, par le voisinage des grandes forêts et l'éloignement des carrières de bons matériaux. De plus, dans les villes où la place manquait, il fallait construire en hauteur et user de l'encorbellement. La construction de bois se prêtait le mieux à la réalisation de ces conditions. Dès le XIII^e siècle, les étages des Maisons sont donc en bois, seul le soubassement est en pierre. Pendant le XV^e siècle, la façade en pan de bois est entièrement boisée et sculptée. Encore au XVII^e siècle on élevait des constructions de bois, parmi celles en pierre ou en briques.

En général, dans la Maison de bois, la structure, le bâti est laissé apparent, et toutes les pièces en ont été moulurées ou sculptées. Les étages sont en encorbellements, superposés, de telle sorte que les combles des vis-à-vis se touchent presque. La plupart de ces Maisons offrent sur la rue un pignon haut et triangulaire.

Les huchiers (aujourd'hui charpentiers) s'occupaient des plans et de l'élévation des édifices. Les entailleurs d'images ou imagiers décoraient les poutres écharpées. Ils trouvaient leurs motifs de décoration dans la flore du pays : chardons, ronces et pampres. Parfois les animaux se mêlent à ceux-ci. Les êtres humains apparaissent sur les consoles qui soutiennent les encorbellements ou sur le poteau « cornier » des Maisons d'angles; ce sont généralement des saints, patrons ou enseignes de Maisons. Les corbeaux, saillie des poutres en façade, sont travaillés en personnages à mi-corps, la face tournée vers le sol, ou en une grosse tête réjouie ou grimaçante. Toute cette abondance de motifs décoratifs prouve la verve inlassable des imagiers. Et ces Maisons de bois, si artistement travaillées, font le charme des Villes de Picardie; elles sont, aussi, puissamment évocatrices de la vie des villes au XV^e et XVI^e siècles.

M. Pierre Dubois, qui a étudié les Maisons d'Abbeville, en signale les types les plus intéressants. Deux Maisons de bois, des plus curieuses, sont restées intactes rue des Teinturiers et rue de la Tannerie. D'autres comportant une grande variété d'ornementation dans des états différents de conservation ne sont pas moins intéressantes. Il est difficile d'en préciser la date de construction, l'emploi du bois s'étant maintenu pendant plusieurs siècles dans les provinces du Nord, comme en Normandie, et préféré à celui de la brique et de la pierre.

M. Dubois classe parmi les plus anciennes Maisons de bois « les Sablières », constructions très modestes, ornées de quelques arcatures et de simples accolades, dont les saillies sont plus prononcées d'étage en étage.

Nous ne pouvons nous tromper sur l'époque durant laquelle furent construites les Maisons

qui présentent des « motifs Renaissance » ou toute autre ornementation provenant du répertoire italien tels que : rinceaux, cartouches, attributs, têtes de livres. M. Dubois tire aussi des exemples de la façade sur la cour du n° 27 de la rue des Teinturiers; ce genre de décoration n'apparaît en Picardie que vers le milieu du XVI^e siècle, postérieurement au règne de François I^{er}.

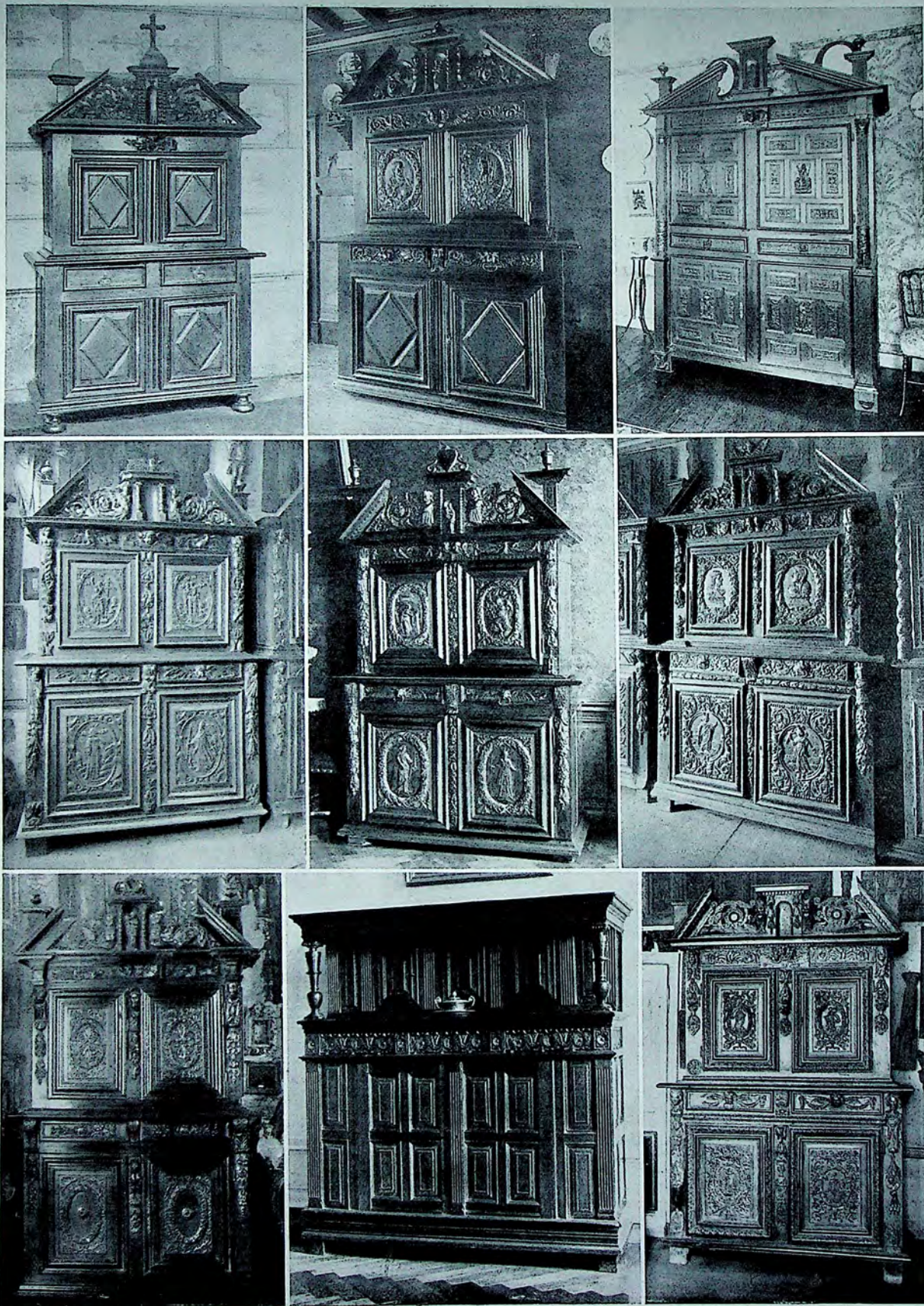
Les cordons, les figurines des charpentes ou les stalles de ces pittoresques Maisons, prouvent la fantaisie et le sens décoratif des maîtres imagiers. C'est aussi un mode d'ornementation assez curieux que les « sentences postières » gravées sur un linteau au-dessous d'une saillie. A l'entrée de la chaussée Marcadé, on peut lire sur une Maison cette inscription cachée à demi derrière un volet : *Pax huic domui*.

Les plus belles façades des Maisons de bois ne donnent pas sur la rue, mais sur des cours. Vous serez agréablement surpris en pénétrant dans les cours de la « Maison de François I^{er} », rue de la Tannerie, et dans la « Brasserie », rue des Teinturiers. Dans la cour de la première est une admirable cage d'escalier. L'élégance de la porte, ornée d'entrelacs et de cordelières, la fine dentelle de bois qui ferme l'imposte, une statuette de vierge surmontée d'un dais, enfin la décoration reproduite sur les panneaux de la cage d'escalier, sont autant de détails significatifs. La Maison, improprement appelée Maison de François I^{er}, puisque le roi n'y descendit point, pourrait être nommée « Maison du Temps de François I^{er} », à cause de sa belle ornementation Gothique et Renaissance; la façade de la Brasserie Macqueron est tout entière ornée des motifs Renaissance d'une incomparable variété.

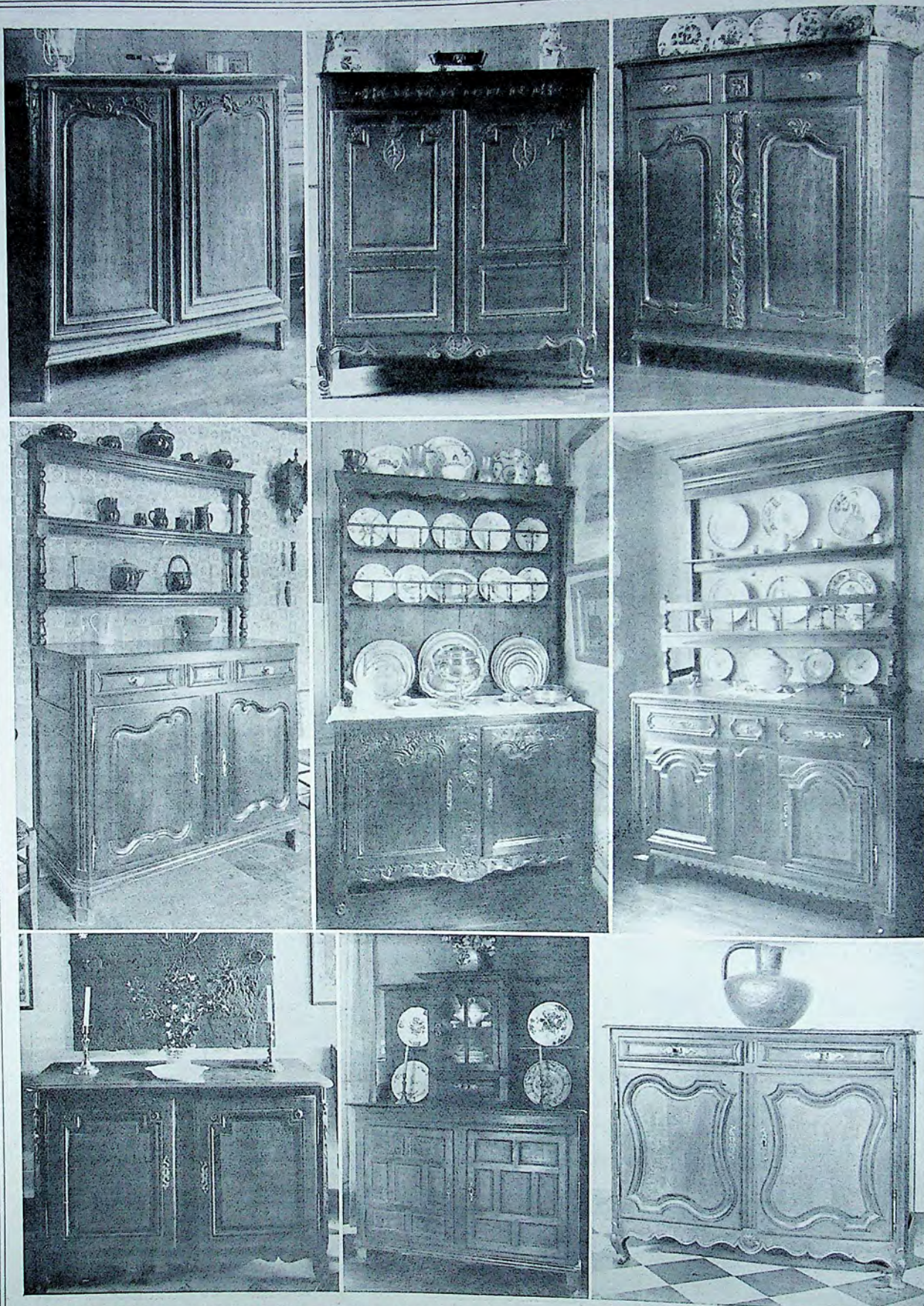
Pour goûter pleinement le charme de ces Maisons, il faut les contempler dans leur cadre primitif, dans des vieilles rues mal pavées, entourées d'autres Maisons aussi antiques qu'elles-mêmes, là où seulement quelques traces de la vie moderne ne parviennent pas toujours à rompre l'illusion des temps passés. Tel est le cas pour la rue de la Harenguerie, conservée miraculeusement depuis tant de siècles dans son harmonieuse intégrité.

MAISONS L'Histoire de Vervins, par DE VILLE. M. Mennesson, nous permet d'évoquer l'aspect d'une ville de Haute-Picardie et le caractère de ses constructions. Si vous exceptez, dans les agglomérations fortifiées surtout, les emplacements, souvent très limités, qui obligeaient à construire en hauteur les bâtiments joints, les Maisons des champs comportent de nombreux rappels du caractère architectural des Habitations urbaines. De même les applications générales observées dans une ville ont leur réplique dans la plupart des autres villes de la même Province, tout au moins ici pour la Haute-Picardie.

« La plupart des Maisons de Vervins étaient de dimensions restreintes; les demeures actuelles, en s'agrandissant, ont absorbé jusqu'à deux ou trois Maisons d'autrefois qui souvent ne comptaient que deux pièces ou *épases*, comme on disait alors, l'une servant de Cuisine, l'autre de Chambre à coucher. Quand on avait une cour, on ménageait un corridor ou allée, conduisant de la rue à la cour et desservant les deux pièces. » Les habitations jointives des agglomérations du Nord ont d'ailleurs conservé cette disposition traditionnelle. « Les habitants aisés se donnaient le luxe d'un étage au-dessus du rez-de-chaussée. Étage et rez-de-chaussée étaient uniformément pavés de petits hexagones de terre cuite à peu près inconnus maintenant. Aux plafonds, les poutres et les solives se montraient à nu. Chaque pièce n'avait qu'une fenêtre garnie de croisillons de bois multipliés et de petits carreaux verdâtres. La porte d'entrée de la Maison, munie de vitres dans sa moitié supérieure, était coupée



BAHUTS-ARMOIRES, à cheminées, dits de sacristie, à décor général u emulèmes religieux, allégoriques et symboliques des régions d'Abbeville et d'Amiens : 1. A deux corps, à fronton flanqué en retrait de deux typiques cheminées ; à M. H. de France. 2. Simplifié, avec cheminées à bobéchon. 3. D'esprit Renaissance et Louis XIII ; à M. Langlet. 4. A deux corps, vraisemblablement du XVII^e siècle ; Mus. Boucher de Perthes. 5. A deux corps, d'esprit Louis XIII ; au Dr. Delplanque. 6. A deux corps, Mus. Boucher de Perthes. 7. A deux corps ; à M. Chauveau. 8. Bahut-Cabinet artésien ; à M. de la Charie. 9. A deux corps du XVI^e siècle ; Mus. Boucher de Perthes. (Cl. Vie à la Campagne.)



GAMME DE BUFFETS. Bas de Buffets. 1. D'une architecture et d'une exécution soignées, en chêne blond ; à M. Hautefeuille. 2. Louis XVI, d'une jolie tenue ; au Dr. Queste. 3. Du Marquenterre, en orme ; à M. Robert. 7. Du Laonnais, plutôt surbaissé ; au comte de Hennezel d'Ormois. 8. D'esprit Renaissance, ancre de la Tralte ; à M. Siffait de Montcourt. 9. De Thierache ; à M. Noailles. 4. Buffet-Potière de Thierache ; à Mlle Drubigny. 5. Buffet-Vaisselle-du Vimeux ; à Mme Braquaval. 6. Buffet-Potière de Thierache, assez massif ; à Mlle Drubigny.

(Cl. Vie à la Campagne).

à hauteur d'appui, en sorte que la partie vitrée s'ouvrait comme une fenêtre. Les Maisons, dont beaucoup avaient leur pignon sur rue, affectaient une irrégularité d'alignement qui nous choquerait singulièrement aujourd'hui. Les unes anticipaient hardiment sur la voie publique, en sentinelles avancées; les autres se retiraient modestement en arrière, comme pour se dérober aux regards des passants trop curieux. Souvent, l'entrée de la Maison était précédée d'un porche, surmonté d'un auvent faisant saillie sur la rue; souvent aussi, on installait l'escalier destiné à desservir l'étage supérieur dans une demi-tour qui, étant associée à la façade, entamait la largeur de la voie publique. Quand l'espace le permettait, on élevait la tour-escalier derrière la Maison. Une tour desservait quelquefois deux Maisons; nous en voyons un exemple dans un contrat du 15 Mars 1681 contenant la vente d'une Maison rue des Foulons, avec « la montée quy est en lad. Maison quy est dans une tour de briques estant commune avec la Maison atenant ».

Dans le cœur de la ville, les Maisons se construisaient entièrement en briques avec un soubassement de grès, ou bien leurs murs se composaient d'un assemblage de pièces de bois dont la brique remplissait les vides; dans les rues secondaires, dans les faubourgs, on adoptait presque exclusivement le second mode de construction, mais le remplissage se faisait en blocaille ou en torchis et le soubassement en cailloux du pays.

Pour la couverture des toits, on employait,

chacun suivant ses moyens, l'ardoise, la tuile, l'aissle, qui était une planchette de bois taillée en forme de tuile, le chaume, la houlure. On désignait sous ce terme, qui a disparu même du langage populaire, une sorte de planche servant à couvrir les Maisons ou à revêtir, à l'extérieur, les pans d'une construction en bois ou en terre. La houlure se posait en recouvrement dans le sens de la longueur.

Remarquez ici combien ce revêtement de planches horizontalement disposé se retrouve dans les Maisons artésiennes et picardes villageoises, surtout sur les façades les plus exposées aux pluies dominantes. Vous retrouvez d'ailleurs la large application de ce même principe, aussi bien dans les agglomérations urbaines que dans les villages et les Habitations isolées de Normandie. Mais, dans cette province, ce revêtement, « l'essentage » des planchettes de bois, d'ardoises ou de tuiles, est d'un caractère différent, plus amusant et plus décoratif (1).

« On bâtissait rarement un Logis sans ménager, soit à l'angle, soit à la façade de celui-ci, une niche dans laquelle on plaçait la statuette d'un saint influent, pour s'attirer la protection du patron choisi. Quelques niches vides, quelques saints mutilés témoignent encore de cet antique et pieux usage. De nombreuses enseignes d'hôteliers et de marchands égayaient les rues de la ville et lui donnaient cette physionomie pittoresque qu'on ne retrouve plus que dans les vieilles gravures. »

(1) Vie à la Campagne: N° spécial n° 186: VIEUX LOGIS, VIEILLES DEMEURES (épuisé).

REFUGE DES MOINES. Les abbayes rurales possédaient généralement dans la ville voisine un hôtel ou un pied-à-terre, un « Refuge » constituant un abri en cas d'alerte guerrière, servant aussi pendant la paix d'entrepôt pour les produits agricoles que l'abbaye vendait aux bourgeois. Il existe encore des vestiges de plusieurs de ces Refuges.

A Abbeville en particulier, M. Dubois a montré tout l'intérêt rétrospectif du « Refuge de l'Abbaye du Gard », construction de 1250, dont la façade en grosse maçonnerie à demi ruinée présente encore d'intéressants vestiges, et dont la vaste cave voûtée servait à loger le vin de ces moines vigneron. Cette sorte d'entrepôt devait servir en même temps de magasin de vente. Au rez-de-chaussée, les ouvertures sont ogivales; elles sont en demi-cercle à l'étage: une colonnette les divise en deux baies, dont le dessus est découpé en trifide.

Des fragments d'un autre Refuge de Moines, vraisemblablement du XV^e siècle, le « Refuge des Moines de Saint-Valéry », existent encore. Sur ce qui reste de sa façade, se succèdent une série d'arcades surbaissées, en partie supportées chacune par un faisceau de trois fines colonnettes, en partie en encorbellement, constituant un ample chapiteau. En retrait de ces arcades saillantes s'ouvrent des fenêtres modernes qui remplacent les anciennes baies dans une façade reconstruite et que coiffe un toit établi aussi postérieurement.

CARACTÈRES DES MEUBLES ARTÉSIENS ET PICARDS

D'UN ASPECT ATTEIGNANT PARFOIS À LA MASSIVITÉ, D'UN EFFET DÉCORATIF OBTENU PLUS PAR LA QUALITÉ DES BOIS, L'HARMONIE DES LIGNES ET LEUR EXÉCUTION SÉRIEUSE QUE PAR L'ABONDANCE DE L'ORNEMENTATION, SI PARFAITEMENT ADAPTÉES À L'INTÉRIEUR DU LOGIS, QUELLES APPARAISSENT ÊTRE IMMEUBLES PAR DESTINATION, LES PRODUCTIONS DE CES PROVINCES SEPTENTRIONALES POSSÈDENT LEUR CHARMÉ PARTICULIER, COMME TOUT CE QUI EST L'ÉMANATION DU TERROIR ET DE SES HABITANTS.

RÉGION DE PAYSAGES assez mélancoliques: la Basse-Picardie aux larges vallées marécageuses, aux douces collines qui prennent presque le caractère de petites montagnes lorsqu'elles sont opposées aux « cavées » nombreuses, avec leurs chemins creux; la Haute-Picardie avec ses plaines crayeuses du Soissonnais, du Laonnois et du Vermandois, ses vergers et ses pâturages qui font de la Thiérache une petite Normandie; l'Artois et sa ligne de collines crayeuses précédant les plates étendues des plaines flamandes et ses jolies vallées, tous ces pays ont connu un art du Mobilier et du Logis régionalisé, assez bien catégorisé.

Cet art est fait de robustesse et de solidité, de lignes bien proportionnées, dans lesquelles résident souvent des éléments d'une sobre beauté. Car, à l'encontre des provinces limitrophes, telles la Normandie et les Flandres, la Wallonie et le pays Liégeois qui ont connu une luxueuse ornementation, les productions artésiennes et picardes se distinguent par une sobriété touchant parfois à la sécheresse. Lorsque la décoration existe (car nous exceptons les Armoires-Bahuts très sculptées de la région d'Amiens et d'Abbeville, les superbes Buffets du Vermandois et de la Thiérache, d'une réalisation antérieure à l'art traditionnel régional artisanal), cette décoration est plus dépouillée, moins poussée que dans d'autres provinces.

Les sculpteurs picards ou « entailleurs d'images » de la Renaissance et leurs suivants du XVII^e siècle entaillaient déjà moins leurs sculptures, sauf telles chutes Louis XIII, telles têtes de cariatides sur les Meubles dits à cheminée, que ceux d'autres provinces. Cette manière s'est perpétuée et explique le peu de saillie de la majorité des sculptures, décorant les Meubles rustiques paysans et

bourgeois du XVIII^e et du XIX^e établis par les artisans: ces Traités, ces Séages, ces Étimiers qu'ils simplifiaient en fin d'époque, comme les meubles des villes dénudaient les Armoires et Buffets des époques Charles X au Second Empire. Mais le fini du travail et sa délicatesse (même des Meubles de la période fin de style, réalisés avec moins d'effort et de recherche) se joignent à l'harmonie des lignes sobres et généralement bien proportionnées. Tout cela donne au Mobilier rustique de l'Artois et de la Picardie une saveur discrète d'originalité locale et de naïve simplicité.

STYLE RÉGIONAL. Dans la majorité des cas où nous nous adressons à des érudits locaux, dirigeants des Sociétés Savantes et Artistiques, pour les interroger sur les productions régionales, avant d'organiser nos enquêtes, connaître les amateurs qui s'intéressent à ces productions, la réponse ne varie pas: *il n'existe pas d'art régional*. Doutez-vous que de semblables et aussi catégoriques avis puissent être donnés? Voici textuellement la réponse qui me fut faite par un des anciens secrétaires généraux de la Société des Antiquaires de Picardie, à Amiens: « On se demande si le Meuble picard caractérisé a jamais existé. Je n'en connais aucun exemplaire typique chez aucun amateur, et, sauf dans les sculptures des vieilles églises, représentant des scènes d'intérieur, je ne vois pas où vous pourriez trouver des documents relatifs au sujet qui vous intéresse. »

Je pourrais citer dix, vingt réponses de cet ordre qui me décourageraient si, fixé en principe, je n'étais pas déterminé à poursuivre une tâche passionnante.

Mais existe-t-il vraiment un style picard et artésien? Poser la question ne serait pas la résoudre, si elle suivait l'affirmation qui

précède. J'estime que chaque région possède un art régional du Mobilier rustique, paysan et bourgeois, comme il possède son Architecture régionale, ses coutumes, son dialecte. Mais cet art, vraiment régional, vraiment traditionnel, du Mobilier n'est d'ailleurs pas aussi ancien que les érudits voudraient le découvrir, en en recherchant parfois les origines jusque dans l'œuvre des Huchiers médiévaux. Il ne remonte généralement pas au-delà du XVIII^e siècle, et ses dernières manifestations, de plus en plus affaiblies, souvent décadentes, s'arrêtent à la seconde moitié du XIX^e siècle, avec, çà et là, quelques retours spasmodiques.

Cela ne veut toutefois pas dire qu'antérieurement des productions localisées n'ont pas été aussi typiquement réalisées: c'est le cas dans les régions d'Amiens et d'Abbeville pour les Armoires à un et à deux corps dites picardes (ou Armoires à cheminées), aux façades très ornées, aux sujets et aux emblèmes religieux, ce qui n'implique pas que ces Meubles aient appartenu à une église, ainsi qu'on l'affirme souvent sans preuve, ou à une communauté religieuse. C'est le cas également pour le Vermandois et, par extension, pour d'autres régions de la Haute-Picardie, en ce qui concerne un très typique Buffet ou Armoire à cinq portes, dont les trois portes supérieures s'accompagnent souvent d'une véritable colonnade.

Les productions de l'art régional traditionnel sont des interprétations, des adaptations assez uniformisées, des créations des grands centres, surtout de Meubles du style Louis XV. La persistance des formes de ce style s'affirme à travers les traductions, les modifications, les transformations, les surcharges naïves, jusqu'aux derniers travaux des artisans locaux dans la seconde partie du XIX^e siècle. Car ces travaux marquent en même temps la décadence d'un art savoureusement expressif,

VIE A LA CAMPAGNE

témoignant généralement d'une grande sincérité dans l'exécution.

Je pose cette question parce que quantité d'originaires des régions étudiées se la posent, doutant ou niant l'existence de cet Art pourtant autochtone du mobilier rustique, pendant que des marchands enlèvent ces Meubles par charrettes, par wagons, et que des étrangers, séduits par tout ce qu'ils présentent de charme particulier, les emportent, par cargaisons entières, au delà de l'Océan ou de la Manche, vidant également nos provinces d'une substance qui leur est propre.

Il fallut des articles, des études, des expositions, en plus de l'essai que fit Mistral dans son Musée Arlaten, pour persuader aux habitants de la Provence et du Comtat Venaissin qu'ils possédaient un mobilier d'une richesse et d'une originalité incontestables.

En nous référant exclusivement à l'autorité de quelques compétences pourtant reconnues, nous aurions pu nous laisser persuader que la production régionale artésienne et picarde était inexistante. Or, par expérience, nous savons qu'il n'est pas de région de France qui ne possède son Meuble caractéristique. Les artisans, les meubliers, tout primitifs qu'ils aient pu être, ont donné une physionomie à leur ouvrage, même lorsqu'ils copiaient ou s'inspiraient des Meubles des grands centres.

Aussi bien, ce n'est pas sur ces œuvres simples, rustiques, que les érudits ont les yeux fixés lorsqu'ils affirment que leur région ne possède pas de style particulier, c'est sur des productions de style qui se rattachent à celles de Paris. Celles-ci ont été influencées par les Meubles de style, ou copiées sur les modèles classiques parfois médiévaux, Renaissance à Louis XIV ; surtout sur les modèles Régence, Louis XV à Louis XVI, plus rarement Empire ; ou bien encore exécutées par des artisans qui faisaient leur tour de France et devinrent des chefs d'école sans s'en douter. Or, les érudits regardent rarement les Meubles si parfaitement adaptés aux habitudes, aux goûts, aux besoins, des gens de leur région, les Meubles qui souvent sont dans leur propre Maison.

Ces Meubles vieillots, souvent assez frustes, se sont transmis de génération en génération. Ils ont été parfois aussi relégués dans les greniers parce que considérés comme trop simples ou démodés. Lorsqu'ils ont été conservés dans le milieu pour lequel ils ont été faits, et c'est le cas dans maintes Maisons villageoises artésiennes et picardes, ils sont si bien incorporés dans les aspects familiers des Logis que les yeux, accoutumés à leur présence constante, perdent le sentiment de leur existence ou de leur originalité. Les érudits ne s'attachent même pas toujours à ceux déjà moins frustes, destinés aux intérieurs des gentilshommes campagnards. Ils les considèrent n'être pas d'une essence assez raffinée pour justifier leur étude.

Les Meubles de cette catégorie furent et sont, en effet, relégués soit dans les Maisons de ferme, les Logis villageois, soit dans l'office des Hôtels particuliers et des Manoirs. Ce sont donc, à leurs yeux, des Meubles ordinaires, encore qu'on les sorte de plus en plus pour les mettre en valeur.

Ces mêmes personnes restent impressionnées par les Coffres d'esprit Médiéval et Renaissance, par ces Armoires-Bahuts et ces Cabinets Henri II et Louis XIII, par ces Armoires de sacristie surchargées de sculptures. Ces productions s'apparentent tellement aux boiseries des églises, considérées comme un art majeur, que ceux d'un art mineur artisanal apparaissent comme d'essence inférieure. C'est de là que vient l'erreur d'interprétation. Or, les Meubles rustiques, paysans et bourgeois, de cette catégorie, pour lesquels les artisans locaux interprétaient, copiaient naïvement les Meubles de style, en les adaptant aux besoins de leur clientèle, présentent un intérêt évident.

Bien que la guerre ait ravagé les régions dont nous étudions les productions et détruit

maints foyers ; bien que des Maisons aient été vidées de leur contenu, des exemples des productions régionales dont nous vous parlerons existent toujours, même si elles sont dédaignées, par les faute de les avoir regardées, analysées, par les érudits. Elles existent et, ce qui est plus, elles possèdent des noms bien particuliers de : *Banc de Ménage, Dresche, Traile, Séage, Cadol, Élimier, Pottière, Barré à pots, Cadol, Catelle, etc.* ; il s'y ajoute les : *Bas de Buffet, Buffet à deux corps, Égouttoir, Panetière, Table, Table pliante, Table à pain, Porteserviette*. Les exemplaires en seraient-ils peu nombreux, que le fait de rencontrer quelques Meubles, que vous ne trouverez semblables dans aucune autre région, établit bien l'existence d'un style régional rustique.

Il paraît donc extraordinaire que des originaires se posent la question d'existence d'un style artésien et picard, lorsque souvent, plus encore que dans maintes provinces, ces Meubles ont été exécutés sur place, d'une façon presque fixe, à la mesure de la pièce. Ils ont été ouverts en tirant même parti ingénieusement de telle particularité : de telle sorte que ces Meubles sont presque, en fait, immeubles par destination comme des boiseries, des placards, etc. Nombreuses sont encore les Demeures où la Dresche ou Traite occupe le panneau pour lequel elle a été établie et dans la vaste cheminée deux fauteuils, deux *Cadols* étalent leur siège paillé de part et d'autre de l'âtre.

Il existe donc incontestablement un Art régional du Mobilier picard et artésien. Et dans le cas où vous en douteriez, il vous suffirait de feuilleter les planches de gravures de ce numéro, avant que de poursuivre votre lecture.

CENTRES ET ARTISANS. Les centres de production des Meubles artésiens et picards ne paraissent pas avoir

été très distincts ; cependant on reconnaît fort bien la facture, non pas d'artisans ou d'ateliers déterminés (leurs œuvres apparaissent dans leur temps comme des ouvrages si courants qu'ils n'avaient pas à y attacher leur nom), mais par leur parenté entre tels modèles qui se répètent dans tels groupes de villages.

Encore que cela précède la naissance et la structure du Meuble rustique, c'est avec raison que M. Siffait de Montcourt souligne : Abbeville a été, au XV^e siècle, un grand centre de charpentiers, de menuisiers, de huchiers, de sculpteurs sur bois, et la tradition s'est longtemps conservée, surtout à l'époque Louis XIII, où les Bahuts picards ont foisonné. Amiens fut aussi grand centre de fabrication du Meuble ; son école d'imagiers était célèbre au Moyen Age, les stalles de la cathédrale d'Amiens sont là pour en faire la preuve. En effet, les deux centres de fabrication de ces Armoires-Bahuts à cheminée paraissent avoir été Amiens et Abbeville, alors que tels autres à cinq portes, encore nombreux dans la Haute-Picardie, étaient surtout établis dans le Vermandois, notamment à Saint-Quentin, et dans quelques coins de la haute vallée de l'Oise.

Hesdin, en Artois, dont vous connaissez la beauté de l'hôtel de ville à beffroi et à vaste escalier extérieur, possédait un noyau important d'artisans, d'abord menuisiers-ébénistes pour boiseries d'églises ; leurs descendants exécutèrent, par la suite, des séries de Dresches à Horloge, Dresches à Potières.

Le fait que les Meubles rustiques étaient généralement exécutés sur place, pour un panneau déterminé, explique que la production ne soit pas rassemblée exclusivement en un point donné. Ces Meubles furent donc établis un peu partout. Ils se différencient par telles proportions, tels détails répétés, selon qu'ils proviennent de régions de : Granvilliers, Poix, Beauvais, Clermont, Saint-Just, Broteuil, Péronne, le plus généralement en chêne ; Doullens, Vignacourt, Picquigny où dominent les Meubles en cerisier ; Arras, Frévent, Saint-

Pol, Montreuil-sur-Mer, Avesne-le-Comte, eurent leurs meubliers. A Saint-Valéry-sur-Somme, comme dans le Marquenterre et le Ponthieu, on établit beaucoup de Meubles robustes en orme.

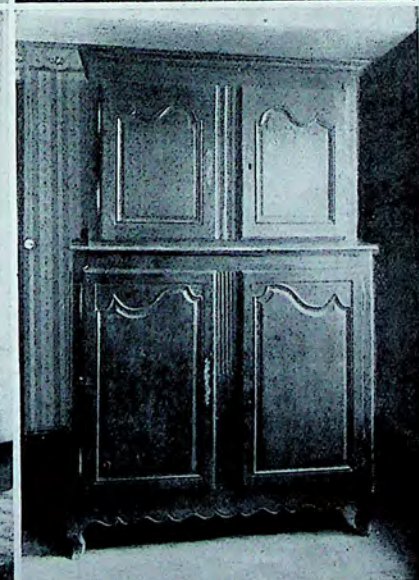
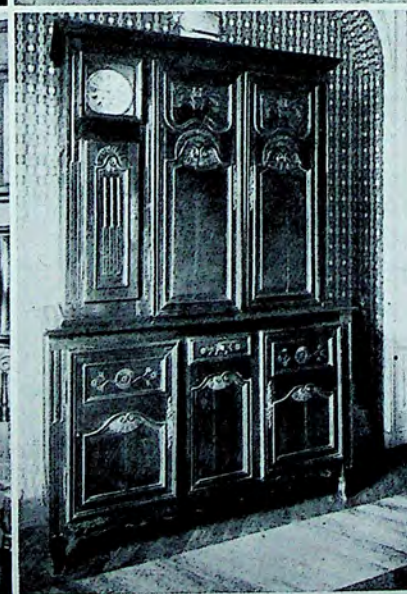
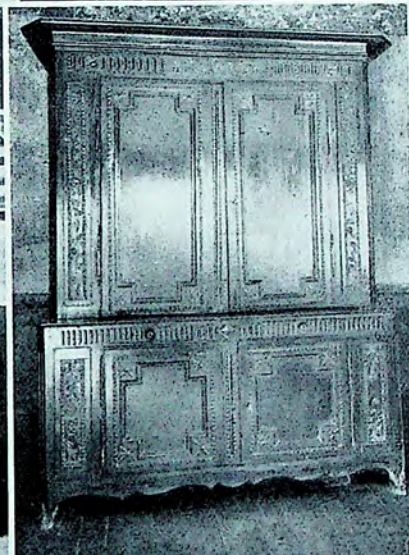
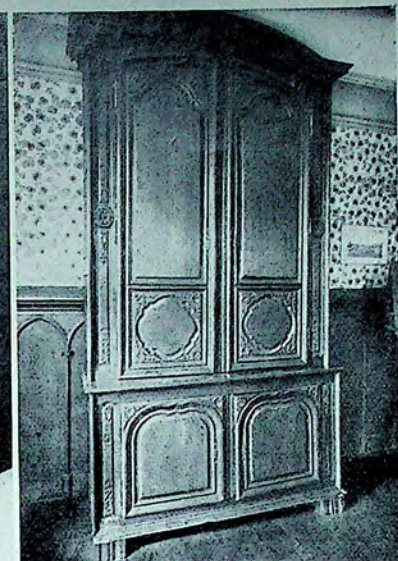
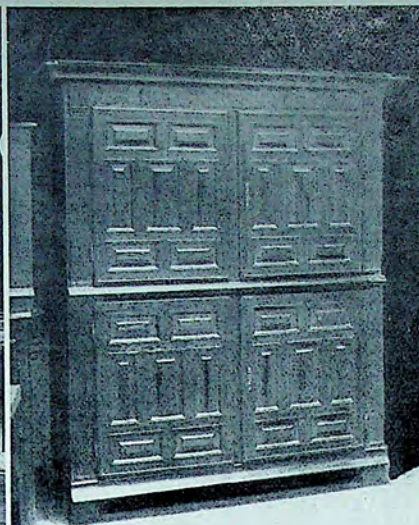
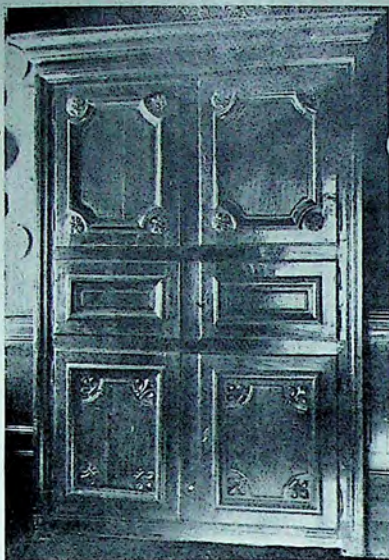
Vignacourt paraît avoir été un centre important de fabrication de Meubles, si nous nous référons à ceux que les Maisons de ce très grand Village comportent toujours et aux quantités considérables qui ont été emportées. Nous en déduisons les raisons suivantes. Vignacourt dut être depuis longtemps, dans cette région de culture, un Village d'artisans à domicile. La majorité de ses Maisons étaient des Habitations de tisserands ; il existe encore en 1926 de ces tisserands qui exécutent toujours de splendides tissus à la main, sur leurs lents métiers de bois. Les meubliers trouvaient donc sur place, à une période de prospérité, une clientèle nombreuse, disposée à commander, à acheter des Meubles en plus grande quantité qu'une clientèle de cultivateurs. Et il est à présumer que la renommée d'un ou plusieurs ateliers s'étendant très au delà, en raison de leur importance, incitait une clientèle extérieure à s'adresser à eux.

A Vignacourt, tout un atelier assura l'aménagement de la presque totalité de ce village le plus long de la France, dont les Maisons se succèdent de part et d'autre de la route, sur plusieurs kilomètres de longueur. Deux ou trois meubliers, tous parents, s'établirent fabricants de Meubles après 1840. J'ai visité la Maison, qui était aussi leur atelier. Il n'y demeure qu'une Armoire établie sur place, touchant le plafond, non déplaçable, et qui, de ce fait, est devenue immeuble par destination. C'est tout ce qui rappelle ces artisans, en même temps que les souvenirs un peu imprécis de quelque vieille personne. Or, et cela est intéressant, tous les Meubles qu'ils exécutèrent sont d'une facture générale Louis XV, Louis XVI, avec des détails Directoire. C'est donc avec plus de 50 ans de retard sur l'époque de ces styles que leurs éléments étaient de nouveau copiés, interprétés, avec graduellement ce mélange de simplicité dont témoignaient les productions de Charles X au Second Empire.

La facture des Meubles de cet atelier est assez reconnaissable. Ils sont façonnés dans cette belle matière qu'est le merisier choisi ; ils présentent, opposées aux grandes surfaces nues des panneaux, leurs moulurations, comme leurs sculptures, peu saillantes, assez abondantes d'abord, puis strictement mesurées, aux détails calculés, répartis avec parcimonie par la suite. La production tardive de cet atelier témoigne d'une simplification de travail très affirmée, mais d'une exécution toujours soignée et achevée. Les Traités-Commodes de Vignacourt, surtout celles de la dernière période, portent leur signature par la traverse du bas, souvent nue, simplement découpée, que ne souligne pas ce liséré mouluré du chantournement de Meubles d'exécution antérieure, avec plus de recherche.

Comme dans toute région, les artisans travaillaient à la ville ou à la campagne. Les premiers s'éduquaient, acquéraient souvent une habileté professionnelle très grande, car ils pouvaient avoir sous les yeux des modèles des grands centres, et les ateliers importants étaient déjà bien équipés.

Parmi ces artisans, quelques-uns étaient peut-être, par atavisme de parenté ou de terroir, rattachés aux maîtres sculpteurs sur bois : les « huchiers » (menuisiers de hucherie, huisserie, menuiserie) et les « imagiers », qui travaillaient aux stalles des cathédrales et des églises, à toutes ces boiseries renommées des édifices religieux septentrionaux, de Beauvais à Saint-Omer. Ce sont d'ailleurs ces boiseries qui ont inspiré à John Ruskin des pages enthousiastes. « Sculpter le bois est la joie du picard, écrit-il, depuis sa jeunesse, et autant que je sache, jamais rien d'aussi beau n'a été taillé dans les bons arbres d'aucun pays du monde »



MODELES LES PLUS TYPIQUES. Buffets : 1. De service à un corps et à six portes ; à M. Corne. 2. Droit à quatre portes, d'esprit Louis XIII et d'influence flamande marquée ; à M. Eorard. 3. Picard, à deux corps, d'esprit Louis XIV-Régence ; à Mme Ariès. 4. Artésien-picard, à deux corps ; à M. Delassus. 5. D'office, à deux corps ; au Dr. Ouesle. 6. A deux corps, de la région de Grès, belle œuvre d'artisan local ; à M. Ladoubard. 7. droit, à deux corps, d'inspiration normande ; à M. Louverse. 8. A horloge, à cinq portes, d'un modèle rare, du Vimeu ; au Dr. Gournay. 9. A deux corps, de Thiérache ; à M. Dussart. (Cl. Vie à la Campagne.)



TYPES DE BUFFETS à deux corps. 1. Probablement originaire du Vimeu, vitré ; à Mme Rogez Wibaux. 2. Au corps inférieur à quatre portes, rappelant la Traite, et au corps supérieur à trois vitrines ; à Mme Lucille. 3. Le Thénache, connu sous le nom d'« Argentier de la frontière » ; à M. Penant. 4. Au corps supérieur vitré, d'aspect assez massif ; à Mlle Drubigny. 5. Artésien ; à M. Louis Veruy. 6. Vaisselier picard, au corps supérieur disproportionné ; à M. Dubois. 7. Bas de Buffet cintré, robuste et trapu ; à M. Dessaint. 8. Bas de Buffet-Bahut, vraisemblablement originaire des confins de l'Ile-de-France ; à M. Leblond.

(Ch. 1 et à la Campagne.)

entier. C'est en bois doux et d'un jeune grain, du chêne traité et choisi pour un tel travail et qui résonne encore comme il y a quatre cents ans. Sous la main du sculpteur, il semble se modeler comme de l'argile, se plier comme de la soie, pousser comme de vivantes branches, jaillir comme une vivante flamme. Les dais couronnent les dais, les clochetons jaillissent des clochetons; cela s'élance et s'entrelace en une clairière enchantée inextricable, impérissable, plus pleine de feuillage qu'une forêt et plus pleine d'histoire qu'aucun livre.

Ces artisans ne s'attachaient pas uniquement à la sculpture des boiseries d'églises, mais ouvraient trumeaux et lambris. Ils ouvraient aussi des Meubles Médiévaux, Renaissance, remarquables. L'artisan urbain avait donc de qui tenir. Il travailla plus naïvement qu'eux, mais avec une probité parfaite, qui fit de ses Meubles des pièces robustes, plus sobres, d'un fini sans défauts. L'artisan villageois, plus éloigné des bons modèles, copia, lui aussi, des Meubles classiques, dans les limites où son habileté lui permettait de s'aventurer.

L'artisan rural s'attache surtout à faire le Meuble le mieux adapté possible à sa destination et aux besoins du milieu. Le fait qu'il ouvrait souvent sur place lui imposa des lignes et des proportions originales et l'obligea à plier son travail à la mesure des conditions imposées, ce qui lui conféra un aspect d'autant plus original.

Il nous faut donc distinguer les artisans qui, à l'instar de ceux de Vignacourt, montent à trois ou quatre un atelier de Meubles vers le milieu du XIX^e, de ceux des époques antérieures et des façonniers travaillant à domicile. Les premiers sont les précurseurs des ateliers spécialisés et industrialisés des ébénistes et meubliers actuels. Sans doute exécutaient-ils sur commande, sur plans et sur place, des Meubles et des installations fixes, comme le sont les grandes Traites avec leur étagère; mais ils établissaient aussi des Meubles de dimensions moindres des quelques modèles qu'ils suivaient.

En Picardie comme en Artois, aucun artisan ne paraît avoir signé ses Meubles, mais l'identification est généralement possible, tant la parenté est évidente par la répétition des mêmes motifs dans les façades, par le complément de tel modèle de Potière-Étagère ou Potière-Corniche (Barre à pots), telle la Potière pleine formant dossier ou trumeau oblong au-dessus du Meuble; telles aussi ces Dresches avec un dossier très bas, formant un premier rectangle au-dessus du Meuble, alors qu'à distance la Potière découpe un double et large trait parallèle; telle encore cette longue case ajoutée sur la Dresche, pour y aligner les verres.

Les Séages de Beaurainville se reconnaissent également par leurs proportions plutôt élancées qui font paraître étroites les portes latérales et la niche du milieu. Par contre, rien ne paraît avoir été conservé qui nous permette d'identifier ceux des artisans qui les exécutaient.

La facture des Meubles de Beaurainville, également simplifiés à l'excès, s'apparente nettement avec celle des Armoires-garde-robes souvent en cerisier, fabriquées en grande série dans les ateliers de ville, dans le style Charles X, Louis-Philippe et Second Empire: des bois minces, de grandes surfaces nues, des reliefs à peine marqués, la suppression ou l'atténuation des moulures réduites à la plus simple, jusqu'à la plus inexistante expression, en sont les caractères évidents.

APPORTS La tradition, dans les familles DOTAUX, artésiennes ou picardes, ne fut pas toujours d'apporter des Meubles en dot, contrairement aux coutumes de maintes régions. Dans telles provinces, vous le savez, des arbres étaient abattus à la naissance de la fille; ils étaient destinés à être débités pour lui façonner, lorsqu'elle approchait de l'âge du mariage, les Meubles

qui lui étaient destinés. En Picardie comme en Artois, l'épouse apportait simplement un trousseau dans le Coffret ou Coffre de mariage, puis dans l'Armoire-Garde-Robe. C'est ainsi, nous signale M. de Hennezel d'Ormois, que, jusqu'en 1870 environ, la fiancée d'une famille de cultivateurs aisés de Haute-Picardie apportait comme corbeille une grande Armoire pleine de linge. Armoire et son contenu étaient d'autant plus cossus que la situation de la jeune épouse l'était davantage. D'autre part, d'après la lecture d'inventaires, il résulte que, dans les familles aisées, il figurait toujours au XVIII^e siècle de la vaisselle d'étain et d'argenterie, vraisemblablement apportée en dot.

En Artois, nous apprend M. de la Charie, la mariée apportait autrefois son trousseau et du linge, mais pas de Meubles. Le mari gardait la Maison paternelle meublée, comprenant en particulier le Banc de ménage, l'Horloge, une Armoire ou des Armoires et des objets usuels, en rapport avec sa fortune. Souvent les Meubles avaient été faits pour la Maison, à sa taille, ils y restaient. Lorsque le jeune ménage s'établissait dans une autre Maison, au lieu d'occuper la Maison paternelle, il faisait établir des Meubles destinés à la garnir. Le Banc de ménage était, dans la majorité des cas, façonné sur mesure, pour s'adapter à l'emplacement qui lui était destiné. Les ménages qui ne pensaient pas rester dans leur Maison, ou qui venaient en location dans une ferme, choisissaient un Banc de ménage moins important, qu'ils pouvaient, par la suite, emmener avec eux lorsqu'ils déménageaient.

BOIS En Artois et en Picardie, les UTILISÉS, bois utilisés pour l'établissement des Meubles variaient parfois plus avec les époques qu'avec les régions. Au XVII^e siècle et antérieurement, on employa surtout le poirier, parfois le pommier pour les importantes Armoires-Bahuts sculptées à cheminées d'Amiens et d'Abbeville, et pour les grands Buffets à cinq portes du Vermandois et de la Thiérache. Le grain fin de ces deux bois, du poirier surtout, permettait d'exécuter tous les éléments du décor, les délicats motifs sculptés, les minuscules figures, les fines colonnes torsées et fleuries, d'une façon parfaite. Les Meubles de ces deux catégories, moins délicatement ouvragés ou simplifiés, étaient aussi exécutés en chêne.

Le chêne pédonculé est en général de très belle qualité, veiné, moiré. Il existe peu de Meubles en chêne blanc. Au XVIII^e siècle, au chêne toujours aussi apprécié, s'ajouta l'orme pour les Meubles plus ordinaires, les longues douves d'ormes du Marquenterre, du Ponthieu, de l'Artois, etc., fournissaient cette matière en abondance. Le tilleul, facile à sculpter, fut souvent employé pour les lambris dans les Demeures aisées et pour quantité de petits Meubles. Le noyer, qui n'est pas un arbre septentrional, fut assez rarement employé; cependant il apparaît associé au chêne dans quelques Meubles du Sud de la Picardie.

À la fin du XVIII^e siècle, les bois fruitiers, merisier, cerisier, prunier, furent plus souvent choisis. Ces bois tendres convenaient mieux pour réaliser tels fins détails décoratifs, et le chêne à grain fin de la qualité utilisée pour les Meubles normands sculptés n'abondait pas en Picardie. De plus, le merisier affecte parfois une teinte rouge qui imite l'acajou, dont, par moments, il a le grain, la patine et le lustré. Son emploi fréquent semble coïncider avec la période de grande utilisation de l'acajou. On aimait déjà à imiter telle matière par une autre plus abondante, sorte d'« ersatz » avant la création du mot. Tous les Meubles de merisier n'ont pas cette teinte rouge. Quelques-uns ont conservé des tons de miel blond, comme s'ils avaient été récemment établis.

Vous pourriez croire que les merisier, prunier, pommier et les autres bois fruitiers, en général, étaient destinés à établir des Meubles

légers: Commodes, Secrétaires, Chiffonniers, Tables légères, Potières, Sièges, Rouets, Horloges, etc. Ce fut aussi la matière de la presque totalité des Dresches artésiennes, des Séages et de pas mal de très importantes Traites picardes.

L'emploi du merisier fut encore élargi au XIX^e siècle, et la totalité des Meubles artésiens sont de ce bois, ainsi que les Traites, Séages, Potières, établis sur la rive droite de la Somme et de la Bresle. Au contraire, les Meubles de la rive gauche de la Bresle, du Marquenterre, du Ponthieu, sont en grande partie en orme et en chêne. En plus du poirier employé antérieurement dans le Vermandois et la Thiérache, on utilise largement le chêne en Haute-Picardie et assez souvent le pommier.

En principe, la matière était choisie sur place; c'est pourquoi vous trouvez dans telle région, et par zone, une dominante du chêne et de l'orme; dans telle autre le merisier, surtout au XIX^e siècle, plus rarement le poirier, assez souvent le pommier; ailleurs, notamment sur les confins de l'Île-de-France, l'association du noyer et du chêne n'est pas rare.

ABSENCE D'UNITÉ. Il ne semble pas qu'il ait été d'usage, surtout en pleine période de fabrication du Meuble picard, de composer et d'établir l'ensemble d'un Mobilier du même esprit, de même facture, d'en rechercher l'unité pour une même Maison, comme ce fut le cas dans d'autres milieux. Banc de Ménage, Table, Panetière, Armoire, etc., d'un intérieur, même lorsque ces Meubles ont été établis pour un jeune ménage, sont généralement très différents.

Cependant, dans quelques cas, surtout au cours de la dernière période de fabrication des Meubles régionaux par les artisans (après 1840 à 1850), qui correspond d'ailleurs à la période de leur décadence, de leur avant-fabrication en série, l'Horloge, un pan de Séage s'harmonisent parfois avec la Traite ou la Dresche. Très rarement une Armoire garde-robe s'apparente avec la Traite ou le Séage; et il ne s'établit aucun lien direct avec les autres Meubles; et la Table notamment (qui conserve la formule Louis XIII), surtout en Artois et en Basse-Picardie, reste nettement différente de la Traite, du Séage (toujours d'esprit Louis XV ou Directoire et même avec les simplifications Louis-Philippe.) Au contraire, en Haute-Picardie, on trouve plus d'unité, ce qui tient peut-être à l'emploi plus généralisé d'un seul bois, le chêne.

Faut-il en inférer que les artisans qui établissaient les Traites, Dresches et Séages s'étaient spécialisés dans l'exécution de ces Meubles et s'intéressaient moins à la construction des Armoires? Pourtant j'ai vu telle Armoire en cerisier, qui, peut-être moins décorée, moins soignée, avait été faite pour ce même ménage et dans l'esprit de la Traite elle-même très simplifiée, dans le même atelier de Vignacourt.

Il ne semble donc pas que l'artisan soit ici en cause, mais plutôt la coutume de différenciation des pièces habitées. La « Maison » picarde et artésienne ne faisait pas pièce commune complète, comme c'est le cas dans maintes autres provinces (Normandie, Bretagne, Vendée, Saintonge, Alsace, etc.). La « Maison » ne comportant ni Lit, ni Armoire, rien ne justifiait le besoin ni ne donnait l'idée d'assortir ces différents Meubles destinés à des pièces distinctes. Les artisans, ne recevant vraisemblablement pas de commande de cet ordre, ne s'y intéressaient pas. D'autre part, le Mobilier de la Chambre étant destiné à une pièce dans laquelle on ne recevait pas, on y accordait moins d'importance et on s'attachait surtout au choix et à la mise en valeur du Mobilier de la « Maison ». Cela tend à expliquer pourquoi les Armoires sont d'une qualité ordinaire, exécutées en bois moins choisis: chêne et orme surtout.

VIE A LA CAMPAGNE

INFLUENCES MARQUANTES. Malgré la lenteur, parfois les difficultés des communications, l'influence des productions artistiques régionales se manifestait d'une province à l'autre, ainsi que nous l'avons maintes fois fait constater. Dans quelle mesure l'influence des Meubles de l'Ile-de-France, Normandie, Flandre, Ardennes, Champagne, des pays Wallons et Liégeois, s'exerçait-elle ? Notez de suite ces éléments de différenciation : les Meubles picards et artésiens sont, en général, moins massifs que ceux des Flandres, moins sculptés que les Meubles normands, moins raffinés que ceux de l'Ile-de-France ; souvent moins rustiques que les Meubles champenois, ardennais et lorrains. Ainsi que, très justement, M. de la Charie nous le fait remarquer, si au XVII^e siècle les campagnards possédaient peu de Meubles, ceux-ci étaient certainement très pauvres de facture. Dans les Maisons des gentilshommes, des Coffres et des Buffets à deux corps très ornés comportaient vraisemblablement une décoration inspirée des Meubles flamands, car l'influence flamande est évidente en Artois. On devait prendre aussi des inspirations à Bruxelles : l'Artois était espagnol et très attaché au gouvernement de Bruxelles.

A Saint-Omer, l'influence flamande s'est fait sentir pendant le XVII^e siècle, et jusqu'à nos jours, dit très justement M. Justin de Pas, qui estime que les productions de cette ville sont plus flamandes qu'artésiennes. Des Meubles de Flandre et de Dunkerque en particulier y étaient importés, ils arrivaient par eau. C'étaient des Bahuts en chêne sculpté, un peu lourds, quelquefois ornés de figures. Les Meubles faits à Saint-Omer en étaient inspirés. Pendant la première moitié du XVIII^e siècle, vivaient à Saint-Omer les Tiette, sculpteurs ; ils firent les Buffets d'orgues de Notre-Dame et de Saint-Denis, l'enseigne de Saint-Bruno dans la rue d'Arras ; il n'est pas douteux qu'ils établirent également des Meubles.

Les Meubles d'Artois, qui semblent être les plus directement inspirés des Meubles flamands, peut-être aussi des Meubles liégeois, paraissent être : la Barre à pots ou Potière, dérivée en droite ligne de l'Archelle flamande. Cette dernière est toutefois plus robuste et souvent bombée. Elle s'orne de fortes sculptures en épais relief ou de motifs décoratifs faits de cloutages de cuivre. La Potière artésienne procède de l'Archelle flamande en ce sens que, comme elle, elle ne comporte généralement qu'un seul appui. Elle est plus plate que l'Archelle flamande. Du mouvement bombé de celle-ci ne demeurent que les consoles chantournées, aux extrémités de la Potière. La Potière artésienne est aussi d'esprit plus sobre, moins richement, moins lourdement orné dans la plupart des cas que l'Archelle flamande.

Parmi les Meubles plus importants, il semble que le Buffet-Bahut à deux corps, aux colonnes latérales portantes, rappelle la Crédence flamande, qui procède du même esprit. Dans les Armoires et les Buffets, le mouvement de corniche très galbé et en ressaut aux deux extrémités, si fréquentes dans ce genre de Meubles en Flandres, se retrouve parfois en Artois. La multiplication des panneaux sur les portes des Buffets est vraisemblablement aussi un héritage des Flandres.

En Picardie, au contraire, les influences viennent plutôt de l'Ile-de-France, surtout en ce qui concerne les Meubles moulurés, encore que des détails s'apparentent avec ceux de tels Meubles lorrains et champenois. C'est au XVIII^e siècle qu'elles sont plus marquées dans le Sud-Est de la Picardie. Le Soissonnais et la partie Ouest du Laonnois, à cause de leur peu d'éloignement de Paris, de leur voisinage direct avec le Valois, ont certainement subi l'influence de la capitale. Beaucoup de familles notables de Laon et de Soissons, qui passaient l'Hiver dans ces villes et l'Été dans leurs Maisons de campagne des environs,

étaient alliées avec des familles parisiennes. Ces dernières faisaient la mode. On la suivait, en Laonnois et Soissonnais, avec un retard quelquefois d'un quart de siècle. Tels intérieurs de gentilshommières et de Vendangeois en sont des exemples.

Le style Louis XV, si largement et généralement adopté pour les Meubles et les boiseries de ces Maisons des Champs, s'implanta et persista très fortement en Picardie comme en Artois, au même titre, d'ailleurs, que dans la majorité des autres provinces françaises : corniches galbées des Armoires, mouvements curvilignes des panneaux, accolades, coquilles, rocailles, etc., et cela jusque vers la fin du XIX^e, correspondant à la période de décadence des Meubles rustiques régionaux.

Vous retrouvez dans plusieurs Meubles de la Cuisine en particulier une influence champenoise et ardennaise très marquée, et même lorraine. C'est le cas pour le « Ménager », Buffet-Vaisselle, qui en Champagne et dans les Ardennes est le Meuble le plus important de la cuisine et de la Salle commune. C'est un Buffet-Vaisselle très large, généralement à trois portes, et surmonté d'un Dressoir-Étagère. Vous retrouvez dans ce Meuble le principe même du Buffet à deux ou trois portes, surmonté de la Potière de Haute-Picardie : même corps de Buffet, long et robuste, à plusieurs portes surmontées de tiroirs, mêmes pieds droits ou galbés, même principe de Vaisselier à plusieurs étages de tablettes, très en retrait en façade sur le corps du bas. Cependant, le Vaisselier, fixe sur le Ménager, est plus souvent indépendant sur le Buffet et la Traite de Haute-Picardie, de Thiérache surtout. La décoration du Buffet est aussi sobre et aussi naïve, bien souvent, que celle du Ménager. Dans les trois cas, de forts montants tournés supportent les Tablettes de la Potière de Thiérache, comme dans l'étagère du Ménager ardennais, du Buffet-Vaisselle picard. Ils se terminent par un bobéchon. Vous retrouvez ces montants dans la Potière artésienne et picarde, un peu moins massifs, plus affirmés, plus évidés. Mais le principe en est le même.

Vous constatez que les rapports entre les Meubles de ces différentes provinces sont assez proches ; mais les Meubles picards sont peut-être un peu moins massifs que les Meubles champenois et ardennais. Ces derniers, s'ils sont bien proportionnés, donnent une impression de grande robustesse et de plus de rusticité. Les formes simples de lignes, sans courbes, sans galbes, sont d'un tour naïf et primitif. Les Meubles picards, tout en étant aussi d'une grande simplicité, n'ont plus tout à fait cette apparence massive.

Un petit Meuble, typique de la Cuisine champenoise et ardennaise, le « Porte-essuie », sorte de support comportant un rouleau sur lequel se déroule la serviette sans fin, pour essuyer les mains, se retrouve dans le Rouleau-Porte-serviette picard. Même dispositif du Meuble : deux montants, reliés par une traverse et couronnés par une corniche, comportant, à leur base, deux crans dans lesquels tourne le rouleau. Les Boîtes à sel, affectant parfois la forme d'une pyramide tronquée, figurent en Champagne et Ardennes, comme en Artois et en Picardie.

D'autre part, les montants tournés des Potières de Thiérache s'apparentent aux Étagères des Buffets-Vaisseliers lorrains (encore que cela puisse être considéré comme une coïncidence), même structure générale, robustesse très marquée allant parfois jusqu'à la lourdeur. Mais, les Potières de Thiérache semblent en différer dans ce sens qu'elles apparaissent comme moins profondes, moins intimement adaptées aux Bas de Buffets que les Étagères-Vaisseliers lorrains sur les Buffets lorrains. Tandis que les Étagères lorraines, détachées de leurs supports, paraissent incomplètes, les Potières de la Thiérache se présentent tout normalement ainsi. En un mot, les Potières donnent

le sentiment d'être moins intimement adaptées au Bas de Buffet et de moins faire un tout avec lui. D'autre part, les proportions et les rapports entre le Bas de Buffet et l'Étagère sont plutôt ceux des Meubles de la région de Metz et des bords de la Sarre que ceux de la région de Nancy, plus équilibrés et, à plus forte raison, que ceux de la région de Remiremont, beaucoup plus étirés.

Si les Meubles de Thiérache, robustes, d'aspect rustique, offrent, par maints détails, des analogies avec ceux de Champagne et même de Lorraine, les Armoires, Horloges et autres Meubles, plus soignés, plus décorés, portent souvent l'empreinte des Meubles liégeois et, ainsi qu'eux, ont souvent une physionomie Régence. En Thiérache, on donne à ces Meubles le nom de Meubles de la frontière, ce qui indique bien qu'ils se différencient de ceux du cru. Dans la Basse-Picardie, l'influence de l'Ile-de-France au Sud, de la Normandie au Sud-Ouest, se conçoivent. Les mouvements des corniches, des galbes, y sont évidents ; mais l'abondance décorative si répandue sur les Armoires, Buffets et Bonnetières normands, n'y est pas rappelée. La qualité constructive du Meuble n'est pas égale dans le Meuble picard, sur lequel sont absents la somptuosité abondante et le fouillé souvent délicat des motifs décoratifs normands. Et, sauf pour quelques détails simplifiés dans le mouvement des corniches, des frontons, qui, dans plusieurs Meubles picards, rappellent les Meubles du pays de Caux, surtout dans le Vimeu, rien d'autre, dans les Armoires et les Buffets, n'implique une apparence de parenté.

Ainsi, comme dans les autres provinces, des influences diverses se sont fait sentir dans l'établissement des Meubles artésiens et picards. Il est difficile d'établir pour quelques-uns s'il y a eu pénétration directe de Meubles qui furent des exemples, ou simple interprétation de la part des artisans locaux. En effet, les Meubles qui appellent le plus ceux des régions voisines ont-ils été réellement importés ou établis sur place ? Les deux cas ont dû se présenter, les Meubles importés servant de modèles aux artisans qui travaillaient ensuite sur place. Quoi qu'il en soit, le Meuble picard oppose discrètement sa robuste décoration à l'abondante floraison des Meubles normands. Et c'est ainsi que l'Horloge, notamment, va de la massivité des formes flamandes, rebondies, à la gracilité affaînée, j'allais dire à la fragilité, du modèle dieppois.

CARACTÈRES DIFFÉRENTIELS. Les Meubles de Haute et Basse-Picardie présentent plus de différences entre eux que n'en présentent les Meubles de Basse-Picardie et d'Artois. Si nous mettons à part les Meubles artésiens, qui ont subi, de toute évidence, l'influence flamande, ainsi que vous le constaterez pour quelques Meubles du pays d'Hesdin, de St-Pol, et surtout de la région de St-Omer, ce sont particulièrement les hauts Bas de Buffets-Étagères, avec ou sans corniche sous tablette renflée et à godrons, qui portent cette empreinte, avec ou sans dressoir au dessus, alors que des panneaux réguliers sont multipliés sur les vantaux de portes. De même, existent des Bahuts-Cabinets dont les façades, à portes à multiples panneaux, sont découpées en retrait par rapport à la base, à un premier entablement intermédiaire et à l'entablement supérieur à l'aplomb les uns des autres et reliés par de fortes colonnes portantes. Nous retrouvons le principe de ce Meuble en Haute-Picardie, surtout en Thiérache, mais en modèles plus simples et plus élancés, à deux portes superposées.

Au XVII^e siècle, les Armoires-Bahuts, dites à cheminées, à quatre portes, d'abord droites, à un corps, puis à deux corps, très sculptées, à fronton élancé et décoré de motifs découpés, ajourés, sont surtout spéciales aux régions d'Amiens et d'Abbeville. Dans le même temps,

les Armoires-Bahuts ou Buffets du Vermandois, à cinq portes, sont plus précieusement décorés et assez caractéristiques avec leurs deux portes inférieures et leurs trois portes supérieures, un peu surbaissées et encadrées souvent par un jeu de colonnes non portantes formant décor d'architecture, puis celles de Thiérache, du même type, souvent simplifiées. Les différences entre les productions de ces trois régions correspondant à la période des Meubles rustiques du XVIII^e paraissent plus motivées, en Artois et en Basse-Picardie, d'après la nature du bois que d'après celle de la région elle-même. En Basse-Picardie comme en Artois, les Meubles en chêne ou en orme, largement moulurés, présentent la même physionomie, avec des proportions différentes : assez élevés en hauteur en Artois, plus étirés en Basse-Picardie.

Les mêmes rapports s'établissent aussi avec les Meubles en merisier ; aussi les Séages artésiens sont en général plus étroits et plus élancés que les Séages picards. Les Dresches sont plus souvent, plus exclusivement aussi, surmontées de la Potière pleine que la Traite. De même les Dresches et Séages artésiens sont fréquemment surmontés de Potières dont les montants qui s'évasent supportent de légères tablettes chantournées, dont je n'ai pas vu l'équivalent en Picardie.

La Haute-Picardie possède aussi des Traités en chêne (je n'en ai pas vu en merisier) et des Bas de Buffets surmontés de Potières aux montants tournés. Le Bas de Buffet, généralement très enlevé en Basse-Picardie, offre des proportions plus normales en Haute-Picardie. Cela parce que, à la différence des modèles de Basse-Picardie, ceux de Haute-Picardie étaient conçus pour être surmontés d'une Potière. Je n'ai vu aucun Séage en Haute-Picardie, et les Égouttoirs sont, en général, d'un type très différent, encore qu'il y existe des Égouttoirs-Étumeurs du même gabarit qu'en Basse-Picardie. Tout ce qui précède esquisse naturellement à grands traits une simple vue d'ensemble ; vous trouverez sur chaque Meuble d'autres détails circonstanciés et descriptifs dans les chapitres qui leur sont consacrés.

ÉVOLUTION Comme dans la majorité des DU STYLE. provinces françaises, il faut distinguer trois catégories de Meubles : 1^o les Meubles d'intérieurs bourgeois aisés, venant de Paris, ou des grands centres de fabrication et dont le style était toujours en évolution ; 2^o les Meubles bourgeois soignés, pour l'établissement desquels les premiers servaient de modèles pour les artisans locaux qui les exécutaient. Cela vous explique que ces derniers s'apparentaient plus intimement aux Meubles de style, en y ajoutant un caractère régional par la matière et par l'esprit ; 3^o les Meubles nettement rustiques, en général, d'un caractère régional plus affirmé, adapté souvent étroitement à la disposition intérieure de la Maison ; ainsi, dans la région de Vignacourt, existent des Traités à retour sur la cheminée et formant près de celle-ci soit une Vitrine, soit un Buffet à deux corps, pour remplacer le Placard fixe ou l'Armoirette de la région Sud de la Picardie. Dans le Sud de la province, une Boîte d'Horloge s'encastre souvent dans le mur de séparation de la chambre, alors que, dans la région Nord, l'Horloge est souvent placée à côté ou sur une Traite. Le fait que les Meubles ont été établis par des artisans locaux, d'après les modèles de style plus ou moins purs, explique la difficulté que nous avons aujourd'hui à identifier exactement l'époque d'établissement d'un Meuble donné.

Les artisans locaux n'ont pas adapté d'emblée les styles nouveaux ; ils ont pour ainsi dire fait un choix parmi les éléments de ceux-ci, telle ligne, tel décor, tel mouvement qui leur plaisait.

Le style initial du Meuble régional, qui fut le Louis XV, ne fut pas abandonné, lors de la

mise à la mode des styles Louis XVI, Directoire, Empire, Restauration. Cela vous explique la persistance du style Louis XV en Picardie, comme dans d'autres Provinces au XIX^e siècle, après l'apparition des styles : Empire, qui se manifesta peu dans les Meubles rustiques picards et artésiens ; Louis-Philippe, qui n'apparut guère que sur les sièges. Deux périodes sont donc assez indiquées dans l'évolution des Meubles rustiques et bourgeois, d'Artois et de Picardie : 1^o le XVII^e siècle et la toute première partie du XVIII^e ; 2^o la fin du XVIII^e et le XIX^e.

L'Armoire-Bahut, très sculptée, du XVII^e, indiquée souvent comme datant du XVI^e, est à sujets et emblèmes religieux, ce qui n'implique pas que de tels Meubles aient été exécutés pour une église ou une communauté. En même temps, persistent d'autres Meubles d'esprit Renaissance, dont il existe tant de copies faussement authentifiées, de faux, de truquages. La décoration qui associe les motifs Henri II, la plume notamment, aux motifs Louis XIII et quelques détails Louis XIV, indique des Meubles de fabrication plus tardive, qui s'échelonne même parfois jusqu'au XIX^e siècle.

Dans la seconde période, le Meuble prend ses éléments dans les styles Régence, Louis XV, Louis XVI, Directoire, etc. Il s'orne de motifs de feuillages et floraux naïvement exprimés, des attributs de ces styles : coquilles, rinceaux, volutes, nœuds, branches fleuries, chutes de fruits, etc., encadrés et associés avec des jeux de moulurations aux traits rectilignes et curvilignes avec accolades et rinceaux. Les formes s'arrondissent, se galbent, la structure est plus déliée, plus moelleuse. Les pieds droits et massifs se cambrent gracieusement.

Les styles Louis XV et Louis XVI concourent la faveur des meubliers, bien après leur épanouissement et leur déchéance. Les Meubles rustiques furent donc la continuation, parfois simplifiée, d'autres fois déformée, surchargée, décadente, de telles productions, auxquelles s'ajoutent des transpositions, des associations qui en font tout l'imprévu.

GARNITURES Vous ne trouverez pas sur DISCRÈTES. les Meubles artésiens et picards la magnificence des aciers polis et des cuivres brillants, qui sont parmi les caractères distinctifs et les attraits de Meubles de quelques autres régions. Ici les ferrures sont peu volumineuses, leur usage étant limité à leur fonction, sans prétention à effet. Vous ne remarquerez pas (sauf si ces ornements ont été postérieurement rapportés) sur les grandes, splendides et grosses fiches, cylindriques ou biseautées, les longues entrées de serrures en acier poli qui barrent d'argent mat et sur toute leur hauteur la tranche des vantaux des Meubles provençaux et languedociens, ni dans une autre formule, ces mêmes garnitures de cuivre des Meubles normands ; pas davantage les grandes poignées de fer qui sont l'apanage des tiroirs des Meubles lorrains, etc....

Cependant, tout effacées et discrètes qu'elles soient, parce que généralement minuscules et parfois filiformes, alors que les gonds sont courts, ces garnitures métalliques sont, en général, bien traitées. Le plus souvent, elles sont en fer et en acier. Cependant, vers la fin du XVIII^e ou commencement du XIX^e siècle, les gonds et les entrées de serrures sont en cuivre, surtout dans l'Artois, en laiton dans le Boulonnais. Lorsque les entrées de serrures ne se bornent pas à un très minuscule encadrement et qu'elles s'allongent quelque peu, ce sont souvent des têtes, coqs, découpés, assez simples, qui sont pris comme motifs, d'ailleurs assez récents.

Les moulures sont trop rapprochées de l'entrée de serrure pour qu'il y ait la place d'une entrée de serrure décorative, encore que l'agen-

cement du Meuble eût été autre si les artisans avaient voulu compter sur les garnitures de cet ordre pour contribuer à l'aspect de leurs Meubles. Les boutons de portes des tiroirs en fer forgé, surtout en Haute-Picardie, sont assez épais, ronds ou ovales, en général peu travaillés. On leur substitue les boutons ronds et en olive, en cuivre et en laiton en Basse-Picardie et en Artois.

La discrétion de ces garnitures tient plus à une conception du Meuble qu'à une absence d'artisan pour établir ces ferrures, car la corporation des serruriers était importante, et des ateliers de petits artisans existent encore en Picardie. Ils exécutèrent de jolis travaux d'une autre destination, de fort jolies ferrures, tels, par exemple, les marteaux de portes, les poternes d'enseignes, etc. Tout nous fait supposer que ces meubliers ont voulu réserver tout le mérite de l'attrait de leurs Meubles aux proportions de ceux-ci, aux rapports heureux des moulurations et des motifs sculptés.

Les Commodes et quelques Bureaux font toutefois exception à cette règle générale. Bureaux et Commodes, bien qu'ils soient, parfois, extraordinairement frustes, sont ornés de poignées et d'entrées de serrures de cuivre ou de bronze ciselés, très ouvragés. Les modèles classiques Louis XIV, Louis XV et Louis XVI, sont largement utilisés. Mais il ne s'agit pas là de garnitures métalliques du cru. Ce sont des modèles que les artisans achetaient dans les grands centres, vraisemblablement pour apparenter les Meubles plus robustes, plus frustes qu'ils établissaient, avec ceux qui leur servaient de modèles. Il est également possible que quelques-uns de ces Meubles aient été garnis postérieurement à leur fabrication.

MOTIFS D'ORNEMENTATION. Lorsque vous comparez les Meubles artésiens et picards à leurs voisins, les Meubles flamands et normands, si fouillés, si chargés même de sculpture, vous êtes frappés de leur allure sobre, simplifiée, dépouillée. Le Meuble picard vous apparaît rarement très orné, surtout si vous le comparez au Meuble normand. Car nous n'examinerons pas ici les Armoires-Bahuts d'esprit Renaissance et Louis XIII, dont l'exécution précède largement l'apparition des Meubles rustiques.

Les modèles de la première période du Meuble sont surtout moulurés. Les artisans ont tiré parfois un excellent parti du jeu de ces moulures. Ils en ont cerné les montants, les traverses, les panneaux des portes, dont elles constituent souvent la seule décoration. Ces moulurations sont larges à très gros relief, ou presque plates, constituant un décor linéaire agréable. La ligne droite s'allie alors à la ligne sinueuse Louis XV, pour former des accolades ; les cannelures simples, à chandelles, tiennent aussi une grande place ; les méandres, les ovales, les raies de cœur, les cannelures à coups d'ongles, à écailles imbriquées, et les treillages losangés et fleuris sont fréquents.

En général, les motifs de sculpture de style sont bien rendus dans les Meubles bourgeois. Ce sont les coquilles, les volutes et rinceaux, les palmettes des styles Louis XIV, Louis XV et Louis XVI ; rarement d'éléments Empire tels que la palmette. La décoration florale est plus abondante, bien qu'elle couvre rarement un panneau tout entier, mais couvre plutôt le long des traverses et des bandeaux et s'étale sur les faux dormants, dans les angles des panneaux de portes. Cette décoration florale est simple et empruntée à la végétation des champs et des jardins, marguerites, roses, glands, etc. Les feuilles sont tout aussi nombreuses que les fleurs, feuilles en branches stylisées ou dissymétriques, feuilles s'épanouissant deux par deux. Les feuilles et fleurs sont souvent groupées en bouquets, ou s'épanouis-

sent hors de coupes, de corbeilles ou de cornes d'abondance; ou bien une branche très stylisée se dresse dans un vase à long col, dans un calice, surtout dans tel panneau de Traite du milieu du XIX^e. Il est bien rare que le motif floral soit seul comme ornement sur la presque totalité des Meubles, contrairement à l'emploi unique de la mouluration; les combinaisons de moulures et de motifs floraux sont plus nombreuses. Des motifs : déformations de coquilles, éventails, coquilles, etc., se présentent comme une gravure en relief.

Les sculptures des modèles rustiques sont simples, naïves au possible, la maladresse de l'artisan, qui agissait comme un primitif, dans son effort pour exprimer sa tentative artistique, vous apparaît souvent nettement; d'où ces tiges raides, ces fleurs appliquées, mais reproduisant avec vérité le modèle naturel. D'où, aussi, cette variété très grande de motifs, sur les panneaux, les tiroirs, les angles des portes.

La décoration de marqueterie est assez rare, mais plus fréquente en Artois qu'en Picardie. Elle est généralement très simple et consiste en une incrustation de filets, d'étoiles, de bois plus clairs ou plus foncés. On a commencé à faire un peu de marqueterie en incrustation

après 1800, principalement sur des Commodes, sur quelques rares Dresches, surtout en Artois. Les motifs floraux, très rares, sont en général très simples. La plupart du temps, la marqueterie consiste en motifs géométriques, souvent des triangles fusant en éventail, ou des étoiles à 5 ou 6 branches, ou des filets.

La colonne tournée et le très fin balustre agrémentent la majorité des Potières de Thiérache. Les bords des tablettes de Potières ou d'Étimiers sont garnis de galeries très joliment découpées et ornementées ou à très fins balustres, et par là quelques-unes du Vimeu s'apparentent au style normand. Dans l'ensemble des Meubles artésiens et picards, l'ornementation est d'une assez grande sobriété (à l'exception des Bahuts). La beauté du Meuble réside dans ses proportions, dans la patine et la teinte naturelle du bois, dans la fin des moulurations et des motifs de sculpture.

ÉTOFFES Les toiles à carreaux
D'AMEUBLEMENT. blanc et indigo, blanc et bleu, blanc et rouge, ont été autrefois employées avant l'invasion des cretonnes, et, à un degré hiérarchique plus

Consultez à la fin de ce Numéro la liste des N^{os} de Meubles déjà publiés et encore disponibles.

élevé, les toiles imprimées (toiles de Jouy). Tout fait présumer que beaucoup de ces toiles d'ameublement provenaient de Normandie, de l'Ile-de-France et des Flandres. Pour les Meubles bourgeois, le velours d'Utrecht à du d'assez bonne heure être fabriqué à Amiens.

Bien que la Picardie et l'Artois aient été de tout temps un pays de production du lin, il n'apparaît pas que les étoffes d'ameublement aient donné lieu à recherches et à fabrications spéciales, comme ce fut le cas en Normandie surtout. Cela se conçoit assez : en Normandie comme dans d'autres provinces, les Lits, placés dans la pièce commune, justifiaient des obligations et des recherches que ne nécessitaient pas les Lits picards, auxquels Chambres et Cabinets étaient réservés, et pour lesquels pareil étalage ne s'indiquait pas.

Aussi l'usage des étoffes d'ameublement était-il surtout réservé au lambrequin sur le manteau de la cheminée, à quelques rideaux de fenêtres, à des coussins et à des garnitures de Meubles. Dans les Demeures bourgeoises, les encadrements et les rideaux d'alcôves, les rideaux de Lits utilisaient aussi des étoffes variées, notamment de rudes serges de plusieurs couleurs, mais non spécifiquement artésiennes et picardes.

L'ARMOIRE-BAHUT, MEUBLE ESSENTIELLEMENT PICARD

ALORS QUE QUELQUES MODÈLES S'APPARENTENT AVEC CEUX QUE L'ON RENCONTRE DANS MAINTES PROVINCES. PARCE QUE DÉRIVÉS DES PRODUCTIONS DE LA RENAISSANCE ET DU LOUIS XIII, LES TYPES A CHEMINÉE OU DE SACRISTIE, A L'ABONDANTE DÉCORATION, APPARAISSENT AVEC UN CARACTÈRE PLUS NETTEMENT AUTOCHTONE.

LORSQUE, il y a quelques années, j'interrogeai des personnalités picardes, bien placées pour donner leur avis sur l'avant-documentation de ce numéro, les réponses furent à peu près semblablement décourageantes : il n'existe pas de mobilier picard, si nous en exceptons les Bahuts picards, Meubles dits de sacristie, ainsi désignés sans doute parce qu'ils sont décorés de motifs religieux, symboliques, etc.

On aurait pu ajouter qu'à ce type de Meuble, surtout établi en Basse-Picardie (dans une partie de l'Amiénois et du Vimeu, surtout à Amiens et à Abbeville), en correspondait un autre d'esprit et de caractère un peu différents : l'Armoire-Bahut à 5 portes de Haute-Picardie (surtout établie dans le Vermandois), si tel particularisme régional ou visuel laissait souvent ignorer aux originaires de telles provinces les différenciations de pays à pays. Sous le nom générique d'Armoires-Bahuts Picards, toutes d'esprit Renaissance et Louis XIII à physionomie très distincte, nous réunissons donc : 1^o les Meubles à 5 portes à un ou deux corps, à façade simple ou à colonnes, leurs variantes et leurs diminutifs de Haute-Picardie (Vermandois) ; 2^o les Meubles à 4 portes sculptés à fronton, et leurs variantes simplifiées, dits Meubles à cheminée, de sacristie et de Basse-Picardie (Amiénois et centre de Vimeu).

DISTINGUO Les Meubles dits de sacristie, **NECESSAIRE.** auxquels on se référerait, sont désignés souvent sous le nom de Bahuts, d'Armoires ou de Buffets, car on n'est pas toujours d'accord sur l'unification de ces désignations. Sous le nom de Bahut on désignait, en effet, autrefois, le Coffre, tandis qu'on applique maintenant cette appellation aux Meubles à portes ou volets, qui, en fait, sont des Armoires ou des Buffets. On applique donc le nom de Bahut à une Armoire à deux corps droits, séparés ou non par des tiroirs (et même à ce même type de Meuble à deux corps) établis aux XVI^e, surtout XVII^e siècles, et reproduits au XVIII^e siècle, avec des variantes. Nous désignerons ce Meuble sous celui d'Armoire-Bahut.

En général, les premiers Meubles de cette catégorie, examinés dans ce chapitre, établis

fin du XVI^e au XVII^e, sont en très beau poirier, bois de qualité que l'on utilisait souvent; les variantes, les interprétations, les simplifications de l'Armoire-Bahut à cheminée sont en chêne; il en est pourtant quelques rares exemplaires en noyer. Ils comportent parfois des incrustations d'un autre bois.

Influencés par les belles boiseries de la Cathédrale d'Amiens, par les œuvres des artisans des époques Médiévales et de la Renaissance, les érudits que nous consultons ne voyaient que ces Bahuts, parce qu'ils se rattachent aux ouvrages de ces « imagiers » de pierre et de bois et des huchiers. Habités aussi à voir autour d'eux, relégués dans les pièces de service ou dans les intérieurs villageois, ces *Traites, Dresches, Séages, Étimiers, Égouttoirs, Panetières, Potières, Barres à pots*, etc., qui sont en fait des Meubles rustiques et bourgeois, d'un caractère typiquement régional, mais « bas d'époque » d'esprit et de réalisation, ils les considéraient comme trop communs pour les rattacher à l'objet de leurs études. Ils ne comprenaient pas non plus qu'ils puissent retenir mon attention. Pourtant ce sont ces Meubles plus modestes qui sont les plus typiquement régionaux, parce que, dans leur facture naïve, dans telle réalisation souvent maladroite, ils sont bien une œuvre de terroir.

Cette façon de voir des personnalités attachées aux traditions régionales est d'ailleurs commune à beaucoup d'autres provinces, où l'esprit particulariste ne faisait et ne fait souvent pas de cas de toute cette production, pourtant intéressante. Il est vrai qu'elle ne remonte pas, en général, au-delà du XVIII^e siècle. tant le style Louis XV paraît avoir influencé les artisans villageois, auxquels les gentilshommes campagnards, les bourgeois et les paysans s'adressaient pour meubler des intérieurs devenus moins austères, relativement plus confortables et plus accueillants. Ces personnalités ont continué de considérer également ces ouvrages exécutés jusque dans la seconde moitié du XIX^e comme démodés, alors que, de jour en jour, on en apprécie le charme vieillot. Et c'est pourquoi elles s'attachent davantage aux vieux Coffres, aux vieux Buffets et Armoires-Bahuts, d'un caractère pourtant moins significatif, au point de vue

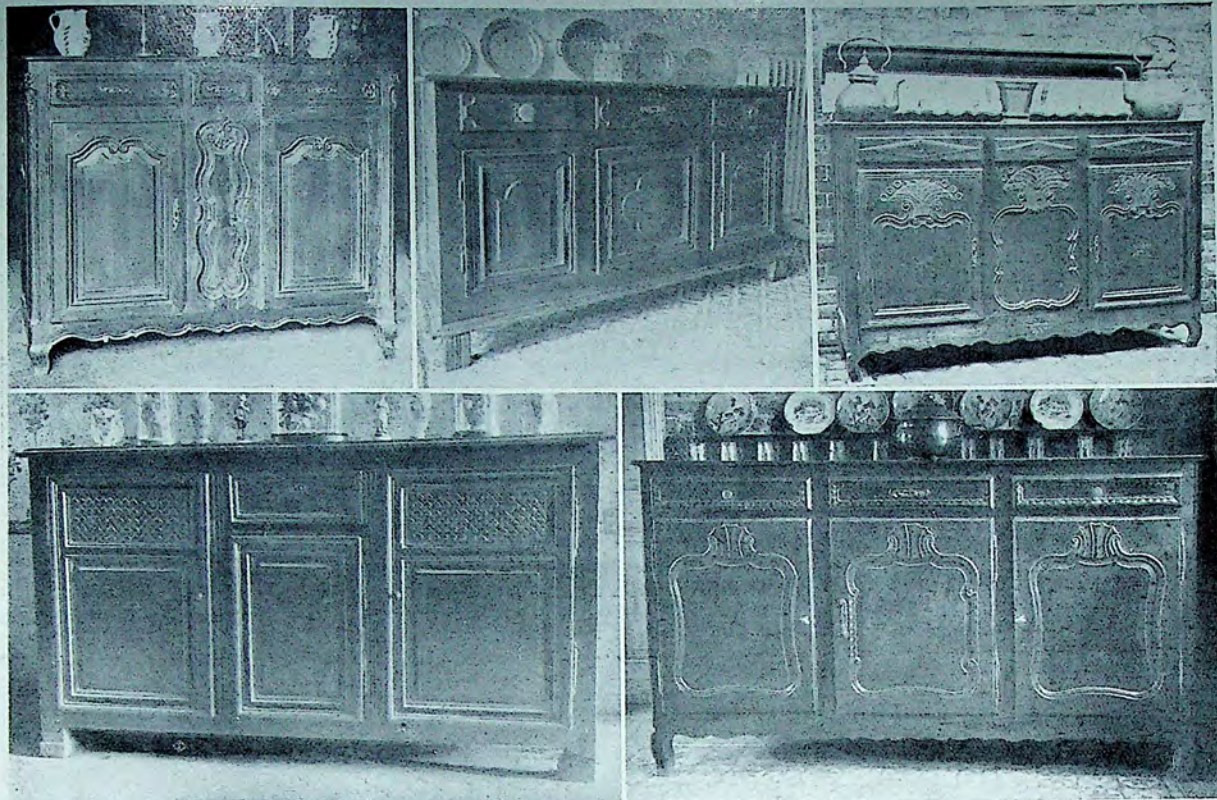
de l'art rustique du pays de France, de l'art régional.

A vrai dire, l'attention, l'importance accordées ainsi par les érudits, chercheurs et amateurs picards, à ces Armoires-Bahuts d'esprit Renaissance et Louis XIII, décorés à profusion, est très soutenable. Ces productions présentent également un intérêt évident, si elles répondent beaucoup moins à l'idée que l'on se fit, dès le XVIII^e siècle, du Meuble d'usage. A tel point que, malgré leur abondance et leur richesse décorative, ces Armoires-Bahuts furent certainement les premières que l'on relégua dans les greniers ou dans des pièces secondaires, comme démodées. Cela permit opportunément à des amateurs comme Boucher de Perthes d'en réunir une véritable collection, dont chaque pièce était payée une somme infime, représentant à peu près et souvent à peine la valeur du bois.

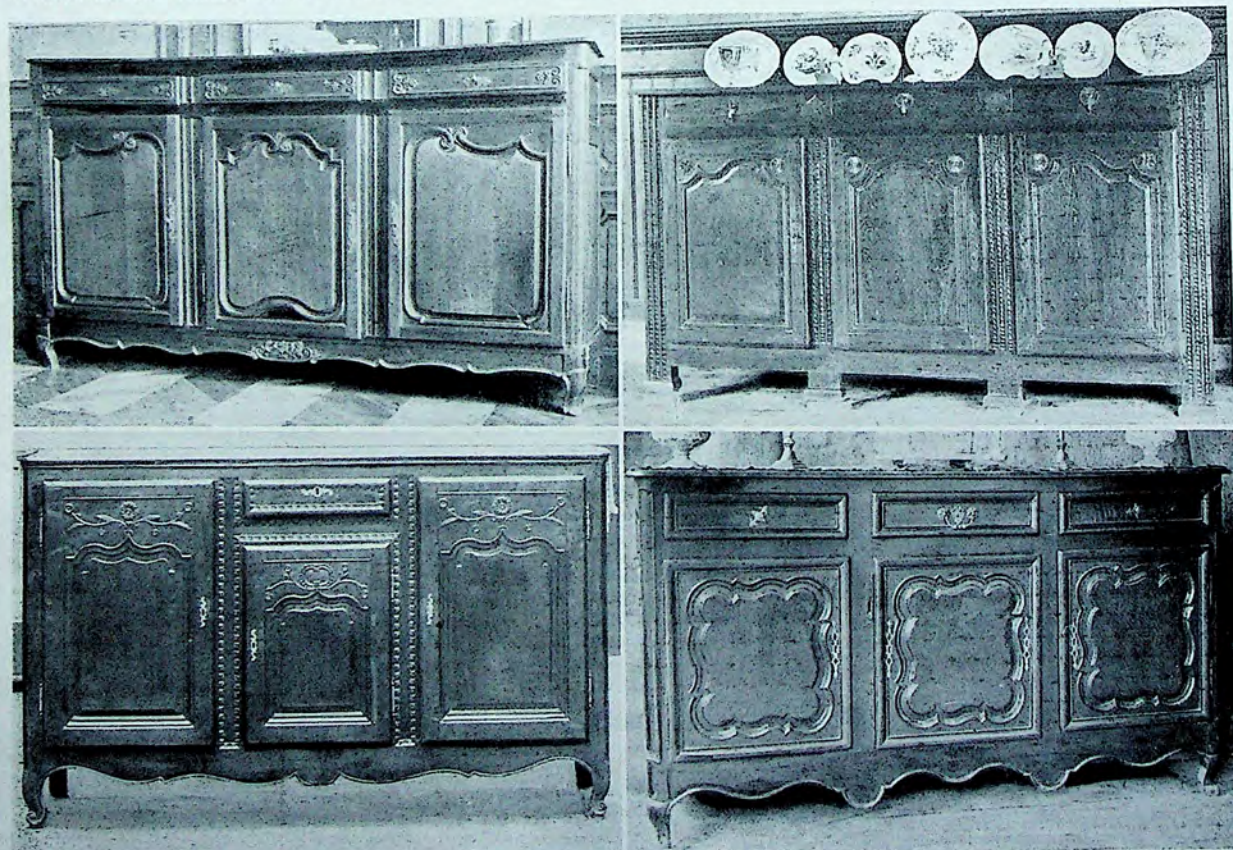
Ceci dit, retenant que, pour être picards de fabrication, ces Meubles sont, par leur structure et leur décoration, inspirés directement des productions de style des grands centres. Il convient donc que nous les placions dans ce recueil et que nous les examinons. C'est par une tournure d'esprit et telle déduction de l'imagination que ces Meubles à figurines et à sujets religieux sont dits Meubles de sacristie, car ils n'eurent jamais cette destination, tout au moins aussi exclusive. Leur décoration est simplement influencée par les modèles que les artisans avaient sous les yeux, et, au début, parce que les huchiers, habitués surtout à travailler pour les églises, se servaient des mêmes modèles pour établir des Meubles de service.

BAHUTS Les Armoires-Bahuts à deux corps, **DROITS.** souvent à cinq portes, du Vermandois comportent deux types principaux : 1^o les Bahuts droits : ceux dont les deux corps, inférieur et supérieur, simplement indiqués, d'ailleurs, par la superposition des vantaux, sont de largeur égale, apparaissent d'une seule venue; 2^o ceux dont le corps supérieur est de dimensions plus petites que le corps inférieur, sur lequel il se présente en retrait en façade et sur les côtés.

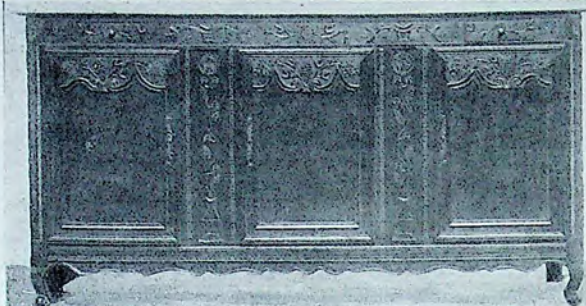
Dans la majorité des cas, ces Bahuts sont robustement charpentés. Les quatre montants postérieurs et antérieurs forment le piètement;



LES DIFFÉRENTS STADES DE LA TRAITE. 1. La Traite ou Dresche n'est qu'une extension du Bas de Buffet : celui-ci, de la région de Saint-Pol, en montre la première étape ; à M. Eorard. 2. Traite de Thiérache à trois portes ; à M. Eugène Duflot. 3. Traite assez basse, à deux portes et trois tiroirs en façade ; à Mme Collier. 4. Traite à deux grands vantaux, s'ouvrant à droite ou à gauche d'un autre vantail plus droit et plus droit ; à M. Riquel. 5. Traite artésienne, en cerisier ; à M. Lebrun.



MODELES DE TRAITES. 1. De Thiérache, à trois portes à façade solennement moulurée et à trois tiroirs ; à M. Noailles. 2. Robuste, en orme, de la région de Conty, Meuble simple, à portes moulurées, avec rosaces et écoinçonnements répétés sur les tiroirs ; à M. Decormelle-Thibaut. 3. A trois portes inégales, en merisier, à pieds tournés ; à M. Dejour. 4. En chêne, de la région de Saint-Just et de Clermont, à trois portes carrées surmontées de trois tiroirs ; à M. Dessaint. (Cl. Vie à la Campagne.)



1. TRAITE-COMMODE A TIROIRS, en merisier, assez caractéristique, par sa facture générale, des Traites extrêmement variées dont Vignacourt fut un centre de fabrication ; à M. Alfred Cornet. 2. TRAITE-COMMODE, d'une période assez tardive, à quatre tiroirs superposés ; à M. Mailliot-Magnier. 3. TRAITE à trois portes, à traverse inférieure chantournée d'un rang de perles ; à M. Dejour. 4. TRAITE-COMMODE, dont le centre est marqué par cinq tiroirs superposés, encadrés de deux panneaux fixes, flanqués eux-mêmes d'une porte d'extrémité ; à M. Dejour.



1. TRAITE-COMMODE, en cerisier mesurant 3 m. 25 exécutée à Vignacourt ; à M. Vasseur. 2. TRAITE à 4 portes, exécutée à Fouilloy, sur les confins de la Normandie. Ce modèle comporte 4 portes disposées symétriquement, les 2 du milieu étant jointives, avec entrées de serrures et gonds en cuivre jaune ; à M. Ladouart. 3. GRANDE TRAITE à 4 portes, les deux portes centrales s'ouvrant symétriquement, et les deux vantaux d'extrémité s'ouvrant en vis-à-vis ; à M. Dejour.

simplement équarris, ils sont unis jusqu'à la traverse inférieure marquée par une mouluration, qui leur constitue une base; ils restent même unis au-dessus, notamment dans le corps du bas; parfois cependant ils sont décorés de chutes de fruits en relief; dans des modèles exécutés tardivement, ils sont cannelés. Souvent les pieds sont ornés en façade par l'esquisse d'une acanthe, par une demi-sphère tournée; ces motifs donnent l'impression d'une applique. Il existe évidemment quelques Meubles à pieds « boule »; c'est l'exception, alors que c'est la règle dans les Meubles du même esprit : bourguignon, vendéen, etc.

L'Armoire-Bahut droite, que nous classons aussi dans les Buffets, présente deux corps généralement symétriques, à deux portes chacun; le corps supérieur est parfois à trois portes. Une ceinture, formant traverse supérieure du corps du bas, permet de loger deux tiroirs lorsque le corps du haut est à deux vantaux, et trois tiroirs lorsqu'il est à trois portes. Le corps du bas est plus élevé que le corps du haut, généralement de la hauteur des pieds et de la ceinture. La saillie d'une mouluration marque assez nettement la séparation des deux corps formant premier entablement. Le corps supérieur est couronné d'une corniche droite assez saillante, au-dessus d'une frise dont les motifs rappellent ceux généralement en chute sur les montants et sur les dormants fixes entre les portes supérieures et inférieures.

Dans quelques cas, des fuseaux tournés en relief, des demi-fuseaux plaqués, des colonnes droites, annelées ou torsées à chapiteaux forment encadrement en saillie sur les montants latéraux et d'encadrement des portes, soutenant la corniche à la manière d'une colonnade supportant un entablement, véritable décoration de façade inspirée par les décors d'architecture de même esprit. Dans ce cas, ils jouent généralement sur le corps supérieur, le corps inférieur restant volontairement simple.

Les modèles les plus anciens ne comportent pas cette décoration. Bâti, encadrement restant simple, la décoration principale étant réalisée sur les vantaux, soit par une mouluration qui les sépare en panneaux, soit par des motifs sculptés. Dans la grande majorité de ces Bahuts, une ou deux têtes d'anges accolées ornent le milieu de la traverse sous corniche formant frise, tandis qu'une tête plus petite agrément le milieu de chaque tiroir, en tenant la poignée de métal dans sa bouche.

Ces Bahuts, souvent traités dans l'esprit Renaissance ou Louis XIII, bien que beaucoup d'entre eux aient été établis vers la moitié du XVII^e et au XVIII^e siècle, sont parfois très sculptés : volutes et rinceaux, feuillages et fruits, fleurs de lys, nombreux panneaux fouillés, figurines, allégories, avec poignées de fer sur les côtés, rappelant les poignées des coffres.

Armoire-Bahut du Ponthieu. Ce Meuble, originaire de Nampont, d'esprit Renaissance assez atténué, témoigne, par les poignées ajoutées à ses côtés, à quel point les Meubles massifs à deux corps de cette catégorie, s'identifient avec le principe constructif des Coffres et Bahuts, qui est en quelque sorte la superposition de deux coffres. Fruste à la base, par ses pieds simplement équarris, ce Meuble est très décoré en façade, montants, encadrement, traverse supérieure formant frise sous le haut entablement denticulé du dessus, constituant une large corniche. Des chutes de fruits, dans l'esprit Louis XVI, mais moins massives, décorent les montants et la traverse verticale d'entre-portes. Dans le corps du bas, plus élevé, s'ouvrent deux tiroirs, en ceinture, sous la corniche intermédiaire, et les vantaux sont à quatre panneaux, avec motifs stylisés et légères pointes de diamant encadrant le motif central à personnages. (Pl. 10.)

Armoire-Bahut arlésien. Alors que le bâti de ce Bahut, à un seul corps et à quatre portes, est absolument droit, sans essai d'indication du corps inférieur et supérieur, et uni, que le couronnement formant corniche est simplement mouluré, avec cependant un motif sculpté important dans la frise, les vantaux des portes très joliment moulurés sont chacun composés de quatre panneaux avec

les allégories : Foi, Charité, etc., dans les portes supérieures et les allégories de la Musique dans le bas. Les deux tiroirs séparatifs des portes sont décorés de têtes d'Angelots, accompagnées d'ailes et de draperies très en relief. Meuble en chêne, provenant de la collection de M. de Grave, qui fut présentée à Arras, dans une exposition rétrospective. (Pl. 10.)

Buffet droit à base très simple, à montants à cannelures, à frise très décorative et à chutes de fruits dans les montants verticaux d'entre-portes. Ce Meuble est bien d'esprit picard par son ossature, sa décoration générale, la composition des façades, des tiroirs et jusqu'à l'ornementation des motifs décoratifs des panneaux. (Pl. 10.)

Armoire-Bahut à cinq portes. Ce modèle, en chêne, à deux portes à la base, trois tiroirs et trois portes à la partie supérieure, production typique du Vermandois, donc de la Haute-Picardie, est simple d'ossature et de composition. Bien qu'il soit droit, la mouluration et le retrait des portes de la partie supérieure donnent le sentiment d'un Meuble à deux corps. Les pieds sont tournés en façade; les deux vantaux du corps supérieur sont simplement soulignés par un encadrement mouluré et surmontés de trois tiroirs dans la ceinture; la partie supérieure est à trois portes flanquées de colonnes torsées, tout à fait en décor d'architecture, qui paraissent soutenir l'entablement de la corniche. (Pl. 10.)

Armoire-Bahut style du Vermandois. Dans ce modèle (vraisemblablement d'époque Louis XIII), qui, malgré sa massivité, paraît plus allégé à sa base, par ses montants étroits, ses pieds tournés en boules si minces qu'ils paraissent trop faibles pour soutenir une telle masse, les deux corps semblent plus indiqués : celui du bas est très large, à deux grands vantaux, à panneaux séparés par un montant à grande chute sculptée; dans sa large ceinture s'ouvrent trois tiroirs à façade décorée. Le corps supérieur surbaissé se présente en retrait en façade et sur les côtés; il est à trois vantaux; également sculptés et encadrés de colonnes torsées soutenant des aigles en saillie sur la frise sculptée sous corniche. Ce modèle s'inspire également très visiblement du type des façades d'architecture, pour lesquelles les colonnes et ornements sont plaqués pour le décor. Ce type de Meuble, originairement établi dans le Vermandois (Saint-Quentin et environs), s'est répandu en Haute-Picardie L'abbaye d'Isle-de-Saint-Quentin en possédait de superbes exemplaires. (Pl. 10.)

Armoire-Bahut de la Vallée de l'Oise. Le type d'Armoire-Bahut à un seul corps droit, à deux portes, trois tiroirs à la base, trois portes de front sur la partie supérieure, assez simplifié, est particulier à la Thiérache et principalement à la haute vallée de l'Oise. Celui-ci provient d'Autrépe, et ceux du même type sont presque toujours trouvés dans la même région. La base et les montants sont simples, sur des pieds équarris (qui manquent ici); le montant entre les deux vantaux inférieurs est décoré d'une grande chute de fruits, alors que les tiroirs sont simplement moulurés. Une mouluration marque la séparation de la base avec la partie supérieure, dans laquelle s'ouvrent trois portes, dont les montants d'entre-portes sont également parés de chutes de fruits; la frise est abondamment décorée. L'ancien dessus a été remplacé. (Pl. 10.)

MEUBLES Les Armoires-Bahuts de cette A RETRAIT. catégorie sont nettement apparentées aux premières. Elles n'en diffèrent dans leurs lignes générales, car elles sont conçues dans le même esprit, que parce que le corps supérieur se présente en retrait sur celui du bas. Mais la saillie de ce dernier, si marquée dans les Meubles du même genre et de période correspondante d'autres régions, est infiniment moins affirmée en Picardie et n'accuse jamais cette disproportion qui apparaît parfois comme un hors d'échelle.

Dans ce type d'Armoire-Bahut, les colonnes jouent un grand rôle. Ces colonnes, assez courtes dans le corps du haut, s'allongent avec le corps du bas, lorsque par hasard elles accompagnent celui-ci, comme c'est le cas dans des exemplaires picards de Thiérache. Dans ces Meubles picards, le premier entablement dans lequel sont établis deux tiroirs fait nettement saillie sur les deux corps de Bahut. A part cette différence de correspondance, le principe du jeu des portes et volets reste le même. Il en est dont chaque

corps est également à deux portes; d'autres sont à corps inférieur à deux portes et à corps supérieur à trois portes, comme, d'ailleurs, dans les exemplaires d'une seule venue.

Ces Bahuts sont assez sobres de décoration, avec cependant d'épaisses moulurations et une multiplication de panneaux sur les portes, des bandes de sculptures sur la ceinture, sur la corniche, des chutes sur les dormants. Les frises sont constituées de rosaces et de volutes, de plumes, de torsades, de cannelures. D'autres sont très sculptées, la corniche, les panneaux de portes, les tiroirs, les montants et les traverses étant ornés de motifs floraux, de guirlandes, surtout de chutes de fruits et de fleurs d'esprit Louis XIII.

M. de Hennezel d'Ormois nous fait remarquer que ce type d'Armoire-Bahut était le Meuble le plus répandu en Laonnois et Soissonnais. Il comportait toujours deux corps, chacun à deux portes, quelquefois à dormant fixe au milieu, quand le Meuble était de grande dimension. Ces Meubles étaient souvent encastrés dans le mur. Il en existait de très grands dans plusieurs fermes du Soissonnais.

Buffets à deux corps. Buffet en chêne, de Basse-Picardie, à piètement robuste, simplement équilibré, à montants cannelés. Le corps inférieur est à deux vantaux et à deux tiroirs; le corps supérieur en retrait avec corniche, assez ouvragé, comporte deux colonnes d'angles engagées. Il porte la date de 1683. Les motifs losangés des portes paraissent être un diminutif des anciennes dispositions à pointes de diamant. (Pl. 10.)

Armoire-Cabinet à deux corps, exécutée dans la région de Péronne. Ce Meuble est assez représentatif de toute une série de variantes de cet ordre : bas, ceinture, dessus formant entablement, sont en saillie soutenue par des colonnes portantes. Les portes s'ouvrent en retrait et donnent, par conséquent, peu de profondeur à l'intérieur. Ce Meuble, en chêne, est à pieds tournés, soutenant une forte base, à deux portes centrales et à deux vantaux flanqués de panneaux fixes, à deux tiroirs dans la ceinture en saillie à l'aplomb de la base et également à deux portes flanquées de panneaux dans la partie supérieure surbaissée. (Pl. 10.)

Armoire-Cabinet picarde. Meuble simple, assez primitif d'exécution, étroit et, par conséquent, d'apparence élancée. Il est conçu suivant le même principe que le précédent, mais avec cette différence que les parties fermées en retrait marqué sur les côtés le sont infiniment moins en façade. Il est en chêne, à grands vantaux dans le bas; sans tiroir dans la ceinture, laquelle est décorée de pointes de diamant, à deux vantaux dans le haut sous corniche-entablement décorée d'entrelacs. (Pl. 10.)

Bahut-Cabinet arlésien. Ce Meuble, visiblement inspiré des Meubles flamands, provient de Filièvre (Artois); il est en chêne, de forme surbaissée, aux deux vantaux à panneaux flanqués d'autres panneaux fixes et aux montants cannelés. Ceinturé d'un décor, très en relief, qui ne marque pas volontairement l'emplacement des tiroirs, il est surmonté d'un corps, très nettement en retrait de deux colonnes portantes supportant l'entablement en encorbellement. (Pl. 13.)

VARIANTES Il nous faut retenir, comme **ORIGINALES.** une modification de l'Armoire-Bahut à deux corps, des variantes inspirées des Cabinets et Buffets de la Renaissance, qui présentent l'un des deux corps, parfois le supérieur, d'autres fois l'intérieur en retrait par rapport à l'ensemble; d'autres fois encore les deux corps en retrait ou en renforcement par rapport à la charpente même du Meuble et comportant toujours une base et souvent un premier entablement et un couronnement importants.

Dans le premier cas, le corps supérieur est couronné par un large et important entablement formant corniche, soutenu par des colonnes ou des cariatides. Dans le cas d'évidement inférieur, avec ou sans partie formant Buffet-Armoire, un premier entablement, formant ceinture, est soutenu par d'importantes colonnes portantes, partant d'une base en saillie, à l'aplomb de la corniche ou du corps supérieur. Dans le troisième cas, les deux premières colonnes supportent un premier entablement

formant ceinture, dans lequel s'encastrent généralement des tiroirs, d'où d'autres colonnes tournées supportent à leur tour le couronnement. Il s'ajoute, en effet, cette particularité à ces Meubles que les colonnes tiennent ici le rôle de colonnes portantes, alors que celles mises en œuvre sur les façades des Armoires-Bahuts à quatre ou cinq portes sont des ornements surajoutés en façade et nullement partie intégrante de la structure, de l'architecture du Meuble.

En général, ces Meubles sont infiniment plus stylisés; il apparaît que, si leur physiologie reste régionale, s'ils s'apparentent aux autres Meubles picards et artésiens, s'ils sont influencés par les productions flamandes, c'est que les artisans qui les ont établis étaient très éduqués et qu'ils se sont nettement inspirés des productions des grands centres. C'est tout au moins ce qui se dégage d'un examen objectif et comparatif, car aucune pièce ne permet de leur attribuer un état civil confirmé.

MEUBLES Si les Armoires-Bahuts, que A CHEMINÉE nous venons d'examiner, ne sont peut-être pas spécifiquement et exclusivement picards, à l'exception de celles à cinq portes, assez spéciales au Vermandois et à la Thiérache, il en est autrement des Armoires-Bahuts désignées sous le nom de Bahuts ou Meubles à cheminée ou de sacristie.

Ces Meubles sont généralement à corps droit, ou à deux corps, le supérieur en retrait, à quatre portes et deux tiroirs. Alors que les types que nous venons d'examiner sont à corniches droites, formant parfois entablement, ceux-ci sont couronnés par un fronton échancré, entrecoupé ou brisé au centre, particulier au type d'architecture et aux Meubles Renaissance et Louis XIII. Il semble, de plus, qu'on ait voulu donner à ce Meuble l'aspect d'un pignon de construction avec la silhouette de deux cheminées avec leur couronnement, constitué par deux montants de cette forme, disposés de part et d'autre et en retrait du fronton.

Le nom de Meubles de sacristie leur est donné en raison de leur décoration à sujets religieux et symboliques, confirmée par la niche encadrée dans l'échancrure du fronton, dans laquelle était posée une statuette de vierge. L'idée du fronton entrecoupé du petit édicule à niche dressé dans le vide, pas plus que les bobèches aux cheminées ne sont toutefois pas essentiellement picards. Ce dispositif s'inspire des Meubles de style de l'époque Renaissance, eux-mêmes influencés par l'architecture décadente de la fin de la Renaissance italienne, ces Meubles que l'on désignait comme étant tout d'architecture.

Mais les Huchiers picards, par les surcharges décoratives qu'ils ont multipliées, ont donné à ces Meubles un caractère assez particulier et régional. Peut-être exécuta-t-on quelques-uns de ces Meubles pour des sacristies, mais ils furent en même temps Meubles de Salle à manger et de Cabinet. Il est fort probable qu'ils étaient exécutés dans des ateliers de Communautés religieuses, et il semblerait que le centre en fût Abbeville.

Donc leur architecture, leurs structures, s'apparentent aux Armoires précédemment examinées; leur ornementation exubérante, abondante, qui en fait la richesse et l'originalité, les en distingue. Notez, en particulier, qu'en plus de sa vaste échancrure les parties ordinairement pleines du fronton, dans les autres Meubles, sont remplacées par une décoration ajourée dont le principe est généralement le même : un torse d'ange s'appuie à la niche à fine colonnade, dont les ailes, le bas du corps, se muent et se déploient en abondants rinceaux de feuillages étalés.

Il existe peu de Meubles pour lesquels la fantaisie décorative s'est à tel point donnée libre cours. Il semble que l'art du huchier atteigne ici à la richesse presque trop prodigue du « tailleur d'images » de pierre, dont la fan-

taisie a conçu des motifs fouillés de sculptures, dans lesquels semèlent le religieux et le profane. Ils évoquent, ces Meubles à la facture si ordonnée, toute l'abondance de vie, la minutie et la perfection de détail des œuvres de la Renaissance, car il en est de très finement ouvragés, malgré la prodigalité des motifs.

Bien que ces Armoires soient rarement simples, il en est cependant dont l'ornementation s'est réfugiée dans le seul fronton. Les panneaux des portes sont sobres, assez moulurés, tandis que des losanges et triangles, simplification des pointes de diamant, en rompent la nudité des portes. D'autres présentent leurs deux portes supérieures très ornées, alors que celles du corps inférieur sont à panneaux. D'autres encore, un peu plus ouvragées, multiplient sur leurs vantaux des petits panneaux horizontaux et verticaux, sculptés finement de motifs stylisés; dans le centre de ces groupes de petits panneaux, représentant des sujets religieux, le Christ en croix, le Christ dans la barque des pêcheurs, se détachent des autres motifs très délicatement sculptés. Ne croyez pas que ces modèles, relativement plus simples, sont les plus originaux ou les types initiaux. Tout porte à croire que ce sont des diminutifs antérieurs traités avec moins de brio, moins d'abondance décorative.

Sur les modèles les plus anciens que le Musée Boucher de Perthes situe au XVI^e siècle, les portes sont abondamment sculptées, tantôt celles du corps supérieur seules, tantôt les quatre portes. Dans la majorité des cas, des sujets religieux sont présentés en médaillons elliptiques, encadrés d'une épaisse couronne de feuillage tressé et enrubanné, ou d'une légère moulure. Les sujets de ces médaillons représentent le Christ, la Vierge et l'Enfant-Jésus, les disciples, des saints ou des dignitaires ecclésiastiques, mitre en tête; parfois aussi des figures symboliques, non religieuses, la justice, les saisons, etc.

Ces figurines sculptées, parfois très en relief, d'autres fois à peine saillantes, toujours dans un cadre qui les fait valoir, sont placées au milieu de motifs de feuillages, s'enroulant ou se déroulant en volutes, s'épanouissant hors de cornes d'abondance, se croisant en palmes, en guirlandes. Ces feuillages sont, à leur tour, disposés dans un fort cadre mouluré, rappelant beaucoup les cadres de tableaux; la moulure est elle-même parfois très ouvragée. Ces panneaux, ainsi encadrés, sont autant de plaquettes très fouillées, dont les personnages sont le centre. Les figurines varient avec les panneaux, et souvent les panneaux du corps supérieur sont plus petits que ceux du corps inférieur. Ils témoignent d'une grande recherche de variété dans leur unité et d'une grande fantaisie inventive.

Les portes ne sont pas seules ornées : les montants, les dormants, les tiroirs, la frise sous corniche, sont, eux aussi, abondamment parés de motifs variés, surtout de chutes de fruits et de fleurs, de cariatides, de têtes d'anges joufflues, seules, accolées ou par trio, aux ailes éployées. Les têtes d'anges marquent souvent le centre de la frise sous corniche, très nettement en saillie. Ou bien elles se répètent sur le centre de chaque tiroir, agrémentées de la classique poignée, leurs ailes éployées formant le fond de l'ornementation du tiroir.

Dans la plupart des cas, des figures d'enfants, de femmes ou même d'hommes barbus sont disposées en cariatides sur les montants qui soutiennent apparemment l'entablement médian et la corniche. Ces figures ont le buste nu ou drapé, et le reste du corps résorbé en une sorte de guirlande de feuillages, souvent des lauriers lourdement tressés et très en relief. Cette guirlande occupe presque tout le montant du corps supérieur, tandis qu'elle s'arrête avant le bas du corps inférieur.

La frise ornée de son motif de têtes au centre, porte parfois des oiseaux, des aigles, semble-t-il, avec ailes étendues, parfois aussi des enrou-

lements de volutes, des feuilles d'acanthe, des draperies en festons. Le fronton échancré, découpé, interrompu, qui couronne le tout, accentue cette recherche décorative avec ses feuillages ajourés, sa niche et les silhouettes des deux cheminées nues ou moulurées que termine un bobéchon.

La niche dans laquelle est posée une statuette de la Vierge et l'Enfant-Jésus est encadrée de colonnes torsées, à minuscules cariatides, qui soutiennent un petit entablement, couronné lui-même d'un bobéchon, d'une fleur de lys, d'un aigle aux ailes ouvertes, d'une tête d'ange encadrée de ses ailes, d'un sacré-cœur ou d'une croix suivant les cas.

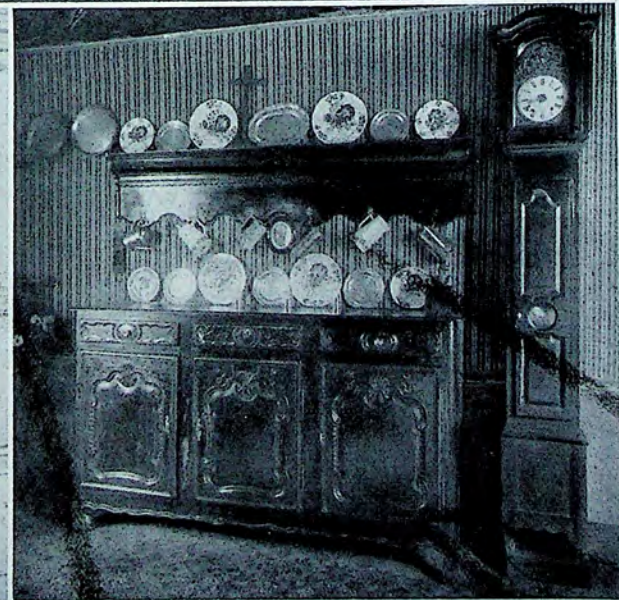
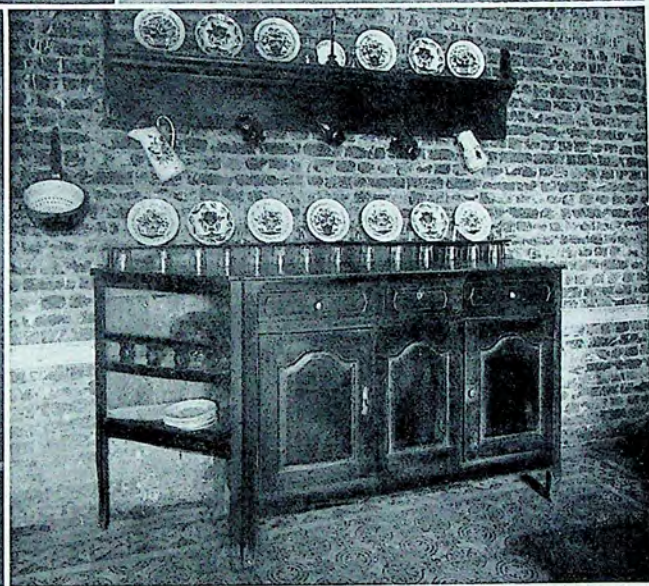
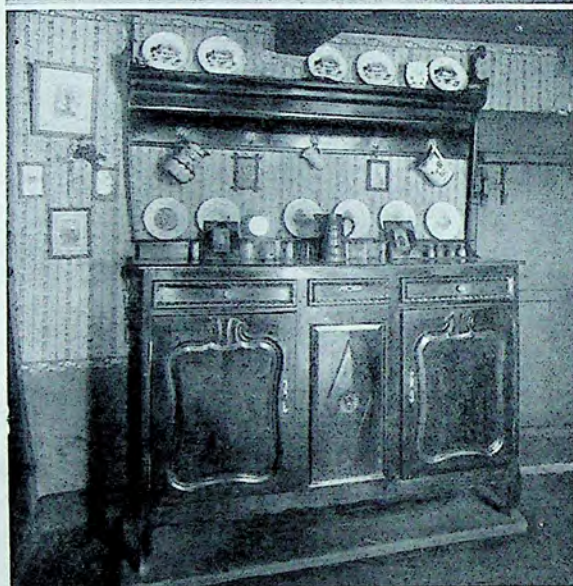
La tête et le buste d'un enfant, d'un ange, s'accrochent à la niche; le buste se prolonge sur le côté en rinceau aux riches enroulements de feuillages. Des palmes partent quelquefois de l'endroit où s'attachent les ailes des anges et vont rejoindre les rinceaux. Ainsi, sur un Meuble dont les deux corps sont massivement à angles droits, toute l'ornementation est en courbes symétriquement ordonnées qui s'enchevêtrent. Les reliefs et les creux créent sur les surfaces de bois poli et brillant des jeux d'ombres et de lumières qui font mieux valoir encore l'énorme travail du bois, parfaitement exécuté et fini.

Sans doute ces Meubles ne sont point de ceux qu'apprécie toujours notre goût de la netteté et de la simplicité; mais ils sont intéressants, car ils témoignent de l'importance d'une véritable école dont les tendances, les manifestations marquent une époque en se rattachant vraisemblablement à l'œuvre considérable des Huchiers picards des époques Médiévale, Renaissance et Louis XIII.

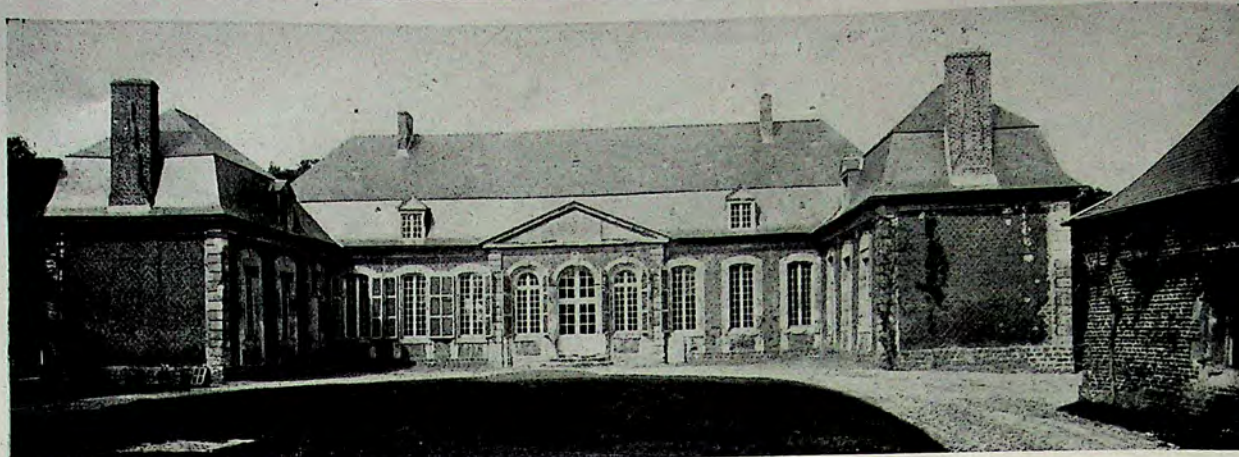
Armoire à cheminée. Diminutif très simplifié de l'Armoire-Bahut picard, indiqué seulement par son fronton, flanqué en retrait de deux types « cheminées », très postérieures d'exécution. Ce Meuble en chêne, à pieds tournés, est à deux corps, le supérieur en retrait. Les quatre portes et les deux tiroirs sont simplement moulurés en losanges et en triangles, rappel plat des pointes de diamant. Un petit motif sculpté se détache sur le mur de la frise et sous le rang de perles de la corniche. Le fronton interrompu avec sa niche à quatre colonnettes est orné de deux anges vêtus de draperies qui se développent en rinceaux légers avec fleurs. Le couronnement des cheminées est à filet perlé. (Pl. 10.)

Armoire-Bahut simplifiée. Il est permis de supposer que les premières Armoires à cheminées du XVII^e ont donné motif à des interprétations simplifiées très postérieures, ainsi que nous en trouvons là un exemple. Ce Meuble à deux corps en poirier, provenant de la région de Drucat, exécuté en chêne, montre une interprétation de l'Armoire-Bahut. Le corps supérieur est en retrait sur le corps inférieur, dont les montants sont simples, la décoration étant condensée sur les façades et tiroirs des vantaux supérieurs et la frise. Les vantaux du corps inférieur sont simplement moulurés. Les tiroirs sont ornés de têtes d'anges aux ailes éployées. Sur les portes du corps supérieur, deux grands médaillons représentent, l'un le Christ tenant le globe et la croix, l'autre la Vierge en médaillon encadré. Sur la frise, deux têtes d'anges et des rinceaux. Le tout est couronné par le fronton interrompu habituel, avec, dans la niche, la Vierge et l'Enfant; de chaque côté de celle-ci, un ange et des rinceaux de feuillages sont sculptés à jour. Les cheminées à bobéchons flanquent le tout. (Pl. 13.)

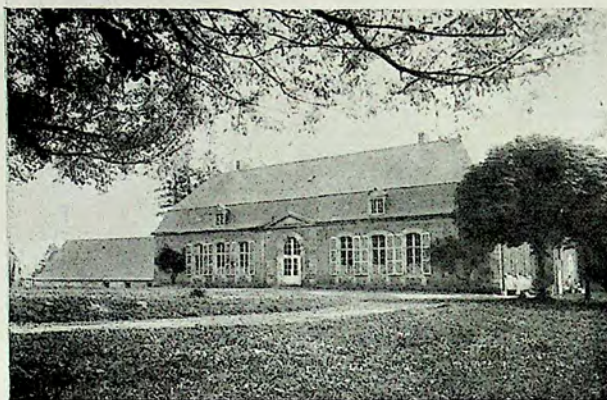
Armoire-Bahut interprétée. Bien que d'esprit Renaissance et Louis XIII, provenant de Le Titre, ce modèle en chêne est une interprétation très différente, très large, du type original à un corps. Deux portes s'ouvrent dans le bas, deux portes dans le haut, avec des tiroirs intercalaires et à colonne. Son fronton, toujours échancré, ou interrompu en son milieu, avec la niche habituelle, n'est plus décoré de sculpture ajourée. La décoration des portes est plus plate. Chacune des portes d'égale dimension est composée de six panneaux rectangulaires, ornés de petits motifs stylisés. Un panneau vertical central encadre un motif religieux en relief. Les quatre autres motifs sont variés. Une tête d'ange marque le centre de la frise, flanquée de deux rectangles, parés dans le même esprit que la façade des deux tiroirs. Latéralement deux très hauts socles sont surmon-



VARIÉTÉ DE DRESCHES. 1. Du début du XIX^e siècle, assez basse, surmontée d'une Archelle-Potière, en merisier, à deux étages ; à M. Braull. 2. A haut dossier ; exécutée à Saint-Austreberthe, à pieds cambrés et à montants biseautés. Elle est surmontée d'une Potière constituée par un haut dossier, s'appuyant à la base du Meuble ; à M. Vaillant-Baudelot. 3. A deux portes, encadrant un panneau central losangé, surmontée d'une Potière en corniche ; à M. Therroine. 4. Modèle récent, flanqué d'un côté par un pan de Séage ; à M. Lebrun. 5. Arlésienne, surmontée d'une Potière à trois étages sous corniche ; à M. Lassalle. 6. A trois portes, avec Potière ; à M. Bédin. (Cl. Vie à la Campagne.)



FAÇADE PRINCIPALE du Manoir de Parpeville, une des plus ravissantes Habitations d'un Gentilhomme picard du XVIII^e siècle. Le corps principal de logis, flanqué de deux ailes en retour, est à neuf baies de façade. L'ensemble de l'Habitation est amplement coiffé par de beaux toits brisés à la Mansart, formant un agréable plain-pied ; à M. de Chauvenet.



FAÇADE POSTÉRIEURE du Manoir de Parpeville. Plus simple que la façade principale, elle comporte un très étroit avant-corps, à fronton central, flanqué de deux groupes de trois fenêtres.

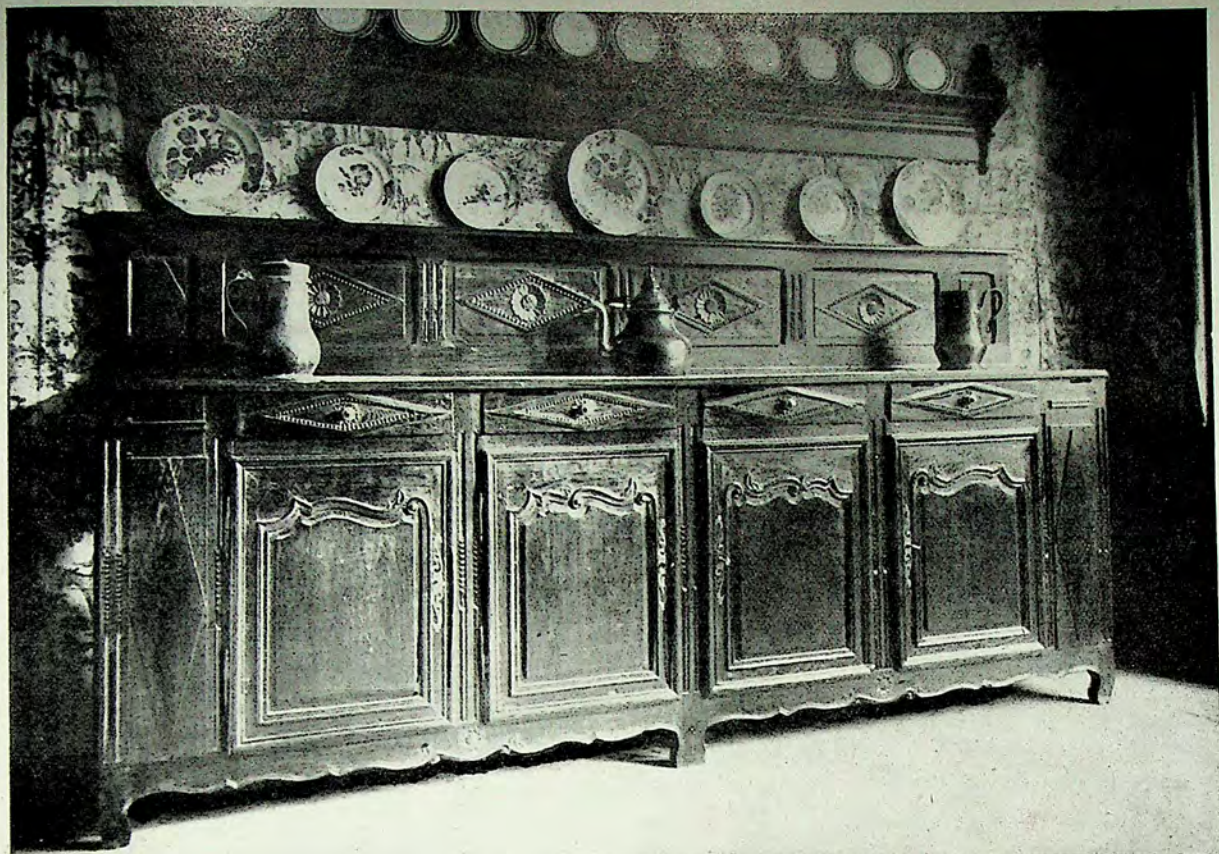


GENTILHOMMIÈRE ARTÉSIENNE. La façade Ouest de cette vaste Habitation, datant de 1776, présente huit baies ; elle ne comprend qu'une seule porte située à droite de l'Habitation.

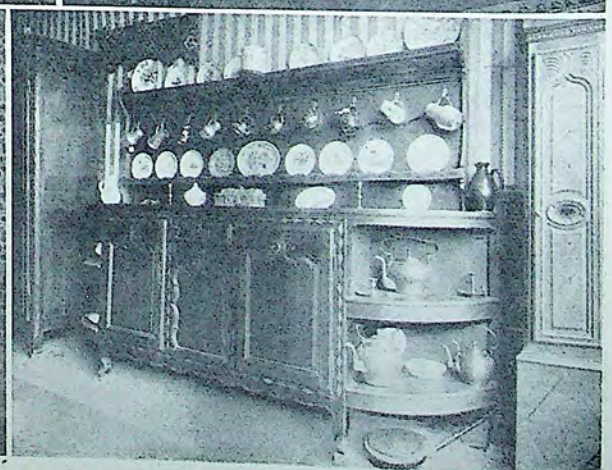
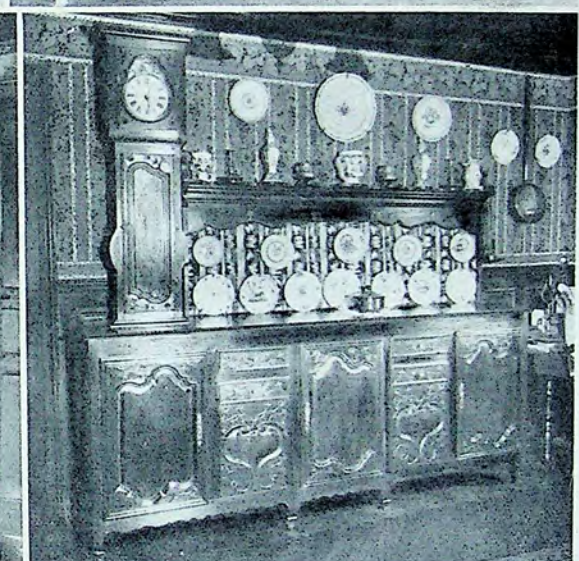
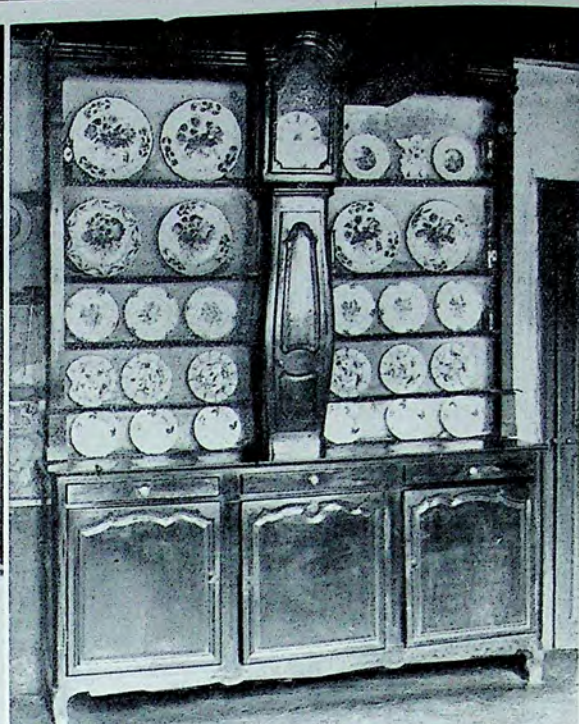


LA FAÇADE D'ARRIVÉE de cette Gentilhommière artésienne, qui appartient à la famille de l'abbé Prévost, est curieuse, avec ses huit baies et ses deux portes cintrées ; six lucarnes basses correspondent aux six baies centrales. Bâtie en briques et pierres, à un étage, et coiffée d'un toit assez strict, cette Habitation est d'un caractère artésien très marqué par ses proportions générales.

(Cl. Vie à la Campagne.)



DEUX-MEUBLES CARACTÉRISTIQUES. La Traite ou Dresche en Picardie et en Artois, le Séage ou Banc de ménage en Basse-Picardie et en Artois, sont deux Meubles caractéristiques dont les autres provinces ne comportent pas l'équivalent absolu : ils rentrent dans la catégorie des Meubles dits « à hauteur d'appui ». 1. Grande Traite à quatre portes, en merisier, Meuble d'une belle tenue et charmant de proportions ; à M. Dejour. 2. Ravissant modèle de Séage, vraisemblablement du Vimeu, un des plus jolis modèles existants. Il apparaît comme une transposition, dans une note avant tout décorative, du Séage primitif ; au Dr. Léger. (Cl. Vie à la Campagne.)



BEAUX TYPES DE MEUBLES Traites à Horloge: 1. A trois portes, exécutée vraisemblablement de 1840 à 1860; à Mme Bontemps. 2. Exécutée en 1832, à trois portes, le corps de l'Horloge servant de support aux tablettes des Potières; à M. Gallel. 3. Exécutée vraisemblablement vers 1850, bien dans le caractère des Meubles de la région; à Mme Lefebvre. 4. A trois portes, surmontée, sur la gauche, d'un corps d'Horloge que complète une Potière; au colonel Leduc. 5. A six portes et surperposition de cinq tiroirs au centre; à M. Anfoine. 6. Traite Arlésienne, flanquée à droite et à gauche de deux pans de Siège, et surmontée d'une Potière à dossier; à M. Evard. (Cl. Vie à la Campagne.)

tés d'une colonne cannelée à chapiteaux. Le fronton à cheminée est très sobre, plein et simplement mouluré et perlé. (Pl. 13.)

Armoire-Bahut à deux corps. Ce modèle à deux corps assez marqués, toujours du type à cheminée, est en poirier et d'esprit Louis XIII assez indiqué. Le corps supérieur, séparé du corps inférieur par un entablement, se présente peu en retrait sur celui-là. Les montants unis sont ornés de chutes en forte saillie. Les portes sont décorées de médaillons à sujets religieux entourés d'une ellipse en feuillage tressé et enrubanné, le tout dans un cadre avec fortes moulures formant le panneau de chaque porte. Deux têtes d'anges aux ailes éployées marquent le centre de la frise, à motifs drapés, tandis qu'un ange ailé forme l'ornementation de chaque tiroir. Les chutes sur les montants sont composées de têtes d'anges et d'un pendentif en fort relief. Des chutes semblables, sans figurines, ornent les montants latéraux du corps inférieur. Le fronton, flanqué des cheminées à très large chapiteau, surmonté d'un bobéchon en forme d'urne, est marqué par la niche centrale à statuette, couronné d'un cœur. De chaque côté, un buste d'enfant est prolongé sur le côté par un rinceau très délié. (Pl. 13.)

Armoire-Bahut d'Abbeville. Ce Meuble à deux corps de la région d'Abbeville possède une partie de son état civil, ce qui est intéressant en raison de la tendance à dater ces Meubles du XVII^e siècle. Exécuté vers 1750, et appartenant à un prêtre, tout indique d'ailleurs qu'il est d'esprit plus tardif

que ceux des exemplaires du Musée Boucher de Perthes à Abbeville. Le corps supérieur est un peu en retrait. Les panneaux des quatre portes sont ornés de feuillages stylisés. Les portes sont à médaillons elliptiques, au cadre de feuillage tressé encadrant une rosace qui forme cabochon, avec des motifs stylisés. Les façades des deux tiroirs comportent des sculptures sobres et légères, et les montants latéraux et autres vantaux du Bahut sont ornés de bustes en cariatides. Sur la frise, sont deux têtes d'anges accolées au centre et, de part et d'autre, deux oiseaux aux ailes étendues. L'entablement de la corniche supportant le fronton n'est pas droit, mais à saillies et retraits. Dans la large échancrure du fronton s'encastre la niche habituelle, surmontée d'une fleur de lys et encadrée de colonnettes torsées. De part et d'autre de celles-ci, bustes d'enfants et volutes, cheminées à bobéchons. Rappelons que ces Meubles furent d'abord à un corps à quatre portes, puis à deux corps. Leur décoration comportant abondamment des sujets et emblèmes religieux n'implique pas qu'ils aient appartenu à une communauté ou à une église.

Armoire-Bahut à deux corps, en poirier, indiquée comme étant du XVI^e siècle; ce serait un des plus vieux exemples, par conséquent, de ce type d'Armoire-Bahut à cheminée si l'indication est exacte. Sur les montants sont des motifs : têtes et cariatides avec chutes de fruits, qui se répètent dans les entre-portes. Armoire et frise sont ornées de têtes d'anges, les quatre panneaux représentant les quatre saisons. Le fronton, très échancré,

comporte une niche dans son milieu, appuyé de bustes d'anges dont les ailes et le bas du corps se développent en rinceaux. (Pl. 13.)

Armoire-Bahut à cheminées. Ce type, également à deux corps, celui supérieur plus étroit, est orné suivant le même principe habituel de grandes chutes sur les montants latéraux et d'entre-portes; frise à tête d'ange, médaillons des vantaux et objets religieux, fronton échancré, à niche surmontée d'un aigle à ailes déployées, alors que le bas du corps des deux personnages d'appui de la niche se développe en rinceaux. La décoration de chaque panneau est fine et précieuse à la façon des sculptures de la Renaissance, alors que toutes les chutes sont d'esprit plus nettement Louis XIII. Meuble en poirier, vraisemblablement exécuté au XVII^e siècle, encore qu'indiqué comme étant du XVI^e. (Pl. 13.)

Armoire à deux corps. Cet exemplaire, en chêne, assez complet, datant vraisemblablement de la fin du XVII^e ou du début du XVIII^e siècle, est à pieds droits et assez fruste à la base. Par contre, sa décoration : personnages religieux, Christ et Vierge dans les panneaux très en relief, chutes sur les montants latéraux et intermédiaires, sont à personnages d'esprit Louis XIII et sont finement traités. Les motifs décoratifs de la frise à tête d'ange sont également très en relief, ainsi que ceux du fronton échancré. Ce modèle est complet, avec sa statue dans la niche et la tête aux ailes d'ange éployées au-dessus de cette niche. (Pl. 13.)

LA CUISINE-SALLE COMMUNE EST ICI LA "MAISON"

DE MÊME QUE DANS LA PLUPART DES AUTRES PROVINCES, LA CUISINE EST LE CENTRE D'ACTIVITÉ DE L'HABITATION ET RECÈLE LES MEUBLES ET OBJETS LES PLUS CARACTÉRISTIQUES, DONT LA PLACE EST VARIABLE, SAUF CELLE DU TYPIQUE BANC DE MÉNAGE FORMANT ORIGINAIREMENT FOND DE PIÈCE.

EN ARTOIS, en Picardie, comme dans la majorité des provinces françaises, la Cuisine qui prend le caractère de Salle commune est la pièce principale de l'habitation rurale. Ici, nous vous l'avons déjà souligné, la Cuisine-Salle commune est appelée « Maison » et en patois « Moisson ».

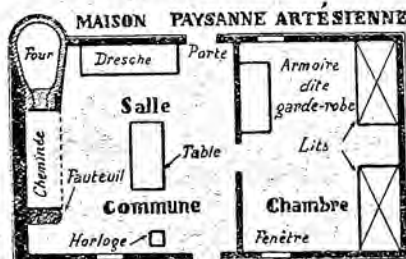
La « Maison » est vraiment le cœur de l'habitation, dans lequel toute la vie se concentre : toute la journée la ménagère s'y tenait et s'y tient; la famille s'y réunit aux repas, et en dehors des heures de travail pour le repos. Avant l'industrialisation des anciens métiers ruraux, la Cuisine était souvent aussi l'Atelier de l'artisan villageois, du tisserand, du sabotier, du vannier en Haute-Picardie, etc.

L'artisan rural, le censier et le gentilhomme campagnard vivaient surtout dans la Cuisine-Salle commune, tout au moins jusqu'au XVIII^e siècle. A partir de cette période et surtout dès le XVIII^e siècle, notamment dans les Châteaux et dans les vastes Gentilhommières, la Cuisine conserva souvent son affectation plus exclusive, alors que la Salle à manger, le Salon, ces pièces de « compagnie », acquirent leur importance au même titre que dans les hôtels urbains.

Dans les villes, il faut déjà chercher la Demeure du bourgeois très aisé pour trouver, adjointe à la Cuisine, la Salle à manger, apanage de tant de charmants hôtels. Dans celle-ci, les Meubles sont plus luxueux, mieux composés et plus ouvragés, au travail plus soigné, mais souvent combien moins suggestifs. Offrant moins d'imprévu que les Meubles régionaux, créations souvent naïves des artisans, ils sont généralement moins caractéristiques que dans les Maisons modestes : provenant de grands centres, ils étaient plus stylisés.

C'est dans ces Demeures, cependant, qu'avant la période de la naissance et du développement du Meuble rustique, de la première moitié du XVIII^e siècle à la seconde moitié du XIX^e siècle, les styles provinciaux commencent à s'indiquer, par des copies d'une fidélité variable, plutôt que par des interprétations des modèles jusque-là réservés à un petit nombre. C'est le cas pour les Coffres dans presque toutes les provinces; c'est le cas en Picardie, de

l'Armoire-Bahut picard, dit encore Meuble à cheminées, et aussi Meuble de sacristie, modèle longtemps en honneur et que l'on interpréta largement. C'est également pour ces Demeures, principalement, que furent établis, dès la fin du XVIII^e siècle, les premiers modèles de Bancs de



ménage : « Traités », « Dresches » et « Séages », dont toutes les Maisons furent dotées vers le milieu du XIX^e siècle. C'est, enfin, dans ces Habitations que sont réunis, conservés, soignés et mis en valeur ces mêmes Meubles qu'à une époque peu lointaine on considérait comme démodés, et on les délaissait par trop délibérément.

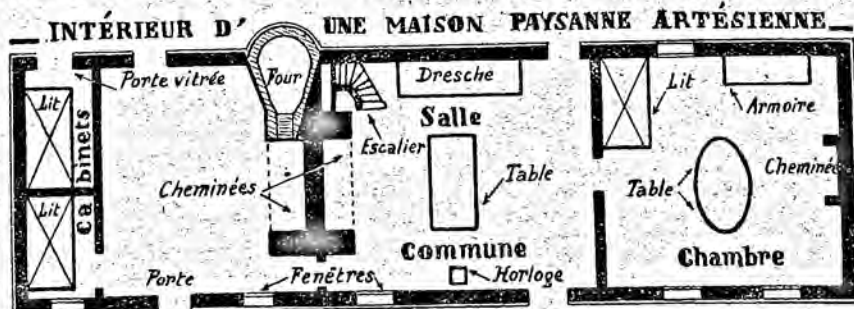
Vie à la Campagne : (1) MAISONS ET MEUBLES BRETONS PAYSANS ET BOURGEOIS (épuisé). (2) MEUBLES PAYSANS ET BOURGEOIS ALSACIENS ET LORRAINS (épuisé). (3) MAISONS ET MEUBLES DAUPHINOIS, LYONNAIS ET SAVOYARDS (220 grav. Prix : 10 fr.). (4) MAISONS ET MEUBLES VENDEÛS, POITEVINS, SAINTONGEAIS (210 grav. Prix : 10 fr.). (5) MEUBLES RÉGIONAUX PROVENÇAUX ET COMTADINS (200 grav. Prix : 10 fr.).

AMÉNAGEMENT Il n'apparaît pas, tout au TYPE.

moins par les exemples qui demeurent aujourd'hui, que les Meubles de la « Maison » artésienne et picarde aient été, aussi traditionnellement disposés, suivant un ordre absolu que nous avons constaté dans d'autres Provinces, en Bretagne (1), en Alsace, en Lorraine (2), en Savoie (3), également en Vendée, Poitou et Saintonge (4), si nous en exceptons, bien entendu, la position générale de la Traite ou Dresche.

Il est très rare, vous le savez, que la « Maison » s'ouvre sur un couloir. On y accède directement de la cour ou de la rue, par la « porte pleine », souvent coupée en deux, fermant au loquet, flanquée généralement d'une fenêtre, rarement de deux. Une autre porte s'ouvre parfois sur le côté de la façade opposée donnant sur le jardin, une autre sur la chambre, généralement face à la cheminée, et une troisième à côté de celle-ci sur le fournil, lorsque le fournil existe.

Reconstituons, pour plus de précision, l'intérieur de cette « Maison ». La façade principale comporte deux ouvertures : la porte d'entrée à droite dans l'angle, une fenêtre au centre, souvent la seule. La vaste cheminée, formant coin de feu, occupe la plus grande partie du mur latéral gauche. Elle est flanquée, à gauche, de la porte ouverte sur le fournil, à droite de la porte de cave, généralement posée « avec fruit » à la base, c'est-à-dire obliquement et non verticalement, à l'aplomb du mur, donc en principe avec une légère saillie



à la base. Le panneau du fond est généralement plein, ou, s'il est muni d'une porte, cette porte est située tout à fait dans l'angle. Ce panneau du fond est traditionnellement réservé au Banc de ménage (Traite, Dresche ou Commode et Séage). Si ce panneau n'est pas commandé à gauche par la porte de cave, à droite par une porte donnant sur le jardin, la Traite ou Dresche occupe tout le panneau. Elle a été faite à sa mesure; ses côtés sont en équerre si les murs le sont, ils sont de biais s'il en est autrement, et cela nous explique que des Traités ne comportent qu'une façade; les extrémités étant exécutées avec de simples planches et nullement ouvragées, tant on ne soignait pas ce qui ne devait pas se voir. S'il existe une porte de cave, le Banc de ménage est souvent en pan coupé, à son extrémité de ce côté, pour permettre le battement de cette porte et occuper cependant la paroi sur toute sa longueur.

Au-dessus de la Traite règne la Potière. La haute Horloge se dresse parfois entre la porte d'entrée et la fenêtre, parfois dans un angle, près de la cheminée ou face à celle-ci, lorsqu'elle ne complète pas le Banc de ménage. Contre le mur opposé à la cheminée, est placé assez rarement, suivant les cas, un Séage, un Éti-mier ou un Buffet. Au centre de la pièce s'allonge la Table des repas, lorsqu'elle n'est pas adossée à un pan de mur libre. Une autre Table volante, appelée souvent Table à pain, à plateau arrondi et fixe, ou une Table pliante également à plateau arrondi, est souvent près de la fenêtre, bien éclairée, servant de travail-leuse. De part et d'autre de l'âtre, sont deux Fauteuils, paillés (deux Cadots), alors que les Chaises (Cayelles) s'alignent contre les parties des parois libres.

La disposition des Meubles ne varie guère, sauf dans les Maisons plus vastes, dans les Maisons de ferme, où les deux Meubles sont souvent réunis, associés dans une même pièce, où le Séage servait, dans ce cas, au rangement du matériel usuel de laiterie-beurrerie, alors que, dans les intérieurs plus modestes, on possède soit une Traite, ou Dresche, soit un Séage.

Dans quelques régions d'Artois, surtout dans celle d'Avesne-le-Comte, nous vous le rappelons d'une façon plus circonstanciée dans le chapitre consacré aux Dresches et Séages, le panneau du fond est occupé, au centre, par la Dresche, flanquée d'un côté, généralement à gauche, d'un pan de Séage, à droite de l'Horloge, Meubles appliqués de part et d'autre, à l'extrémité de la Dresche, dont ils restent néanmoins indépendants. Ailleurs, telle Traite complétée d'une Horloge adaptée à un pan de Séage est flanquée de deux pans de Séages. Et j'ai vu à Vignacourt telle disposition de Traite qui se reliait visiblement avec un Buffet à deux corps vitré, encastré dans le retrait formé par la saillie de la cheminée. Les variantes de cet ordre sont nombreuses.

Bien que les Meubles n'abondent pas dans la « Maison » picarde et artésienne, parce que le principal de ces Meubles, la Traite, servait à de multiples usages : resserre de vaisselle et des ustensiles des repas, garde-manger, garde-robe, etc., elle est encore plus largement garnie que la Chambre avec son Lit, son Armoire et quelques Sièges ou que le Cabinet, qui ne comporte guère qu'un Lit et un ou deux Sièges. C'est ce que nous examinons dans le chapitre spécial.

MEUBLES ET OBJETS USUELS. La Salle commune artésienne et picarde recèle, sans doute, une moins grande variété de Meubles affectés à des usages variés, apanage de provinces privilégiées à ce titre. Peut-être parce que ces provinces furent plus prospères autrefois, moins ravagées par les guerres; aussi, parce que les arrangements de Meubles faisaient l'objet de plus d'attention et de recherches. Sans doute quelques provinces privilégiées furent-elles dotées d'artisans meu-

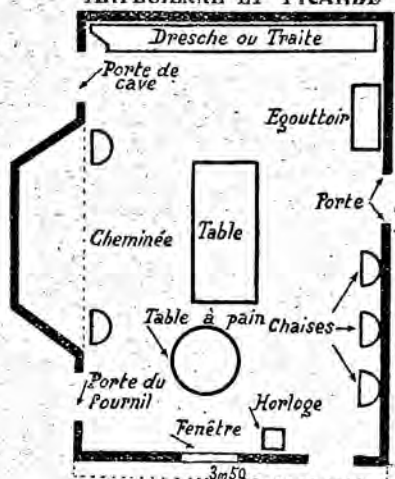
blers plus éduqués, plus artistes et qui, mieux achalandés, produisirent davantage.

C'est le cas d'une province voisine : la Normandie, avec ses Armoires et Bonnetières, ses Buffets, ses Buffets-Étagères à Vaisselier, ses Buffets à deux corps, ses Horloges, ses Garde-manger, ses Verriers et même ses Pétrins ou Maies. C'est le cas surtout, et peut-être plus encore, de la Provence artésienne, avignon-naise (5), avec ses Meubles si particulièrement autochtones : Buffets à glissants, Pétrins, Panetières, Salières, Farinières, etc. C'est le cas de la Bretagne avec les Lits clos et les productions spéciales à quelques régions, etc.

Il n'en fut pas ainsi, ou tout au moins à un même degré, en Picardie et en Artois. L'Armoire à linge et à vêtements, la classique Garde-robe pour y avoir été y être toujours appréciée, ne paraît pas avoir joui du prestige qui lui est réservé, en Normandie et en Provence, auprès des Meubliers. La façon de vivre ne n'obligea pas à donner au Lit la place qu'il tient en Bretagne et même qu'il tint en Normandie.

Mais il est une catégorie de Meubles qui me paraît assez spéciale à la Picardie et à l'Artois :

TYPE DE SALLE COMMUNE ARTÉSIENNE ET PICARDE



Disposition des Meubles dans la « Maison ».

c'est l'Armoire-Bahut, ou Meuble à cheminée, dit aussi Meuble de sacristie, d'allure Renaissance et Louis XIII, qui fut avant tout un Meuble bourgeois. Ce fut surtout, postérieurement, dès la fin du XVIII^e siècle, aussi bien dans les intérieurs paysans que dans les intérieurs bourgeois, le fameux *Banc de ménage*, nom qui, par extension et confusion, s'applique à deux sortes de Meubles, d'ailleurs d'une proche parenté : la Traite ou Dresche, le Séage ou Seillage. Le Banc de Ménage est le Meuble type picard (plus de Basse que de Haute-Picardie) et artésien. Il compte dans la « Maison », comme le Lit-clos dans un intérieur breton, plus que la fameuse Armoire-Garde-robe dans un Logis normand. Il est presque immeuble par destination, parce que fait à la mesure du long panneau du fond de pièce, place immuable en principe, qu'il devait occuper. Nous examinons tout ce qui s'y rapporte dans le chapitre spécial qui lui est réservé. La Traite ou Dresche, le Séage ou Seillage (l'originale Banc de ménage) se complétaient ou se complétaient ou non de la Potière-Étagère, la Potière-Corniche ou Barre à pots; l'Éti-mier-Egouttoirs'apparente aussi au Banc de ménage; la Panetière, le Bas de Buffet (Buffet à un corps assez haut), le Buffet à deux corps plein ou vitré. Viennent

Vie à la Campagne publiera le 15 Décembre 1927 un Numéro Extraordinaire entièrement consacré aux MAISONS ET MEUBLES BASQUES ET BEARN-AIS. Abonnés et Lecteurs du Sud-Ouest ou originaires de cette région, collaborez avec nous à la préparation de cet important Volume en nous faisant part de vos connaissances sur ce sujet.

ensuite la Table de repas, les Tables à pain, à plateau rond repliant ou fixe, l'Horloge, naturellement les Sièges, le Banc, le Fauteuil paillé (Cadot), la Chaise (Cayelle), le Coffre à sel, parfois le Coffre classique qui a précédé la Commode et l'Armoire.

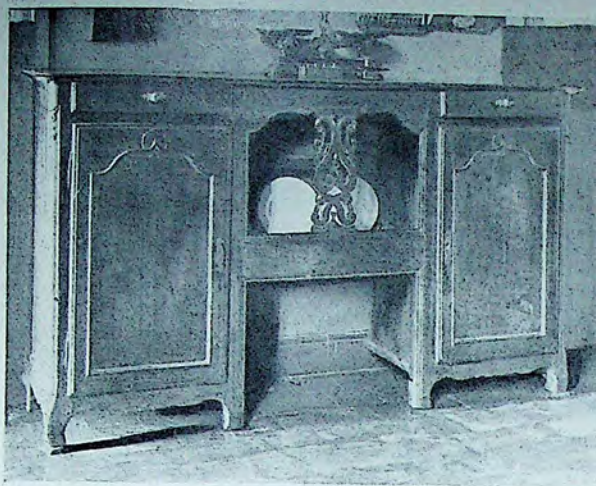
La « Maison » était aussi dotée de sa Maie ou Pétrin reléguée au fournil et qui ne paraît pas avoir été l'objet de recherches décoratives particulières. Les Pétrins, conservés çà et là, servent surtout de Huche lorsqu'ils ne sont pas mis à l'écurie comme Coffre à avoine. La Fontaine-Lavabo, accrochée au mur, ou sur un support à piétement, était moins générale en Artois et en Picardie que dans d'autres Provinces : Normandie, Provence, Auvergne même. La « Seille » ou Seau de bois cerclé de fer, avec lequel on allait puiser l'eau au puits, tenait un rôle important, puisque une case du Banc de ménage lui était en principe destinée.

Les poteries, les faïences, les étains apportaient leur note gaie dans la Maison. Car les Meubles étaient disposés pour l'exposition de tous ces ustensiles, posés sur les Potières, les Étagères ou accrochés aux Potières appliquées avec leurs rangées de crochets de cuivre, dont le principe fut emprunté aux Archelles flamandes. Les Pots à boire, de grès ou d'étain, les faïences de ménage, d'abord en terre rouge, puis à fond noir vernissé, puis décorés de vives couleurs sur fond clair, les assiettes et les plats d'étain jetaient et jettent encore sur les murailles leurs éclats variés, vifs et luisants. Sur les Étagères, accrochés en longues files, les couverts d'étain montraient leurs formes massives.

Intérieur de la Maison Pigneau. On a aménagé la grande salle du premier étage de la Maison qui appartient à Monseigneur Pigneau, maintenant propriétaire de la Société de Géographie, un peu dans l'esprit où elle pouvait l'être autrefois. Les boiseries de cette grande salle, qui s'étendent sur trois façades, sont d'esprit nettement Louis XV; elles ont été exécutées soit à la fin du XVIII^e, soit au début du XIX^e. Au centre, une grande cheminée basse, en bois, bien dans le caractère des Cheminées d'intérieurs bourgeois, à la nouvelle mode à ce moment, remplaçant la Cheminée à haut et vaste manteau. Cette Cheminée, surmontée d'un large trumeau faisant partie de la boiserie, est flanquée à droite, d'un placard à quatre vantaux; à gauche d'une porte de communication; sur le côté est tendue une toile peinte du XVIII^e. Cette pièce est meublée d'un Buffet-Bahut, d'une Table à piétement à double T, à ceinture très chantournée et à plateau aux angles abattus, de deux Fauteuils, à haut dossier presque vertical, et des Chaises rustiques et à gerbe, bien dans le caractère des intérieurs de la fin du XVIII^e et de la première partie du XIX^e. (Pl. 9.)

Coin d'intérieur villageois. Dans les petites Maisons villageoises et dans les Maisons de ferme, les Cheminées en retrait s'encastraient généralement dans une des parois latérales de la pièce, généralement à gauche par rapport à l'entrée. Elle est donc flanquée de deux panneaux. Le panneau de droite touchant la paroi du mur, étant souvent occupé par l'entrée de cave avec une porte qui, au lieu d'être montée d'aplomb, est dans une position oblique; ce panneau est inutilisé; le fond de pièce est étroit. L'autre panneau est généralement plein également, ou il est percé d'une porte donnant accès au fournil, au grenier, etc. Lorsque la Cheminée est en saillie, le retrait latéral est généralement utilisé pour un placard.

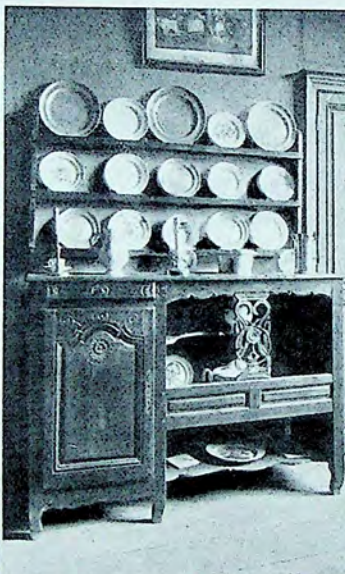
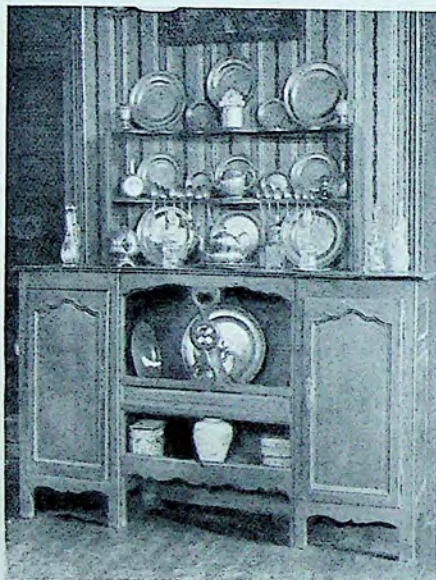
Dans cet exemple, le fond de la pièce était assez étroit, parce que flanqué d'une porte à droite; le panneau de la Cheminée, laquelle est en retrait, n'est pas utilisé, de telle façon que la Traite le touche. Cette Traite (du Quenoy) assez haute, à trois portes inégales, d'un modèle très simple de fin d'époque, à trois tiroirs, est surmontée d'une Potière-Corniche à tablette et à crochets, occupant tout l'emplacement entre le panneau latéral et la porte donnant sur le jardin, détail très caractéristique. Si dans cet intérieur quelques plats d'étain, plusieurs pots anciens, constituent des rappels de ce qu'étaient les anciens objets usuels, des assiettes, plats, pots plus modernes donnaient ailleurs une impression d'anachronisme. Deux « Cadots » sont généralement placés à l'intérieur de la cheminée, de chaque côté du foyer. (Pl. 9.)



SÉAGE RUSTIQUE, de la région de Rue, dont la destination première fut celle d'un Meuble de service pour ustensiles de ménage et pour la vaisselle courante; à M. Siffait de Montcourt.



SÉAGE PICARD se différenciant du type souvent reproduit par ses deux tablettes superposées. Les parties pleines sont légèrement en saillie sur l'encadrement de la niche; à M. Dejour.

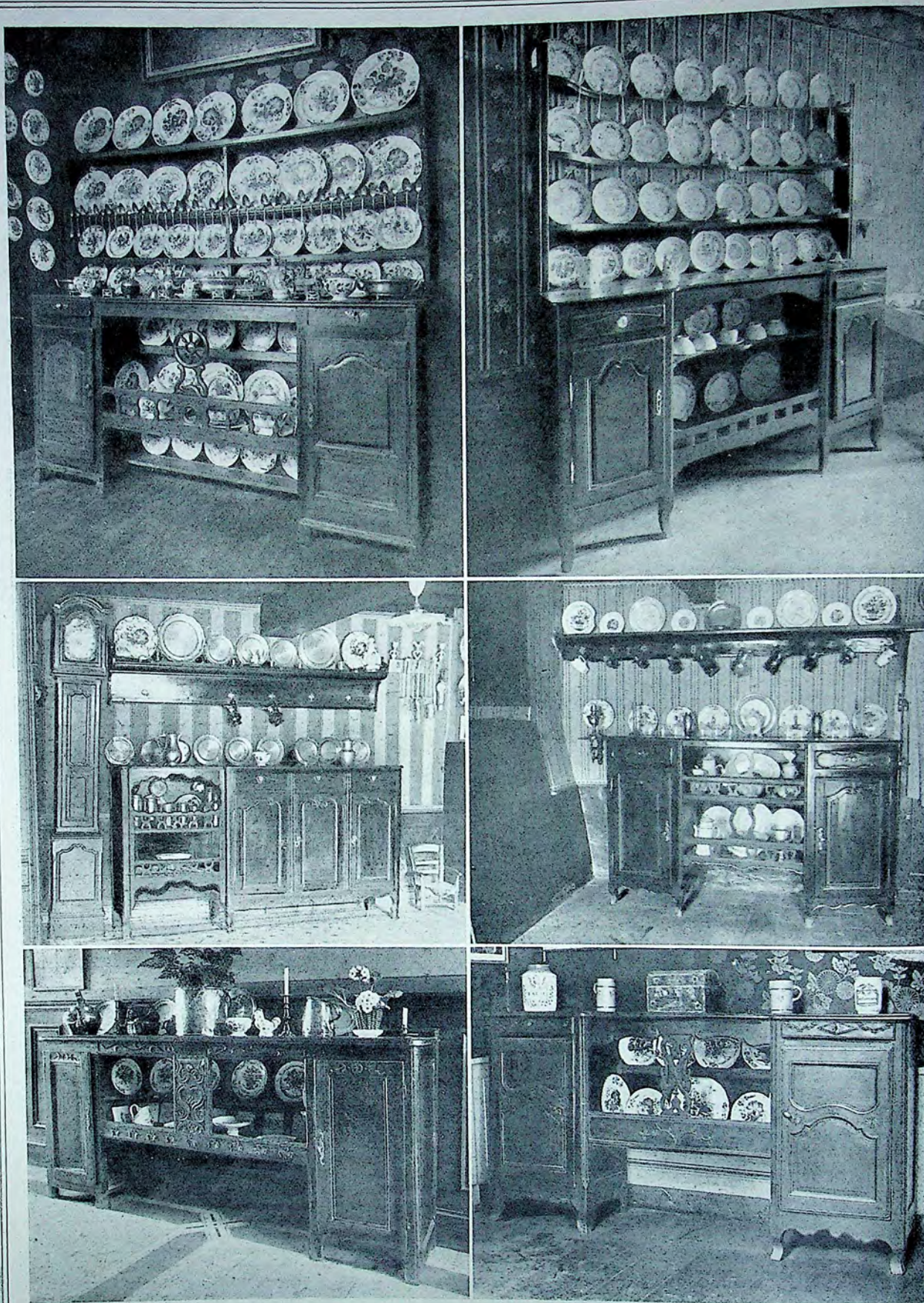


TROIS MODÈLES TYPIQUES. 1. Séage artésien assez rustique couronné d'une Potière-Étymier très soignée; à Mme Payen. 2. Séage à un seul corps plein avec, au-dessus, une Potière à trois tablettes; à M. Lassalle. 3. Séage de la région de Beaurainville, très simple, à façade sans saillie, surmonté d'une Potière à une tablette sous corniche; à M. Sangnier.



SÉAGE DE BEURAINVILLE. Ce Meuble à corps plein, assez élancé, à portes simplement moulurées et à trois unités à deux traverses superposées, est très sobre de ligne; à M. Fourcroy.

SÉAGE DU PONTHEU, différant par sa hauteur réduite de la plupart des Séages artésiens malgré le caractère d'aménagement donné par ses portes écartées opposées à la grande niche centrale; à M. Siffait de Montcourt. (Cl. Vie à la Campagne.)



SIX JOLIS MODELES. 1. Séage picard surmonté de la classique Potière à trois tablettes; à M. Dureau. 2. Séage avec Étagère, de la région de Montreuil-sur-Mer. Meuble en cerisier, plutôt d'esprit arlésien, vraisemblablement de la moitié du XIX^e; à M. Démaret-Delaporte. 3. Banc de ménage à Horloge, de courtoisie arlésien assez affirmé; à Mme Ledain. 4. Banc de ménage arlésien conduisant une variante du Séage et surmonté d'une Potière cloutée; à M. Prieux. 5. Modèle en chêne, d'aspect robuste; au Marquis de Longueville. 6. Séage du Ponthieu, à deux corps pleins; à M. Dureau.

(Cl. Vie à la Campagne.)

UNE SÉRIE DE BUFFETS BAS ET A DEUX CORPS

LE BANC DE MÉNAGE QUI SE PRÉSENTE SOUS SES DIFFÉRENTES MUTATIONS, ET TRANSFORMATIONS, COMME UNE TRANPOSITION ÉLÉGANTE DU PRINCIPE DE CE MEUBLE CLASSIQUE DE LA CUISINE ET DE LA SALLE COMMUNE, EN A CIRCONSCRIT L'ÉVOLUTION. BIEN QUE LES MODÈLES SOIENT ASSEZ DIFFÉRENTS.

ETANT DONNÉ LE NOMBRE des Bancs de ménage, Traités, Dresches, Séages, en usage en Artois et en Picardie, le Buffet bas, le Buffet à deux corps, le Buffet-Vaisselle ne prirent pas, dans ces deux provinces, l'importance qu'ils acquirent en Normandie; par contre, la Traite ou la Dresche, qui est un dérivé, une extension du Bas de Buffet, fut l'objet de toute l'attention des artisans et des menuisiers de villages. Ceci compense cela.

Il me faut, toutefois, excepter la Haute-Picardie, surtout la Thiérache, dont les intérieurs recèlent pas mal de Buffets bas, dont beaucoup sont séparés de leur Potière. Les Bas de Buffets de Thiérache sont, pour la plupart, rustiques, robustes, massifs, assez frustes et surtout parés de fortes moulures, avec très peu de ferrures, seulement les larges boutons plats des tiroirs.

BAS DE BUFFET. Alors qu'en Normandie les Bas de BUFFET. Buffets furent, pour la plupart, complétés par une Étagère-Vaisselle, les réalisations de cet ordre sont assez rares en Picardie. En voici la raison : si les Bas de Buffets étaient en Normandie assez heureusement proportionnés en hauteur pour justifier le complément d'un Vaisselier, les plus caractéristiques des Bas de Buffets picards sont trop hauts pour comporter agréablement et utilement cette adjonction. Il en résulte cette opposition caractéristique : si les Bas de Buffets ont pris de l'importance en hauteur, les Traités et Dresches, dont ils sont le point de départ, s'étalent et s'étirent en longueur.

Si tels Bas de Buffet de cette catégorie mesurent 1 m. 20 de hauteur, les plus typiques atteignent 1 m. 60. Ils sont, de ce fait, d'un galbe assez élancé ; la majorité, souvent les plus élancés, ne comportent pas de tiroir dans le haut, ce qui leur donne l'allure de petites Armoires, d'Armoires plus minuscules que celles des Hautes-Vosges.

Sauf quelques exemplaires bourgeois, ces Bas de Buffets n'ont pas donné lieu aux recherches décoratives réservées aux Traités et Dresches. Ils sont parfois très frustes, en bois choisis avec moins d'attention, aux panneaux souvent simplement et discrètement moulurés, ce qui leur imprime un aspect rustique plus affirmé.

L'ornementation comporte surtout des moulurations simples, des étoiles à six branches, des losanges, des rangs de perles, etc.. Quelques rares exemplaires plus soignés, en chêne ou en orme, sont d'un aspect sobre malgré tout. Les pieds sont droits, simplement égaris ou chantournés. La traverse du bas est simple ou chantournée. Les montants latéraux sont soit arrondis, soit en pan coupé, cannelé, mouluré ou souvent parés d'un rameau fleuri, stylisé partant d'une volute ou d'une accolade dans le haut. Les portes sont à panneaux à moulures linéaires dans le bas et à mouvement Louis XV dans le haut, celui-ci agrémenté de plumes ou de guirlandes fleuries. Les tiroirs, quand ils existent, portent peu de sculptures. A leur place s'étend parfois une frise sur la traverse supérieure au-dessous du plateau peu saillant. Il existe aussi un petit nombre de Bas de Buffets très sculptés et très décorés. Quelques-uns doivent être constitués par le corps inférieur d'Armoires-Bahuts déjà décrits et de Buffets à deux corps, ainsi isolés lors des partages. Ces Bas de Buffets se différencient donc des autres par leur abondante décoration de style Renaissance et Louis XIII : les têtes d'anges très en relief, les rinceaux, les volutes de feuillages et de fleurs. Les ovales bordent les traverses et entourent les pan-

neaux. Les Bas de Buffets sont parfois complétés, dans leur utilisation actuelle, par une Potière accrochée au mur au-dessus et indépendamment.

Bas de Buffet bourgeois. Les Bas de Buffets rustiques picards et artésiens sont, en principe, très élancés. Bien que celui-ci soit d'une architecture et d'une exécution soignées, il répond à ce principe : le bâti en est simple, deux pieds arrondis, simplement ornés de motifs dans la partie supérieure, deux grands vantaux au-dessus de la base moulurée qui découvre à peine la traverse supérieure, elle-même surmontée par un dessus saillant. Ses portes sont très joliment moulurées et au-dessus de leur grand panneau uni s'éploient de très gracieuses branches de roses partant de l'accolade de la moulure, dont la finesse montre une inspiration Régence. Meuble en chêne blond. (Pl. 14.)

Bas de Buffet Louis XVI. Malgré son piètement et le chantournement de sa traverse inférieure Louis XV, ce Meuble, d'une jolie tenue, est d'esprit nettement Louis XVI. Plus large que la majorité des Bas de Buffets picards, il donne l'impression d'une petite Armoire. Ses montants sont cannelés à chandelles, et la frise supérieure est décorée d'entrelacs, sous le dessus à peine saillant. Un rang de perles court sur le dormant, séparant les portes, et chaque vantail est encadré d'une moulure et d'un perlé, avec rosace dans l'écoinçonnement supérieur. Meuble vraisemblablement de la région de St-Just et Clermont. (Pl. 14.)

Robuste Bas de Buffet. Ce Meuble du Marquenterre, pour être peut-être plus massif que ceux des autres parties de la Picardie, s'apparente nettement avec eux, et il témoigne, par la décoration abondante du faux dormant, que son auteur connaissait les Armoires-Bahuts à cheminées. Les deux montants en façade se présentent de biais, à la façon des pans coupés; ils sont simplement moulurés, avec grande chute de feuilles à la partie supérieure. Au-dessus des vantaux, s'ouvrent deux tiroirs très simples dans la large ceinture, sous tablette. Ce Meuble, en orme, est assez caractéristique des productions du Marquenterre. (Pl. 14.)

Buffet-Potière de Thiérache. Buffet à deux portes et trois tiroirs, de caractère simple mais de lignes bien proportionnées. Pieds simples, aux montants qui les prolongent profondément cannelés et vantaux des portes simplement moulurés. Les deux principaux tiroirs s'ouvrent par un large bouton d'acier. La Potière est du type courant, de cette région, à trois étroites tablettes. Les montants appliqués contre le mur sont simplement égaris; ceux de devant tournés entre les tablettes moulurées, la supérieure formant corniche. (Pl. 14.)

Buffet-Potière de Thiérache. Le Bas de Buffet est assez massif avec ses deux portes très profondément moulurées. Le montant faux-dormant, simplement mouluré, très large, montre l'évolution marquée vers la Traite. Trois tiroirs s'ouvrent dans la ceinture. La Potière d'un type spécial à large corniche est à base élargie, à la manière des Égouttoirs à galerie, surmontée d'une autre tablette très étroite, plutôt une barre, puis du très important fronton. (Pl. 14.)

Bas de Buffet du Laonnais. Très différent des Meubles de même type de Basse-Picardie, ce Bas de Buffet est plutôt surbaissé. Meuble vraisemblablement bourgeois, en chêne. Il montre une opposition assez marquée entre le simple découpage de la traverse inférieure et le charme de son piètement, ainsi que l'ornementation des angles. Les portes sont simplement moulurées avec écoinçonnement aux angles supérieurs et fine ornementation sur les dormants. (Pl. 14.)

L'ancêtre de la Traite. Ce Bas de Buffet, qui s'élargit déjà, est d'esprit Renaissance, à deux portes, à multiples panneaux, simple et sans tiroirs, reposant sur des pieds carrés. Meuble en chêne. La traverse supérieure feste unie et sans tiroirs, mais cernée par deux rangées de denticules dont une immédiatement sous le plateau. L'arrangement du dessus est un ajout. (Pl. 14.)

Bas de Buffet de Thiérache. Les Bas de Buffet de Haute-Picardie et principalement de Thiérache, presque toujours en chêne, apparaissent nette-

ment plus robustes que ceux de Basse-Picardie. Ils sont à deux portes et à tiroirs dans la ceinture, vigoureusement moulurée dans l'esprit Louis XV. (Pl. 14.)

Grand Buffet de service à un corps et à six portes. On a établi, en Artois, des sortes de Buffets d'office, d'un aspect nettement massif. C'est le cas de ce modèle à pieds et à montants droits, simplement moulurés, que domine une corniche assez saillante. Il est à quatre portes : les deux inférieures et les deux supérieures carrées, largement moulurées et aux motifs d'angles écoinçonnés et les deux intermédiaires correspondant en plus grand à l'emplacement des tiroirs simplement moulurés ; ces deux portes, en s'ouvrant, découvrent, l'une : six tiroirs superposés par deux séries de trois de front; l'autre, une case. (Pl. 17.)

Bas de Buffet cintré. On a établi dans la région de Clermont-St-Just, par conséquent sur les confins de l'Île-de-France, des Meubles d'une robustesse quelque peu lourdaude. C'est le cas de ce Bas de Buffet à larges montants, aux portes cintrées, simplement moulurées et décorées, détails d'une exécution vraisemblablement assez tardive, malgré ses lignes Louis XIV. (Pl. 18.)

Bas de Buffet-Bahut. Voici un autre exemple de Bas de Buffet qui peut-être était surmonté d'un deuxième corps, vraisemblablement originaire des confins de l'Île-de-France. Il est à montants droits, simplement moulurés, à traverse unie et à large traverse supérieure dans laquelle sont deux tiroirs, aux simples entrées de serrure en fer. Les deux portes à encadrement Louis XIV sont décorées d'arabesques, encadrant deux médaillons, têtes d'homme et de femme avec, au-dessus, aux angles supérieurs, deux dauphins très couronnés. Ce Meuble est en cœur de chêne du pays, rouge foncé, avec assemblage à tenons et mortaises intacts et montrant assez de recherches, même dans ses montants et dans la répétition de cette même mouluration entre tiroirs, poussée de la même façon. Large de 1 m. 07, haut de 88 cm., dans lequel les vantaux de porte mesurent 53 cm. de hauteur et 42 cm. de largeur. Ce Bas de Buffet est assez trapu. En plus de son entrée de serrure, chaque tiroir comporte deux têtes de très gros clous forgés, très visibles, sans doute comme moyen de fixation des côtés. (Pl. 18.)

Très simple Encoignure. Les Meubles d'encoignure sont assez rares en Picardie et en Artois; toutefois, en Haute-Picardie et sous l'influence des productions liégeoises, flamandes, etc., des exemplaires ont été établis. Par son piètement très mouvementé, sa traverse du bas assez recherchée comme décoration, ce Meuble, malgré sa simplicité, deux vantaux simplement moulurés, aux côtés découpés au-dessus, est vraisemblablement d'influence liégeoise. (Pl. 18.)

BUFFETS-VAISSELIERS. Il existe peu de Buffets-VAISSELIERS. Vaisseliers qui puissent s'apparenter avec ceux d'autres provinces, sauf dans la partie Sud-Ouest de la Picardie, ce qui est dû à l'influence normande, et en Thiérache. Mais en Thiérache, l'Étagère-Vaisselle, nommée Potière, est d'un type très différent, tantôt plus robuste, tantôt plus légère, toujours moins profonde que la plupart des Étagères.

En somme, sauf quelques exceptions où le Buffet-Vaisselle s'apparente avec le type normand dans le Sud-Ouest de la Picardie, le Buffet-Vaisselle est surtout représenté par le type de Thiérache, dont l'étagère (la Potière peu profonde), dont on l'a trop facilement séparé, est décrite ci-après. Les modèles que vous rencontrez dans la Picardie maritime sont vraisemblablement d'inspiration normande très marquée, probablement exécutée dans la partie du Vimeu voisinant avec le pays de Caux.

Buffet-Vaisselle de Basse-Picardie. Très finement décoré, le Bas du Buffet en orme est marqué à l'influence normande. Les pieds cambrés relient harmonieusement la traverse du bas chantournée joliment et décorée de guirlandes de fleurs. Les montants latéraux sont arrondis et cannelés. Le

corps de Buffet est assez bas. Les vantaux moulurés des portes d'un mouvement Louis XV portent eux aussi une grappe légère et évasée de fleurs en fin relief. Le montant faux dormant est décoré d'une chute de fleurs. L'Étagère-Vaisselier à fond plein, aux montants découpés, aux tablettes garnies d'une fine galerie, n'offre qu'un rappel lointain des Potières picardes, mais l'influence normande très marquée. (Pl. 14.)

Buffet-Vaisselier picard. Nous retrouvons dans ce Buffet, en chêne, de Basse-Picardie, ce sentiment de disproportions qui nous apparaît également dans quantité de Meubles de la Haute-Picardie. Le corps du bas, assez important, à deux vantaux flanqués de deux panneaux fixes, est porté par des pieds cambrés, aux montants arrondis, reliés par la traverse chantournée. La décoration est assez composée : mouluration, étoiles et, sur la traverse supérieure, des entrelacs à rosaces. Le corps supérieur vitré oppose une simplicité très nette à cette exubérance ; les portes sont simplement encadrées, la traverse supérieure découpée, et une frise à motifs filiformes très modeste s'étend sous la haute corniche simple. (Pl. 18.)

BUFFETS A DEUX CORPS. Le Buffet à deux corps, parfois nommé Armoire en Picardie, s'apparente avec l'ancien Bahut-Buffet et le Meuble à « cheminée », dont il est une simplification. Il ne se distingue d'ailleurs que par des différences de proportions de détail des Buffets à deux corps, établis dans maintes provinces. Il présente donc moins d'originalité que la Traite ou la Dresche, le Séage, et même que le Buffet bas et le Buffet vitré.

Le Buffet à deux corps présente, en général, le corps inférieur un peu surbaissé, sur lequel repose le corps supérieur peu élancé, couronné par une corniche droite arrondie. L'entablement qui sépare ces deux corps est généralement à l'aplomb de la traverse du bas. Le corps supérieur est parfois lui-même à l'aplomb, mais du corps inférieur, plus souvent en retrait sur celui-ci. En général, le retrait latéral est assez peu marqué, même s'il est très prononcé en façade.

Les Buffets à deux corps sont généralement à quatre portes, mais on en a établi de très allongés à trois portes, dans l'esprit des Traités. Le corps supérieur, dans ce cas, est également à trois portes, mais il marque généralement un retrait très prononcé latéralement, plus prononcé qu'en façade. Enfin il est généralement très élancé, correspondant en hauteur à au moins deux fois celle du corps inférieur. Vous remarquerez, d'ailleurs assez souvent, cette disproportion dans d'autres Buffets bourgeois à quatre portes, alors que ce n'est presque jamais le cas pour les exemplaires plus rustiques, tant cette réalisation est conditionnée par la hauteur des pièces. Les pieds sont simplement équilibrés, assez trapus dans la plupart des cas et pris à la base des montants. Ils font même parfois entièrement défaut. La traverse du bas est droite et moulurée ou chantournée. Les montants sont simplement moulurés, cannelés, ou ornés d'une bande sculptée de chutes de fleurs, de fruits, etc.

Les vantaux du corps inférieur sont à moulurations linéaires droites et à mouvements Louis XV, tandis que les portes du haut encastrent tantôt un seul panneau étiré, plus souvent deux panneaux, l'inférieur moins haut que le supérieur, ou encore deux panneaux égaux séparés par un motif sculpté.

La corniche est droite ou plus encore cintrée en arc de cercle reposant sur une surface droite, ses deux extrémités se relevant pour terminer horizontalement. Elle n'est que moulurée et paraît très lourde et épaisse si vous la comparez aux corniches des Meubles normands, abondamment fouillées et fleuries. En général, ces Meubles ont un aspect lourd et plein. Par une fantaisie très discutable, on a aussi établi en Haute-Picardie un modèle assez inélegant ; les dimensions des deux corps sont renversées : le corps du bas est élancé et

celui du haut surbaissé et en retrait, en façade et latéralement.

Buffet droit à quatre portes. Ce type, d'influence Flamande assez marquée, d'esprit Louis XIII, à larges montants cannelés, aux portes à multiples petits panneaux, à la corniche peu saillante et à denticules, est en orme. Il a été assez souvent établi en Picardie et en Artois, surtout au XVII^e et au XVIII^e ; il s'apparente naturellement d'ailleurs aux Meubles de style plutôt qu'il n'est Meuble typiquement régional. (Pl. 17.)

Buffet à deux corps, picard. Appelé souvent également Armoire, dans la région de Clermont, ce Meuble est à pieds droits et à deux corps, dont l'intérieur est assez surbaissé ; le corps supérieur très élevé, à l'appui du corps inférieur, mais légèrement en retrait de la tablette débordante. Il est d'esprit Louis XIV, Régence, avec ses panneaux moulurés, ses écoinçons à la largeur des montants de part et d'autre des vantaux, aussi par son couronnement cintré ; type de grand Buffet d'office ou de Salle à manger bourgeoise. (Pl. 17.)

Buffet à deux corps artésien-picard. Ce Buffet à deux corps, en chêne, est du type du précédent : larges montants à panneaux moulurés encadrant les portes. Ici, la disproportion est moins grande entre le corps inférieur et le corps supérieur, et celui-ci se présente en retrait, toute la décoration restant dans la mouluration et dans le mouvement cintré de sa corniche. (Pl. 17.)

Buffet d'office à deux corps, toujours dans le même esprit que les deux précédents ; ce Buffet ne comporte pas de pieds ; son agencement général, sa décoration, le mouvement cintré de son fronton, l'apparentent nettement avec les Meubles d'époque Régence. Le corps supérieur se présente en retrait, et le Meuble se termine par une corniche cintrée. Il a vraisemblablement été exécuté pour un intérieur bourgeois. (Pl. 17.)

Buffet à deux corps, droit. Si ce Meuble n'a pas été exécuté sur les confins de la Normandie, il a été très vraisemblablement inspiré par les Meubles Normands, ainsi qu'en témoigne le couronnement en double accolade de son fronton. Il est en chêne, à pieds légèrement cambrés, à montants arrondis, au corps supérieur à peine en retrait sur le corps inférieur, sans tiroir apparent. Sa décoration réside principalement dans la mouluration, et il apparaît ainsi comme une interprétation, très simplifiée, des Buffets normands si caractéristiques. (Pl. 17.)

Buffet à deux corps de Thiérache. Ce Meuble simple et rustique doit correspondre à la période de décadence des Meubles picards. Le corps du bas, à pieds cambrés, à traverse chantournée, est assez élevé et conserve les proportions du Bas de Buffet de la Basse-Picardie, que l'on voit assez rarement en Haute-Picardie. Il est, de plus, couronné ici par un corps supérieur assez surbaissé et de proportions généralement inusitées. Il doit être surtout retenu à titre de curiosité, plutôt que d'esthétique. Les portes, à deux vantaux, sont moulurées, et les montants sont cannelés, alors que ceinture et traverses sont unies. (Pl. 17.)

Buffet à horloge à cinq portes. En principe, les Traités, c'est-à-dire les Bas de Buffets très allongés, soit par l'intercalation d'un panneau plein entre les deux portes latérales, soit par la multiplication du nombre des portes, est destiné à être surmonté d'une Potière ou d'une Barre à pots ; mais on a exécuté des modèles vraisemblablement inspirés de Buffets à deux corps, et à quatre portes, et des Buffets-Vitrines. C'est le cas de cet exemplaire, d'un modèle très rare, en merisier, du Vimeu, probablement de St-Valéry-sur-Mer. Le corps inférieur est à pieds cambrés, à montants droits avec cannelures à chandeliers. Ses deux portes à panneaux moulurés et à motifs sculptés et gravés flanquent le panneau plein, surmonté d'un tiroir. Le corps supérieur est à trois portes inégales, le côté droit étant marqué par une Horloge, dont le cadran s'encastre dans une ouverture carrée. Les motifs sculptés et gravés des deux autres portes, largement moulurées et à deux panneaux, s'harmonisent avec les motifs des portes inférieures. (Pl. 17.)

Buffet à deux corps en chêne, de la région de Grez, Sud-Ouest de la Picardie, presque exclusive et qui est assez rare dans cette région, pour les Meubles rustiques ; seule la traverse chantournée rappelle le Louis XVI. Ce Meuble, établi à la fin du XVIII^e siècle, marque une influence Louis XVI très nette. Ce Buffet est de forme allongée très marquée, surtout par le corps inférieur très saillant latéralement. La lourdeur qui résulterait de cette disposition, pour un Meuble à deux portes, est corrigée d'intelligente façon. Sur ce modèle assez large, les portes sont plutôt droites et en assez étroite

correspondance dans le bas comme dans le haut ; mais celles-ci sont flanquées de panneaux plus décorés comme dans la Traite ; plus large sur la façade du corps du bas que sur celle du corps du haut. Les pieds sont droits et courts, et les montants d'angles abattus et cannelés. La traverse du bas est simplement chantournée. Les deux panneaux de part et d'autre des vantaux des portes sont agrémentés, dans le bas, d'un vase sculpté avec une tige fleurie ; dans le haut, d'une chute de feuillage. Les vantaux des portes sont moulurés et des motifs sont ajoutés aux écoinçons des portes. Celles-ci sont plus larges dans le bas que dans le haut. La traverse médiane encastre deux tiroirs, et la frise sous corniche est ornée de cannelures et d'épis. Le corps du haut, en retrait sur celui du bas, est couronné d'une corniche droite en encorbellement, à l'aplomb de l'entablement du corps du bas. L'ensemble est agréable et bien proportionné. C'est une belle œuvre d'artisan local. (Pl. 17.)

BUFFETS- VITRINES. En Picardie comme dans d'autres provinces, le Buffet vitré est en somme une variante du Buffet à deux corps, dont les panneaux pleins ont été remplacés par des vitres. Dans beaucoup de cas, cette substitution est postérieure à l'établissement du Meuble, ce qu'il vous est assez facile de constater par l'emploi des grandes vitres. Le bas du Buffet vitré reste dans le même esprit que celui des Buffets à deux corps des époques correspondantes ; la variante est apportée par le corps supérieur vitré.

Le Buffet vitré, qui présente parfois les formes du XVII^e siècle, mais surtout celles du XVIII^e (Régence, Louis XV dominant et Louis XVI), date à peine de la fin du XVIII^e : il a, le plus souvent, été établi sous la Restauration et même sous le Second Empire. Le Buffet vitré picard et artésien est, en général, un Meuble charmant, auquel on fait aujourd'hui souvent jouer le rôle d'Argentier. Le Buffet vitré existe toutefois en petit nombre, ou tout au moins on le rencontre en petit nombre, tant la Traite, avec sa Potière, était préférée. Quelques-uns sont de formes assez rectilignes ; d'autres, et ce sont les plus charmants, se font remarquer par leur galbe et les mouvements cambrés, cintrés de la corniche épousés par les vantaux des portes et ceux-ci par les carreaux. La manière de la Régence se manifeste assez. La Haute-Picardie est encore moins largement dotée de ces Meubles. Les rares exemplaires ont été vraisemblablement influencés par les Meubles liégeois, qui eux-mêmes ont subi l'influence flamande de l'époque Régence. Ils sont, en général, bien composés, largement traités et décorés. Leur origine, comme celle des autres Meubles qui ont subi cette influence, les fait désigner sous le nom de Meubles de la frontière.

Buffet à deux corps vitrés. Ce très joli Meuble, probablement originaire du Vimeu et, par conséquent, quelque peu influencé dans ses proportions par les modèles de Normandie, est un exemple de réalisation simple et soignée. Il est à pieds cambrés, assez élevés, à montants arrondis et surmontés par un second corps dont l'encadrement des vantaux et le mouvement des petits bois est en harmonie avec celui de la corniche et dont les montants sont également cannelés. Tout le charme de ce Meuble, qui s'apparente nettement avec ceux de style de la bonne époque, réside dans ses jolies proportions et son fini. (Pl. 18.)

Buffet à deux corps de Thiérache. D'un caractère assez robuste et massif, ce Meuble, en chêne, à pieds cambrés, est à montants arrondis, à traverse du bas simplement découpée, à deux portes carrées surmontées de tiroirs, formant une base robuste au corps supérieur, à corniche droite et aux vantaux vitrés. Il témoigne d'une recherche de dispositions pour ces derniers : forme elliptique au centre de chaque vantail ; partie supérieure cintrée et ornementée d'un fond losangé de goût Régence. Ce type de Buffet est assez connu en Thiérache sous le nom d'Argentier de la frontière, toujours par un rappel de l'influence du style liégeois. (Pl. 18.)

Buffet-Vitrine de Thiérache. Ce Buffet est à deux corps, vitré, dont le corps inférieur, à pieds cambrés, est assez large et le corps vitré supérieur, très simple, est plutôt surbaissé. (Pl. 18.)

LE BANC DE MÉNAGE, MEUBLE SEPTENTRIONAL

COMMENT, EN S'ÉTIRANT EN LONGUEUR, LE BUFFET BAS FOURNIT PAR UNE TRANSFORMATION GRADUELLE UNE GAMME DE «TRAITES», «DRESCHES», «SÉAGES», SOUVENT ÉTABLIS SUR MESURES, DONT AUCUNE PROVINCE NE PRÉSENTE DE TYPES EXACTEMENT SEMBLABLES. DESTINÉS À ÊTRE SURMONTÉS D'UNE «BARRE À POTS» OU D'UNE «POTIÈRE», ILS SE COMPLÈTENT PARFOIS D'UNE HORLOGE, PLUS RAREMENT D'UN SECOND CORPS VITRÉ.

LE GRAND BUFFET régional allongé et généralement bas, a reçu, selon la région et ses particularités, le nom généralisé de *Banc de ménage*. S'appliquant surtout au «Séage», mais, — par extension, il désigne aussi la «Traite» et la «Dresche», — ce Meuble est nettement particulier à l'Artois et à la Picardie, encore que les Vosges présentent des Buffets-Vaisselleurs, pour l'établissement desquels les artisans paraissent avoir tenu compte de conditions comparables : larges panneaux de pièces, à plafond bas, à garnir.

En résumé, la *Traite* comme le *Séage* constituent des Meubles dits à hauteur d'appui, généralement plus élevés de 10 à 20 centimètres en Artois qu'en Basse-Picardie, qui se complètent ou non de la Potière ou de la Barre à pots. *Traite* et *Séage* sont de longueur assez variables, puisque devant s'adapter à des emplacements déterminés.

En définitive, le *Séage* est un Meuble à hauteur d'appui, constitué à droite et à gauche par deux petites Armoires à portes pleines, souvent à pieds cintrés, quelquefois surmontées d'un tiroir, flanquant, au centre, une partie ouverte sur le fond, avec galerie, pour supporter des assiettes, protégées par une galerie inférieure ajourée en forme de balustres découpés et non tournés. Dans l'axe, un motif sculpté ajouré, avec étoile, molette, etc., au milieu de laquelle s'encastre quelquefois une petite glace circulaire.

Le *Séage* est parfois surmonté de galeries en bois appliquées sur le mur, supportant des assiettes ; l'une d'elles est munie d'encoches pour le placement des cuillères et des fourchettes.

TRAITE OU DRESCHES. Le Meuble de la Salle à manger le plus courant et le plus typique en Artois et en Picardie, encore aujourd'hui, avec le *Séage*, tant dans les Demeures modestes que dans les intérieurs bourgeois, est donc désigné, suivant les régions, sous le nom de : *Buffet* (un peu partout), *Traite* (en Picardie) ou *Dresche* (en Artois), *Commode* (régions de Picquigny et de Vignacourt) et même *Armoire* (région d'Avesnes-le-Comte). Mais, surtout, sous les noms de *Dresche* ou *Traite* et par extension et confusion avec le même type de Meuble, mais ouvert (le *Séage*), *Banc de ménage*. La *Traite* ou *Dresche* est donc un Buffet bas allongé, étiré, extension en longueur plutôt qu'en hauteur, largeur ou profondeur, du Buffet bas à 2 portes.

La gamme des Bancs de ménage, *Traites* ou *Dresches*, est fort étendue, infiniment variée et variable, ainsi que vous le constaterez par les modèles nombreux que nous vous donnons et décrivons, sans être certain d'avoir vu tous les modèles, au cours de nos minutieuses recherches, ni passé en revue toute la série. La *Traite* ou *Dresche*, Buffet rendu extensible à la mesure de la pièce pour laquelle il était destiné, va du Meuble à deux portes, allongé par un panneau fixe médian séparant ces deux portes, jusqu'aux modèles à 5, 6 et même 8 portes, encore séparées par des panneaux fixes ou par des panneaux dans lesquels se superposent des tiroirs.

Ce Meuble, d'un usage très répandu, change de nom, répétons-le, suivant les régions. On le nomme parfois Banc de ménage, encore que cette dernière qualification s'applique surtout au *Séage*, variante très marquée de la *Traite* ou *Dresche*, par sa niche en évidement central.

La confusion des appellations naît peut-être

du fait que parfois ces deux Meubles sont combinés en un seul.

En Artois, ce Meuble de service, nettement oblong, est connu sous celle de *Dresche*, plus exactement *Dresche*. Dans une partie de la Picardie, sur la rive droite de la Bresle surtout, on le connaît mieux sous le nom de *Traite*. Dans la région de Vignacourt, au sud de Picquigny, jusqu'à Clermont-de-l'Oise et à Granvilliers, etc., on le nomme *Commode*, du fait que, par ses tiroirs et sa destination, il s'apparente aux Commodes ordinaires. Dans la région d'Avesnes-le-Comte, on l'appelle communément «*Armoire*», pour les mêmes raisons qui le font désigner ailleurs sous le nom de *Commode*. En principe, la *Traite* ou *Dresche* est originellement un Meuble pour le service de la Cuisine et des repas. Vous ne la trouvez pas ailleurs qu'en Picardie et en Artois, sauf si elle y a été transportée.

Au contraire de quantité de Meubles qui trouvent leur place facile ailleurs, comme s'ils étaient uniformisés, typifiés, la plupart des *Traites*, originellement façonnées sur mesure, principalement en Basse-Picardie, pour l'emplacement qui leur était dévolu, ne sont pas adaptables ailleurs à volonté.

Sans doute, des meubliers ont établi des modèles de grandeurs moyennes, de *Traites* et *Dresches*, mais ceux-ci ne sont pas partout les plus nombreux. Aussi lorsque, par suite de décès, partages, déménagements, ces *Traites* ont dû être placés ailleurs, des propriétaires en ont coupé et parfois mutilé de nombreux exemplaires pour différentes raisons. Lors des partages, le Picard étant entêté, l'un des deux héritiers a préféré couper un Meuble que de céder sa part. Ceci explique, dans beaucoup de cas, la dissymétrie des portes de quelques exemplaires. On tendrait même à prétendre, mais cela est exagéré et invraisemblable, que la *Traite* à deux portes, sans large intervalle entre celles-ci, n'existe pas originellement ; qu'elle n'est qu'une moitié d'une *Traite* à 4 portes, coupée en deux. En fait, et sans contestations possibles, il résulte de nos études objectives et de nos constatations que la *Traite* à deux portes séparées par un panneau type le plus fréquent, parce que le plus généralement adaptable (aussi celle dont les artisans ont pu multiplier les exemplaires) est le premier stade de toute la gamme des *Traites* et *Dresches*.

Quoi qu'il en soit, pour les grands modèles, l'habitude de façonner les Meubles sur place explique pourquoi on en trouve rarement deux exactement pareils. De plus, l'invention, la fantaisie de l'artisan se donnaient libre cours dans la composition et l'ornementation de ce Meuble, comme de la plupart des Meubles rustiques, d'ailleurs.

GAMME DE TRAITES. Les modèles de *Traites* ou *Dresches* sont donc infiniment variables de caractères, d'aspect, non seulement par le genre de bois utilisé, mais par le nombre, la disposition des portes, panneaux, tiroirs. Le Bas de Buffet proprement dit, à deux portes, comporte ou comportait originellement une étagère ou *Potière* (surtout dans la Haute-Picardie), souvent une «*Barre à pots*» nommée *Corniche*, dérivant de «*l'Archelle*» flamande, ainsi qu'une *Potière-Étagère* en Basse-Picardie et en Artois, nettement différente d'esprit, de caractère, de physionomie, comparée à celle de Haute-Picardie.

L'absence de *Potière* ou de *Barre à pots* est vraisemblablement accidentelle et postérieure

à l'établissement du Meuble, soit par suite de partage, soit par des raisons de goût ou de préférence. Ainsi donc, la *Barre à pots*, ou *Corniche*, et la *Potière artésienne ou picarde* sont très différentes en Basse-Picardie et en Artois de la *Potière* de Haute-Picardie (Thiérache), laquelle s'apparente surtout avec ses montants tournés, aux étagères des Buffets-Vaisselleurs lorrains.

Les *Traites* à deux portes offrent l'aspect d'un Buffet bas, dont les deux portes seraient séparées soit par un panneau plein sculpté, soit par une rangée de tiroirs superposés, vrais ou simulés ; quatre tiroirs, ou deux tiroirs et deux simulés, ou deux tiroirs au-dessus d'un panneau bas. La traverse du bas, assez peu élevée de terre, est généralement chantournée. La traverse du haut ou ceinture de la *Traite* forme frise décorative ; elle comporte parfois des tiroirs. Lorsque ceux-ci existent, ils sont souvent au nombre de trois, les deux plus longs au-dessus des portes, le plus petit au centre, au-dessus du panneau central. La tablette supérieure est peu débordante. Elle porte généralement à l'arrière une rainure, fente destinée à stabiliser, à empêcher de glisser les plats et assiettes dressés contre le mur. En Artois, dans les régions de Saint-Pol, Hesdin, une longue case basse, juste pour encastrer une rangée de verres, s'appuie au mur ; le dessus est rainé pour loger les assiettes et pour supporter la *Potière-Étagère*, lorsque celle-ci existe.

Les *Traites* à trois portes sont plus nombreuses. Les trois portes sont généralement équidistantes, séparées selon la longueur du Meuble, par des montants qui supportent les charnières, ou par un étroit panneau uni sculpté, ou cannelé, qui les sépare. Parfois la porte centrale est de dimensions différentes de celles des autres : plus large ou carrée, plus allongée, plus basse et plus petite avec un tiroir ou un panneau fixe au-dessus.

Les *Traites* et *Dresches* à trois portes, aussi bien que les autres, ne comportent pas toutes des tiroirs dans la ceinture ou traverse supérieure. Celle-ci, étroite, est simplement unie ; plus large, elle est décorée ; plus large encore, elle encastre trois tiroirs de front, généralement un au-dessus de chaque porte, ou deux panneaux horizontaux ornés encadrent un tiroir central. Pour cela, comme pour maints détails et dispositions, les artisans donnaient libre cours à leur fantaisie, et on ne aurait même simplement citer toutes les variantes. En général, les *Dresches* artésiennes posséderaient des proportions plus enlevées que les *Traites* picardes, avec des tiroirs dans la ceinture. Ainsi les *Traites* de la région de Vignacourt sont généralement assez basses, sans que cette particularité soit absolue. Les longues *Traites* en chêne du Vimeu sont également très basses, de proportions peut-être encore plus effilées que celles de la rive opposée de la Somme (région de Doullens, Vignacourt, etc.). Il est généralement possible d'identifier la région de fabrication des *Traites* picardes et artésiennes au contraire de ce qui peut être fait ailleurs, en raison des grands modèles faits pour un emplacement où elles demeurent, ce qui fournit des bases de comparaison pour les autres.

Dans de nombreux exemplaires, la traverse du bas est droite, sans supports ; dans quelques cas, au contraire, qui se multiplient lorsque *Traites* et *Dresches* s'allongent, le Meuble est supporté par un ou deux pieds correspondant aux panneaux de séparation des portes. Cette traverse est de plus en plus souvent gracieusement chantournée. Lorsque la *Traite* à trois portes s'allonge, deux larges panneaux sépara-

tifs accompagnent la porte du milieu, à droite et à gauche. Chacun de ces panneaux est souvent surmonté d'un petit tiroir à sa partie supérieure.

La Traite ou Dresche à trois portes offre donc une disposition équilibrée de toutes ses parties. Mais il est aussi des exemples de Traités dissymétriques offrant des dimensions, une mouluration différentes, avec les panneaux, tantôt portés sur un côté, où ils entourent une porte latérale, et tantôt un unique panneau séparant la porte centrale d'une des portes latérales. Cette dissymétrie résulte généralement d'une modification postérieure de Meubles à quatre ou cinq portes, par suite de l'utilisation de ces Meubles dans un endroit autre que celui pour lequel ils avaient été établis. Ce sont généralement des Traités ou Dresches coupées, fait d'ailleurs plus commun en Picardie qu'en Artois, cette dernière province comportant moins de ces Meubles de très grandes dimensions.

Pour être moins nombreuses sans doute que les Traités et Dresches à trois portes, celles à quatre portes ne sont pas très rares. Les portes sont ainsi disposées : une porte à deux vantaux, au centre, flanquée, de part et d'autre, d'un vantail simple, séparé ou non par un panneau, ou simplement par un montant. Il est rare que les deux panneaux qui flanquent l'accouplement des deux portes centrales soient garnis de tiroirs superposés ; mais le fait se présente.

Où bien, les portes sont disposées par deux à chacune deux vantaux, ces deux groupes séparés par un simple montant ou par un panneau de largeur variable. Dans beaucoup de cas, les portes étant accouplées deux par deux, ornées avec symétrie, le panneau central encadre ou non une série de tiroirs superposés. Une telle disposition justifie l'allongement du Meuble ou plutôt elle est justifiée par la longueur de celui-ci, elle-même commandée par la longueur du panneau à garnir.

Là ne s'arrête pas la gamme des dispositifs, car il est des Traités mesurant 5 m. à 6 m. de longueur, dotés de cinq et six portes, parfois plus, surtout lorsque ces portes se succèdent sans autre séparation que les montants des bâtis ; mais il en est cependant qui offrent une ou deux rangées de tiroirs superposés, jouant entre les deux ou trois groupes de deux portes accouplées.

Alors que nous n'avons pas vu de Séage en Haute-Picardie, le mobilier paysan et bourgeois comporte des Traités. Celles-ci sont peut-être en moins grand nombre et d'une moins grande variété qu'en Basse-Picardie. Elles sont généralement de formes plus amples, surtout en profondeur et en largeur, et à trois portes. Je n'en ai pas vu d'autres types. Elles sont en chêne ou en orme.

Tels modèles, tout à fait Meubles de cuisine, sont simples et robustes, nettement encadrés de grosses moulurations. Trois tiroirs s'alignent au-dessus des portes munies de gros et larges boutons plats en acier poli comme ceux des Bas de Buffets et des Buffets-Potières de cette Région. D'autres modèles, d'origine bourgeoise évidente, sont joliment traités, toujours dans d'heureuses proportions ; sveltes des pieds cambrés, gracieux chantournement de la traverse du bas ; fines moulurations, motifs de sculpture habilement traités les apparentent nettement avec les Meubles des grands centres et indiquent que ces Traités furent établies par d'excellents artisans, au métier sûr.

Première période des Traités. Les premières Traités furent infiniment moins composées, décorées et ouvragées, que celles du milieu du XIX^e siècle. Cette Traite est en chêne, au piètement et aux montants d'angles carrés, à la traverse inférieure rectiligne, sans ornementation ; deux grands vantaux s'ouvrent à droite et à gauche d'un autre vantail, plus étroit et plus bas, couronné d'un tiroir, disposition assez fréquente et souvent interprétée avec fantaisie. Panneaux, tiroirs, sont simplement et vigoureusement moulurés, et les deux

portes sont surmontées d'une frelle à claire-voie, panneau rectangulaire entaillé en un tressage ajouré, disposition souvent reprise et interprétée, aussi bien dans quelques régions picardes qu'en Artois. Conservé dans la même famille de cultivateurs-éleveurs à St-Valéry-s.-Somme, depuis son établissement à la fin du XVIII^e siècle, il est toujours dans la même petite forme, servant de Meuble principal. Placé sur le côté de la pièce, il est décoré de bouquets de fleurs et de fruits artificiels, sous leur globe de verre, ornements qui eurent tant de vogue sous la Restauration et le Second Empire. (Pl. 23.)

Dresche arlésienne. Ce Meuble paraît avoir été exécuté pour un intérieur bourgeois. Il est en très joli cerisier blond, à deux portes, monté sur pieds cambrés, à panneau central surmonté d'un tiroir à traverse inférieure chantournée et entièrement marqué d'un joli filet formant succession de losanges, cernant le tour du Meuble, des vantaux, du panneau central en encadrement. Il est flanqué, à droite et à gauche, de deux pans de Séage arrondis. L'un d'eux tout au moins existait à une des extrémités ; l'autre peut être contesté, parce qu'il a pu être ajouté postérieurement pour équilibrer le Meuble. Une haute Potière à dossier plein à un filet à rebord, dont la façade, également incrustée de motifs losangés, avec un couronnement assez saillant, couronne cette belle pièce. Il est incontestable que c'est là un exemple assez rare d'une variante de la Traite ou plutôt une amplification des Buffets à hauteur d'appui si à la mode sous Louis XVI qu'un artisan arlésien aura accompli au goût régional par l'adjonction de la Potière. (Pl. 30.)

Le premier Stade de la Traite. La Traite ou Dresche n'étant en somme qu'une extension du Bas de Buffet, celui-ci de la région de St-Pol, en merisier, vous en montre la première étape, constituée par son élargissement, par l'ajout d'un grand panneau fixe sculpté, mouluré entre les portes. Ce Meuble s'apparente davantage avec le Bas de Buffet par ses dimensions en hauteur. C'est d'ailleurs un fait généralement constaté qu'en Artois les Dresches sont, en général, plus élevées que les Traités en Picardie. Ce Meuble est à pieds cambrés, aux montants d'angles arrondis, à la base gentiment chantournée, à trois tiroirs dans la large ceinture, dont un petit au centre. (Pl. 23.)

Traite de Thérache. Bien que la Haute-Picardie soit moins le pays des Dresches et des Traités que l'Artois et la Basse-Picardie, l'extension du Buffet bas à trois portes y a été également très marquée. Cette Traite est extrêmement robuste, lourdaude ; elle est à trois portes largement moulurées, surmontées de trois tiroirs dans la ceinture, dont ceux d'extrémité comportent de larges boutons plats en acier poli. (Pl. 23.)

Traite à deux portes. Ce Meuble, déjà plus différencié du Bas de Buffet, est assez caractérisé et à deux portes avec large panneau central. Cette Traite, en cerisier, est assez basse, sur pieds cambrés, à montants arrondis, avec trois tiroirs en façade, losangés, perlés, avec incrustations d'un autre bois. Les motifs des panneaux de portes et du panneau central s'éploient en éventail, dans le même esprit, alors que des étoiles sont incrustées sur la traverse du bas et sur les deux panneaux de portes. (Pl. 23.)

Dresche à trois portes arlésienne, de la région de Blangermont et de Beaurainville. Ce Meuble, en cerisier, sur pieds légèrement cambrés, aux montants extérieurs arrondis, est un exemple de régularité. Sur les trois portes se répète le même encadrement de panneaux, et celles-ci sont, de même, surmontées d'un tiroir de largeur correspondante. Elle comporte, sur le dessus, un dispositif complémentaire, sorte de longue case régnant sur toute la longueur du Meuble, servant en même temps de base à la Potière, dans laquelle sont alignés les verres de service courant. Les Dresches de cette région sont toujours très largement ouvrees. (Pl. 23.)

Traite bourgeoise de Thérache. Les artisans de Thérache ont été largement influencés par les meubliers wallons et liégeois, et cette influence, même indirecte, s'est manifestée sur la production des Meubles bourgeois. La qualité de ce travail est supérieure à celui des Traités en cerisier de la moitié du XIX^e siècle, dont les moulures sont infiniment moins bien poussées, ce qui est indicatif, à la fois, de la décadence en puissance et d'une maîtrise atténuée des artisans. Cette Traite, à l'encontre de celles de la fin du style, est donc un exemple par sa composition générale, son équilibre, la finesse de sa mouluration, la délicatesse des motifs décoratifs et le fini du travail. Elle est en

chêne, à pieds cambrés, aux montants d'extrémité arrondis et à trois portes, également à mouluration désaxée, volontairement déséquilibrée, signe distinctif de la mouluration Louis XV, en rappel sur les deux portes latérales. Même harmonie sur la porte centrale avec son panneau équilibré, au-dessus du bandeau joliment chantourné, avec motifs de fleurs et mouluration. Les montants des entre-portes sont largement évidés, et les trois tiroirs qui surmontent régulièrement les trois portes sont eux-mêmes à façade joliment moulurée. Le dessus est peu saillant. (Pl. 23.)

Robuste Traite en orme, de la région de Conty. Ce Meuble assez simple, fruste et robuste, est à quatre pieds, les deux d'extrémité continuant les montants, simplement équarris, à cannelures perlées sur toute la hauteur, les deux autres correspondant aux deux montants intermédiaires, également équarris et unis, ainsi que les traverses cannelées et perlées de l'intérieur des portes. Les portes sont simplement moulurées, avec des rosaces marquées en écoinçonnements, répétées d'ailleurs sur la façade des trois tiroirs réguliers, s'ouvrant directement sous le bandeau. (Pl. 23.)

Traite à trois portes inégales, en cerisier, à pieds tournés, à montants arrondis et dont la porte centrale, entre les montants décorés, est plus petite et surmontée d'un tiroir. Le principe de la mouluration de chaque panneau de porte est le même. Alors que la traverse du bas chantournée est assez large, celle supérieure est très étroite et couronnée par le bandeau à peine débordant. (Pl. 23.)

Traite en chêne. Meuble de la Neuville-roye, région de St-Just et de Clermont-de-l'Oise, en chêne, à pieds cambrés à large traverse, très fortement découpée et à trois portes carrées assez égales, surmontées de trois tiroirs dans la large ceinture. Ce Meuble est la simplicité même, et seules comptent les moulures. Il est intéressant surtout parce qu'il fixe assez le genre de productions de cette région, dont les exemplaires sont plutôt plus massifs, plus élevés, plus hauts que les Traités en cerisier du centre de la Picardie. (Pl. 23.)

Traite-Commode à tiroirs. Meuble en cerisier, assez caractéristique, par sa facture générale, de ceux d'ailleurs extrêmement variés, dont Vignacourt fut un centre de fabrication. Cette Traite est à pieds légèrement cambrés, à la base, aux montants latéraux légèrement arrondis, chanfreinés et cannelés, à traverse du bas simplement découpée sans recherche et sans vigueur, à traverse supérieure unie. La porte ou le panneau fixe du milieu est remplacé par trois tiroirs superposés, flanqué de deux portes semblablement moulurées. Les traités de ce type ont justifié l'appellation de Commode donnée à ce Meuble dans une partie de la Picardie. Les tiroirs étaient, en principe, destinés au rangement du linge, des vêtements et des autres objets de toilette. Les façades des tiroirs à boutons sont décorées de branches fleuries d'une facture très naïve. Cette Traite, comme beaucoup de celles de Vignacourt, est d'une période assez tardive, fin de la Restauration début du Second Empire. (Pl. 24.)

Traite-Commode. Autre modèle de Traite, également tardive, souvent répétée dans la région de Vignacourt, pour des fonds de pièces plus importants. Elle est à pieds cambrés avec montants simplement équarris, à traverse inférieure légèrement découpée, à traverse supérieure unie, à quatre tiroirs superposés, flanqués, pour son élargissement, de deux panneaux fixes décorés de vases à fleurs qui séparent cette superposition de tiroirs des deux portes latérales. (Pl. 24.)

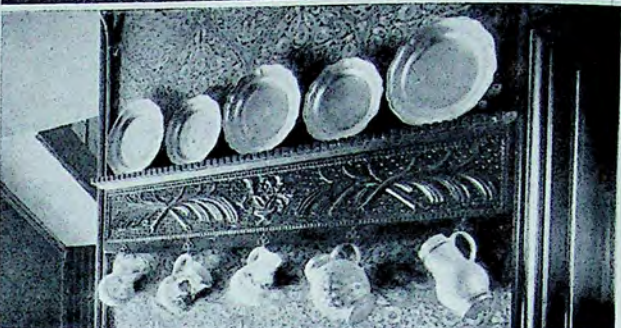
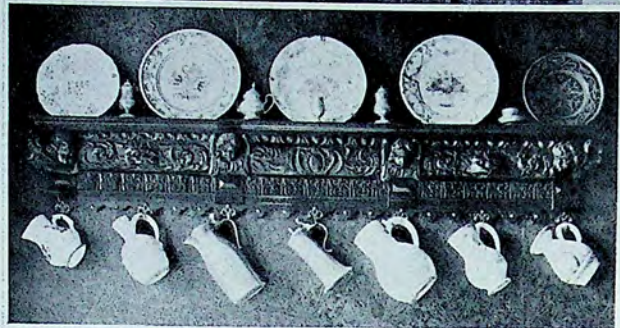
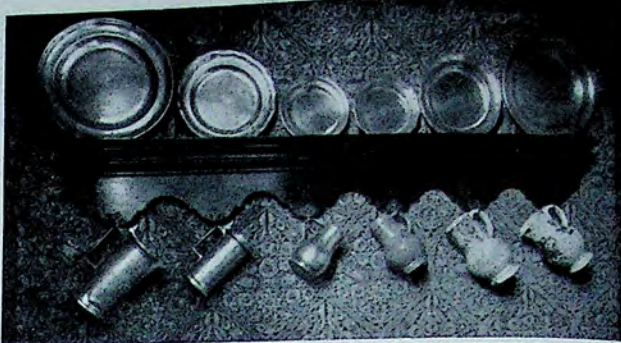
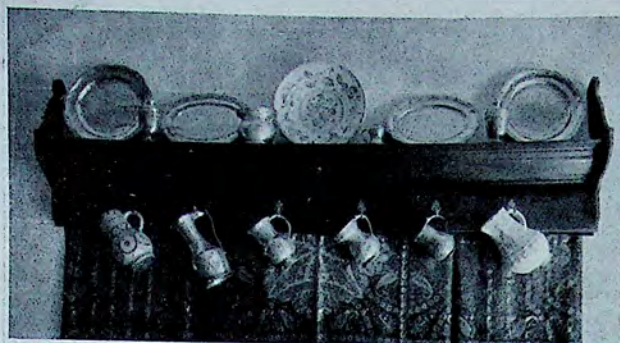
Traite picarde à trois portes. Modèle de Traite, en cerisier, d'une autre formule, à pieds cambrés, aux angles arrondis et décorés de feuillages et de rosaces ; à trois portes, à traverse inférieure chantournée et décorée d'un rang de perles, à traverse supérieure décorée de motifs floraux naïfs, peu saillants, dans laquelle s'ouvrent deux tiroirs à peine marqués, et d'une rangée de perles immédiatement alignée sous la tablette ; panneaux d'entre-portes assez larges. Les parties supérieures des portes sont largement décorées de vases, fleurs, pommes de pin ou épis de maïs, plutôt gravés que sculptés. (Pl. 24.)

Traite-Commode. Voici un autre exemple de Traite-Commode dont le centre est marqué par cinq tiroirs superposés, encadrés de deux panneaux fixes avec vases de fleurs, flanqués eux-mêmes chacun de chaque vantail des portes d'extrémité. Ce Meuble, en cerisier, est bien de la facture des premières fabrications de la région de Vignacourt, marquées par la recherche du mouvement des pieds, des montants latéraux et des grandes bandes perlées, soulignées de filets en relief, des

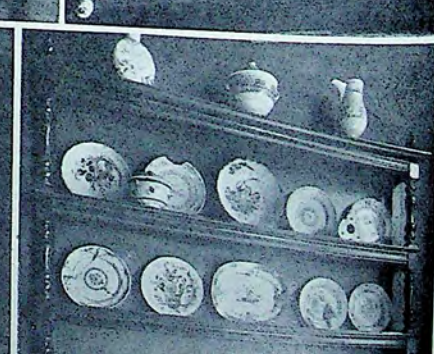
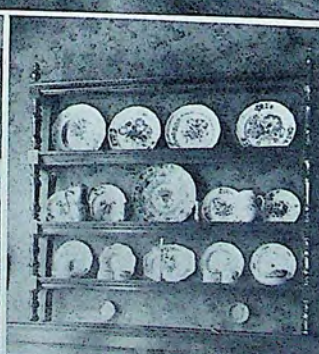
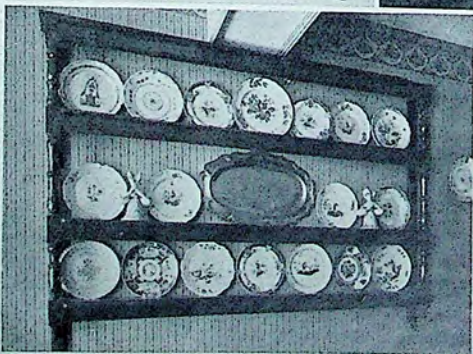
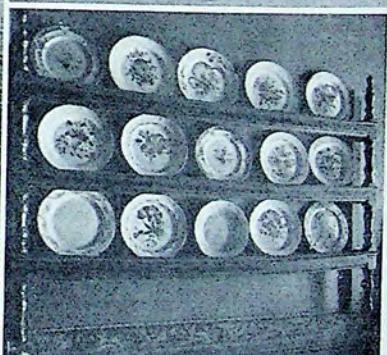
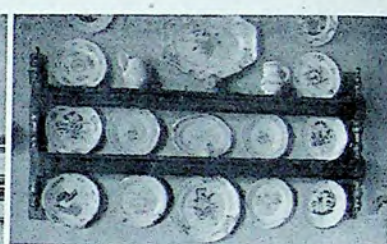


QUELQUES TYPES CARACTÉRISTIQUES. 1. Étimier-Égouttoir de Haute-Picardie surmonté d'une Potière à trois barres ; à Mme Crous. 2. Égouttoir-Potière de Thiérache ; à M. Noailles. 3. Modèle dans le même esprit à partie inférieure plus large ; à M. Falaise. 4. Étimier arlésien, de la région de Saint-Pol ; à M. Euvard. 5. Modèle picard ; à M. Simon. 6. Étimier de la région de Fruges ; à M. Lassalle. 7. Type de la région de Vignacourt ; à M. Loyer. 8. Modèle très simple ; à Mme Collier. 9. Étimier à fuscaux ; à Maître Crampon. 10. Dans l'esprit des Séages ; à M. Dejour. 11. Variante d'Étimier-Égouttoir ; à M. Dejour.

(Cl. Vie à la Campagne.)



POTIÈRES OU BARRES A POTS. 1. Potière à corniche ou en console ; à M. Lamy. 2. A corniche avec applique horizontale joliment découpée ; à M. Démaret. 3. Barre à pots profondément travaillée de motifs sculptés, nettement influencée par l'Archelle flamande ; à M. Eugène Duffot. 4. Petite Potière assez plate, bien que très sculptée, avec tablette supérieure, entaillée pour enchasser cuillères et fourchettes ; à M. Démaret.



AUTRES MODELES. 1. Potières en chêne, l'une robuste et massive, à trois barres, l'autre plus fine, à quatre barres ; à M. Biguet. 2. Égouttoir-Potière ; à M. Noailles. 3. Barre à pots applique de Thierache, à deux barres ; à Mlle Drudigny. 4. Potière à trois barres ; à M. Penant. 5. A trois barres et à couronnement ; à M. Penant. 6. De Thierache à quatre tablettes superposées ; à M. Falaize. 7. A deux barres et à couronnement, modèle conçu comme petit Meuble d'appointement ; à M. Penant. (Cf. Vie à la Campagne.)

traverse inférieure et supérieure. (Pl. 24.)

Grande Traite-Commode, Meuble en cerisier mesurant 3 m. 25 de longueur, exécuté à Vignacourt pour une Maison de ce village, toujours situé à l'emplacement pour lequel il a été établi. Il s'appuie, à gauche, sur un panneau fixe d'un placard qui occupe le retrait de la cheminée. Il est coupé en biais, à droite, pour permettre l'ouverture de la porte. Ainsi sa façade est plus longue que le fond. A quatre pieds cambrés, aux montants extérieurs en pans coupés, il est bien dans le caractère des Meubles des ateliers de ce pays par la simplicité de sa traverse inférieure découpée, la nudité de la traverse supérieure et de sa tablette peu débordante, par la superposition des tiroirs, les deux panneaux avec vases fleuris qui l'accompagnent, la forme et les moulures peu saillantes des doubles portes de chaque côté. (Pl. 24.)

Traite à quatre portes, d'un modèle assez différent de ceux de Vignacourt, notamment par ses motifs de sculptures plus en relief. Cette Traite est à deux pieds cambrés avec les angles des montants arrondis, traverse inférieure chantournée, ourlée par une moulure décorée de feuillages, de rosaces; traverse supérieure à deux tiroirs centraux et à deux faux tiroirs latéraux correspondant chacun au dessus des portes, décorées en façade, ainsi que les intervalles. Les portes sont disposées symétriquement; deux vantaux s'ouvrent au centre, flanqués de deux panneaux pleins avec vases fleuris et un vantail seul à chaque extrémité.

Il comporte un tiroir et une porte à chaque extrémité latérale, ce qui explique la façade de faux tiroirs dans la traverse supérieure. Cette disposition indique que ce Meuble devait être placé originellement dans un grand panneau, avec un emplacement libre de chaque côté; bien que ne possédant pas de tiroirs superposés, il porte cependant le nom de *Commode*. Meuble exécuté à Fouillois, dans la région de Granvilliers et, par conséquent, sur les confins de la Normandie. (Pl. 24.)

Grande Traite à quatre portes. Ce Meuble est d'apparence nettement rectiligne, malgré la cambrure du bas de ses pieds, d'abord par sa traverse du bas moulurée et par ses rangées de perles supérieures, entre lesquelles court une ligne sinuée avec fleurs. Il est à quatre portes, les deux portes centrales s'ouvrant symétriquement, flanquées de deux panneaux avec vases de fleurs, surmontés d'un tiroir, et les deux vantaux d'extrémité s'ouvrent dans le même sens que ceux du milieu, par conséquent en se regardant. (Pl. 24.)

Dresche du début du XIX^e. Ce Meuble, en chêne, de la région d'Ormay, qui fut une des régions de production de très beaux Meubles en chêne, est à pieds cintrés, à la traverse inférieure chantournée, à la traverse supérieure à torsade, à trois vantaux séparés par un panneau plein avec grand losange et feuille d'acanthos, surmontés chacun par un tiroir. Ce Meuble, assez bas, est couronné à distance d'une Archelle-Potière artésienne en cerisier à deux étages, à bordure de tablette chantournée. (Pl. 27.)

Banc de ménage à haut dossier. En Artois, les Dresches ou Traites, désignées surtout sous ce nom de Banc de ménage, comportent de multiples variantes et, dans beaucoup de cas, sont complètes par un haut dossier plein qui s'appuie sur le Meuble. Les proportions des Dresches artésiennes sont plus hautes que les Dresches picardes. Celle-ci, exécutée à Ste-Austreberthe, est en pommier; elle est à pieds cambrés, à montants chanfreinés, à traverse inférieure chantournée, à traverse supérieure étroite et simplement parée d'un rang de perles sous la tablette. Ainsi que c'est souvent le cas dans les Meubles artésiens, le panneau encasturant la porte centrale surmontée par un tiroir est légèrement en saillie sur l'ensemble du Meuble; les portes de côté sont assez élevées, avec un panneau rectangulaire à leur partie supérieure. La Potière est constituée par un haut dossier s'appuyant à la base sur le Meuble et appliqué contre le mur, avec couronnement nettement en saillie et au profil arrondi. (Pl. 27.)

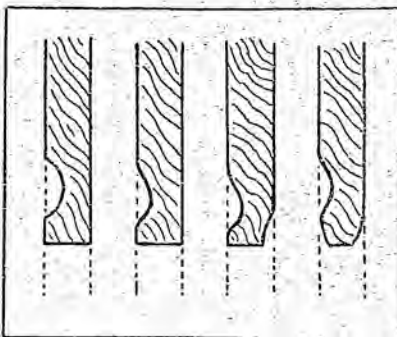
Dresche à deux portes. Assez élevée sur ses pieds cambrés, aux montants arrondis, cette Dresche, datant vraisemblablement du milieu du XIX^e, est à deux portes encadrant le panneau central losangé; la traverse inférieure unie est à peine découpée, et la traverse supérieure encastre trois tiroirs. La Potière en corniche paraît supportée, par deux montants qui reposent sur la longue case pour l'alignement des verres. (Pl. 27.)

Dresche-Séage à deux portes. Ce modèle récent montre bien le caractère des Meubles simplifiés à l'extrême, flanqués d'un côté, par un pan de

Séage servant en même temps d'égouttoir pour la vaisselle courante. Il est à deux portes encadrant le panneau central et trois tiroirs; au-dessus règne la longue case pour l'alignement des verres, surmontée de la Potière indépendante; cette Dresche date de la période de décadence de fabrication de ces Meubles, dans la deuxième partie du XIX^e siècle. Le pan de Séage, sur le côté, permettait autrefois, dans son ancienne situation, d'ouvrir la porte de la cave placée habituellement près de la cheminée. (Pl. 27.)

Dresche artésienne à quatre portes, exécutée à Buire-le-Sec, de proportions assez enlevées. Elle est à cinq pieds de façade correspondant à deux avec les montants aux angles chanfreinés, les trois autres aux montants d'entre-portes. Les portes sont rectangulaires et moulurées; seules les deux portes intérieures sont à mouvement courbe de la mouluration dans la partie supérieure. Quatre tiroirs glissent dans la traverse supérieure. Des épées, fleurets et flèches en bois blond sont incrustés dans chaque panneau de porte. Au-dessus, Potière à trois étages sous corniche. (Pl. 27.)

Dresche à trois portes, en cerisier, à pieds cambrés et à trois grandes portes presque carrées, assez différentes des modèles assez élevés d'Artois. Trois tiroirs, correspondant chacun à une porte,



PIEDS DE DRESCHES. Le bas des pieds présente généralement un mouvement. Louis XV ne faisait jamais saillir hors de l'équarrissage du bois de manière à ne pas gaspiller de matière.

sont symétriquement disposés dans la traverse supérieure. La Potière en corniche, établie pour le Meuble, est nettement indépendante. A côté, l'Horloge est placée dans la position qu'elle affecte souvent dans cette région. (Pl. 27.)

Grande Traite en merisier, des confins de l'Artois et de la Picardie. Cette Traite à quatre portes, allongée par deux panneaux fixes à l'extrémité, est assez enlevée et portée par trois pieds, celui du centre correspondant au montant médian et se reliant intimement avec le mouvement de la base joliment chantournée, dont il semble faire partie. Les montants, comme les piastres d'entre-portes, très artistement cannelés, avec motifs à chandelles et à épis, dans la traverse supérieure, sous la tablette peu débordante, se succèdent en étroite correspondance avec les portes. Les quatre tiroirs sont à motifs losangés et perlés, détail décoratif qui est rappelé sur les panneaux fixes et qui fut tout particulièrement mis en œuvre par les artisans de la première moitié du XIX^e siècle.

Au-dessus du Meuble, s'allonge un long dossieret à panneaux, correspondant chacun aux divisions de la façade et dont le motif décoratif est également un losange avec rosace. Ce long dossieret a été quelquefois le complément des Traites, servant de base à la Potière-Étagère, ou surmontée elle-même à distance par une Potière-Corniche, qui est ici une copie. C'est là un exemple d'un Meuble très caractéristique, d'une très belle tenue, charmant de proportions. Il est, de plus, réalisé dans la splendide matière qu'est le beau merisier, virant avec le temps en rouge-acajou, comme c'est ici le cas, ou conservant une ravissante teinte transparente de miel blond ou de miel brun. (Pl. 29.)

Arrangement d'un Panneau composé d'une « Dresche », surmontée d'une Potière, disposition type interprétée dans un arrangement d'intérieur bourgeois. La composition de ce panneau s'inspire de la disposition de la « Dresche » ou « Traite », et son complément la « Potière », dans une maison paysanne (ou dans une Salle à manger bourgeoise); elle est ici réalisée dans un vestibule, dont elle

(1) *Vie à la Campagne*: MEUBLES BOURGEOIS, BRESSANS ET COMTOIS (épuisé).

constitue un élément original de mise en valeur. La pièce principale : la Dresche, en chêne, date vraisemblablement de la fin du XVIII^e; elle est d'allure massive, avec ses pieds trapus, sa traverse inférieure étroite surbaissée et largement moulurée et la traverse du haut plus importante, mais sans tiroir. Sur le corps robuste, s'ouvrent trois portes régulières, celle centrale plus étroite, simplement moulurée, comportant dans la partie supérieure une frette à claire-voie (panneau dont l'intérieur est sculpté en forme de treillis et ajouré). Au-dessus et à distance règne, selon la mode traditionnelle, en Artois, Flandre et Picardie, une Potière-Corniche en chêne sculpté. Des poteries, des faïences sur le Meuble, de vieilles gravures alignées sur le pan de muraille, des objets usuels : moutardier, poivrière en étain, suspendus à la Potière et comme couronnement de très larges plats d'étain à bords unis et ondulés (curieux et rares), complètent cet arrangement de très harmonieuse façon. (Pl. 1.)

VARIATIONS Pour la plupart des Traites D'EXTREMITÉS. et Dresches, les côtés se

présentent d'équerre ou à peu près, par rapport à la façade, avec les angles abattus, souvent à cannelures, chanfreinés, arrondis ou écoinçonnés. Mais, comme maintes Traites ont été faites sur mesure, cette régularité du Meuble n'existe pas toujours. Il en est, en effet, dont une ou deux extrémités se terminent en quart de lune, ou en pan coupé, très allongé, pour permettre, dans ce dernier cas, le mouvement d'un battant d'une porte de cave. Dans ce cas, ces Meubles se présentent donc comme une combinaison de la Traite et du Séage (dont nous vous parlons plus loin). La Traite se termine aux deux ou seulement à une de ses extrémités par un dispositif à tablettes, sans portes, mais avec une galerie qui empêche le glissement des pièces de vaisselle. Cette combinaison de la Traite et du Séage est fort curieuse et ne manque pas d'élégance.

Vous comprendrez les raisons de la longueur donnée à de tels Meubles en ce sens qu'on en désirait garnir tout le panneau disponible, parce que, dans chaque Maison artésienne ou picarde, la Dresche ou Traite est le Meuble essentiel. Aussi, parce qu'ils permettent de caser aussi bien la vaisselle et les pièces du service de table que le linge. Aujourd'hui encore ce Meuble reçoit toujours cette affectation dans la plupart des Maisons paysannes, et cela vous explique qu'il est souvent désigné sous le nom de *Commode* ou d'*Armoire* dans une partie de la Picardie.

En Artois, de nombreuses Traites ou Dresches comportent une modification de détail, au lieu de présenter une rainure qui permet de dresser plats et assiettes immédiatement sur un plateau contre le mur, au-dessus de laquelle et à distance règne la Barre à pots. Une étroite tablette établie à une dizaine de centimètres au-dessus du plateau ménage une longue case dans laquelle les verres sont alignés. A l'extrémité de cette tablette partent souvent les deux montants verticaux qui soutiennent la Potière.

MEUBLES LA QUESTION DU LOGEMENT DE A HORLOGES. La caisse d'Horloge a dû se poser en Picardie et en Artois comme dans d'autres Provinces. Vous savez que la Bresse (1) est dotée de Vaisseliers à Horloge, de quelques Buffets à deux corps aussi; les Buffets à deux corps à horloge comtois ne manquent pas non plus d'intérêt, celle-ci étant encastree, soit au centre, soit sur l'un des côtés. Les artisans artésiens et picards ont été également tentés par l'association de ces deux Meubles, et ils en ont réalisé quelques modèles.

Dans la région d'Avesnes-le-Comte, le dispositif type des Meubles comme fond de pièce était généralement la Traite ou Dresche, au centre, flanquée à gauche par une Horloge distincte et placée contre la première, à droite de l'égouttoir. L'importance des Meubles et la

VIE A LA CAMPAGNE

longueur limitée des panneaux ne permettait toutefois pas toujours cette disposition traditionnelle. De là à jucher la boîte d'Horloge raccourcie sur la Traite, il y avait peu à faire, ce qui fut réalisé. C'est ainsi qu'il existe quelques Traités de ce type comportant une Horloge à une extrémité, une disposition de Séage à l'autre, que l'on nomme parfois « Pan de Traite ».

En principe, la boîte d'Horloge supportée par la Traite ou la Dresche est généralement placée à l'extrémité gauche, souvent centrée sur la dernière porte du Meuble, plus rarement sur l'extrémité droite. Mais il en est aussi qui présentent originairement l'Horloge au centre, ce qui incite maints antiquaires à modifier des Traités de la première catégorie. C'est pourquoi tels de ces Meubles, admirés dans un intérieur bourgeois d'aujourd'hui, ne se présentent plus exactement dans leur composition première.

En général, les Traités à Horloge se complétaient d'une Potière, pas toujours conservée, s'étendant de l'Horloge à l'extrémité du Meuble. Il existe aussi quelques rares Traités à Horloge, celle-ci placée originairement au centre et, dans ce cas, encadrée dans la Potière, dont la partie supérieure est établie au niveau de la base ou du dessus de la tête d'Horloge qui surmonte ainsi l'ensemble.

Dresche à Horloge à trois portes. Exécutée vraisemblablement vers 1840 à 1860, cette Dresche en cerisier, à trois portes, est infiniment simple, mais elle est complétée, sur la gauche, par une boîte d'Horloge et surmontée sur le côté de celle-ci par la Potière habituelle. On a ajouté ici, comme c'est souvent le cas, des Étagères en pan coupé faisant office de pan de Séages entre la Dresche et l'angle du mur. Meuble de la région d'Hesdin. (Pl. 30.)

Dresche à horloge. Ce Meuble, exécuté en 1832, présente cette particularité d'être toujours à l'endroit auquel il fut dès l'abord destiné et adapté à St-Georges, près d'Hesdin. La Dresche est à trois portes, à pieds cambrés, à base chantournée, sur laquelle court un filet de marqueterie. La gaine de l'Horloge est joliment galbée; elle occupe la partie centrale et se couronne d'une tête assez débordante. Le corps de l'Horloge sert en même temps de support aux tablettes des Potières supportées latéralement par le cadre extérieur que couronne une corniche se reliant à la corniche de l'Horloge et englobant en même temps l'extrémité de la maîtresse poutre. Ce Meuble, en très beau cerisier de ton de miel, est en même temps joliment marqué sur la traverse du bas, sur les tiroirs et sur le corps d'Horloge. (Pl. 30.)

Traite-Commode à horloge. Cette Traite, qui se trouve toujours dans une vieille auberge de Vignacourt, a été exécutée en cerisier, à la mesure de l'emplacement qu'elle occupe toujours. Elle est bien dans le caractère des meubles de cette région, assez dépouillés d'ornementation, à traverse unie, à peine découpée, à quatre pieds, à étroite ceinture sous tablette. Elle comporte, au centre, une superposition de cinq tiroirs, flanqués de deux panneaux dont les motifs sont des vases fleuris, puis de deux grandes portes et de deux autres panneaux fixes d'extrémité. L'Horloge est située à droite. Meuble exécuté vraisemblablement vers 1850. (Pl. 30.)

Traite picarde à horloge. Ce Meuble a vraisemblablement été exécuté dans la région de Doullens-Vignacourt, etc. Il est en cerisier, à trois portes séparées par des panneaux fixes, à deux tiroirs. Il est surmonté, sur la gauche, d'un corps d'Horloge, que complète une Potière. C'est une variante des Meubles à Horloge qui furent assez appréciés, mais dont il ne reste maintenant qu'un nombre restreint d'exemplaires. (Pl. 30.)

Grande Traite à horloge, à six portes et superposition de cinq tiroirs au centre, probablement de la seconde moitié du XIX^e, sans doute de la région de Doullens ou d'Amiens. Meuble très allongé et très simple de composition et de décoration, exemple type de ces Traités très allongés, très effilés, à quatre pieds dont deux au centre; les montants d'extrémités arrondis et cannelés comportent le corps d'Horloge en son centre, ce qui fut parfois réalisé. Cette Traite à horloge n'était vraisemblablement pas complétée d'une Potière. La Traite, nettement picarde, ne comportait généralement pas d'ailleurs de grande Potière posée ou attachée au meuble, mais plus communément une Potière-Corniche indépendante accrochée au mur. (Pl. 30.)

INSTALLATIONS La Traite fut à ce point considérée dans beaucoup de cas comme une installation fixe.

à l'instar d'un placard, d'une boiserie, que parfois une fenêtre est encadrée par l'arrangement. Un exemple typique existait encore avant la guerre, dans un intérieur de Roberville.

Une fenêtre, de forme assez carrée, éclairait le fond de pièce. Une Traite à deux portes et un panneau fixe occupaient la partie centrale, flanqués, à gauche, d'un pan de Séage surmonté d'une Horloge, à droite d'un sorte d'Égouttoir-Étimier à deux tablettes, et à une rangée de crochets de suspension, le tout en merisier, formant un ensemble s'étendant sur toute la largeur de la pièce, occupant par conséquent toute la longueur du panneau. Au-dessus, contre le mur, comme un panneau de boiserie ou un ample trumeau, se dressait la Potière pleine à deux tablettes, dégagée, au-dessus de sa corniche et de l'entablement formant tablette, qui la couronnait, une large frise issue du mur crépi.

Les deux pans de cette Potière, dont le haut correspondait volontiers avec le haut de la fenêtre, étaient accompagnés, de part et d'autre de cette jolie boiserie d'un ton rosé, alors que la tablette supérieure régnait sur toute la longueur du panneau jusque exactement au-dessous de la tête de la boîte d'Horloge. Et sur cette tablette s'alignait une rangée de grands plats de faïence au décor polychrome. Tout, exécution, arrangement, montre bien qu'il s'agit d'une composition d'ensemble, étudiée et réalisée pour la décoration de ce panneau.

Dans un autre intérieur, à Beauquesnes, l'arrangement était différent. Une grande Traite à quatre larges portes et deux grands panneaux occupait, de même, tout un fond de pièce au milieu duquel aboutissait la maîtresse poutre du plafond. Or, sur tout le côté gauche de la Traite jusqu'à la poutre maîtresse, un deuxième corps plein surmontait la Traite, s'élevant en hauteur jusqu'au plafond. Voici un troisième exemple, en plus de ceux déjà cités. Dans un intérieur à Naours, une large Traite à quatre larges portes et deux panneaux avec tiroirs s'étendait sur toute la longueur du fond de pièce, et, de plus, ce Meuble se retournait pour former Égouttoir-Étimier sur le côté latéral droit.

Il s'agit donc bien là de Meubles qui, par leur composition et leur exécution à la mesure de l'emplacement qu'ils devaient occuper, deviennent, en quelque sorte, immeubles par destination, comme l'est une boiserie. Ils sont évidemment déplaçables et utilisables ailleurs, dans des conditions exactement identiques, ou en les adaptant par des modifications, ainsi qu'on le fait d'ailleurs pour les boseries.

TRAITES Les mêmes raisons qui ont fait VITRINES. adopter les Buffets vitrés ont sans doute conduit à compléter

quelques Traités par un second corps vitré. Le problème n'était pas toujours facile à résoudre. Appliqué sur les Traités à deux ou trois portes, ce corps supérieur ne prenait pas de dimensions exagérées; elles conservaient d'heureuses proportions. Il n'en était pas de même pour celles plus longues, et un tel corps supérieur, de même longueur, prenait de suite le caractère d'une longue vitrine de Musée. C'était désastreux. C'est pourquoi on adopta sans doute un second corps central, mais plus étroit, même sur les très longues Traités, vraisemblablement en petit nombre d'exemplaires. L'effet en est fort curieux et inattendu; les spécimens de ce ordre sont la rareté même, d'abord parce que la hauteur des pièces ne permet guère d'en multiplier le modèle, ensuite parce que cette vitrine, qui pouvait facilement s'établir sur place, était particulièrement fragile.

STRUCTURE, Il en est des Traités et des DÉCORATION. Dresches comme de la majorité des Meubles artésiens

et surtout picards, leur ossature est assez fruste et nette. Dans la majorité des cas, les pieds pris dans les montants latéraux sont assez peu travaillés et enjolivés, surtout pour les Meubles nettement régionaux de la première période. Ces pieds sont droits et simplement équarris; à peine témoignent-ils parfois d'une recherche discrète par quelques cannelures ou moulurations.

Plus tardivement, dans le milieu du XIX^e, on adopta le mouvement un peu cambré Louis XV, sans exagération, par une simple échancrure, limitée sans faire saillie hors de l'équarrissage du bois, de manière à ne pas gaspiller la matière. De même, lorsque des pieds supplémentaires de soutien existent en façade, comme sur la façade postérieure, les premiers semblent pris dans la traverse du bas, toujours assez basse, ceux de la façade postérieure sont dans le prolongement des montants intermédiaires, et pas davantage ouvragés que les deux latéraux, faisant, comme eux, partie de l'ossature du Meuble. Les montants extérieurs en façade sont ou à angles droits, ou à angles abattus, cannelés ou non, ou à angles arrondis ou chanfreinés; ceux postérieurs restent simplement équarris.

Les montants des encadrements des portes sont généralement unis, ainsi que la traverse supérieure, lorsqu'ils sont étroits, cette dernière encadrant parfois des tiroirs, ainsi que nous vous l'avons déjà indiqué. Lorsque les entre-portes s'élargissent, ainsi que c'est souvent le cas, elles donnent motifs à composition décorative infiniment variée, mais qui offre de nombreux rappels, ou à une combinaison de tiroirs superposés, parfois de faux tiroirs, d'autres fois de vrais tiroirs, mais que l'agencement n'indique pas.

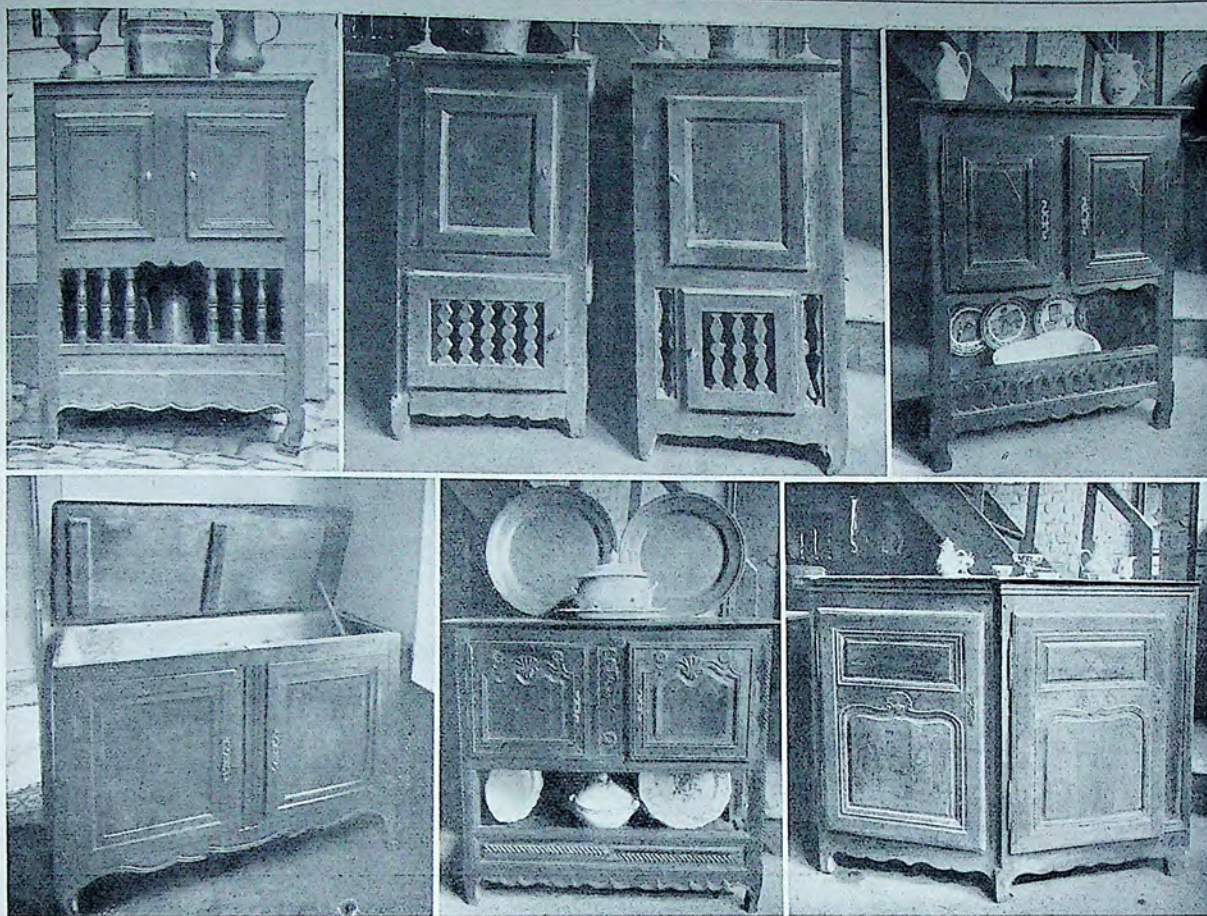
La traverse du bas est rectiligne dans beaucoup de cas; mais elle est aussi fréquemment chantournée, et ce chantournement s'allie assez avec les pieds cambrés, ainsi qu'avec les pieds de façade intermédiaires, plats, à qui on a souvent donné une forme violonée, lorsque le Meuble, très long, justifie ce piètement complémentaire. Elle est unie ou ornée de motifs variés, et une mouluration forme assez souvent bordure du chantournement. Le dessus, différemment saillant, épouse fréquemment les lignes de façade, des côtés et des angles. Il n'est généralement pas très débordant, et son bord est ou à angles vifs, ou arrondis à la gouge; il est parfois découpé ou chantourné.

Quelle que soit l'importance en longueur et hauteur, la physionomie de la Traite ou de la Dresche est assez nette pour la bien caractériser, malgré les différences de proportions remarquées, pour son identification, tant l'idée d'étirement domine et la rend bien différente de tels Buffets à deux ou trois portes.

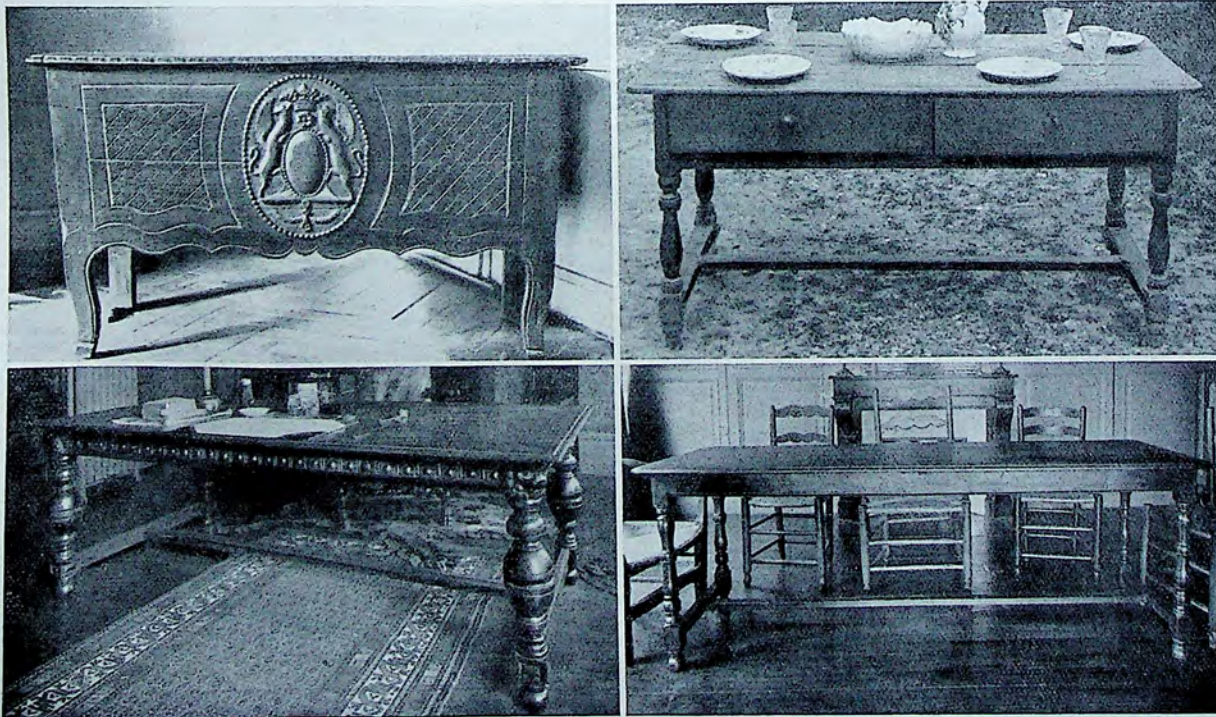
Quel que soit aussi le nombre des portes, vous constatez l'existence : a. de Traités basses, mesurant 90 cm. à 1 m. tout au plus de hauteur, formant un charmant soubassement aux panneaux des pièces; b. des Traités plus hautes, à hauteur d'appui, atteignant 1 m. 20, 1 m. 30 au plus. Ce Meuble est généralement peu profond, quelle que soit sa longueur; il mesure rarement plus de 60 cm. de largeur. La longueur des Traités peut parfois les faire apparaître disproportionnées; il en est d'assez bien équilibrées qui mesurent 1 m. 80, 1 m. 90. Il en est qui atteignent et dépassent 5 m. 50. Ces Meubles sont, le plus souvent, établis en chêne ou en bois fruitiers (merisier, parfois en pommier), très exceptionnellement en noyer; en général sobres et massifs.

STYLISATION Nous vous avons déjà donné NAIVE. une idée du principe décoratif mis en œuvre dans ces Meubles, comme d'ailleurs des Séages. Ce que nous

vous avons déjà fait remarquer pour ceux des

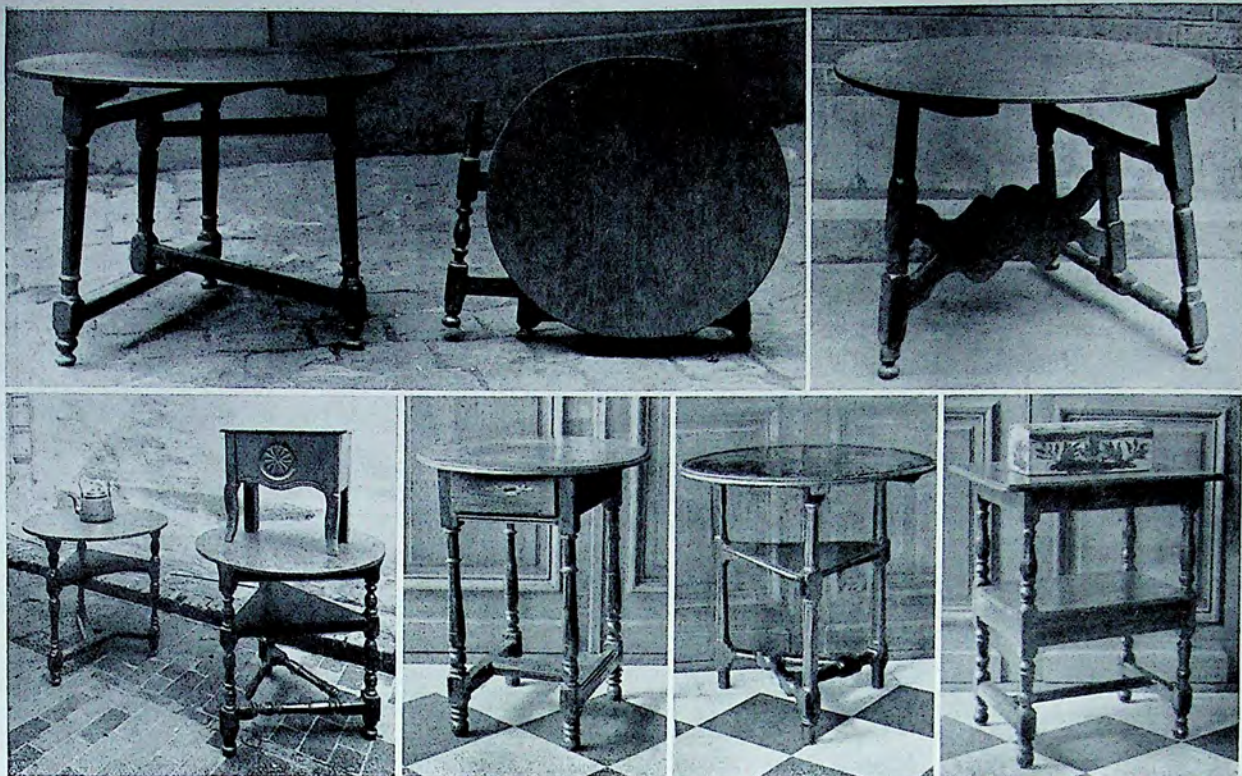


PANETIÈRES ET PÉTRIN. 1 et 2. Petites Panetières, la première ayant la forme d'un petit Buffet, dont le bas forme une large case, garnie de barreaux tournés, la seconde à deux portes superposées sur un corps uni ; à Mme Collier et à M. Brailly. 3. Panetière d'un joli modèle à pieds cambrés, à montants reliés à la base par une galerie ajourée ; à M. Brailly. 4. Pétrin-Bas de Buffet de forme rectangulaire, à deux portes ; à M. Duflot. 5. Panetière d'un type surbaissé. 6. Pan de Traite à plan triangulaire pour permettre l'ouverture d'une porte ; à M. Brailly.

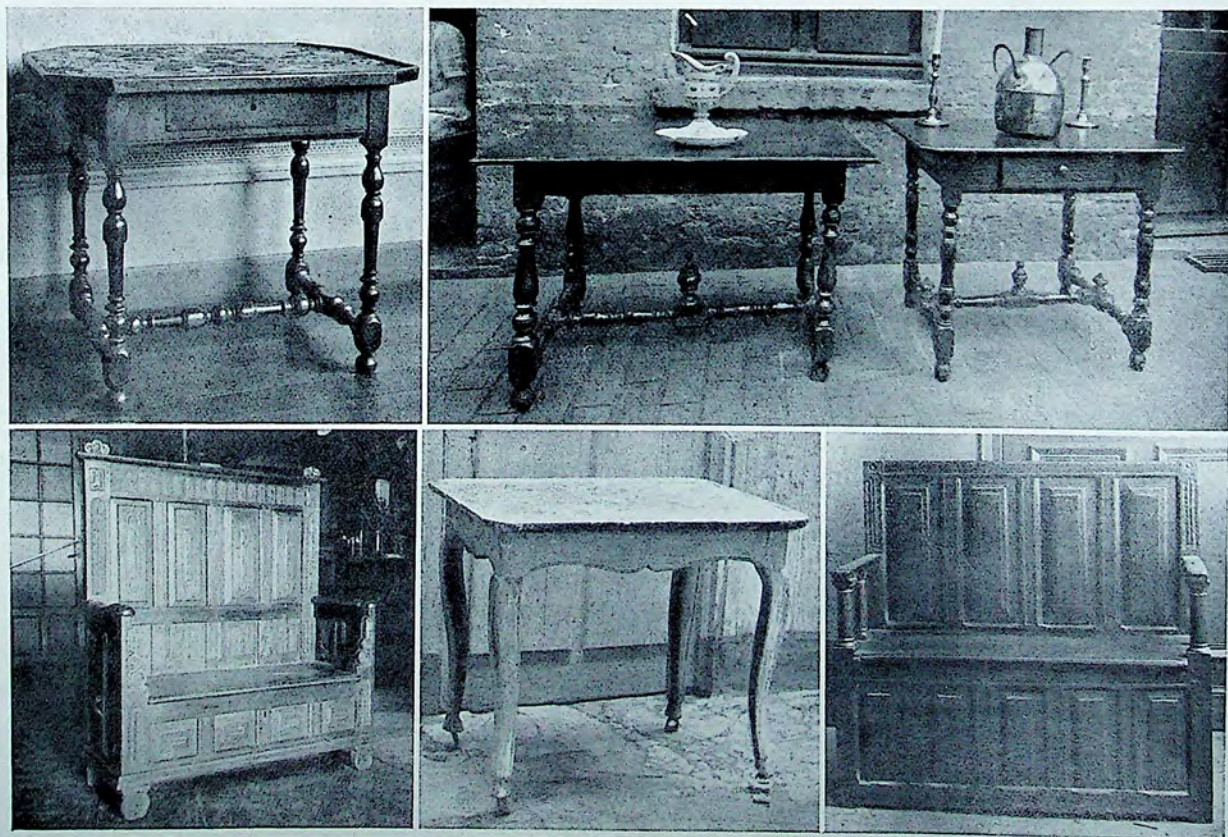


PÉTRIN ET TABLES. 1. Pétrin d'apparat en pommier à façade décorée, monté sur pieds déliés et cambrés Louis XV. Ce Meuble est vraisemblablement une fantaisie d'artisan ; à M. Vaudry. 2. Table rustique en chêne, massive, mais assez représentative des anciennes fermes Picardes et Artoisiennes ; à M. Brault. 3. Grande Table bourgeoise d'esprit Louis XIII, à pieds à balustres. 4. Longue Table de ferme, assez dégagée contrairement à celles que l'on rencontre généralement en Basse-Picardie, toujours à pieds tournés et à barres à double T Louis XIII ; à M. Duflot.

(Cl. Vie à la Campagne.)



VARIÉTÉ DE TABLES. 1 et 2. Tables à pain pliantes, vraisemblablement du Vimeu, s'apparentant avec les modèles du pays de Caux par leurs très forts piétements tournés ; à M. Dejour. 3, 4, 5. Petites Tables à pain de Haute-Picardie. Ces Tables sont généralement à plateau rond, sans ceinture, à trois pieds tournés, supportés par un piétement triangulaire. On a établi également une Table du même type, sur piétement carré, avec ceinture et tiroir. Une variante de ces Tables existe également à plateau carré, avec plateau intermédiaire ; à MM. Penant et Noailles.



TABLES, BANCS, COFFRES. 1. Table à plateau à rebords sur piétement Louis XIII, à double barre à T ; à Mme Crouls. 2. Petite Table d'esprit Louis XIII, avec tiroirs s'ouvrant dans la ceinture ; à M. Falaise. 3. Grand Coffre-Banc à dossier, en chêne, d'esprit Louis XIII ; à M. Vaudry. 4. Table de Basse-Picardie, à pieds cambrés Louis XV, à dessus de marbre ; à M. Evrard. 5. Banc-Coffre à dossier, en chêne, à façades du coffre et du dossier décorées d'une série de panneaux, le couvercle servant de banquette ; Hospice de Saint-Valéry. (Cl. Vie à la Campagne.)

Meubles régionaux, considérés comme Meubles rustiques, paysans et bourgeois, se retrouvent dans la décoration des Traites, Dresches, Séages, petits Égouttoirs, Panetières. Un mélange de motifs stylisés, copiés avec fantaisie dans les décors Louis XV et Louis XVI, vases, urnes, corbeilles, rosaces, losanges, coquilles, rocaillages, franges, se multiplient, se répètent en de nombreuses variantes, etc., car les motifs d'esprit religieux, Renaissance, Louis XIII et même Louis XIV, ont moins tenté les artisans. A ces motifs copiés, interprétés naïvement, s'ajoute toute une ornementation végétale et florale, interprétée encore plus naïvement, car les artisans ne trouvaient pas de motifs graphiques ou sculptés de cet ordre.

Regardons-les de plus près, quitte à commettre quelques répétitions inévitables. Les panneaux et les portes offrent une décoration plus variée que le reste, encore que des motifs, sans se répéter, s'apparentent assez entre eux, surtout par centre de fabrication. Souvent des tiges et des fleurs d'un dessin naïf s'enlèvent au non de vases ou de corbeilles ornent les panneaux pleins, les tiroirs, les angles des panneaux de portes, les portes elles-mêmes. Ces fleurs, par leur naïveté, semblent stylisées, telles ces marguerites au cœur bien gonflé, entouré de pétales réguliers, ces pampres avec grappes de raisin. Il est rare cependant de trouver deux tiges fleuries exactement répétées sur le même Meuble, et encore moins sur des Meubles différents, tant il y a d'imprévu. Le genre seul reste le même, mais la plus grande fantaisie d'exécution règne toujours.

Perles, tresses, losanges, étoiles à 6 branches, éventails, rosaces, ornent et entourent les panneaux ou les bandeaux; les losanges, en particulier, sont une décoration courante des tiroirs, et cela vous indique à quel point la plupart de ces Meubles, d'une physiognomie pourtant Louis XV, sont « bas d'époque » : milieu du XIX^e siècle. Parfois les motifs plus fouillis représentent une gerbe d'épis stylisés en éventail, des paniers d'où jaillissent des gerbes ouvertes. Suivant les époques, l'habileté de l'artisan et le fini de l'exécution, les moulures généralement frustes, mais assez souvent finement entaillées ou réduites à leur plus simple expression.

Parfois, sur un Meuble d'une remarquable sobriété décorative, une moulure fine est agrémentée d'une volute d'une grâce parfaite. Sur quelques Traites, les sculptures sont d'un relief accusé, mais, de ce fait, manquent un peu de légèreté, de délié. Un motif assez répété que vous retrouverez aussi bien sur des Meubles de Basse-Picardie que sur des Meubles artésiens, est le rectangle treillagé, imitant un tressage de lamelles plates, obtenues par des entailles, souvent ajourées, dont le haut de panneaux fixes ou des portes est orné, qui permet l'aération de l'intérieur du Meuble. Cela semble indiquer que Traites et Dresches étaient aussi partiellement utilisées comme Garde-Manger.

Quelques rares Meubles, plus luxueux, sont marquetés, filetés discrètement, ou comportent de petits motifs d'incrustation. La teinte du bois, claire souvent pour le chêne, plus foncée et parfois d'un beau rouge pour le cerisier, contribue à la beauté des Traites. Un curieux exemplaire polychromé, rouge et vert, que nous avons eu le plaisir de remarquer, semblerait indiquer aussi que des meubliers égayaient leurs ouvrages de couleurs vives; mais le fait apparaît assez rare.

Les ferrures sont très peu importantes. Les entrées, très petites, sont rejetées vers le bord des portes par les moulures; les gonds sont minces et assez courts. En somme, les ferrures constituent un élément constructif, mais infime, de l'ornementation.

Ainsi la Traite ou Dresche est un Meuble essentiel de la Salle commune picarde ou artésienne. Sa destination lui a façonné son allure, puisqu'elle est le plus souvent faite à la

mesure de l'emplacement qui lui était destiné.

BANC DE MÉNAGE. Encore que le nom de Banc de ménage soit, selon les régions de la Picardie et de l'Artois, donné indifféremment à la Dresche, à la Traite ou au Séage, il paraît devoir s'appliquer davantage à ce dernier Meuble.

Le Séage, Seyage, Seillage, car l'orthographe varie, apparaît comme une variante d'une Traite ou d'une Dresche à trois ou à quatre portes, mais dont la ou les deux portes centrales, la traverse du bas, ont été enlevées et remplacées par un évidement en niche; une partie de la hauteur de cette niche reste entièrement dégagée au-dessus du sol, à hauteur variable. La partie supérieure comporte une ou deux tablettes, la première de toute la profondeur du Meuble, la seconde au-dessus, généralement en retrait. La tablette inférieure est munie d'un rebord plein ou découpé suivant le degré d'élégance du Meuble, d'où part un montant sculpté ou ajouré, relié à la traverse supérieure. Dans les modèles courants, la façade entière est plane. Au contraire, la façade des modèles de lignes plus recherchées présente une légère saillie, déterminant un mouvement élégant sur le cadre de la partie centrale évidée.

Le Séage ainsi architecturé est le type original; mais il existe de nombreuses variantes, tel ce Meuble composé d'une partie pleine avec une ou deux portes sur un côté, la partie évidée sur l'autre. Aussi d'autres en pans coupés ou arrondis destinés à compléter la Traite ou la Dresche, et nommés pans de Traite. Dans la région d'Avesne-le-Comte, cette partie évidée flanque généralement le Meuble à gauche, alors qu'une Horloge l'appuie à droite ou réciproquement.

Ce Meuble paraît avoir été conçu pour des usages multiples. A l'origine, le dégagement central du Meuble servait, dans les petits ménages, pour y loger la « seille » ou grand seau de bois, avec lequel on puisait l'eau aux puits. Dans les Séages de fermes, cet espace vide, généralement plus allongé, permettait de ranger pots et jarres à lait. Dans les deux cas, le dessus, lorsqu'il existait, était destiné, selon les cas, aux objets de ménage, de repas, de laiterie. Si l'on n'est pas tout à fait d'accord sur l'objet et l'usage primitif de ce Meuble, on l'est encore moins en ce qui concerne l'étymologie et l'orthographe du mot. On l'écrit, *Séage, Seyage, Seillage*, et même *Celliage*, en donnant les raisons suivantes. La désignation *Seillage* paraîtrait justifiée si la destination principale de ce Meuble avait été d'y loger la seille. Il semble en être quelque peu ainsi, et, dans tel Séage, une des deux parties fermées ne comportait pas de traverse du bas pour y loger la seille. Dans le second cas, on dit que le dessous du Séage servait à ranger les pots à lait et à les tenir au frais, comme dans un cellier, et c'est pourquoi on écrit *Celliage*. Mais il semble que l'origine du mot soit *siège*. M. Gosselin nous écrit : « L'orthographe certaine du mot est *Séage*. » Il s'agissait d'abord et exactement d'un *Banc*, dans le haut du dossier duquel courait une *Potière à balustrade*, un rayon d'étagère : c'était le Meuble « séable », où l'on « seyait », où l'on s'asseyait. C'est par dérivation, par abus (à cause de l'étagère commune aux deux Meubles), que, dans la région littorale, le terme est appliqué à une Commode (Traite ou Dresche). Le mot ne figure pas dans le lexique de Jouancoux et Devauchelle, arrêté à la lettre M; mais il est défini dans le glossaire de l'Abbé Corblat (p. 610) : « Espèce de Banc entouré d'une balustrade, sur lequel on pose la grosse Vaiselle. »

D'autre part, M. Pierre Dubois expose ainsi son point de vue en faveur de l'orthographe de Séage : « Je maintiens l'origine (de Séage) par *Seoir*, s'asseoir. Il ne faut attacher aucune signification au mouillage entre deux voyelles

se-i-age, devenant au besoin *seillage*. Ce mouillage est fréquent en picard, constant wallon actuel. A Liège, on tient *se-i-ance*, chez Mlle Le-i-a. Godefroy (« Dictionnaire de la Langue romane ») donne le Séage, droit de station dans un port. C'est un argument d'analogie en faveur de Meubles où l'on s'assied. L'étymologie par *cellier* ne tient pas. » M. Rodière estime « qu'il vaut mieux dire *Seillage*, puisque le mot vient de *Seille*. J'écrivais *Seage*, dit-il, en pensant à *Sean*, qu'on prononce *sean* ou *sian*, mais je me trompais ».

L'Origine du mot Séage vient-il de *seoir*, s'asseoir, de *siège*? Cela justifierait l'appellation de Banc de ménage, qui lui est donnée dans ce cas. Ne s'appliquerait-elle pas autant à la Traite ou à la Dresche, que l'on désigne d'ailleurs aussi fréquemment sous ce nom? En Artois, on désigne indifféremment sous le nom de *Banc de Ménage* la *Dresche* ou *Traite* et le *Séage*. Par contre, la base qui sert à loger la Seille, particularité de ce Meuble, justifierait l'application du mot *Seillage*. Nous présentons simplement les deux points de vue, mais sans esprit de parti.

GAMME DE SÉAGES. Le Séage présente sans doute une moins grande variété de modèles que la Traite, surtout parce qu'on l'a moins adapté aux dimensions du panneau qu'il devait occuper. Il nous paraît donc avoir été considéré comme un Meuble plus facilement déplaçable et adaptable.

Rappelons-le : le Séage est donc essentiellement un type de Buffet allongé, Traite ou Dresche, à trois ou quatre portes, dont la partie centrale est démunie de ses deux vantaux et forme évidemment, retrait ou niche, flanquée à droite ou à gauche d'une partie pleine avec porte. Cet évidement comporte généralement une tablette sur toute la profondeur du Meuble, placée à une distance variable au-dessus du sol et d'une tablette en retrait dans le fond. La hauteur de cette partie, entièrement dégagée, est très variable; il en est où l'espace est suffisant pour y placer une seille ou grand seau en bois; mais d'autres sont tellement restreints qu'on n'y saurait commodément y remuer un tel récipient. Et cela nous fait penser que cette niche avait souvent une tout autre utilisation. Il semble, d'ailleurs, qu'actuellement, et lorsque ce Meuble n'est pas mis en œuvre dans le seul but décoratif, la niche centrale serve à loger, directement sur le sol, quelques importants ustensiles, au-dessus, la vaisselle et la verrerie d'usage journalier.

Les deux tablettes sont beaucoup plus rarement à la même profondeur. Un montant, motif vertical, sorte de trumeau découpé, ajouré (rosace, lyre, coeurs opposés, entrelacs, etc.), réunit comme si elle servait de support à la tablette, la traverse de la tablette inférieure à la partie centrale de la ceinture du Meuble, elle-même fréquemment chantournée avec assez de cachet. Ce motif constitue parfois, avec ou sans le rebord sculpté, ajouré, à galerie, de la tablette inférieure, la seule ornementation de tout le Meuble, qui, par ailleurs, est sobre et presque nu. Seules des moulures formant cadre sur les portes latérales rompent la sécheresse des panneaux, et la légère saillie des côtés, sur le cadre de la niche, motive le joli mouvement du plateau.

Les Séages artésiens sont généralement composés dans cet esprit, de simplicité et de netteté des lignes, surtout ceux de la région de Beaurainville. Ceux-ci sont d'ailleurs de proportions assez enlevées, encore soulignées par l'étréoussée des portes latérales. En général, les Séages de Basse-Picardie sont plus allongés, plus décorés par des motifs floraux sur la traverse inférieure et supérieure, ainsi que sur les tiroirs qui couronnent souvent les portes, alors que les bordures de la tablette inférieure et celle correspondant à la ceinture sont très élégamment chantournées, mou-

surfaces, sculptées. Ces tiroirs sont plus fréquemment ornés d'un losange en relief. Un petit tiroir, placé au milieu de la traverse supérieure, accompagne souvent ceux-ci.

Retenez que le Séage n'était pas toujours, dans la hiérarchie du Meuble, placé sur le même rang que la Traite; il était parfois, souvent même, destiné aux rangements d'ustensiles d'usage plus courant. Il était moins, par conséquent, l'objet des recherches décoratives. Aussi de nombreux exemplaires, nettement plus décorés que la majorité des Séages, indiquent une surdécoration postérieure évidente.

Les Séages à une porte, flanqués de la partie évidée, peuvent être des Séages coupés, ce qui est fréquent, ou des Séages établis pour être posés à l'extrémité d'une Traite. D'autres modèles, qui diffèrent totalement de l'esprit original du Séage, se présentent avec une ou deux portes pleines au centre, lesquelles sont flanquées de deux niches; ce sont souvent des arrangements; le Séage est très rarement surmonté d'une Horloge, comme l'est parfois la Traite, mais il est souvent complété par la Barre à pots ou la Potière, dans le même esprit que la Dresche et que la Traite. De même que la Traite est parfois surmontée d'une Vitrine, on a, mais très rarement, composé des Meubles importants et complets qui dérivent du Séage. La base reproduit la disposition classique: grande niche à tablettes, flanquée de deux parties pleines, disposition continuée par le corps supérieur, les deux côtés étant à portes pleines à vitrine. C'est là un Meuble bourgeois, d'importance et de belle tenue.

Séage rustique. Ce Meuble de la région de Rue est simple, assez primitif. Il témoigne bien de sa destination première, celle d'un Meuble de service, pour des ustensiles de ménage, de laiterie, pour la vaisselle courante d'un ordre moins élevé que les pièces du service de table, par exemple. Par conséquent, dans la hiérarchie des Meubles de la « Maison », il se place à un rang au-dessous de celui traditionnellement tenu et occupé par la Traite. Ce Séage est à quatre pieds et à case inférieure assez haute, au vide du milieu assez élevé. Par conséquent, la tablette est assez haute, avec, au rebord, un motif découpé barrant verticalement la niche. Un tiroir s'ouvre dans la ceinture, au-dessus de chaque porte. (Pl. 33.)

Séage picard. Meuble d'usage ménager, assez humble d'abord, le Séage fut progressivement et par intermittence promu à des degrés, à un grade plus élevé dans la hiérarchie des Meubles soignés et décoratifs. La case inférieure, n'étant plus absolument destinée aux seaux, gros matériel de laiterie, etc., fut progressivement abaissée, et ainsi la niche constituée au-dessus fut amplifiée; ou bien, au lieu que cette niche comportât une tablette en retrait, on installa deux tablettes de même profondeur. Plus tard même, l'adjonction d'une tablette inférieure, pour agrémenter davantage le Séage, en modifia constamment l'esprit primitif. Ce Séage marque un premier stade. Son caractère se différencie, en effet, du type assez souvent reproduit par ses deux tablettes superposées, celle inférieure placée assez bas, garnies toutes deux d'un haut rebord ajouré. Les deux parties pleines sont, comme dans quantité de Séages, légèrement en saillie sur l'encadrement de la niche centrale. (Pl. 33.)

Séage et Potière. Ce modèle artésien, en merisier, est assez rustique. Ses deux parties pleines, aux portes non surmontées de tiroirs, sont en saillie; les deux tablettes sont superposées, dans la niche, laissant très peu de hauteur à la base. Il est couronné d'une Potière-Étymier et porte-cuillers, aux deux barres chantournées, d'un type assez fréquent en Artois. Cet Étymier très soigné a dû être le complément d'un Meuble moins rustique. (Pl. 33.)

Séage à un seul corps plein. Le Séage comportant une grande niche centrale, flanquée de deux parties pleines avec portes, les autres types constituent des variantes caractérisées. C'est le cas des pans de Séages destinés à compléter ou à allonger les Traites. Des Séages ont été également coupés postérieurement. Ce Séage est à une porte, surmontée d'un tiroir; la niche, en retrait, étant sur le côté et à tablette inférieure, a vraisemblablement été ajoutée, et le motif décoratif vertical est finement sculpté à jour. Au-dessus, Potière à trois tablettes du type artésien très simple. (Pl. 33.)

Séage de la région de Beaurainville. La région de Beaurainville fut, en Artois, assez renommée pour ses Meubles. Ce Séage est très simple, à façade entièrement sans saillie, à deux tablettes superposées de même profondeur, avec montant central découpé, au-dessus du vide assez élevé, avec un tiroir au-dessus de chaque porte. Ce Meuble est surmonté d'une simple Potière à une tablette sous corniche. (Pl. 33.)

Séage de Beaurainville. Voici un autre exemple de la fabrication du type établi dans cette région. Avec son corps plein, assez élancé, qui se présente ici en saillie sur une grande niche centrale, ce Meuble est très sobre de lignes, à portes simplement moulurées, à tiroirs unis avec l'esquisse d'un losange, à deux tablettes superposées, dont une avec rebord et montant découpé, soutenant le centre d'une traverse très chantournée. (Pl. 33.)

Séage du Pontlieu. Ce Séage picard se différencie de la plupart des Séages artésiens par sa hauteur plus réduite, malgré le caractère d'ameublement qui lui donnent ses portes étroites, opposées à la grande niche du milieu. Il est à quatre pieds cambrés, à la ceinture tout à fait simple, à traverse supérieure à peine marquée et à grand vide dans le bas, pour le placement des ustensiles. Par contre, la Potière qui le couronne à la première tablette découpée, à la seconde en retrait, et aux montants en éventail, présente un caractère assez décoratif. (Pl. 33.)

Séage picard à Potière. Ce modèle de Séage nous apparaît comme une des interprétations du Banc de Ménage primitif, destiné surtout à loger de gros ustensiles au-dessous. Ici, la tablette principale à bord à galerie, surmontée d'un motif découpé, reliée à la traverse du haut, est assez large et assez décorative; les portes en sont simples. Il est surmonté de la classique Potière à trois tablettes; sur le fronton de celle intermédiaire sont des crans pour le placement des couverts. (Pl. 34.)

Séage avec étagère de la région de Montreuil-sur-Mer. Ce Meuble, en merisier, davantage d'esprit artésien, date vraisemblablement de la moitié du XIX^e. Les pieds sont cambrés; la première tablette descend assez bas et la seconde est joliment découpée intérieurement, dans un mouvement ondulément cintré que rappelle celui de la tablette de la Potière, complétant ce Meuble. Cela indique une fois de plus que, peu à peu, l'utilisation de ce Meuble s'est modifiée, car il serait ici difficile de loger de gros ustensiles sous la tablette du bas de la niche centrale. Il ne comporte pas non plus le montant central reliant le rebord de la tablette inférieure à la traverse supérieure.

Ici, également, les deux corps pleins se présentent légèrement en saillie sur l'encadrement de la partie centrale évidée, ce qui est marqué à la fois par le retrait vertical et par le mouvement de la tablette; ils comportent chacun une simple porte moulurée, surmontée d'un tiroir avec un motif losangé. Il est surmonté d'une Potière dans le même esprit, aux tablettes fort agréablement découpées, aux bords ondulés. Sur la tranche de la tablette supérieure se succèdent les encoches pour le placement des couverts. (Pl. 34.)

Banc de Ménage à Horloge. Ce Meuble en merisier montre, en même temps qu'une variante de la Traite, une liaison de celle-ci avec le principe des Séages, de proportions assez élevées et la position adoptée pour l'Horloge. Cet ensemble, de caractère artésien assez affirmé, fut vraisemblablement établi dans la région d'Hesdin. La Traite à trois portes et trois tiroirs est assez élevée; elle est flanquée, sur le côté gauche, d'un pan de Traite à deux étages, servant surtout d'égouttoir et pour le rangement du matériel usuel. Une Potière assez large et à corniche court au-dessus. L'Horloge, établie en même temps que ces deux autres pièces, est posée à gauche et du côté du pan de Séage; c'est une exception, car généralement la Traite est flanquée d'un côté de l'Horloge, de l'autre du pan de Séage. (Pl. 34.)

Banc de Ménage artésien. Voici encore une autre variante du Séage; ici, la niche centrale, au lieu d'être disposée en retrait, se présente en saillie accusée par la disposition en pan coupé des deux parties pleines latérales. Celles-ci sont supportées par des pieds cambrés à la base chantournée, à une porte, surmontée d'un tiroir. Au-dessus, Potière en cerisier cloutée, datée de 1805, qui règne sur toute la longueur de la pièce. Remarquez ici la position en oblique, si fréquente, de la porte de cave. (Pl. 34.)

Vous lirez avec intérêt dans Vie à la Campagne, N° du 1^{er} Janvier, les articles suivants : CINO TYPES DE CHALET DE MONTAIGNE, illustré de 28 photographies et Plans; CE QUE DOIT ÊTRE LA CUISINE MODERNE, illustré de nombreux modèles de Cuisine.

Le Séage à l'origine. En chêne, d'aspect robuste, ce Séage artésien est certainement un des premiers établis. Il ménage, dans la niche centrale, d'une ampleur dominante, un grand espace pour le rangement des gros objets usuels. La tablette principale, à rebord plein orné, est surmontée d'une autre tablette étroite, se développant latéralement et dans le fond. Le montant central, ici sculpté, mais ajouré, relie la tablette inférieure à la traverse supérieure rectiligne et moulurée. Ce Meuble ne comporte plus de tiroirs et se différencie nettement de ceux de la région de Doullens, plus riches et plus sculptés. (Pl. 34.)

Séage du Pontlieu. Modèle en merisier à deux corps pleins, assez large, sur piètement cintré et traverse chantournée, vraisemblablement un des plus anciens Séages picards. Là aussi, la case inférieure permet très facilement le rangement des gros ustensiles. La tablette principale à grand rebord plein est reliée à la traverse supérieure chantournée par un motif découpé et ajouré. La case comporte une seconde tablette en retrait. (Pl. 34.)

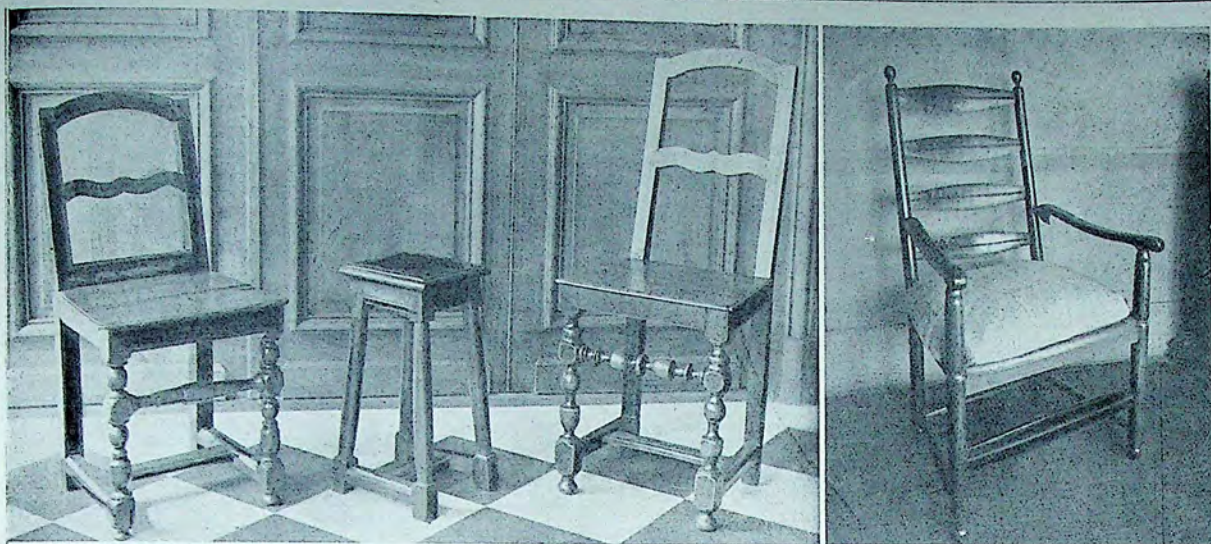
Ravissant modèle de Séage. Ce grand Meuble en chêne, vraisemblablement du Vimeu, est un des plus jolis modèles de Séages existants. Il apparaît comme une transposition, dans une note avant tout décorative, du Meuble de service que fut, à l'origine, le Séage. Il se différencie également des modèles primitifs par des rapports modifiés de proportions entre les grandes parties ouvertes du milieu et les deux portes conservées assez étroites, également par l'abaissement de la première tablette de la partie découverte, ce qui indique aussi que ce Meuble fut vraisemblablement plus prévu comme Dressoir que pour loger, dans le vide du bas, les grands objets auxquels le Séage fut d'abord destiné.

Ce Séage est à quatre pieds droits, dont les montants arrondis pour ceux de l'extérieur formant pilastres de chaque côté du vide central sont cannelés; ses pieds verticaux sans cambrure indiquent l'exécution assez ancienne de ce Meuble. C'est là une absence d'unité de composition qui s'observe dans quantité de Meubles picards et dont une telle base fruste n'est plus en aussi étroite harmonie avec le reste (les pieds cambrés, au contraire, marquent une exécution plus tardive). Chaque corps plein est situé dans le même alignement que l'encadrement du retrait central, de telle sorte que le dessus est rectiligne au lieu de former un retrait central, comme ce fut le cas également dans les Meubles plus tardifs.

Chaque porte est à deux panneaux, l'un à motif losangé, rappel d'esprit Régence, le dessus à boutons et nœuds à peine saillants; ils sont, l'un et l'autre, surmontés de tiroirs plutôt bas, à boutons de fer. Les grandes parties nues, notamment dans les encadrements de ses deux corps pleins, font tout particulièrement valoir la recherche décorative de la partie centrale. Il est fort probable que la tablette inférieure chantournée est un ajout, la véritable tablette inférieure étant ici marquée par le rebord plein, au-dessus duquel court une ravissante galerie, surmontée elle-même du montant à rosace d'axe qui la relie à la traverse supérieure étroite et également finement fleurie. L'ouverture, au lieu d'être nette, s'encadre d'une sorte de lambrquin découpé avec imitation de plissure, qui forme également la bordure de la seconde tablette, ainsi très en retrait. Peut-être ce Meuble comportait-il quelques détails post-sculptés; mais en fait la décoration essentielle est originale. Il est ici très agréablement complété par de vieux étains et des poteries. (Pl. 29.)

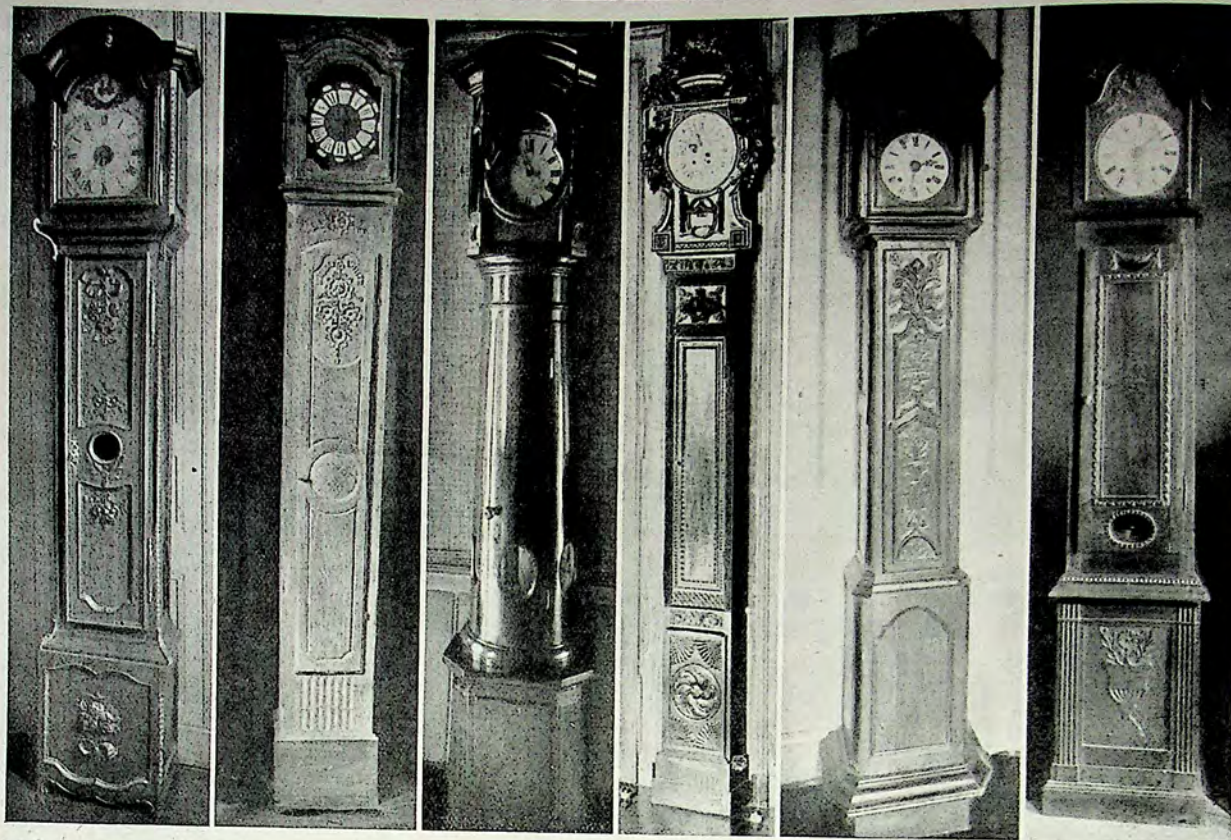
Horloge de Haute-Picardie. Sur un socle bas, le corps aux côtés sinueux et moulurés supporte une tête à peine saillante, à la corniche peu marquée. Ce Meuble, en chêne, est d'une belle tenue, d'une forme assez rare, et son cadran porte la signature Brau à Crouy. (Pl. 48.)

Horloge à fût cylindrique. Cette Horloge en chêne et cerisier, datée de 1838, est d'un modèle assez rare en Artois et en Picardie, ouvré avec recherche et un souci évident du détail précis, par un artisan soigneux. Sur un socle assez haut, formant base, à six pans coupés très simples, s'élève un fût sur lequel alternent les bandes de chêne et de cerisier et où s'ouvrent trois voyants elliptiques vitrés découvrant le balancier. La tête de l'Horloge est assez ouvragée avec sa corniche à gorge, ses pans coupés couverts de bandes, disque, losanges, vitres. L'influence Restauration est assez marquée par la colonne; mais vous pouvez constater comment les formes adoptées, telles celles de la tête, témoignent de persistance. Cette Horloge aurait été exécutée par un artisan de Beaurain-Château. (Pl. 48.)

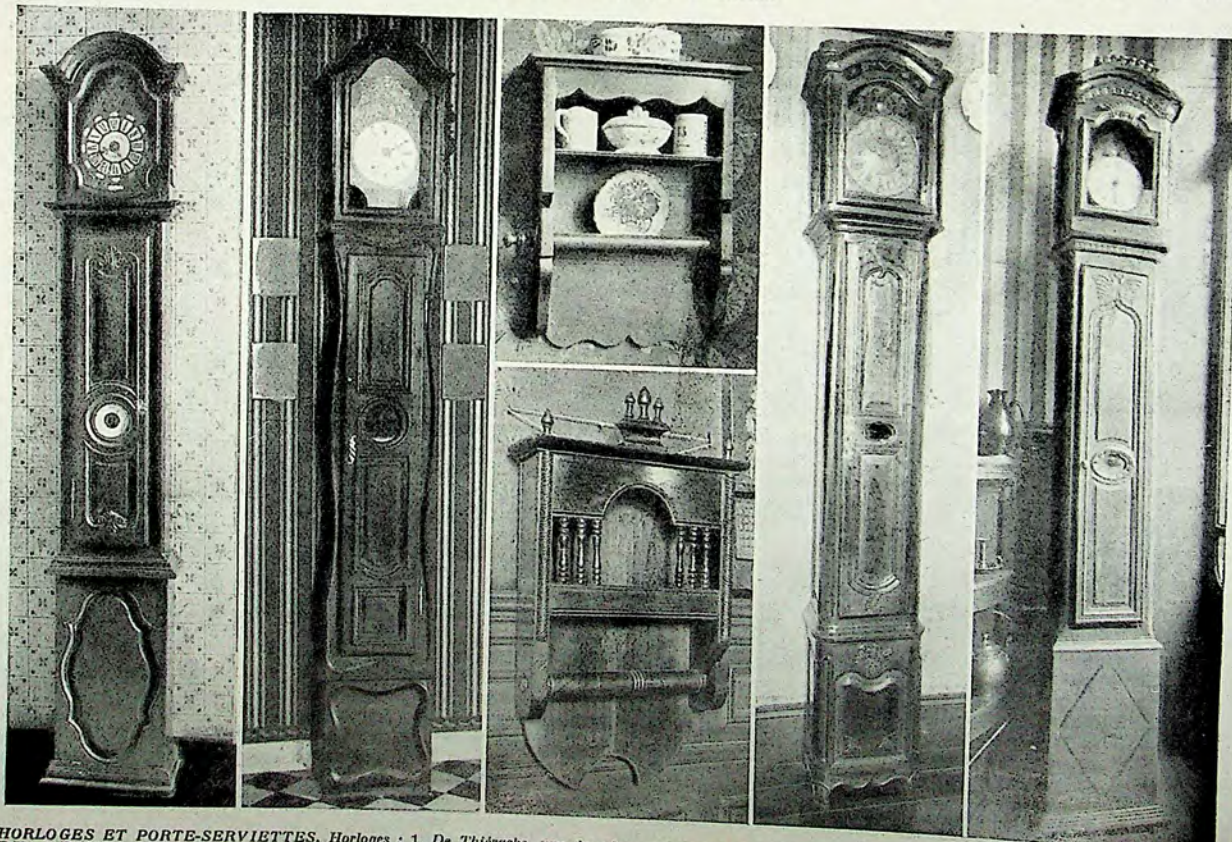


VARIÉTÉ DE SIÈGES. 1. Types de Chaises en bois de Thiérache au dossier légèrement renversé à l'arrière, et Tabouret en bois, utilisé maintenant pour traire ; à M. Noailles. 2. Cadot picard en prunier, avec siège garni de coussin ; à M. Robert. 3. Fauteuil à croisillons, très vaste ; à M. Eugène Dufloy. 4. Siège à lyre et à gerbe exécuté vraisemblablement dans la région de Saint-Just ; au Dr. Pigney. 5. Chaise et Fauteuil Directoire ; à M. Lamy. 6. Chaise et Fauteuils Restauration ; à Mlle Boul. 7. Fauteuil et Chaise picards à très haut dossier. Au centre, Table de chevet d'un modèle courant. 8. Robustes Fauteuils et Table pliante picards ; à Mlle Courteuisse.

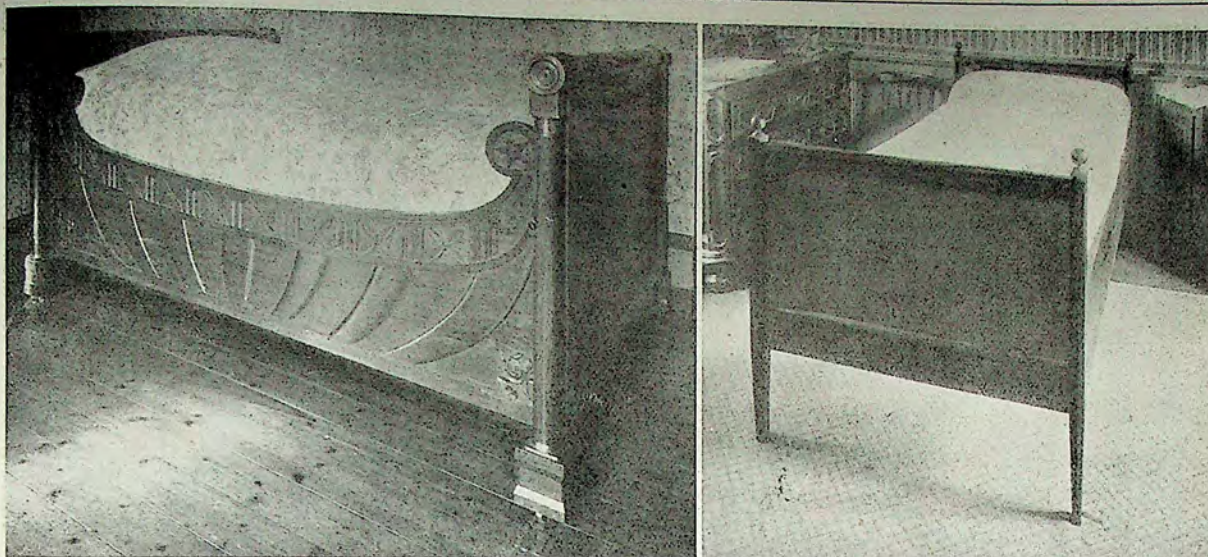
(Cl. Vie à la Campagne.)



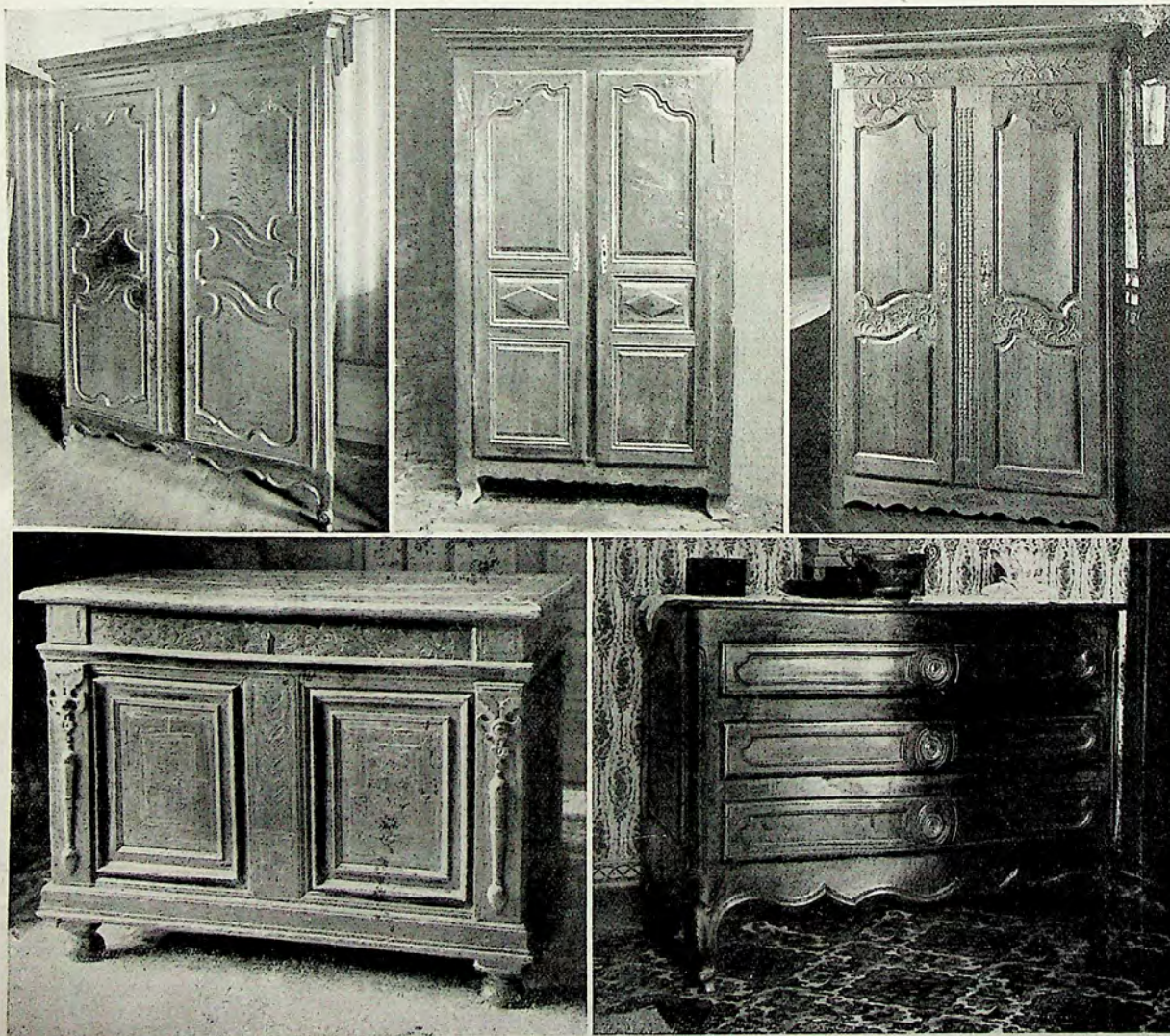
JOLIE GAMME D'HORLOGES. Horloges : 1. Dite de la frontière, modèle visiblement influencé par les productions liégeoises ; à M. Duflot. 2. A corps gainé, à décorations plus plates et un peu plus stylisées que les Horloges normandes ; à M. Siffait de Montcourt. 3. A fût cylindrique, datée de 1838, d'un modèle assez rare ; à M. Dufosse. 4. D'inspiration normande ; à M. Boulanger. 5. De la Vallée de l'Aulhite, influencée par les modèles flamands ; à M. Vaudry. 6. De la région de Poiz, d'esprit général Louis XVI ; à M. Lassalle.



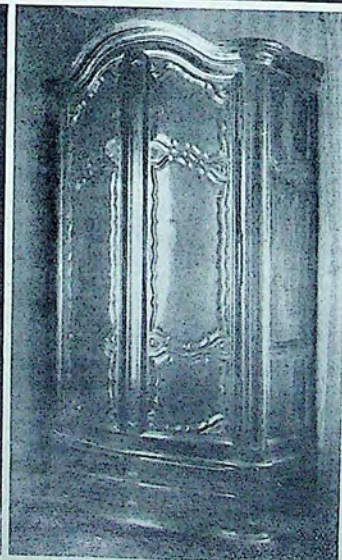
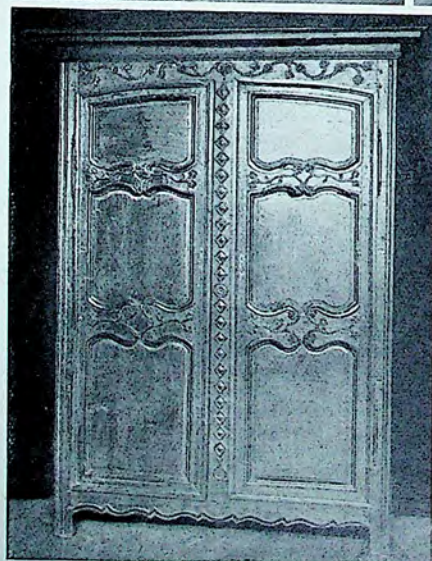
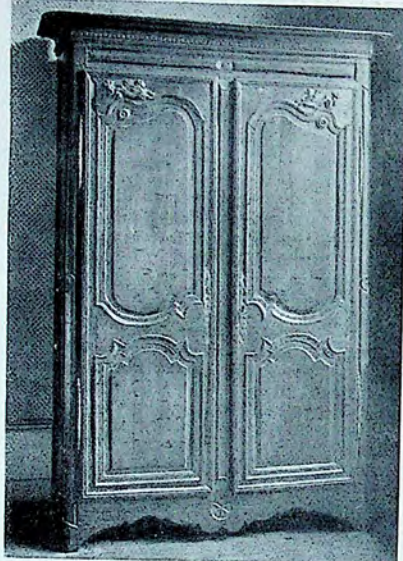
HORLOGES ET PORTE-SERVIETTES. Horloges : 1. De Thiérache, une des plus anciennes de la région, de facture générale fin Louis XIV-Régence ; à Mme Pellé. 2. De Haute-Picardie, d'une forme assez rare ; au comte d'Hennezel d'Ormois. 3. Porte-serviette de Basse-Picardie ; à M. Dureau. 4. Porte-serviette picard, très voisin du « porte-essui » Champenois et Ardennais ; à M. Laroche. 5. Type classique d'Horloge d'un modèle sobre, très ancien ; à M. de Pas. 6. Horloge arlésienne com-
(Cl. 717 à la Campagne.)



DEUX MODÈLES DE LITS. 1. Lit d'inspiration Empire, de la région de Saint-Just, en châtaignier et hêtre, assez curieux par sa forme bateau. Ce Meuble n'est pas à proprement parler significatif de l'art rustique régional ; au Dr. Queste. 2. Petit Lit picard visiblement inspiré par le style Louis XVI. De forme simplifiée, il donne une impression de légèreté ; à Mlle Courtecuisse.



ARMOIRES, COMMODOES ET COFFRES. 1. Armoire en orme, à portes à deux panneaux, dont les intervalles sont décorés de branches de chêne et de roses ; à M. R. Garry. 2. En cerisier, de Vignacourt, d'exécution très soignée ; à M. Magnier. 3. Picarde, en orme, exécutée à Tully ; à M. Laurent. 4. Coffre à bois, provenant de l'Abbaye du Mont-Saint-Eloi, pièce remarquable datée de 1634 ; au Sénateur Elby. 5. Commode de Thierache, du début du XIX^e siècle ; à Mme Pellé. (Cl. Vie à la Campagne.)



MODELES CARACTERISTIQUES. Armoires : 1. de Haute-Picardie, de forme plutôt carrée; au comte de Hennezel d'Ormois. 2. D'esprit Régence; à M. de Chauvel. 3. De Thiérache, à corniche rappelant celle des Armoires liégeoises; à M. Vinchon. 4. De Basse-Picardie, à pieds très bas; à M. Henri de Thiérache. 5. De Thiérache; à M. Noailles. 6. De Thiérache; à M. Évarard. 7. Picarde, assez fruste; à M. de Thiérache. 8. Galbée, d'Artois, d'esprit Régence; à M. de Thiérache. 9. À simples moulures du Beauvaisis; à M. F. Leblond.

MEUBLES et AGENCEMENTS PARTICULIERS de la CUISINE

TOUTE UNE GAMME DE POTIÈRES-ÉTAGÈRES ET DE POTIÈRES-CORNICHES CONSTITUENT LES COMPLÈMENTS CLASSIQUES DES TRAITES, DRESCHES ET SÉAGES, DONT ILS SOULIGNENT L'ESPRIT, ALORS QUE LES ÉTIMIERS-ÉGOUTTOIRS, LES PANETIÈRES D'UN TYPE PARTICULIER, LES BOITES À SEL ET LES PORTE-SERVIETTES AJOUTENT DES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES INTÉRESSANTS ET AMUSANTS.

SI LA MASSE rectangulairement étirée du Banc de ménage, sous ses multiples transformations, contribue à imprimer un caractère nettement particularisé à la « Maison » artésienne et picarde, ce caractère est encore affirmé par le jeu des Potières. Celles-ci étagent tantôt la polychromie de leurs faïences opposée à la matité de leurs étains, en panneaux importants, ou soulignent encore l'étiement du Meuble par la Potière-Corniche effilée qui, à distance, trace un trait vigoureux au-dessus. Cet agencement se complète encore de la multiplicité de petits Meubles, dont la facture et la prestance ajoutent des éléments d'attrait et d'intérêt.

GAMME DE POTIÈRES. Bas de Buffets, Traités, Dresches, Séages, etc., sont généralement surmontés, en Artois, en Basse et Haute-Picardie, nous vous l'avons déjà fait remarquer, d'un agencement complémentaire, sorte de galerie ou étagère, suivant les cas, pour le rangement et la présentation de la vaisselle, généralement dressée, de quelques pièces en forme, des pots et gobelets, posés ou accrochés. Ces dispositifs varient assez avec la région et les influences. La recherche dont étains et poteries étaient l'objet justifiait leur mise en valeur décorative sur ces supports spéciaux nommés « Barres à pots » et « Potières ».

Ce sont : 1° les Potières-Barres à pots, disposées en applique très allongées qui dérivent de l'Archelle flamande (cette dernière infiniment plus trapue et plus robuste), établies en chêne et en merisier, selon les cas. Elles sont surtout mises en œuvre au Nord d'Amiens, dans toute la Basse-Picardie, jusque dans le Boulonnais et l'Artois.

2° Les Potières-Étagères aux multiples variantes qui vont de la Barre à pots à deux ou trois étages à la véritable Étagère, qui se couronne parfois par une corniche, et nous apparaît par conséquent comme une association des deux éléments. Son armature, ses montants, ses étroites tablettes donnent à la base un aspect de légèreté, alors que le couronnement en est très marqué. Cet agencement est parfois associé avec une Horloge posée sur le côté ou encadrée au milieu.

3° La Potière-Étagère de Haute-Picardie, de la Thiérache, est un dispositif généralement robuste, trapu, aux montants tournés, avec ou sans corniche-entablement. Elle est destinée à la fois à être posée sur un Bas de Buffet et appliquée contre le mur. Ce type de Potière se combine souvent avec un Égouttoir, qu'elle surmonte. Examinons les unes et les autres en détail.

Mais rappelez-vous, auparavant, que la Potière originale, Dressoir-Étagère, complément du Buffet bas, et parfois de l'Égouttoir en Haute-Picardie, a connu des dispositifs du même ordre dans d'autres Provinces. Elle a donné motif à des modèles plus réduits et plus recherchés d'Égouttoirs du type de Basse-Picardie, placés au-dessus de petits Meubles, ainsi qu'à des appliques contre les murs, à l'instar des jolis Verriers de Normandie.

POTIÈRE EN CORNICHE. Le type de support désigné sous le nom de « Barre à pots » et de « Corniche » n'est donc autre chose qu'un diminutif de la lourde et massive « Archelle » flamande, large Console ventrue, dont la partie supérieure permettait de poser des pièces en forme ou de dresser des pièces plates, retenues dans une rainure ou par un rebord et appliquées contre le mur. Une rangée

de crochets, à la base de la partie ventrue, était destinée à supporter les pots d'étain et de faïence.

La « Corniche » ou « Barre à pots » artésienne et picarde n'offre pas cette massivité primitive. Un long et étroit rectangle, souvent chantourné à sa base, forme applique, sur lequel une console à chaque extrémité, parfois une ou deux consoles intermédiaires, soutiennent la tablette supérieure, destinée à supporter des pots d'étain ou de faïence, ou à présenter des assiettes et de vastes plats de mêmes matières. Cette tablette est généralement simple; mais parfois elle est garnie d'un rebord ou d'une petite galerie. En général, chaque Corniche ou Barre à pots ne comporte qu'une tablette horizontale; il en existe de très rares à deux tablettes superposées, évidemment décoratives. Il s'agit là souvent d'interprétations récentes, car il existe peu de Barres à pots à double tablette, authentiquement anciennes.

On a établi un dispositif intermédiaire entre l'Archelle ou Corniche simple et l'Étagère à plusieurs barres ou tablettes, en constituant un assez haut dossier garni, en plus de la tablette supérieure, d'une ou deux barres ou étroites tablettes intermédiaires, et une, deux ou trois rangées de crochets. Par extension, c'est là un véritable panneau ou trumeau de forme générale oblongue, toujours appliqué contre le mur, juste au-dessus du Meuble. Cet exemple se rencontre assez dans la partie septentrionale de la Basse-Picardie et en Artois. Cette forme basse et simple est justifiée par le peu de hauteur des Maisons paysannes.

En général, la base de la Barre à pots type, droite ou découpée, unie, moulurée ou ornée de légers motifs de sculpture, est garnie d'une série de crochets destinés à suspendre des pots. En principe, le type de Barre à pots forme donc applique de longueur correspondant au Meuble (Buffet bas, Traite, Dresche, Séage, etc.), au-dessus duquel elle est placée à distance et appliquée contre la muraille.

De même par extension, la Barre à pots se mue en Potière, qui n'est alors autre qu'une Étagère aux tablettes ou barres transversales supportées par des montants latéraux, verticaux, pleins ou évidés. Ces montants sont souvent légèrement plus étroits à la base que dans le haut, comme si on avait voulu qu'ils comptent peu. Dans la région de Saint-Pol, ils reposent souvent sur le haut de la longue case régnant sur toute la longueur du Meuble, et dans laquelle s'encastre une rangée de verres.

Dans le pays d'Hesdin, l'Étagère est à montants découpés et légèrement évasés, d'apparence légère, portant une succession de légères traverses, aux bords souvent découpés, sans entablement de couronnement, et dans la tranche d'une ou deux sont faits une série de crans pour y encastrer la tige des cuillers et des fourchettes. Dans quelques cas, l'Étagère est agencée avec l'Horloge adaptée sur la Traite ou sur la Dresche, sur toute la longueur du Meuble par conséquent, soit sur un côté, soit de part et d'autre de l'Horloge, suivant que celle-ci est posée à un bout, ou, au contraire, au centre du Meuble. Il en est d'autres qui, faites à la mesure d'un panneau, adaptent exactement leur corniche, interrompue, sur chaque face de la maîtresse poutre du Logis.

Les variantes sont nombreuses. Au fur et à mesure que, de l'Artois, on se rapproche de la Normandie, cette Étagère, d'abord très élancée, prend un caractère plus massif et se rapproche davantage du Vaisselier normand. Ainsi, de la simple barre, on arrive à la Po-

tière à étagères, très peu profonde, qui graduellement s'apparente au Dressoir ou au Buffet-Vaisselier normand.

Potière à corniche (ou console). Simple de forme, du type de Potière nommée aussi Barre à Pots, ce modèle en merisier comporte un entablement en console assez saillant et simplement mouluré entre les deux extrémités d'accrochage, aux moulurations également discrètes. La traverse applique plate porte les crochets auxquels les pots sont pendus. (Pl. 40.)

Potière à corniche. L'applique horizontale est joliment découpée, avec crochet centré sur chaque dentelure. La corniche largement moulurée est discrètement saillante et munie d'une rainure pour empêcher le glissement des étains. Constatez quels jolis arrangements une telle Barre à pots permet de réaliser, mettant en valeur : plats, assiettes, pots, ustensiles. (Pl. 40.)

POTIÈRE-ÉTAGÈRE. Bien que nous ne séparions pas ci-dessus la simple Barre à pots de l'Étagère qui en est l'extension dans les Meubles d'Artois et de Basse-Picardie, il s'agit là d'une Potière-Étagère. Elle se différencie toutefois nettement d'esprit, de structure, avec la Potière de Haute-Picardie, qui n'est en rien l'extension de la simple Barre à pots ou corniche.

La Potière de Haute-Picardie (de Thiérache) est en effet très différente de la Potière artésienne et de celle de Basse-Picardie. Elle s'apparente davantage avec l'Étagère du Buffet-Vaisselier du « Ménager » champenois et ardennais. Ses montants latéraux sont tournés comme ceux des Vaisseliers de Meubles lorrains. Ici, l'Étagère est constituée par des barres ou d'étroites tablettes que supportent les doubles montants latéraux, plats, à la face postérieure contre le mur, tournés en façade, à la façon de gros fuseaux.

Les Potières de Haute-Picardie à montants tournés, les unes très robustes et massives, les autres au contraire très dégagées, très fines, sont généralement à deux, trois ou quatre barres, rarement davantage; celles à trois barres sont considérées comme les plus rares et paraissent être les plus recherchées. Quelques-unes de ces Potières ne présentent en quelque sorte pas de couronnement et comportent des bobéchons, les uns assez courts, d'autres effilés, et dans ce cas la barre supérieure est utilisée comme support. D'autres, au contraire, se terminent nettement par un petit entablement légèrement saillant, qui donne au Meuble un caractère plus achevé.

Presque tous les montants sont tournés entre les barreaux horizontaux, ainsi qu'à la base, constituant les pieds de la Potière, et à la partie inférieure en forme de bobéchon. Généralement ces Potières de Haute-Picardie sont agencées pour être posées sur un Meuble; mais il en est, celles à trois barres et surtout à deux barres, qui paraissent avoir été le plus souvent comprises pour être accrochées et appliquées contre le mur, au-dessus du Meuble, sans reposer dessus, à la façon de la Barre à pots-Corniche d'Artois et de Basse-Picardie. Ces Potières-Étagères de Thiérache valent plus par leurs lignes que par leur décoration; puisque les barres ou tablettes sont rectilignes, unies ou moulurées et, assez rarement, chantournées.

Peu de Buffets comportent encore leurs Potières, surtout en Haute-Picardie. Les Potières séparées sont assez nombreuses; elles étaient rustiques, même lorsque les Meubles rustiques étaient en défaillance. Appliquées contre le mur, elles permettent la réalisation d'arrangements décoratifs charmants. Elles s'associent dans la décoration des panneaux

VIE A LA CAMPAGNE

avec les plats et assiettes de faïence polychrome, formant ainsi des centres ou des parties dominantes de tels arrangements.

Barre à pots. Nettement influencée par l'Archelle flamande, cette Potière n'est pas galbée, mais elle est profondément travaillée de motifs sculptés : têtes d'angelots, masques mi-lion, mi-satyre, mascarons et rinceaux, etc. Le bord inférieur est comme festonné et porte les crochets de suspension des pots, alors que la tablette en encorbellement, supportée par des consoles en têtes d'anges, permet de disposer assiettes et objets usuels. (Pl. 40.)

Potière assez plate, bien que très sculptée. Sur un fond piqué, quatre palmes entre-croisées encadrent un vase débordant de fleurs, le tout encadré par un perlé dentelé. La tablette supérieure peu débordante est à crans ou à entailles, comme ceux qui permettent d'encastrer cuillères et fourchettes sur les Potières-Étagères. (Pl. 40.)

Potière de Thiérache. Ce modèle est en chêne, à quatre tablettes superposées, celle du dessus formant corniche, du type considéré parmi les plus rares. Le bord de ces tablettes ou barre est mouluré. La corniche formant tablette aussi est très légèrement en encorbellement. Montants, pieds et bobé-chons sont joliment tournés et bien dégagés. (Pl. 40.)

Potières en chêne. Ces deux Potières superposées sont d'un type très différent : la première, trois barres robustes et massives, aux montants des façades robustement tournés, aux trois massives barres moulurées. La seconde, à quatre barres, est plus fine et plus élancée, aux très sveltes montants tournés. Ses quatre tablettes, peu profondes, sont largement écartées les unes des autres, afin de permettre des arrangements de plats. La seconde tablette comporte une série de crans et d'entailles pour y loger les couverts. Les montants sont des fuseaux. (Pl. 40.)

Barre à Pots-Applique. Ce modèle à deux barres en chêne, de Thiérache, est du type assez rare des appliques composées pour être suspendues directement au mur, au-dessus du Meuble, et non posées sur celui-ci, un peu à la façon des Barres à pots-Corniches de Basse-Picardie et de l'Artois. Les deux montants inférieurs s'appliquent directement contre le mur ; ils sont légèrement plus longs que les montants tournés des façades, ici purement et simplement décoratifs. Ce dispositif à deux barres sert de base ou de centre aux arrangements décoratifs des faïences. (Pl. 40.)

Potière à deux barres et couronnement. Ce modèle, conçu surtout comme petit Meuble d'applique, devait être accroché au panneau, au-dessus d'un Buffet, plutôt que posé directement sur la tablette de celui-ci, ainsi que l'indique la plus grande hauteur des deux montants postérieurs. Les montants de façade sont tournés comme dans tous les autres, et la troisième tablette forme plus nettement couronnement, destinée à supporter des pièces de forme plutôt que des assiettes. (Pl. 40.)

Potière à trois barres. Ce modèle, comme tous ceux de Thiérache, comporte deux montants bas et simplement équarris, à l'arrière, pour l'accrochage contre le mur et deux montants tournés en façade, formant bobé-chons à la base comme à la partie supérieure. Les trois barres superposées sont peu profondes et rainées pour faciliter le placement des assiettes ; aucun entablement, par conséquent, ne couronne cette partie de Meuble. (Pl. 40.)

Potière à trois barres et couronnement. Peu profonde, cette Potière est du même type que les autres et destinée à être posée directement sur la tablette supérieure du Buffet, contre le mur. Ses trois barres sont étroites, munies d'une rainure pour le dressage des pièces plates ; elle se couronne, au-dessus, par un léger entablement qui la différencie assez de quantité d'autres modèles. Ce complément de Meuble est en chêne, comme d'ailleurs toutes les Potières de Haute-Picardie et de Thiérache. (Pl. 40.)

TYPES Voici un Meuble de ser-
D'ÉGOUTTOIRS. vice de la Cuisine-Salle commune, auquel on a donné une utilisation décorative très marquée en ces dernières années, en en faisant un Meuble de présentation, à l'instar de la Potière, du Séage, etc. Il est vrai qu'il s'apparente avec les deux.

Imaginez-vous que la niche centrale du Séage est dégagée du Meuble, dotée de ses quatre montants, entre lesquels les tablettes sont encastrées, qui supportent le dessus, et

qui forment, en même temps, le piétement. Vous avez l'Égouttoir de Basse-Picardie et d'Artois. Notez cependant une légère modification : alors que la tablette supérieure est généralement plus étroite et disposée en retrait dans le Séage, elle est ici de la même largeur que la tablette inférieure.

Supprimez, au contraire, le dessus, garnissez la façade des mêmes barreaux qui se succèdent sur le côté, alors que le fond est parfois plein ; ce qui lui donne la physionomie d'une auge à claire-voie ; vous avez l'Égouttoir de Haute-Picardie (de la Thiérache surtout). De plus, cette auge est généralement surmontée d'une tablette en retrait, comme dans le Séage de Basse-Picardie, et même parfois de deux ou trois, ce qui en fait un Meuble-Étagère témoignant là, comme toujours, de la fantaisie imaginative des artisans.

ÉGOUTTOIRS. L'Égouttoir de Basse-Picardie et d'Artois est donc généralement un Meuble à claire-voie, supporté par quatre pieds couronnés par un dessus généralement peu saillant, constitué sur trois côtés par une série de barreaux, simplement équarris dans le type initial le plus rustique, toujours simples, aux bords parfois évidés à la gouge, ou abattus, dans ceux plus soignés, tournés en fuseaux dans quelques autres, ce qui leur donne une petite allure décorative infiniment charmante.

Les deux tablettes, celle inférieure nettement dégagée du sol, étaient originairement à claire-voie. On y déposait la vaisselle lavée, mais non essuyée, qui s'égouttait et se séchait aussi ; généralement les grosses pièces sur la tablette inférieure, les autres sur la tablette supérieure, ou encore les pièces à ressuyer sur la tablette inférieure, les autres déjà sèches au-dessus.

Il se présente, je vous l'ai déjà souligné ci-dessus, comme une appropriation spéciale de la partie centrale des Séages, à moins que le Séage ait été originairement une combinaison du principe d'un Égouttoir et de la Traite, réunissant deux Meubles d'usage en un seul. D'ailleurs ces trois Meubles ont donné motif à d'innombrables combinaisons et agencements, selon la conformation et la disposition de la pièce, pour permettre toutes les suppositions.

Les deux tablettes sont généralement garnies d'un rebord protecteur, formant parfois galerie à balustres, destiné à empêcher le glissement des pièces, plats, assiettes, etc., dressés sur ces tablettes. Cette galerie-rebord est ajourée, garnie de barreaux à peine dégrossis, dans le type rustique, droits et plats, aux angles arrondis ou écoinçonnés, ou non, ou encore de fuseaux ; mais elle est aussi pleine et découpée. Enfin, dans quelques modèles particulièrement soignés, la façade de la tablette qui forme traverse inférieure est garnie d'une barre découpée, chantournée, formant étroit lambrequin.

Les modèles à fuseau sont infiniment moins nombreux, qu'ils soient à montants ronds, traités comme les pieds tournés de Chaises et Fauteuils, ou que ces montants de l'ossature soient simplement équarris. Il en est qui témoignent d'une recherche particulière, qu'auraient admirée les anciens meubliers bretons, qui jouaient si joliment avec les compositions de fuseaux.

La légèreté de ce Meuble, essentiellement pratique, a tout naturellement donné motif à l'extension de son utilisation. C'est ainsi que l'on en a fait des porte-étains, ce qui justifie l'appellation d'Étimiers. Ces différentes variantes d'Égouttoirs-Étimiers existent, surtout sur les confins de la Basse-Picardie et de l'Artois. J'en ai peu vu en Haute-Picardie ; ceux remarqués sont vraisemblablement transplantés, tout au moins interprétés ; ils sont généralement à fond et à façade ouverte et à côtés pleins.

Étimier-Égouttoir de Haute-Picardie. Meuble

simple, mais assez décoratif par ses proportions, à deux tablettes et sans fond, la supérieure à claire-voie, la tablette inférieure probablement du même type autrefois. Cet Étimier est d'un type plus primitif et de composition plus élémentaire que ceux de Basse-Picardie ; il est surmonté d'un joli modèle de Potière à trois barres et à montants tournés. (Pl. 39.)

Étimier-Égouttoir picard, également d'un modèle très simple, avec ses pieds légèrement cambrés, à la base étroite et à cannelures, est ajouré sur les trois côtés et à deux tablettes superposées, couronné par une ceinture à cannelures supportant le bandeau à peine débordant. Ce Meuble en merisier est d'une très jolie facture et bien proportionné. (Pl. 39.)

Étimier-Égouttoir picard. Cet autre type d'Égouttoir-Étimier en merisier est entièrement fait à montants et à fuseaux tournés, sauf pour le fond. Ce modèle simple et un peu fruste, de la région de Vignacourt, est à deux tablettes à galerie et à simple dessus sans ceinture. (Pl. 39.)

Étimier picard. On a établi dans la région de Vignacourt toute une série d'Étimiers à fuseaux. Ce modèle, en cerisier, est un des types les plus élégants, il est à deux tablettes, la tablette inférieure assez basse avec galerie ; toutes deux sont reliées ensemble avec la traverse supérieure par un jeu amusant de montants. Le fond est plein, mais les côtés sont garnis de plusieurs rangées de fuseaux. Ce petit Meuble a vraisemblablement été exécuté pour un intérieur bourgeois. (Pl. 39.)

Étimier-Égouttoir artésien. Modèle très simple, à côtés évidés, à fond plein, toujours à deux tablettes, avec galerie et traverses chantournées, à plateau à peine débordant. Ce type d'Égouttoir-Étimier a été très largement exécuté dans une note très sobre, dont il constitue un des exemples. (Pl. 39.)

Étimier-Égouttoir artésien. Ce type d'Étimier-Égouttoir, en cerisier, de la région de Fruges, est à pieds cambrés, montants droits, à deux tablettes avec traverse chantournée et galerie assez basse, entièrement ouvert sur ses côtés ; sa traverse supérieure, avec tablette, est marquée en dents de scie. (Pl. 39.)

Étimier artésien. Ce petit Meuble, en merisier, de la région de St-Pol, se présente un peu dans l'esprit de la partie centrale d'un Séage. Il est à pieds cambrés, à montants arrondis, à côtés et à fond pleins, à façade entièrement ouverte, garnis de deux tablettes superposées, avec un léger rebord et galerie. Ce ravissant petit Meuble de présentation est surtout destiné au rangement des étains. (Pl. 39.)

Variante d'Étimier-Égouttoir. Meuble d'un type assez robuste, à trois pieds en façade, très différent d'esprit et de réalisation du type original très ajouré de ce Meuble. Il est à côtés et à fond pleins, à deux tablettes, dont une à haut rebord plein, interrompu au milieu par un panneau dans lequel se superposent trois tiroirs. Ce Meuble est en cerisier, sculpté de fleurettes et de guirlandes à peine saillantes. (Pl. 39.)

Étimier-Égouttoir. On a également établi des types d'Étimiers-Égouttoirs exactement dans l'esprit des Séages. C'est le cas de ce modèle à quatre pieds, à deux portes, ménageant entre celles-ci une large niche avec deux tablettes, alors que quatre tiroirs s'ouvrent dans le haut. En fait, ce genre d'Étimier se rapproche beaucoup plus du Séage et témoigne d'ailleurs de la variété d'emploi de ce dernier. Il est en cerisier, et sa facture générale l'apparente assez avec les Meubles de la région de Vignacourt. (Pl. 39.)

ÉGOUTTOIR-POTIÈRE. Si quelques Égouttoirs de Haute-Picardie s'apparentent assez nettement avec ceux de Basse-Picardie, ceux de Thiérache, notamment, sont très différents, et montrent une combinaison assez heureuse de l'Égouttoir primitif en forme d'auge, et de la Potière. Le bas était destiné à recevoir la vaisselle, pièces plates et en forme que l'on venait de laver ; les tablettes, vraisemblablement, à ranger les assiettes prêtes pour le service.

Ce type d'Égouttoir présente donc souvent assez d'analogie avec la Potière ; il s'en différencie par son élargissement de la base supportée par des pieds carrés, façonnés ou tournés. Cette base est assez large et entourée d'une haute galerie sur trois des côtés, formant une sorte de caisse à claire-voie, le quatrième côté formant une applique plus élevée, soutenant deux ou trois étroites ta-

blottes avec rebord et galerie. Les proportions en sont assez variables, mais le type d'usage mesure généralement 1 m. à 1 m. 10 de largeur, 1 m. 50 de hauteur, la case de la base ayant 40 à 50 cm. de profondeur, et ses rebords à peu près autant de hauteur.

L'ajournement, le découpage des barreaux, le tournage ou la cambrure des pieds font toute l'ornementation de ce Meuble, dont le caractère pratique n'avait toutefois pas fait négliger la recherche des proportions heureuses.

Égouttoir-Potière de Thiérache. Cet Égouttoir est constitué par une sorte de caisse à claire-voie, supportée par quatre pieds tournés, dans laquelle la vaisselle de service journalier pouvait être mise à égoutter, ou simplement rangée lorsqu'elle était essuyée. Ce type d'Égouttoir comporte généralement une ou deux tablettes supportées en appliques, dont les rainures permettent également de dresser des assiettes, et la largeur des tablettes est suffisante pour y poser en plus de petites pièces : tasses, pots, etc. (Pl. 39.)

Égouttoir-Potière de Thiérache. Conçu dans le même esprit, il présente une légère variante sur le modèle précédent, en ce sens que la partie inférieure, sur pieds Louis XVI cannelés, est beaucoup plus large, également plus profonde et ajourée sur quatre de ses faces. Il comporte, en outre, une tablette avec rebord-galerie pour le rangement des tasses et une tablette supérieure complètement dégagée, appliquée à un dossier plein. (Pl. 39.)

Égouttoir-Potière. Ce dispositif, établi pour être soit posé directement sur le sol, soit sur un Meuble, est composé à la façon des étagères des Vaiselliers, avec cette différence que les tablettes sont plutôt remplacées par des barres assez étroites et rainées dans le sens de la longueur, pour recevoir plats et assiettes posés sur leur tranche et en éviter le glissement. Les montants, contrairement à ce qui se présente généralement en Thiérache, sont pleins et découpés, formant pieds et reposant à la base sur des patins. La première tablette, plus large, est un peu comprise comme le dispositif des Égouttoirs, en râtelier, avec sa barre de protection légèrement oblique. Ce Meuble, tout à fait rustique, se prête très bien aujourd'hui à un agencement décoratif pour une salle à manger, et il s'harmonise parfaitement avec les autres Meubles d'Artois, de Haute et de Basse-Picardie. (Pl. 40.)

PANETIÈRE. Le Meuble, assez communément désigné en Picardie sous le nom de Panetière, n'a rien de commun, même de loin, avec la typique Panetière provençale, guère plus d'ailleurs avec les Panetières d'autres provinces plus rapprochées. En fait, ce Meuble fut-il réellement Panetière, même si on lui fait tenir ou si on lui en attribue le rôle aujourd'hui ? Le pain, comme les desserts des repas, le fromage, le beurre, était surtout rangé dans le Buffet, la Traite ou le Séage, mais aussi dans la Maie à usage de Huche. Aussi ce Meuble nous apparaît plutôt comme une sorte de petit Buffet à une ou à deux portes, avec case-égouttoir à la base, Meuble d'ailleurs de composition heureuse, même lorsqu'il est fruste, et il y en a d'assez recherchés. Quelques-uns de ces petits Meubles sont à côtés ajourés. Évidemment cela explique leur rôle de Panetière, mais ne seraient-ils pas aussi bien des Garde-Manger ? C'est pourquoi nous conservons cette désignation, sans en garantir la totale exactitude.

Nous faisons exception pour le même petit Meuble à une porte, souvent à deux portes à la base, non plus garni d'une simple galerie, mais fermé, ajouré, par conséquent traité comme une Panetière ou un Garde-Manger. Il est possible que cette case inférieure ait servi pour ranger la miche de pain, à moins que sa destination soit celle d'un Égouttoir.

On fait servir comme Panetière également un Buffet étroit, mais assez élané, à une porte à la base, une porte à la partie supérieure, sans tiroir dans le centre, le tiroir étant à l'intérieur et apparaissant seulement lorsqu'on ouvre le Meuble. Une des planches servait à supporter le pain, les autres les victuailles ; c'est encore en quelque sorte un Garde-Manger. Il ne présente, d'ailleurs, aucun caractère particulier.

Quoi qu'il en soit, ce petit Meuble, surtout en usage dans le centre de la Basse-Picardie, est infiniment moins répandu que la Traite ou le Séage, et même que l'Égouttoir ou Étumier.

Les deux types de Panetières-Égouttoirs que nous avons à examiner sont : 1° Le Meuble à deux cases, à deux portes superposées, assez élané et fruste de construction ; le compartiment inférieur, avec porte en avant, est ajouré en façade, et parfois latéralement. Il peut faire l'office ou de Panetière ou de Garde-Manger. 2° Le Meuble, généralement bas sur pieds, comportant une grande case vide à la base, complètement découverte, garnie d'une galerie ou même d'un ajouré de barreaux faisant office d'Égouttoir plutôt que de Panetière ou de Garde-Manger, au-dessus du corps souvent assez surbaissé d'un Buffet ; les deux côtés latéraux sont ajourés, parfois un seul.

Par ces deux portes surbaissées à la mouluration et aux détails décoratifs assez en relief telles de ces Panetières prennent l'apparence des hauts de Garde-Manger du Cotentin. Tels autres modèles sont, au contraire, plus enlevés, la case inférieure ouverte et la partie fermée gagnant en hauteur. La décoration de ces Meubles n'est pas très poussée ; leur aspect agréable vient surtout des rapports et de l'opposition des pleins et des vides. Les pieds sont droits ou légèrement arqués. La Panetière est souvent faite en merisier.

Petites Panetières. Pour être moins largement utilisées que les autres Meubles complémentaires, les Panetières ou les Meubles auxquels on donnait ce nom ont été très appréciés en Picardie. Il en est à deux portes et d'autres, d'un caractère plus simple et plus primitif, à une porte. Ce premier type, qui terminait vraisemblablement une Traite, a la forme d'un petit Buffet, dont, à la base, une large case est ménagée et garnie de barreaux tournés. Deux portes sont au-dessus, séparées par un montant fixe. Dans le même esprit, on a exécuté souvent, comme extrémités de Traités, d'autres Panetières qui sont la simplicité même, d'apparence assez fruste, en cerisier, à deux portes superposées sur un corps absolument uni. La porte inférieure est ajourée. Ces Panetières, assez tardives d'exécution, sont généralement en merisier, parfois en bois blanc. (Pl. 43.)

Panetière d'un joli modèle. La Panetière, par son principe d'une case vide à la base, d'une partie pleine à la partie supérieure, fournissait un parti décoratif trop indiqué pour que les artisans la maintiennent dans sa manière fruste originelle. Aussi a-t-on établi, surtout dans le milieu du XIX^e siècle, des modèles plus recherchés, tel celui-ci, en merisier, à pieds cambrés, à montants chanfreinés, reliés à la base par une galerie ajourée de goût nettement troubadour, ce qui date également le Meuble, aux deux portes moulurées et dont la tablette supérieure est soulignée par un rang de perles. (Pl. 43.)

Panetière d'un type surbaissé. On a établi également des Panetières très surbaissées, dont la case inférieure, au-dessus d'une traverse assez large, est notablement réduite dans sa hauteur. C'est le cas de cette Panetière à montants arrondis, aux deux portes gentiment moulurées et décorées avec assez de relief. (Pl. 43.)

VARIÉTÉS D'HORLOGES.

Il ne semble pas qu'il y ait eu des Boîtes d'Horloge en Picardie et en Artois avant le XVIII^e siècle. Les travaux de M. Mennesson sur l'histoire de Vervins, qui donnent en quelque sorte l'inventaire du Mobilier bourgeois et des petites gens, ne comportent aucune indication d'Horloge dans les Maisons avant 1789. Il semblerait donc que l'Horloge soit un ajout de la fin du XVIII^e et surtout du début du XIX^e siècle, au mobilier picard et artésien, tout au moins dans de nombreux cas.

L'Horloge est toujours placée dans la pièce principale, dans la « Maison » souvent contre le mur qui fait face à la porte d'entrée. Nous l'avons vue fréquemment située à droite ou à gauche de la Traite ou de la Dresche, lorsque la place le permet. C'est le cas lorsqu'il s'agit de Traités de dimensions courantes. Elle est aussi parfois située à côté de la cheminée,

MEUBLES DE CUISINE

surtout face à celle-ci ou entre la porte et la fenêtre ; en somme, elle ne comporte pas d'emplacement absolu. Je vous ai déjà dit, en vous parlant des Traités, que dans la région d'Avène-le-Comte l'Horloge flanquait généralement la Traite ou Dresche. Il dut en être de même ailleurs, et cela explique que le désir de la mettre en pleine lumière l'ait souvent fait placer sur ce Meuble, aussi bien en Artois qu'en Picardie.

Bien que la Boîte d'Horloge ne paraisse pas avoir été l'objet des mêmes attentions et recherches que ceux des Meubles préférés de la fin du XVIII^e et du début du XIX^e, il semble que cette manière de voir se soit modifiée par la suite. Quantité de Traités, Dresches, Séages, établis vers le milieu du XIX^e siècle, dans la période fin de style ou de décadence de ce Meuble que l'on simplifiait, surtout ceux en merisier, sont complétés par une Horloge dans le même caractère simplet, ce qui, tout naturellement, conduisit à l'adaptation de la Boîte d'Horloge sur ce Meuble.

C'est avec raison que M. de Gillès souligne que l'Horloge picarde est la parente pauvre de l'Horloge normande, généralement mieux composée, d'une plus grande richesse décorative et aussi plus gabbée. En principe, l'Horloge picarde est à boîtier droit. Il en existe deux types principaux : l'un dont le boîtier est assez profond, encadré de grosses moulures assez fines, mais simple de modèle, ou avec boîtier aplati, le cadran étant entouré et surmonté d'un gros bouquet sculpté dans lequel il paraît être découpé, mais en général assez plat et de composition médiocre. Ce dernier type est d'ailleurs généralement une interprétation ou une copie de l'Horloge dieppoise.

Les Horloges picardes sont, en général, plus hautes que les Horloges normandes, et les proportions générales donnent un ensemble beaucoup plus effilé, avec une tête très saillante par rapport à la fine boîte rarement gainée ou ventrue en boîte à violon, pour le déplacement du balancier. Répétons-le, dans la majorité des cas, l'Horloge picarde, d'une manière générale, n'offre pas l'exubérance de sculptures des ravissants modèles normands. Les moulures sont celles des autres Meubles, Buffets ou Traités. Les sculptures rustiques sont également dans l'esprit de celles des autres Meubles.

Ce qui précède concerne surtout l'Horloge de Basse-Picardie. En Haute-Picardie, quelques-unes témoignent souvent de l'influence wallonne et liégeoise, qui s'est d'ailleurs manifestée sur quantité de Meubles, sur l'Armoire surtout. Le style Régence ayant beaucoup influencé la production liégeoise, on en retrouve les reflets dans les Meubles de cette manière, présentant des détails décoratifs de beaucoup de joliesse, qui, au lieu d'être pris en plein bois, sont rapportés.

En principe, l'Horloge artésienne ne se différencie guère de l'Horloge de Basse-Picardie, mais elle subit, dans beaucoup de cas, l'influence flamande et prend alors une apparence plus cossue, de massivité, d'ampleur ; elle est mieux composée, mieux décorée aussi ; les boîtiers de forme galbée ne sont point rares, et il en est même de marquetés.

Bien que moins importantes que les Meubles principaux, et facilement logeables dans d'autres endroits, quantités de Boîtes d'Horloges ont été commandées pour occuper un emplacement déterminé dans la Maison. Ce fut surtout le cas de l'Horloge combinée avec les autres Meubles. M. Sangnier nous cite le cas d'une Dresche à Horloge avec Potière, établie spécialement pour la Maison très basse ; l'emplacement de la poutre du plafond était réservé dans le haut du Meuble. Ce Meuble, qui se trouvait à Vieil-Hesdin, fut vendu 700 fr. à un brocanteur, il y a quelques années. Nous avons d'ailleurs examiné sur place, dans la même région, une autre Dresche à Horloge, réalisée dans le même esprit.

Les Horloges en merisier paraissent domi-

ner, parce qu'en raison de la vogue tardive de ce Meuble, dans les centres de fabrication, ce bois était plus largement employé; mais il en est aussi en autres bois fruitiers, en premier notamment, rarement en poirier et en chêne. En général, les Horloges en chêne sont plus ouvragées, plus moulurées. Celles en merisier, sauf quelques exceptions, correspondant avec la fin du style du Meuble picard et artésien, témoignent de la même tendance de simplification.

Il en est de la construction de l'Horloge picarde et artésienne comme de celle des autres Provinces. Elle est établie le plus souvent en deux parties : 1° le haut-boîtier assez plein; 2° la tête saillante qui le couronne; plus rarement elle est en trois parties : socle, corps ou boîtier, tête. Dans ce cas, le socle rectangulaire, plus haut que large, supporte la longue boîte. La tête présente généralement les proportions correspondant à celles du socle, lorsque celui-ci existe.

Le socle est, en général, la partie la plus simple de l'ensemble. Dans les modèles d'Horloges les plus dénués d'ornement, il est plat, sans pieds, avec seulement l'évidement d'un trait d'encadrement, parfois une mouluration à la base. Pour celles plus ouvragées, cet encadrement est fait de moulurations à cannelures, de part et d'autre d'un bouquet de fleurs, qui constituent l'ornement essentiel. Même dans ce cas, le socle est posé directement sur le sol, ce qui en souligne encore la massivité évidente. Toutefois d'autres modèles infiniment plus rares sont dotés de pieds assez bas, généralement cambrés, ce qui les dégage bien.

Si la tête d'Horloge, dont les nus sont parfois parés de motifs sculptés, a donné sujet à quelques recherches, principalement une corniche-fronton cintrée sur une assise horizontale, la boîte est décorée avec beaucoup de sobriété, parfois même de sécheresse; un simple panneau allongé, formé par un encadrement mouluré, est souvent l'élément essentiel de ce décor. Parfois un motif sculpté rompt la ligne en son centre et se rappelle par d'autres motifs moins importants à la base et à la partie supérieure. Cette décoration, même limitée, a dû paraître indispensable, car rien ne romprait la monotonie de cette surface unie, très allongée. Cette surface est, en effet, rarement interrompue par une partie ajourée et vitrée, découvrant le balancier, qui, en Normandie, est sujet et prétexte à décoration. Parfois une toute petite ouverture arrondie ou un motif sculpté, de même forme, rappellent faiblement cette tendance. Mais ce motif est si discret qu'il compte peu.

Les éléments de décoration varient assez, bien que la prédominance soit donnée aux bouquets enrubannés, dont les grappes fleuries retombent le long des boiseries nues, et les cannelures, comme les moulures, mettent des lignes d'accompagnement et d'encadrement. Les petits verrous des portes sont très souvent en cuivre, ainsi que les entrées de serrures.

La corniche de la tête d'Horloge est généralement cintrée : une fraction d'arc de cercle parfois surbaissé retombe sur un entablement horizontal, qui forme une saillie latérale. Ce mouvement accompagne à distance celui de la partie supérieure de l'évidement, qui découvre le cadran. Cette corniche est généralement établie à fortes moulurations, parfois soulignées d'un rang de perles à la base. Il est aussi de nombreuses têtes d'Horloges à corniche droite, surtout celles plus tardives et celles surmontant les Traités et Dresches du milieu du XIX^e, à une époque où l'artisan prenait déjà moins de peine et témoignait moins de fierté de son œuvre en général.

Une petite porte vitrée ronde, violonnée, ou en poire, dont les lignes sont celles générales de la tête d'Horloge, laisse voir le cadran rond et son pourtour blanc, en émail et en cuivre, en général, ancien et curieux, en laiton, enfin

en bois peint imitant le décor floral polychromé des faïences de Strasbourg.

Horloge dite de la frontière. Quantité de Meubles de Haute-Picardie, principalement de Thiérache, ont été visiblement influencés par les productions léigeoises. Cette Horloge, en chêne clair, en est un exemple. Elle est non seulement d'esprit régional Régence dans ses grandes lignes, Louis XVI dans ses détails, mais tout : saillies, encorbellement, corniche, montre les apports du pays voisin.

Sur le socle assez large, à pieds bas, mais assez fins, s'élève le corps même à deux panneaux avec disque vitré, aux angles abattus et perlés, couronné par une tête nettement en encorbellement avec mouvement de console sur les angles, que couronne une corniche saillante, assez cintrée et à angles écoinçonnés. Le cadran est polychromé. Sur les panneaux s'épanouissent de gros bouquets de roses, et une rose avec ses feuilles s'étale dans la gorge et au centre de la corniche. Ces motifs sculptés en relief, de même que les consoles, ne sont pas, ainsi que vous pourriez le supposer, taillés en plein bois, mais rapportés, ce qui montre en même temps un esprit de décadence dans la conception et l'ornementation de tels Meubles. (Pl. 48.)

Horloge d'inspiration normande. Sur la caisse étroite, mince et fluette de cette Horloge, l'encadrement du cadran s'épanouit et s'étale comme une véritable gerbe, remarquablement composée et architecturée. Le socle est à peine marqué; au-dessus, un premier panneau avec le swastica, interprété avec des feuilles d'acanthe, des motifs de coquille ou d'éventail dans les angles, agrémenté le corps même de l'Horloge, surmonté d'un autre panneau qui est en même temps la porte, simplement ourlé de perles, lui-même couronné d'un motif de corbeille sculptée sous l'entablement supportant la tête-fort joliment découpée, ouvragée et aux motifs ajourés. Il est fort probable que l'artisan qui a composé cette Horloge a été tout particulièrement influencé par les modèles d'Horloges normandes et principalement des Horloges dieppoises; il est possible aussi que cette Horloge soit du Vimieu. (Pl. 48.)

Horloge à corps gainé. La plupart des Horloges picardes sont à corps droit, parfois légèrement effilé vers le haut; or, pour celle-ci, le corps qui repose sur un socle bas et uni va, au contraire, légèrement en s'évasant vers le haut, que couronne, à peine débordante, la tête moulurée et à corniche cintrée. La porte, légèrement plus large au sommet qu'à la base, est décorée d'un joli motif de fleurs sculptées dont les reliefs jouent agréablement sur la tonalité de miel brun du merisier. Ce modèle est très différent des Horloges normandes; sa décoration est plus plate et plus stylisée. (Pl. 48.)

Horloge de la vallée de l'Aulhie. Cette Horloge en chêne clair, à la base très élargie et moulurée, est à corps assez étroit et court, couronné par une tête très élargie et à la corniche à multiples moulurations, nettement cintrée. Elle est visiblement influencée par les modèles flamands. D'abord très simple, cette Horloge a été, comme beaucoup, fâcheusement post-sculptée en creux dans les panneaux. Cadran en cuivre repoussé d'époque Restauration, signé Petit Grubart, à Montreuil-sur-Mer. (Pl. 48.)

Horloge de la région de Poix. Sans offrir de rapports directs avec les Horloges normandes, ce modèle, d'esprit général Louis XVI, est assez bien équilibré; ici, le socle à pilastres cannelés, encadrant un vase de fleurs, est plus décoré que la tête. Le corps, assez bas, s'effilant légèrement vers le haut, avec encadrement de panneaux, et un regard vitré pour le balancier. Il est couronné d'une tête un peu large, à corniche droite, perlée et très simple. Le mouvement est normand. (Pl. 48.)

Type classique d'Horloge, montée sur des pieds courts. D'un modèle sobre avec son cadran cuivre et acier de Quesnoy, daté de 1775, cette Horloge est vraisemblablement un des boîtiers les plus anciens. La base, plus saillante et simplement fleurie, est portée par des pieds cannelés, alors que le corps, assez fluide avec sa porte moulurée et à regard, supporte la tête assez saillante avec frise ajourée et corniche peu marquée. La décoration des panneaux est réduite à des moulurations et à trois petits motifs de fleurs d'une très grande sobriété, donnant une impression de lignes douces. (Pl. 48.)

Horloge artésienne. Sur la base large, très moulurée et sans pieds, le coffre, assez étroit et dont le panneau de porte est mouluré, porte la tête aux jolies proportions, très agréablement décorée et surmontée d'une corniche cintrée, fort élégante. Cette boîte d'Horloge est en merisier, et elle comporte des incrustations et filets de marqueterie. (Pl. 48.)

Horloge de Thiérache. Sur le coffre très simple, le

corps de l'Horloge présente une porte très agréablement moulurée (dans le milieu de laquelle un baromètre a été post-ajouté à la place du regard vitré) et une tête simplement, mais joliment traitée, avec sa corniche cintrée. D'une facture générale fin Louis XIV-Régence, le cadran est signé *Laouette à Marles*, avec les armes du roi de France, et le coq révolutionnaire est daté de 1781. Cette Horloge peut être considérée comme une des plus anciennes de cette région. (Pl. 48.)

LA PICARDIE GÉOGRAPHIQUE.

L'EXTREMITÉ NORD-EST de la province, la Thiérache, englobe l'arrondissement de Ver vins et déborde sur ceux de St-Quentin et de Laon, en suivant le cours de l'Oise, de la Serre et de la Souche, pays accidenté, sans être montagneux, adonné à l'élevage dans ses excellentes fermes herbagères; l'osier y est aussi l'objet d'une exploitation étendue. L'industrie sidérurgique compte des établissements dans les vallées du Nord.

La Serre franchie, on entre en *Laonnois*. C'est un pays mixte, composé de deux régions distinctes qui se complètent; la capitale est à leur point de jonction. Au Nord, une plaine fertile, au sol léger, favorable à la culture des plantes industrielles. Les collines méridionales se coupent de vallées marécageuses propices aux légumes (artichauts, asperges, haricots, etc.). Les forêts de l'Est abritent une glacerie et une verrerie célèbres. On appelle « *Laonnois* » la plus grande partie de l'arrondissement de Laon, bornée par la Souche, la Serre, l'Oise, l'Ailette et l'Aisne.

Les plateaux du *Soissonnais* sont peut-être les meilleures terres à blé de France: c'est le grenier de Paris. La grande culture abandonne les vallées au jardinage: on connaît la renommée des haricots de Soissons. Il faut exclure du *Soissonnais* le canton de Villers-Cotterets, mais y comprendre la moitié de celui de Neuilly-St-Front et, en outre, la basse vallée de l'Aisne jusqu'à Compiègne.

Le *Valois* est le pays des forêts, coupées de vastes plateaux cultivés aux molles ondulations, décrit par Gérard de Nerval. Comme au temps des Romains, c'est encore la cité des Sylvanectes. A l'arrondissement de Senlis, il joint le canton de Villers-Cotterets, la partie occidentale de celui de Neuilly-St-Front et le massif de la forêt de Compiègne. On distinguait autrefois du Valois le Senlis; mais cette division, entre deux cantons si homogènes, paraît l'œuvre du morcellement féodal.

Le *Beauvaisis* est aussi une contrée de transition. Boisée comme la précédente, dans quelques-unes de ses parties, elle s'offre surtout sous l'aspect d'un plateau monotone que la culture des céréales et des betteraves partage avec celle des légumes et des fruits. Le Beauvaisis comprend le centre de l'arrondissement de Beauvais, la plus grande partie de celui de Clermont et une fraction de l'arrondissement de Compiègne, à l'Ouest de l'Oise.

Le *Noyonnais* est agricole comme le Beauvaisis et herbage comme la Thiérache. Ce petit pays, aux aspects variés, s'étend sur le Nord de l'arrondissement de Compiègne, la partie de celui de Laon à l'Ouest de l'Oise et le Midi de celui de St-Quentin (région de Vendeuil).

Le *Vernandois* (arrondissement de St-Quentin presque entier et portion orientale de celui de Péronne) est une suite de plateaux et de plaines à peine accusées; la culture y est prospère, mais sa principale richesse, c'est l'active industrie textile qui forme la couronne de sa capitale.

Les riches moissons de ce vaste plateau qui s'appelle le *Santerre* appellent le *Soissonnais*. Il comprend l'arrondissement de Montdidier, débordant sur ceux de Péronne et de Clermont.

L'*Amiénois* (arrondissements d'Amiens et de Doullens et partie septentrionale de celui de Beauvais) est un pays de plaines coupées de collines et de vallons faiblement esquissés, pays fertile qui ne borne pas son activité à l'agriculture, mais en réserve la meilleure part à animer l'industrie et commercer la ville d'Amiens.

L'arrondissement d'Abbeville se divise en deux pays, le *Ponthieu* et le *Vimeu*, qui présentent les mêmes caractères: région de coteaux boisés, de pâtures et de tourbières, bordée par la mer.

Le *Boulonnais* s'étend sur la partie septentrionale de l'arrondissement de Montreuil (au Nord de la Canche, on est encore en Ponthieu) et la plus grande partie de celui de Boulogne. Ce pays d'herbages (enclos de haies) est universellement connu par ses haras. Des collines boisées le séparent de l'Artois et le rattachent à la région qui nous intéresse. En les franchissant, nous entrerions dans la plaine du Nord, qui s'étend indéfiniment jusqu'à la mer Baltique.

Comte Maxime de Sars.



ROBUSTE COMMUNE PICARDE, en chêne, d'esprit Régence, aux pieds et montants robustes, sculptés de motifs floraux, à trois rangées de tiroirs superposés ; au Dr. Queste.



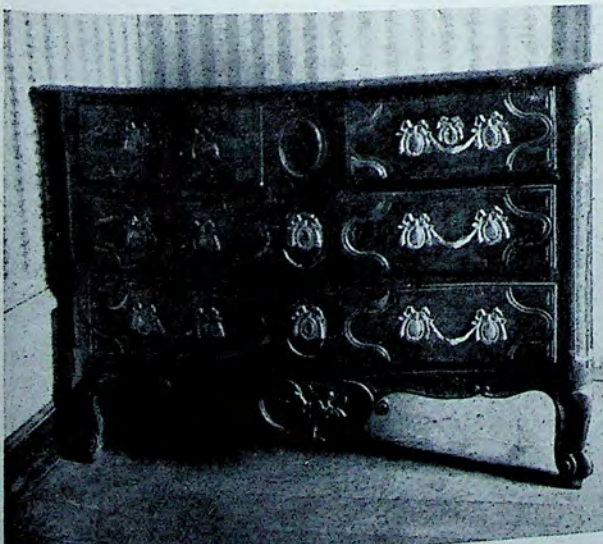
COMMUNE RUSTIQUE DE THIÉRACHE, en chêne, plus robuste qu'élégante, à façade légèrement cambrée et à trois grands tiroirs décorés de poignées de bronze ; à M. Noailles.



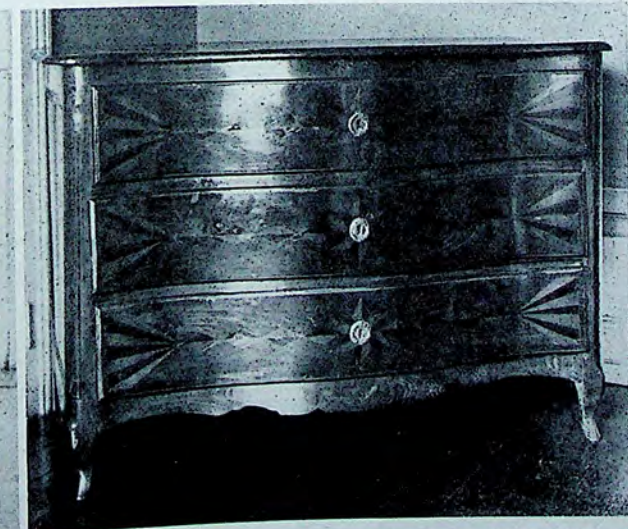
ROBUSTE COMMUNE de Haute-Picardie, provenant de l'Abbaye de Foigny. Ce modèle, très simple, comporte deux grands tiroirs à entrée de serrure et poignées en fer forgé ; à M. Noailles.



COMMUNE ARTÉSIENNE, en merisier, de forme assez courante, datant seulement du début du XIX^e. Elle présente trois rangées de tiroirs à moulurations assez marquées ; à M. Démaret.

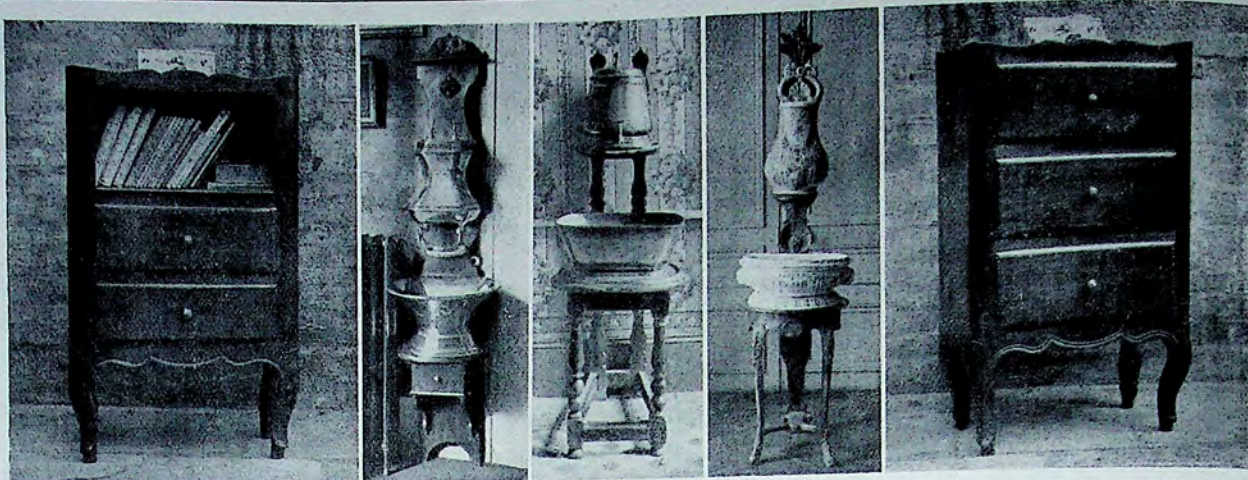


COMMUNE PICARDE, en merisier, exécutée vraisemblablement au début du XIX^e siècle. Ce Meuble montre assez de recherche dans les pieds cambrés et les trois rangées d'un et de deux tiroirs ; Hospice de Saint-Valéry.



COMMUNE MARQUETÉE, à trois tiroirs, de la première moitié du XIX^e siècle. Remarquez le peu d'épaisseur du dessus, l'étroitesse des pieds galbés et la petite hauteur de la traverse inférieure ; à M. Corne.

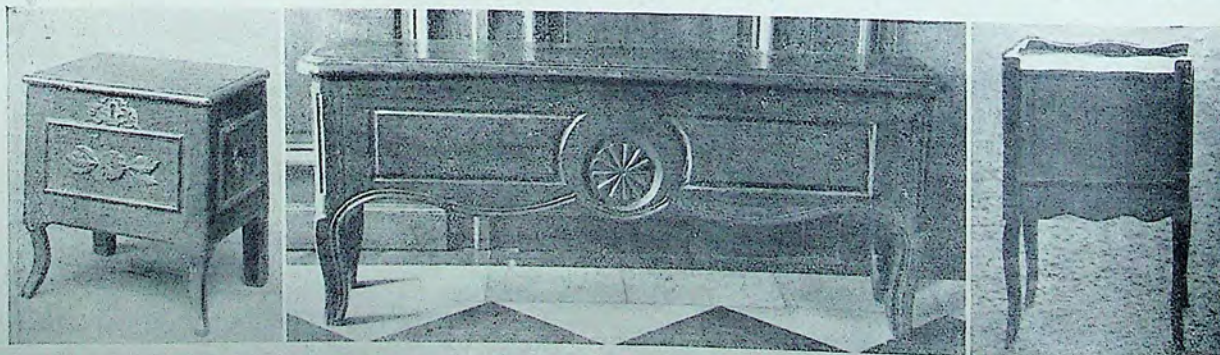
(Cl. Vie à la Campagne.)



TABLES DE CHEVET ET FONTAINES-LAVABOS. 1 et 5. Table de chevet chiffonnier à corps plein sur pieds courts et cambrés ; la façade, pour le jour, est à 2 tiroirs plus un faux ; celle pour la nuit, à deux tiroirs, plus une case ouverte ; à Mme Pellé. 2. Fontaine-Applicque, à haut dossier, en cuivre rouge ; à M. Fuscien. 3. Robuste Support-Fontaine sur quatre pieds ; à la Comtesse Houzée de l'Aulnois. 4. Joli modèle de Support-Fontaine en merisier, d'esprit Régence affirmé, avec garniture en vieux Rouen ; à M. Delassus.



TYPES DE BUREAUX ET TABLE-CONSOLE. 1. Bureau dos d'âne ou à « devant en pente » en bois fruitier ; à M. de Chauvenet. 2. Bureau-secrétaire, curieux, par son corps droit, aux pieds gainés à tiroir et à grands rideaux découvrant l'intérieur ; à M. Plesse. 3. Bureau dos d'âne secrétaire ; à M. Grisset. 4. Table-Console du Vimeu ; à M. Dejour. 5. Bureau-Commode à deux rangées de tiroirs, ornés de poignées Louis XV ; à M. Dessaint. 6. Table-Bureau en bois moucheté, fantaisie artisanale inspirée de l'esprit Restauration ; à M. de la Charie.



MEUBLES DIVERS. 1. Coffre à sel robuste, simplement orné d'un encadrement de moulures et d'un motif sculpté ; à M. Boulanger. 2. Bannette-Coffre à sel à la base joliment découpée ; à M. Noailles. 3. Table de chevet en noyer blond. Ce Meuble fut vraisemblablement influencé par les modèles de l'Île-de-France ; au Dr. Queste.

TABLES, PÉTRINS ET SIÈGES ASSEZ UNIFIÉS

MEUBLES ARTÉSIENS

ALORS QUE LES DEUX PREMIÈRES CATÉGORIES DE MEUBLES TÉMOIGNENT DE RECHERCHES PARTICULIÈRES, LA « GAYELLE » EST GÉNÉRALEMENT PAILLÉE, ET LE FAMEUX « CADOT » RIVÉ AU COIN DE FEU EST SYMBOLIQUE EN PICARDIE, PLUS ENCORE QU'EN ARTOIS.

TANDIS QUE DES ÉLÉMENTS décoratifs d'une préciosité naïve donnent aux Traités, Dresches-Séages, Étimiers, un attrait particulier et très régionalement autochtone, vous ne trouvez pas la même ferveur dans la composition et l'exécution des Tables et des Pétrins, sujets d'innombrables recherches dans le pays de Rennes et en Provence. Et ces exemples démontrent une fois de plus encore, à l'encontre des avis légèrement exprimés, qu'il n'existe pas de Meubles régionaux, que les oppositions si marquées dans le Mobilier, les différences de conception et d'entraînement des artisans d'autrefois sont autant de preuves d'une réalité incontestable de ces styles provinciaux.

GRANDES Il ne semble pas que les Tables de Service aient été l'objet d'une recherche semblable à celle que nous avons constatée dans d'autres provinces françaises, notamment en Bretagne, dans le pays de Rennes surtout. Les Tables d'autrefois ont peu à peu disparu. La base de leur piétement, en contact avec la terre battue, qui formait le sol des Maisons paysannes, pourrissait assez rapidement; aussi ont-elles été graduellement remplacées par la Table de série en hêtre, qui est la banalité même. Cette principale raison explique la rareté des Tables, qui durent être établies en même temps que les Buffets, encore que j'en aie vu nulle part la moindre Table en cerisier exécutée pour accompagner celui-ci, par conséquent dans le même esprit.

La Table de repas est généralement d'esprit Louis XIII, avec une barre à double T; la barre aux chats assure la stabilité des quatre pieds. Il en existe de très rares à 6 pieds; ceux-ci sont toujours reliés et maintenus à l'écartement par le même principe des barres transversales reliées à la barre longitudinale.

Les Tables rustiques sont, en général, d'aspect assez massif, encore que leur piétement soit généralement assez dégagé et même d'apparence légère lorsque les pieds sont tournés, la barre aux chats qui les relie étant, dans ce cas, assez mince. L'impression de massivité n'est pas donnée par le plateau peu débordant et épais, aux angles souvent légèrement arrondis, mais par la très large ceinture, dans un des grands côtés de laquelle s'encastrent deux très grands et très hauts tiroirs qui en occupent à peu près toute la surface. Ce type de grande Table sert en même temps de Garde-Manger, ainsi que c'est le cas dans maintes autres provinces: pain, lard, beurre, fromage, et autres victuailles y sont rangés après chaque repas.

Plus de recherche dans les détails, moins d'importance aux tiroirs, ont donné à cette Table de ferme, d'aspect assez fruste, un caractère plus décoratif pour un intérieur bourgeois. C'est assez le cas pour les Tables de Haute-Picardie, généralement assez longues et à la ceinture étroite. Et, sur les modèles des grands centres, on en a également établi des exemplaires à étroite ceinture, aux grands pieds tournés, assez imposants mais d'aspect agréable et surtout coûtu. Elles n'offrent d'ailleurs rien de très spécifiquement picard.

Table rustique en chêne. Avec ses pieds tournés, reliés par une double barre à T, sa large ceinture presque entièrement occupée par les très vastes tiroirs destinés à resserrer le pain et les aliments des repas, cette Table est la massivité même, mais assez représentative des anciennes Tables de fermes picardes et artésiennes, peu nombreuses maintenant. (Pl. 43.)

Longue Table de ferme. Il ne semble pas qu'en Haute-Picardie on ait fait toujours des Tables aussi massives qu'en Basse-Picardie; ces rares

Tables que j'y ai remarquées sont généralement toujours à pieds tournés, à barre à double T tiroirs. (Pl. 43.)

Grande Table bourgeoise d'esprit Louis XIII à très gros pieds et balustres surmontés d'une tête de lion sculptée. Ces pieds se terminent par une grosse boule. Ils sont reliés par des ampoules moulurées en T. La ceinture est décorée d'une succession de mêmes motifs réguliers ornés d'un mascarons uni au centre. (Pl. 43.)

TABLES En dehors de la Table rectangulaire d'autrefois, d'ailleurs peu utilisée en Basse-Picardie, pour les repas, les intérieurs villageois sont dotés d'une ou de plusieurs petites Tables rondes, sorte de Tables volantes, sans doute inspirées des Guéridons, assez rustiques d'aspect, sur lesquelles on prend ses repas (dont on fait aujourd'hui des Tables de goûter) et qui servent d'ailleurs de Travaillouses et à d'autres usages. Ces Tables sont assez différentes en Basse et en Haute-Picardie. En Basse-Picardie, elles sont à piétement repliant à plateau rabattant. En Haute-Picardie, elles sont à piétement et à plateau fixes.

Les Tables à plateau rabattant de Basse-Picardie sont de deux types: 1° Les quatre pieds sont unis deux par deux, en formant en quelque sorte deux cadres. Le plateau est fixe, ou plutôt relié à la traverse supérieure des deux pieds principaux par des charnières. Les deux autres pieds sont eux-mêmes reliés aux deux autres par deux pivots dans l'axe. Pour fermer ou replier la Table, il suffit de faire pivoter ces deux pieds secondaires, qui se rabattent en X aplatis contre les deux autres, et de rabattre le plateau.

2° Le type le plus répandu est différent; il est à trois pieds tournés, dans une position oblique, s'évasant vers la base. Deux de ces pieds sont reliés par trois barres, sur la supérieure desquelles le plateau est rattaché par des charnières. Le troisième pied est relié aux deux autres par un bras pivotant entre les deux traverses inférieures reliant les pieds fixes. Pour fermer la Table, il suffit de faire pivoter ce pied en le ramenant contre les autres et de rabattre le plateau. Ainsi la Table et son piétement ne forment plus qu'une applique que l'on peut poser ou dresser contre un mur ou dans un coin. Afin de permettre au plateau de se rabattre sans gêne, le haut du pied tournant se meut contre une traverse fixée au-dessous du plateau et qui assure en même temps la solidité de celui-ci.

Tables à pain pliantes. Ce type de Table à pain a été aussi bien exécuté en Normandie, dans le Pays de Caux, qu'en Picardie. Ces modèles robustes, vraisemblablement du Vimeu, s'apparentent davantage par leur très fort piétement tourné avec ceux du Pays de Caux. Les Tables des autres parties de la Basse-Picardie sont en général plus simples, un peu plus frustes, et le piétement, composé de montants non tournés, est souvent vertical au lieu de se présenter légèrement évasé. La conception de ce type de Table est très simple de principe. Dans ce modèle, les pieds qui s'évasent vers la base sont légèrement tournés, et le bras pivotant est constitué d'une double barre dans un modèle, d'un motif très large et découpé dans l'autre. Ces Tables servaient beaucoup pour les repas, aussi bien en Normandie qu'en Picardie, d'où leur nom de Tables à pain. (Pl. 44.)

TABLES Le modèle de petite Table ronde, A PAIN, désignée sous le nom de Table à pain, en Haute-Picardie, est d'un type différent. Elle est également à trois pieds, généralement tournés avec élégance; les entrejambes se réunissent en triangle à la base, d'une façon assez variée: tantôt le

triangle se dessine dans l'alignement des pieds, tantôt à l'intérieur, pour assurer la fixité et l'écartement de ceux-ci. Sous le plateau rond, à peu près aux deux tiers de la hauteur, s'agence, entre les trois pieds, une tablette de plus petites dimensions, de forme triangulaire, destinée à y poser le pain au cours du repas. Cette Table ronde, comme celle du type pliant, ne comporte ni ceinture ni tiroir et seulement la place pour 2 ou 4 couverts.

Un autre type de Table ronde est à quatre pieds carrés, réunis par la barre à double T, à ceinture et à tiroir, mais à plateau rond. Dans leur ensemble, ces Tables, robustement établies, donnent l'impression de solidité, de stabilité, qualités appréciables pour un Meuble de service. Les pieds tournés à gros balustres, d'esprit Louis XIII, généralement bien proportionnés, contribuent, pour une grande part, à affirmer ce caractère.

Petites Tables de Haute-Picardie. Sous le nom de Tables à pain, la Haute-Picardie comporte de petites Tables à plateau rond, sans ceinture, à trois pieds tournés, supportés par un piétement triangulaire relié à la base par un agencement dans le même esprit et comportant une tablette triangulaire, sous le plateau. Cette Table, qu'on appelle également Table de ménage, sert notamment pour les repas, et la tablette sous le plateau est destinée à poser le pain et les différents objets, en raison de l'exiguïté du plateau. Au-dessus de la première, petite boîte à sel. On a établi également une Table du même type, sur piétement carré, avec ceinture et tiroir, destinée plutôt comme petit meuble de service, petit Meuble de Chambre. Une variante de ces petites Tables existe, à plateau carré, à ceinture sans tiroir, mais avec plateau également intermédiaire formant casier fermé, servant surtout comme Table à ouvrage ou Travaillouse, et dont le piétement comprend une barre à double T comme entrejambes. (Pl. 44.)

PETITES Le modèle de longue Table de TABLES. Salle commune, à piétement Louis XIII, auquel on paraît être resté particulièrement fidèle en Picardie et en Artois, a donné motif à des séries de toutes les dimensions, petites et moyennes. Si les pieds sont toujours tournés, les barres de liaison sont ou équilibrées ou tournées; dans ce cas et dans la majorité des cas, les traverses tournées sont complétées de bobécons verticaux, copie ou interprétation de nombreuses tables fin Renaissance et Louis XIII.

C'est d'ailleurs là l'essentiel de leur décoration: ceinture avec ou sans tiroir ainsi que le plateau sont unis. Quelques-unes de ces Tables sont à angles abattus, d'autres sont à plateau à rebords. Alors que l'on paraît être resté fidèle au piétement Louis XIII, en Haute-Picardie, tel modèle de Table à pieds galbés Louis XV, à ceinture joliment chantournée, a connu la faveur en Basse-Picardie.

Quelques Tables, sans doute originellement considérées comme Travaillouses, portent à mi-hauteur des pieds une tablette permettant d'y poser des objets. Ces Tables sont assez massives.

Table-Plateau à rebords. Sur le même type de piétement Louis XIII, à double barre à T, tournée, reliant elle-même les pieds tournés, on a établi en Haute-Picardie des modèles dont le plateau est à rebords sur une assez large ceinture, à tiroir destiné surtout comme Table de jeu. Modèle assez caractéristique, encore qu'il ne soit pas spécial à la Picardie. (Pl. 44.)

Petite Table d'esprit Louis XIII. La grande Table de repas à piétement Louis XIII, très simple, a servi de modèle pour toute une série de diminutifs de formats extrêmement variés et dont le piétement est généralement d'allure plus recherchée, toujours tourné avec bobécon central et souvent, aussi, à la jonction de la barre longitudinale sur la transversale. Ces Tables, assez nom-

VIE A LA CAMPAGNE

breuses en Haute-Picardie, sont généralement à ceinture de bonnes proportions, dans laquelle s'ouvre le tiroir. (Pl. 44.)

Table de Basse-Picardie. En Basse-Picardie, les petites Tables à pieds cambrés Louis XV sont assez nombreuses. Ce sont généralement des Meubles soignés et d'esprit bourgeois, à pieds cambrés et à plateau soit de marbre, soit de grosse marqueterie, généralement utilisés comme Tables-Consolles, Tables-Dessertes, Tables à jeu, etc. Ce modèle est à dessus de marbre, à côtés arrondis et à rebord indiqué par une fine gouttière. (Pl. 43.)

PÉTRIN Le Pétrin ou Maie fut un Meuble OU MAIE. usuel dont la majorité des Maisons étaient autrefois dotées. Mais, en général, les Pétrins sont des Meubles simples qui n'ont rien de comparable aux Pétrins provençaux. Et cela se conçoit : alors qu'en Provence le Pétrin, que surmontait la Panetière, avait sa place dans la Cuisine-Salle commune, il était, en Picardie et en Artois, situé dans le fournil, considéré d'ailleurs un peu comme arrière-boutique ; il semble toutefois que l'on ait établi quelques Pétrins ornés, ceux-ci surtout d'apparat. Il est d'autres Pétrins ou Maies traités en Bas de Buffet, la caisse en auge du Pétrin étant encastrée dans la partie supérieure du Meuble, dont le couvercle se soulève comme celui d'un Pétrin ordinaire. Cette caisse laisse de la place dans la partie inférieure du Buffet, ce qui permettait d'y ranger des objets usuels, de la faire servir de Garde-Manger et même de Panetière, par l'agencement des côtés latéraux ; mais c'était là une utilisation non généralisée. Nous vous rappelons, d'ailleurs, que le Pétrin à façade de Bas de Buffet se rencontre assez fréquemment en Normandie, en Bourgogne et dans quelques autres provinces.

Pétrin-Bas de Buffet. Au lieu que le Pétrin prenne la forme d'une caisse rectangulaire, supportée par quatre pieds, l'auge est encastrée dans la partie supérieure du Buffet, dont le dessus se soulève ou s'enlève de la même façon que le dessus ou couvercle du Pétrin. Le Bas de Buffet, très simple, est à deux portes, aux vantaux simplement encadrés d'une mouluration ; la traverse du bas est chantournée et reliée par un mouvement aux pieds Louis XV en façade. (Pl. 43.)

Pétrin d'apparat. Les Pétrins picards, comme artésiens, sont en général simples, robustes et frustes, comme il convient à un matériel destiné à un travail rude ; mais on a également exécuté quelques rares modèles en bois fruitiers, tel celui-ci en pommier, à façade décorée, afin de lui accorder une place de choix, le Pétrin étant, en général, constamment relégué dans le fournil, en Artois comme en Picardie. Monté sur pieds déliés et cambrés Louis XV, ce Pétrin, à la traverse de bois chantournée, est établi avec assez de recherche. La façade, légèrement évasée, est sculptée de deux panneaux losangés, encadrant un médaillon cerné d'un rang de perles avec des armoiries en assez fort relief. Ce Meuble est vraisemblablement une fantaisie d'artisan ou a fait l'objet d'une commande spéciale. (Pl. 43.)

COFFRES. Le Coffre, à la fois Meuble de BAHUTS. resserre de vêtements et de différents objets, le Banc dans ses multiples formes, élément de chaque mobilier d'autrefois, ne paraissent pas avoir été l'objet des recherches constatées pour ces mêmes Meubles dans d'autres provinces, en Normandie et en Bourgogne pour les Coffres, en Alsace, Bretagne, etc., pour les Bancs. Je n'en ai remarqué que très peu d'exemplaires.

De nombreux Coffres furent cependant exécutés en Picardie par les fameux Huchiers picards. Ces Coffres présentent les particularités décoratives que vous retrouvez sur ceux de Normandie, de l'Île-de-France, et même de la Bourgogne, et il est souvent difficile de dégager quels sont les caractères qui les identifient entièrement avec la région.

Beaucoup de Coffres picards sont moins allongés, par conséquent plus cubiques, que la plupart des Coffres normands. Quelques-uns s'apparentent sur ce point avec les Bas de Buffets ; malgré la surcharge décorative de leurs

façades, surmontés d'une étagère indépendante, ils tiennent le rôle de ce Meuble et de Desserte.

Le Coffre primitif eut aussi ses diminutifs. C'est le cas du Coffre à sel d'abord lourdaud, puis allégé, du Coffre-Banc avec ou sans dossier, dont on fit postérieurement des variantes également allégées, surtout par l'adjonction de pieds Louis XV ; également des Coffres de mariage plus précieusement décorés de moulurations et de motifs de sculpture.

Banc-Coffre à dossier. Ce Meuble, à usage de Banc et de Coffre à bois, en chêne, est à dossier. C'est le Meuble massif, robuste, le triomphe de la ligne droite, aucune courbe n'apportant son moelleux et son confort. Le couvercle du Coffre servant de banquette se soulève de bas en haut. Les montants du Coffre se prolongent pour soutenir les accoudoirs, également rectilignes. Le dossier est droit. Les deux façades du Coffre et du dossier sont décorées d'une série de panneaux. Les montants du dossier, au-dessus des accoudoirs et la traverse supérieure de celui-ci, sont décorés de plumes Henri II. (Pl. 44.)

Grand Coffre-Banc à dossier. Ce Banc à très haut dossier, en chêne, d'esprit Louis XIII, est plus ouvragé. Les panneaux du Coffre et du dossier sont multipliés ; montants et panneaux supérieurs sont également ornés de plumes. Les côtés du Coffre se continuent jusque sous les accoudoirs, et ils sont munis de fortes poignées, comme les poignées du Coffre. (Pl. 44.)

Coffre à bois, en chêne, trouvé à Fréville et provenant de l'Abbaye du Mont-St-Éloi. Ce Coffre, daté de 1634, comporte deux grands panneaux décorés de marqueterie et d'incrustation à personnages, de bois plus clairs, avec frise sous la tablette. C'est une pièce remarquable. (Pl. 49.)

BANQUETTES Il ne semble pas que le ET BANCs. robuste Banc de bois ait tenu dans les intérieurs picards la

place qu'il occupait dans d'autres régions. Mais, dans quelque centre que ce soit, il s'identifie toujours quelque peu avec le Coffre, à la fois Meuble de resserre et Siège. C'est ce qui vous explique d'ailleurs la raison des Sièges-Coffres à haut dossier, assez rares aussi en Picardie et en Artois.

Ils sont très près du Coffre comme esprit et rappellent aisément la transformation de celui-ci en Siège, par l'adjonction du dossier et des accoudoirs. Il en résulte une raideur des lignes, la massivité et le plein des surfaces. Les modèles sont souvent Louis XIII, en chêne à panneaux sobrement sculptés.

De même, les grands Bancs en bois sont peu nombreux : ceux rencontrés proviennent généralement d'églises, mais il existe des Bancs s'inspirant des grands Sièges de Salon ou de jardin dont la ligne du dossier et celle des accoudoirs est assez recherchée : avec ce type, le Banc est devenu un Siège plus confortable. Nous devrions le mentionner ici, avec cette réserve qu'il ne présente rien de très spécifiquement picard.

VARIÉTÉ Les grands Canapés pailés, aux DE SIÈGES. places indiquées par la disposition des montants du dossier,

dont la Provence est si riche et dont la plupart des autres provinces sont également dotées, ne paraissent pas avoir été très en honneur dans cette partie de la France septentrionale. Il est vrai qu'il faut de grandes surfaces murales en longueur pour les loger. Et si, en fait, ces longues surfaces existent dans les intérieurs picards et artésiens, aux baies et aux portes de communication comptées, ces surfaces, dans la Salle commune, étaient occupées traditionnellement par la Traite, le Séage, l'Égouttoir. D'autre part, les Chambres, de dimensions contenues, dans lesquelles on ne se tenait pas, ne permettaient pas non plus de loger des Meubles de cette envergure. Par contre, le Fauteuil « bonne femme », le fameux « Cadot » picard, au sujet duquel j'ai déjà retenu votre attention, et la Chaise pailée (Caielle ou Cayelle) étaient multipliés dans tous les intérieurs. C'est le Fauteuil ancestral, réservé au

chef de famille, occupant à droite la place d'honneur du Coin de feu.

Avant l'usage des Fauteuils et Chaises pailés, à la fin du XVIII^e, les intérieurs paysans ne comportaient guère que des Bancs et Escabeaux, dont les Tabourets à traire de Thiérache perpétuèrent le modèle. Ces derniers étaient à quatre pieds équerres ou tournés, plus soignés dans les Demeures bourgeoises ; mais ces Sièges, peu confortables, abandonnés pratiquement, disparaissent de plus en plus.

Des Chaises dites « de moines » à bâti et à siège en bois, à dossier rectangulaire, sont d'un aspect très fruste et semblent d'une solidité à toute épreuve. Les pieds de devant sont tournés, les postérieurs simplement équerres, et se continuent d'un seul jet pour former le dossier de hauteur variable. Une barre à double T relie les pieds, tandis qu'un barreau tourné, haut placé, rejoint les deux pieds de façade.

CHAISES Le Siège type rustique est la PAILLÉE. Chaise et le Fauteuil « bonne

femme », c'est-à-dire pailés. Nous vous rappelons qu'une telle Chaise n'est autre qu'un Tabouret complété par l'adjonction d'un dossier et constituée par un bâti de quatre pieds verticaux, ou légèrement pentés, assemblés à hauteur du siège par un cadre de quatre bandes plates. Selon les modèles, le siège repose sur ses quatre barres d'assemblage ; ou bien, comme c'est le cas dans les sièges à pailles fines, il est encastré dans un cadre. Dans ce dernier cas, il n'existe pas de ceinture sous le siège, mais parfois une traverse cintrée en tient lieu en façade.

Les pieds comme les montants des dossiers sont parfois simplement tournés et d'un même diamètre de bas en haut, ou bien plus fins à la base qu'au sommet pour le siège, en sens inverse pour le dossier, parfois gainés, souvent cannelés et d'esprit Louis XVI très affirmé. Ces quatre pieds sont aussi généralement maintenus à l'écartement voulu, surtout dans tous les modèles rustiques et dans leurs variantes plus décorées par six, sept et plus souvent huit barreaux, un ou deux sur chaque face avant et arrière, deux sur chaque face latérale.

Tandis que les deux pieds du devant s'arrêtaient à hauteur du siège, au-dessus de l'emboîtement du bâti supérieur et de la base transversale en façade, ceux arrière, les deux pieds montants, forment les côtés et le support des traverses nommées grand dossier pour celle du haut, petits dossiers pour les autres, l'ensemble formant d'ailleurs le dossier complet. Ces deux pieds montants sont disposés de telle façon qu'ils vont généralement en s'évasant, d'un seul mouvement de bas en haut ; cependant ils sont verticaux dans plus d'un cas.

Vous trouvez en Picardie, en Artois, comme dans plusieurs autres provinces, la plus grande variété de modèles à dossiers cintrés, à barres transversales, à fuseaux, à lyre, à gerbe, à médaillon, à motif sculpté. Ainsi existe toute une gamme de Chaises, sans style indiqué, puis d'esprit Louis XV, Louis XVI, Directoire, Empire, Restauration, les unes robustes, assez grossières même, les autres affinées et très distinguées, que l'on a continué à copier jusque sous le Second Empire et même aujourd'hui. Les barreaux de devant sont plus façonnés que ceux de côté ou de derrière. Les montants du dossier sont couronnés d'une boule ou d'une olive dans bien des cas. La traverse du haut du dossier est soit droite et cintrée pour que le dos s'y appuie confortablement, soit rectiligne à la base, courbée au-dessus, d'un seul mouvement ou arqué en accent circonflexe.

FAUTEUILS Aux yeux des Picards, un seul PAILLÉ. Siège rustique compte surtout, quel que soit l'intérêt des autres, tant on lui attache de sens et de valeur symboliques : c'est le Fauteuil « bonne femme », le fameux « Cadot », qui, d'ailleurs, ne

diffère guère dans ses variétés de modèles, sans quelques-uns particulièrement importants, vastes, robustes, presque massifs, à haut dossier cintré, souvent garni d'un coussin de cretonne assortie au bandeau de la cheminée et à accoudoirs des Fauteuils « bonne femme » et à accoudoirs des autres Provinces. C'est un siège très accablant et confortable, malgré sa forme générale rustique. Le « Cadot », vous le savez, diffère des Chaises par son ampleur et l'adjonction d'appuis-bras plutôt évasés, mais très peu épais. Les montants de ceux-ci peuvent venir jusqu'en avant du siège et ne faire qu'un avec les pieds de devant à l'aplomb ou en retrait, par un mouvement de courbe gracieux. Dans la majorité des cas, l'accoudoir est plus court que le siège. Le montant qui le soutient semble traverser le bord de celui-ci et vient se rattacher par un barreau vertical droit ou en fûcher par un barreau latéral supérieur. La paille des Sièges, généralement jaune, est parfois mêlée de pailles de couleurs formant des dessins.

Les Sièges cannés sont plutôt rares; quelques exemplaires Louis XVI existent. Le rembourrage est peu fréquent. Par contre, on munissait ces sièges de gros coussins, et parfois on en rembourrait le dossier. On le rencontre sur des Meubles de salon dans des Demeures bourgeoises. Les tapisseries au petit point sont rares, de même les velours.

Les Demeures des gens aisés étaient remplies de Fauteuils de l'époque Louis XV et Louis XVI des formes les plus classiques. Les Canapés étaient de très grandes dimensions. Mais ces Sièges, ressemblant à tous les Sièges de grands centres, n'offrent rien de spécialement provincial: seuls les différents styles d'époque les distinguent. On a établi, en merisier, de ravissants et robustes Sièges copiés sur des modèles Louis XVI et Directoire, qui ne manquent pas de caractère.

Exemple typique de Cadot picard, en prunier. Le bâti est massif, les pieds tournés droits et unis. L'accoudoir vient jusqu'au bord du siège. L'appui-bras est légèrement arqué. Le dossier nettement incliné à l'arrière est formé de deux montants droits terminés par une bobèche ronde, supportant quatre barres transversales en forme de fuseau.

Le même genre de barreau se remarque entre les pieds de devant. Un épais coussin garnit le siège, ainsi que c'était souvent le cas, afin de le rendre plus confortable. (Pl. 47.)

Chaise et Tabouret en bois. En Thierache, on a établi un type de Chaise en bois, à pieds de devant légèrement renversés à l'arrière, en bois, au dossier autre physionomie (dossier ici plus haut), s'apparentant aux Chaises lorraines, mais avec moins d'uniformité et de simplicité dans le dossier. Les tabourets d'autrefois, qui ont disparu comme Sièges dans l'intérieur des Maisons, se sont perpétués comme tabourets à traire dans cette région éminemment herbagère. (Pl. 47.)

Fauteuil à croisillons. Ce modèle composite est assez soigné. Il offre à la fois des rappels par son croisillon réunissant ses quatre pieds, des Sièges Louis XIII avec, pour le reste, un mélange d'éléments Régence dans la traverse protégée. Louis XVI dans les montants des accoudoirs. Ce Fauteuil est très vaste, comme il seyait à la majorité des « Cadots » picards. (Pl. 47.)

Fauteuil et Chaise picards. Dans beaucoup de cas, les Fauteuils comme les Chaises, ici à très haut dossier et en prunier, sont simplement à montants et à barreaux tournés et cylindriques, avec quelques recherches pour un des barreaux de façade. Les appuis-bras du Fauteuil sont ici supportés par des montants qui, passant dans la fûche d'encadrement, s'appuient sur le premier barreau latéral du Siège. Les Fauteuils de ce genre ont été souvent rembourrés et complétés d'un coussin pour les rendre plus confortables. La Table de chevet est du modèle courant, à pieds cambrés, à ouverture découverte; les côtés chantournés forment rebord au-dessus du plateau. La garniture récente de ce petit Meuble est faite de la soie du gilet d'un Incroyable. (Pl. 47.)

Robustes Fauteuils et Table pliante. Qu'il soit de dimensions normales ou, au contraire, aux dimensions élargies, le « Cadot » typique picard est toujours robuste, à pieds et montants tournés, réunis par une multiplicité de barreaux. Les appuis-bras assez élevés sont soutenus par des montants qui s'arrêtent soit sur le cadre du Siège, qui, le plus souvent, viennent en outre prendre appui sur les deux premiers barreaux latéraux. La variété de ces Sièges est surtout donnée par les formes différentes des traverses pleines du dossier. Ces deux sièges s'accompagnent, à droite et à gauche, d'une de ces amusantes Tables picardes dont le piétement vertical et plus léger est constitué d'abord par un cadre de deux pieds reliés par des traverses,

TABLES, PÉTRINS, SIÈGES

entre lesquelles se meut le pivot du bras, relié à un troisième pied. Le plateau, étant fixé au cadre des deux principaux pieds, se replie facilement à volonté, en même temps que le troisième pied est ramené et s'applique contre le cadre. Ces petites Tables à manger, des repas d'autrefois, font aujourd'hui d'amusantes Tables de goûter et d'intérieur. (Pl. 47.)

Chaise et Fauteuil Directoire. Les Chaises et Fauteuils « bonne femme » picards et artésiens ont, comme les mêmes sièges des autres provinces françaises, suivi d'assez près l'évolution des styles, car les Sièges, Meubles facilement déplaçables, donnaient toutes facilités pour cela et, de plus, des modèles étaient établis déjà par des spécialistes. Ils étaient interprétés également avec assez de fantaisie, ce qui vous est montré par ces deux Sièges établis d'après le même principe, mais tout à fait différents par les détails: profil du tournage des pieds et des barreaux, attaches des appuis-bras sur leurs supports, garnitures des dossiers, l'un à cinq, l'autre à quatre fuseaux, etc. Les Chaises étaient établies évidemment en étroite parenté, et celle-ci montre déjà, par ses pieds beaucoup plus simples, la transition des Chaises Directoire, Empire et Restauration. (Pl. 47.)

Chaise et Fauteuil Restauration. Alors que le style Charles X à Louis XVIII marquait très peu sur les Meubles ou seulement assez tardivement, par une extrême simplification de quelques-uns, Fauteuils et Chaises suivirent davantage l'évolution du goût et cela vous est expliqué par le changement de galbe, pieds carrés, montants de dossier équilibrés et s'évasant dans le haut, larges traverses du dossier, dont celle supérieure dépasse nettement de chaque côté, au lieu de s'encaster entre les deux montants. La forme générale du dossier, ainsi que le tournage des deux supports-appuis-bras conservent les formes Louis XVIII et Directoire; mais les sculptures et moulures de chacune des autres parties du Meuble les montrent d'époque infiniment plus proche. (Pl. 47.)

Sièges à lyre et à gerbe. Ces Sièges, vraisemblablement exécutés dans la région de St-Just, appartiennent à des modèles soignés pour intérieurs bourgeois: d'esprit Louis XVI pour les trois de gauche, plutôt Directoire, pour la chaise à petite lyre de gauche. Les pieds et barres sont soigneusement tournés. Les deux barres, une tournée dans le bas, l'autre pleine et cintrée, creusée de menus carreaux, agrémentent gentiment le devant. Les dossiers sont remarquables par leur ornementation. L'un de ces Sièges est capitonné et revêtu de cuir clouté. (Pl. 47.)

POURQUOI LA CHAMBRE EST SIMPLEMENT MEUBLÉE

ALORS QUE LES ARTISANS FIRENT PREUVE D'INVENTION POUR COMPOSER LES TRAITES, DRESCHES, SÈGES, POTIÈRES, TOUJOURS EN VEDETTE DANS LA « MAISON », ILS FURENT MOINS INCITÉS, PAR LEURS CLIENTS, À PORTER LEURS EFFORTS SUR L'ARMOIRE, LE LIT, QUI, DANS LA MAJORITÉ DES CAS, ONT ÉTÉ SACRIFIÉS, PARCE QUE CETTE PIÈCE CONSERVAIT UN CARACTÈRE STRICTEMENT PRIVÉ ET INTIME.

L'ARMOIRE-GARDE-ROBE normande, le Lit clos ou mi-clos breton, pour nous limiter à ces deux exemples, sont renommés soit pour la richesse ornementale du premier, soit pour l'originalité décorative du second. Il n'en est pas de même pour le Lit et l'Armoire picards et artésiens, dans la majorité des cas.

Ces Meubles, qui paraissent souvent avoir été un peu négligés ou sacrifiés, ne justifient aucune comparaison avec les Meubles de la « Maison », quel que soit le caractère de simplicité de ceux-ci. Ce qui indique assez une absence de recherche, d'efforts, en ce qui les concerne. En fait, l'artisan rural les a négligés, et cela se conçoit. La raison en est assez plausible, considérée du point de vue des habitants de ces deux provinces.

L'Armoire normande et le Lit breton sont destinés à meubler la Salle commune; ils sont, par conséquent, constamment à la vue des visiteurs. Une simple question d'amour-propre a voulu, en tout temps, que ce qui devait être montré fût particulièrement soigné. Il y a là une question de dignité, ou, si le mot est trop gros, de satisfaction personnelle, de fierté. Pour peu que le ménage fût fier de son intérieur, et c'est le cas dans ces deux provinces septentrionales, surtout pour la Traite ou la Dresche et pour le Séage, l'artisan était

incité à faire mieux que pour le voisin. Par l'entraînement réciproque de l'artisan et du propriétaire, le premier « sortait » des Meubles pour l'exécution desquels il avait apporté tous ses soins, et dont il était fier, lui aussi.

Au contraire, la Chambre, les Chambres, plus encore les Cabinets, étaient et sont bien souvent, en Picardie et en Artois, des pièces un peu sacrifiées dans les Maisons villageoises. On ne se tient pas dans la Chambre, on n'y reçoit pas. L'on s'y retire seulement pour dormir. Aussi la porte de ces pièces, pour dormir, qui parfois même servaient partiellement de débarras, est constamment fermée sur la « Maison ». On se bornait donc au strict nécessaire, pour les meubler, et on ne faisait aucun effort pour rendre les Meubles aussi plaisants que ceux de la « Maison ». Ceci vous explique donc cela et vous indique l'indigence souvent remarquée des Meubles de la Chambre et leur extrême simplicité. Exceptez-en quelques cas, où tel pays voit le sin manifesta une influence, ainsi que c'est le cas du pays liégeois pour quelques Armoires.

AMÉNAGEMENT La Chambre constitue, après la « Maison », la pièce principale de l'habitation artésienne et picarde. Elle est généra-

lement unique et donne directement sur la Cuisine. La porte de communication s'ouvre, en principe, dans la cloison opposée à celle de la cheminée, souvent juste en face de celle-ci, parfois un peu sur le côté. La Chambre est généralement éclairée par une fenêtre en façade. Elle est pavée de briques; son sol était souvent en terre battue et presque toujours sans feu. Le mobilier de la Chambre est simple. Le Lit et une Armoire-Garde-Robe en sont les deux Meubles essentiels, que complète parfois le Berceau, et auxquels s'ajoutent la Table de chevet et les Sièges. Le Lit trouve sa place normale dans l'angle du fond, contre la cloison de séparation de la « Maison », alors que l'Armoire fait face à la porte de communication. Quelques Chaises sont disposées contre le mur. Le Mobilier de la Chambre plus vaste des gens aisés se complète d'une Commode ou d'un Bureau dos d'âne, d'un Guéridon, de Fauteuils, etc.

Le Lit et l'Armoire, qui n'étaient pas en vue, ont été la plupart du temps considérés comme Meubles secondaires et réalisés avec le minimum d'efforts. L'Artisan n'était pas incité à se consacrer à la composition et à l'exécution de Meubles soignés qui n'étaient pas l'objet de demandes constantes.

La Chambre s'accompagne souvent de très

petites pièces appelées « Cabinets », qui servent de Chambre aux enfants. Ces Cabinets sont si petits qu'ils peuvent parfois juste contenir un Lit et une ou deux Chaises, rarement une Table de chevet. Les vêtements étaient suspendus dans le Cabinet même à un porte-manteau et le linge rangé dans la grande Armoire-Garde-Robe ou dans les tiroirs de la Traite.

Dans beaucoup d'habitacions du Sud de la Picardie, on affectait même une belle pièce, qui aurait pu être une Chambre agréable, au rôle de seconde « Maison », dite la « Maison du dimanche ». Celle-ci était arrangée dans le même esprit que la première, avec des Meubles encore mieux choisis et plus soignés, que l'on se gardait bien d'occuper, mais dans laquelle on recevait, on faisait pénétrer les visiteurs inhabituels et où l'on se réunissait lors de telles cérémonies familiales ou en telles circonstances, comme pour la fête du village.

LITS ET BERCEAUX. Pour les raisons déjà exposées, nous ne vous présenterons pas de Lits typiques, tels ceux de quelques autres provinces. Les intérieurs paysans de Haute-Picardie ne comportaient guère de véritables Lits avant l'époque Louis XVI, nous fait remarquer M. de Hennezel d'Ormois. On couchait dans des sortes d'alcôves, sur une paillasse maintenue par un châssis en planches. L'alcôve était entourée d'un cadre de menuiserie dont l'ornementation était en rapport avec la situation de l'habitant. Dans toutes les Maisons bourgeoises, Vendangeoirs, etc., la pièce principale d'autrefois comportait une très belle alcôve, dont l'encadrement était bien sculpté et souvent garni de rideaux ou de lambrequins en toile imprimée.

Le Lit proprement dit fit son apparition dans les ménages de campagne sous l'Empire. Il était souvent en merisier, et d'une forme très simple. Au XIX^e siècle, le châlit (nom donné communément au bois de Lit), en Thierache, est en chêne, comme tous les Meubles du temps, sauf quelques rares pièces en noyer, en poirier, en bois blanc. D'un Ciel de Lit, de mêmes dimensions que le châlit, descendaient des courtines ou rideaux de serge rouge, verte, violette ou jaune, avec un bandeau de même étoffe, dit tour de Lit, courant autour du Ciel de Lit et retombant tuyauté sur les courtines. Le châlit portait une paillasse, un matelas, un Lit de plumes, un traversin, deux oreillers, une paire de draps de chanvre, une couverture de couleur, et, quand il faisait froid, un « loudier » ou couverture piquée, écrit M. Mennesson, dans son « Histoire de Vervins ».

Mais, dans les intérieurs bourgeois, le Lit, qui a fait son apparition beaucoup plus tôt que dans les campagnes, varie avec les époques. Et M. Siffait de Montcourt remarque : « Je n'en connais pas de caractéristiques, comme les alcôves de Champagne, entourées de boiserie XVIII^e siècle, ou les Lits bretons qui sont de véritables Armoires, ou les Lits poitevins à colonnes gainées de rideaux. »

Les Lits picards ont suivi à distance la mode de l'Ile-de-France. En effet, ajoute M. de Gillès, si le Lit à colonnes et baldaquins fut très rare, ainsi que celui à motifs Louis XV, par contre, les Lits Louis XVI, Directoire, sont fréquents. Les Lits Louis XVI présentent presque toujours deux colonnes encadrant le devant, cannelées, très souvent surmontées de petits vases sculptés. Quelques-uns ont les panneaux de tête et des pieds tendus en vieilles étoffes et vieilles toiles de Jouy. Les Lits Directoire sont ornés d'un vase plat à anses, ou d'une urne, sculptés sur les deux panneaux ; mais rien de cela n'est spécifiquement picard ou artoisien.

Il n'est pas établi non plus de Berceaux typiques ; ceux-ci sont composés, en général, de fuseaux. Ils sont très profonds pour le plus grand nombre, et la tête d'où partent les rideaux est presque toujours à col-de-cygne. Les plus vieux Berceaux étaient souvent placés sur des lames de bois formant balancelles. Dans les

campagnes de Haute-Picardie, on établissait surtout des Berceaux en osier, sans doute à cause de la proximité des vanneries de Thierache.

Petit Lit picard. Visiblement inspiré par le style Louis XVI, dont il est une forme extrêmement simplifiée, ce Lit donne une impression de légèreté. Les pieds, à peine gainés, se prolongent par les montants simplement couronnés par une boule tournée. Les chevets de devant et de fond sont pleins et de même hauteur, les côtés droits. (Pl. 49.)

Lit d'inspiration Empire. Ce Meuble, de la région de Saint-Just, exécuté en châtaignier et hêtre, n'est pas à proprement parler significatif de l'art rustique régional. Il est assez curieux par sa forme bateau. Les chevets et le devant sont unis, avec rebord cylindrique et flanqués de colonnes qui forment les quatre coins, posés sur un socle cubique. Les fractions des larges courbes concentriques et la bordure supérieure et entaillée accusent le mouvement que l'on a voulu donner. (Pl. 49.)

ARMOIRES L'Armoire artésienne et pi-SIMPLES. cardes, nommée *Armoire* ou *Presse* ou *Penderie*, présente un caractère nettement rustique et celui d'un Meuble strictement utilitaire.

Les Armoires sont fort nombreuses cependant, sans atteindre en nombre les proportions de celles de Normandie, beaucoup moins des Armoires bressanes, tant le goût du linge a toujours été répandu en province.

Les Armoires empruntent leur caractère à leurs moulures qui se combinent en des jeux harmonieux, ainsi qu'à leurs motifs sculptés sans grand relief ; parfois le dessus s'orne de sculptures, en général légères, assez fines ; les surcharges y sont très rares. En général, l'ensemble est assez plat, et rien ne rappelle ces jeux de relief, ces ajournements qui font la richesse et l'attrait des Meubles du pays de Caux. En général, aussi, ces Armoires s'identifient davantage avec celles de l'Ile-de-France, plutôt qu'avec les Armoires normandes.

Le point de départ en Picardie et en Artois de la fabrication des véritables Armoires-Garde-Robes, transposition de l'ancienne Armoire-Bahut à quatre portes, serait la belle Armoire Louis XIV. Cependant les exemplaires de ce style que l'on trouve encore ne datent peut-être que de la première partie du XVIII^e siècle. Après celle-ci, on a établi des Armoires de tous modèles, de toutes dimensions de chêne, de noyer, d'orme, de merisier, de peuplier blanc de Hollande. Les plus estimées sont en chêne et ne sont pas peintes. Celles qui sont faites en peuplier le sont parfois. Les Armoires de merisier n'ont pas été faites avant 1800 ; elles datent plutôt du milieu du XIX^e.

Les Armoires les plus courantes sont d'esprit plus librement interprété, avec ou non transpositions composites d'éléments de style Louis XV-Louis XVI. Les Meubles Empire, Armoires ou autres, sont rares.

En général, les pieds des Armoires sont droits ou cambrés ; la traverse du bas, droite ou chantournée et moulurée, très peu sculptée. Elle comporte parfois des tiroirs extérieurs, encore que ceux-ci soient souvent à l'intérieur du Meuble.

Les montants sont simplement angulaires, abattus, avec ou sans cannelures ou à chandelles, chanfreinés avec souplesse, arrondis, moulurés et fleuris. Les montants d'encadrement sont généralement unis ou simplement moulurés ; la traverse du bas, rectiligne et moulurée, ou chantournée, ou encore décorée de motifs floraux ainsi que la frise. Les vantaux des portes sont traités largement en deux ou trois panneaux inégaux. Le faux battant est très étroit ; il porte une ornementation géométrique ou florale, soit sur toute sa hauteur, soit en son centre et à ses extrémités. La décoration, mouluration, motifs floraux, est assez plate, sculptée et gravée. Rien ne rappelle les reliefs, les ajourés des Armoires normandes. La corniche est généralement unie, ou bien sa décoration rappelle celle du faux dormant ou

des espaces entre panneaux des portes. La corniche droite, souvent à gorge, est très moulurée, cintrée, écoinçonnée, rappelant souvent les lignes de la corniche liégeoise. Les frontons d'esprit Régence sont moins cintrés que ceux d'esprit Louis XV.

La mouluration est à la base de l'ornementation, qui, dans l'ensemble, est dépouillée de toute surcharge. Parfois habilement exécutée, surtout dans les Meubles de la fin du XVII^e et du début du XVIII^e siècle, elle devient plus fruste, plus rustique ensuite dans les Meubles exécutés au XIX^e siècle ; elle s'apparente plus aux Meubles de l'Ile-de-France qu'à ceux de Normandie. Les dernières Armoires exécutées en cerisier témoignent d'une tendance à la simplification exagérée résultant de l'amoindrissement de l'effort artisanal, dans la réalisation des ouvrages pour lesquels leurs devanciers mettaient plus d'amour-propre.

Armoire en cerisier, de Vignacourt. Bien que d'exécution très soignée, cette petite Armoire est la simplicité même et n'offre aucun caractère spécial ; mais elle est seulement intéressante comme indication de ce qu'exécutaient les artisans des ateliers de Vignacourt, qui, portant tous leurs soins sur la composition des Traites, des Commodes et des Séages, n'attachaient qu'une importance relative à l'exécution des Armoires, celles-ci n'étant presque jamais en vue dans les intérieurs picards. Sur les pieds légèrement cambrés, que relie une traverse unie, à peine chantournée, les deux montants robustes sont couronnés par une corniche peu saillante ; au-dessus d'une traverse unie et sur ce cadre absolument simple, s'ouvrent les deux vantaux, surtout moulurés. Cette Armoire a été exécutée en même temps et par le même artisan qu'une Traite plus ornée, avec laquelle elle n'offre aucun rapport direct, pour la même famille. Il est assez normal que ces Meubles ne soient pas mieux assortis, puisque destinés à des pièces différentes. (Pl. 49.)

Armoire picarde en orme. Exécutée à Tully, près de Bertonval, cette Armoire est un autre exemple du caractère simple des Meubles picards. Les deux vantaux s'ouvraient sur des montants simplement cannelés. Ils ont été, ainsi que la frise, à cette époque ou postérieurement, sculptés très à plat et légèrement en creux. La traverse du bas a été refaite. (Pl. 49.)

Armoire en orme. Meuble à pieds cintrés, à traverse chantournée, à porte à deux panneaux dont les intervalles et le dessus sont décorés de motifs de branches de chêne et de roses, en gravure. Il est couronné par une corniche à peine évidée, au-dessus de la frise décorée de deux branches de chêne, avec rappel sur la traverse du bas, d'où part le contre-battant cannelé. Ce Meuble est assez typique de la plupart des Armoires picardes. (Pl. 49.)

Armoire de Haute-Picardie. En général, les Armoires picardes ne comportaient pas de tiroirs visibles, ceux-ci se trouvant à l'intérieur et simplement découverts lorsqu'on ouvrait les portes. Ce Meuble, qui dut, à distance, subir l'influence des Meubles liégeois, est de forme plutôt carrée, à base reposant sur des pieds ronds, méplats, à large traverse en gouttière qui rappelle la saillie de la corniche. Les deux vantaux sont à deux panneaux rappelant un peu naïvement des détails de style Régence. (Pl. 50.)

Armoire picarde d'esprit Régence. L'ensemble massif, trapu, aux formes assez puissantes, repose sur le sol par deux pieds droits, sans ornements. La corniche cintrée, méplate, légèrement en saillie, multiplie un jeu de moulurations. Les deux vantaux sont à trois panneaux inégaux : les deux panneaux inférieurs surbaissés et le panneau central le plus développé de chaque vantail sont unis, aux jolies, légères et fines moulures avec motif rocaille dans les écoinçons. Le panneau supérieur, au contour élégant, éploie la très fine décoration d'un élégant trumeau : coquilles, volutes, becs de corbins, etc. Détail rare dans les Armoires picardes et artésiennes, les ferrures esquissent ici un rôle décoratif. Deux filiformes et sinuées entrées de serrure en cuivre s'allongent, en effet, sur une grande hauteur des vantaux. (Pl. 50.)

Armoire de Thierache. Ce Meuble, en chêne, est de proportions assez larges. Des pieds cambrés et robustes, reliés par une traverse chantournée, sont continués par les montants d'une cannelure en chandelles. Les trois panneaux des vantaux sont assez bizarrement découpés, indiquant le peu de préparation de l'artisan. Le faux dormant et la

quelques-uns aussi en merisier et en prunier. Leurs formes générales sont ou nettement rectilignes, ou parfois légèrement cambrées. Ils sont également munis, généralement, de poignées et d'entrées de serrures assez choisies et fines. Les pieds sont d'esprit Louis XV.

Dans le Boulonnais, on trouve souvent des Bureaux d'importation anglaise, faciles à reconnaître aux poignées de tiroirs toujours en cuivre, qui se distinguent des poignées françaises. Quelques Bureaux en chêne, avec deux petites Armoires latérales, au milieu un évidement pour les jambes et un tiroir, sont aussi dans l'esprit des Séages. Ils doivent dater de la fin du XVIII^e, de la première moitié ou du milieu du XIX^e siècle.

Bureau dos d'âne ou à « devant en pente », en bois fruitier, d'un modèle simple, à pieds cambrés, à deux tiroirs sur la façade légèrement galbée dont la partie supérieure est garnie d'une galerie. (Pl. 56.)

Bureau-Secrétaire. Ce type de Bureau assez rare, en chêne, vraisemblablement exécuté dans la région, dans la première moitié du XIX^e, est très curieux par son corps droit, aux pieds gainés, aux montants à pilastres cannelés, à un tiroir et à un grand rideau découvrant l'intérieur. (Pl. 56.)

Bureau dos d'âne-Secrétaire. Sans être absolument spécial à la Picardie et à l'Artois, ce Bureau dos d'âne-Secrétaire artésien en a tout le caractère, avec sa façade galbée sur des montants arrondis, à l'abattant marqué d'un losange. (Pl. 56.)

Bureau-Commode. A côté du Bureau dos d'âne à un seul tiroir, du Bureau-Secrétaire à corps plein, à trois ou quatre tiroirs superposés, on a établi, également comme dans d'autres provinces, des Bureaux-Commodes à deux rangées de tiroirs, sur pieds déjà plus enlevés et cambrés, d'un caractère assez robuste, mais plus affiné en général que les Commodes. Meuble à deux rangées de tiroirs, et trois dans la partie supérieure, avec garniture de poignées Louis XV, appliquée sur ce Meuble rustique, comme on le faisait sur les Commodes. Région de St-Just. (Pl. 56.)

Table-Bureau en bois moucheté. Établie dans la première partie du XIX^e, probablement en Artois, cette Table-Bureau sort quelque peu du Meuble spécifiquement régional, mais elle est curieuse parce que faite dans la région et largement inspirée de l'esprit Restauration. Elle est ouverte sur le devant, avec case fermée dans le fond, flanquée de deux tiroirs, plus un grand tiroir sous ceinture. (Pl. 56.)

TABLES Les types de Tables de chevet **DE CHEVET**. exécutés en chêne, noyer, orme, cerisier, pommier, poirier, s'apparentent à ceux que recèlent la plupart des provinces, tant les petits Meubles de ce genre étaient couramment copiés. Les Tables sont d'apparence assez robuste, à pieds cambrés Louis XV, ou droits Louis XVI, ou Restauration et tournés.

Quelques Tables de chevet de Thiérache, aussi curieuses que rustiques et même quelque peu rustaudent, tiennent lieu à la fois de Table de chevet et de « Bonheur du Jour » ou plus exactement de « Chiffonnier », la partie supérieure étant ouverte pour la nuit sur une face, pleine pour le jour, sur l'autre, par la façade d'un faux tiroir. Le dessus est en bois et parfois en marbre.

Table de chevet-Chiffonnier. En plus des modèles courants de Tables de chevet, on a établi, en Haute-Picardie surtout, un type assez curieux de Tables de chevet, dites un peu inexactement « Bonheur du Jour ». Ce petit Meuble est à corps plein sur pieds courts et cambrés ; la façade, pour le jour, est à trois tiroirs ; celle pour la nuit est à deux tiroirs plus un faux tiroir. C'est surtout là un élément de curiosité. (Pl. 56.)

Table de chevet en noyer blond. D'un modèle bourgeois assez fin et assez élégant, cette Table, à dessus de marbre, est assez basse et à rideau. Meuble très influencé par les modèles de l'Île-de-France. (Pl. 56.)

PETITS MEUBLES, Toute Maison bourgeoise **BIBELOTS**. comportait quelques amusants petits Meubles, généralement exécutés sur place, copiés ou interprétés d'après des Meubles provenant des ébénistes à la mode de Paris. Du XVIII^e siècle

surtout, datent, en effet, beaucoup de Meubles à la mode du temps. Les intérieurs, Salle à manger, Salon, Chambre, de la bourgeoisie aisée, comportent des Chiffonniers, Secrétaires, Petits Meubles à tiroirs, etc., la plupart en acajou orné de cuivres. La Coiffeuse était également établie sur le modèle au goût du jour.

Le Mobilier bourgeois picard comportait également un grand nombre de Guéridons, surtout des époques Louis XVI et Empire, à dessus de marbre avec galerie pour les Louis XVI et sans galerie pour ceux Empire, et il semble que maintes petites Tables paysannes rondes en soient dérivées.

Des Consoles d'appui ou Tables-Consoles existaient dans quelques gentilhommières, se distinguant presque toutes par une grande richesse d'ornementation. Beaucoup sont d'esprit Régence, ce qui explique, en grande partie, la profusion des détails décoratifs, la souplesse et l'entrelacement des lignes.

Les Paravents étaient représentés par un grand nombre d'exemplaires, tellement ils étaient indispensables, comme Meubles d'utilité, pour se protéger des courants d'air dans ces grandes pièces de Manoirs et Gentilhommières ouvrant directement sur le dehors ; peu ont été conservés. Ils étaient, en général, de dimensions considérables, à six feuilles ; beaucoup furent en tapisserie, en soie de brocart, en toile peinte, etc. Les Écrans aussi étaient très répandus, encadrés en général dans de très jolies montures ; ils étaient souvent assortis aux Meubles. On trouvait l'Écran même dans les Mobiliers rustiques ; la monture en était alors très simple ; une tablette adaptée en son milieu permettait à la maîtresse de maison de poser son ouvrage ainsi près du feu, sans être gênée par le rayonnement de celui-ci.

Table-Console du Vimeu. La Table-Console, étant considérée comme Meuble bourgeois, s'inspire un peu des formes de style et des formes normandes, mais très simplifiées comme décoration. C'est le cas de ce modèle en pommier, à pieds très arqués, aux côtés cambrés, à un tiroir et à dessus de marbre. (Pl. 56.)

PORTE-SERVIETTE. Pour avoir été moins largement utilisé qu'en Champagne, le rouleau-support-serviette n'est pas une rareté. Il a généralement sa place, soit sur un côté de la cheminée, lorsque le manteau de celle-ci se détache en saillie, soit près de la porte, à côté de la Fontaine-Lavabo, soit à côté de l'Évier.

C'est un petit Meuble-applique, constitué par deux montants en console, fixés sur un panneau de bois rectangulaire et surmonté par une Tablette formant entablement. A la base de chaque console, et au même niveau, s'ouvrent deux entailles ou une entaille dans l'une, tandis que l'autre est percée, pour y adapter le rouleau porte-serviette, sur lequel se déroulait l'essuie-main sans fin. Entre le rouleau et l'entablement, sont adaptées une ou deux Tablettes simples, ou complétées d'un rebord simplement mouluré ou découpé à jour, sur lesquelles on disposait de menus objets ou poteries.

Porte-Serviette picard. Ce Porte-Serviette, assez répandu en Haute-Picardie, mais qui existe éga-

lement, avec des variantes, en Basse-Picardie, est constitué par deux montants en console appliqués sur un panneau-applique de bois et à la base duquel, dans une encoche, se meut le rouleau pour un essuie-mains sans fin. Ce modèle, très recherché, comporte au-dessus une case en façade avec fuseaux tournés, dans laquelle on mettait des bibelots, des essuie-mains, etc. Ce Porte-Serviettes est très voisin du « porte-essuie » champenois et ardennais. (Pl. 48.)

Porte-Serviette de Basse-Picardie. Ce type, assez répandu en Basse-Picardie, est une variante de ce petit Meuble-applique. Les deux consoles s'ouvrent largement pour engainer le rouleau supportant l'essuie-mains sans fin ; au-dessus, s'étend la tablette sans rebord, le tout couronné par l'entablement avec traverse chantournée. (Pl. 48.)

COFFRE Le Coffre à sel, diminutif du Coffre, **A SEL**. porté généralement sur des pieds trapus, ou même sur des pieds Louis XV, était un des petits Meubles types du coin de feu. C'est, en principe, un Meuble assez massif, robuste, sans caractère spécial.

On en a fait aussi un Meuble-Siège plus élégant. C'est le cas de la Banquette-Coffre à sel, qui tient son nom du double service qu'elle rend dans la Cuisine. Très simple de formes, elle ne présente, en général, de moulurations que sur ses surfaces verticales, le couvercle étant destiné à servir de siège. Elle est souvent à pieds cambrés Louis XV.

Banquette Coffre à sel, extension du Coffre à sel que l'on mettait dans la cheminée. Cette Banquette à pieds galbés, à la base très joliment découpée, a perdu de la massivité de ces Meubles d'usage. (Pl. 56.)

Coffre à sel. C'est bien là le type du robuste Coffre à pieds droits à l'arrière, à pieds cambrés à l'avant, dont les côtés sont taillés dans d'épaisses planches de chêne et simplement ornés d'un encadrement de moulurations et d'un motif sculpté. (Pl. 56.)

LA PICARDIE ET LES PICARDS.

VOICI CE QU'ÉCRIT M. Louis Hordret, sieur de Fléchin, avocat au Parlement et Honoraire aux Conseils du roi dans son Histoire des droits anciens et des prérogatives et franchises de la Ville de St-Quentin, capitale du Vermandois en Picardie (Paris 1781) :

« La Picardie faisait autrefois partie (sous la domination romaine) de la seconde Belgique, qui avait Reims pour sa capitale. Elle est bornée au Nord par l'Artois et le Hainaut ; à l'Orient, par la Champagne ; au Midi, par l'Île-de-France et, au Couchant, par la Normandie et par le canal de la Manche. Les principales rivières sont : l'Oise, l'Escaut, la Somme, l'Aisne, l'Authie et la Canche. Elle a, dans sa plus grande étendue, environ 50 lieues d'Orient à l'Occident, et 30 du Midi au Nord. Les principales villes sont : Amiens, qui en est la capitale ; Soissons, Laon, Noyon et Beauvais, du côté de l'Île-de-France ; Calais, Boulogne, Abbeville, St-Valéry et Montreuil, du côté de la mer ; Péronne, Doullens, St-Quentin, Guise, La Fère ; Chauny, Ham, Roye et Nesle, au centre de la province.

« La Picardie, en général, se divise en Haute, Moyenne et Basse. La Haute-Picardie comprend la Thiérache et le Vermandois ; la Moyenne, le Comté d'Amiens avec le Lanterre, et la Basse comprend le Vimeu, le Ponthieu, le Boulonnais et le Calaisais. C'est là ce qui forme le Gouvernement actuel de la Picardie, dont la province, telle que nous l'avons décrite d'abord, faisait un des douze grands Gouvernements de la France.

« Mais à quelle occasion cette partie des Gauls a-t-elle pris le nom de Picardie vers le commencement du XIII^e, qui est le premier temps où il ait été parlé des Picards ? Ce nom lui est-il venu de la facilité des habitants à se piquer ? Ou bien du premier usage qu'ils ont fait de la pique ? A-t-on trouvé jadis quelque ressemblance de leur naturel avec celui de la pie, en latin *Pica*, que l'on dit être un oiseau opiniâtre et ne jamais céder ? Comme rien ne saurait nous guider à cet égard, laissons la dénomination et son origine quelconque pour considérer la Picardie en elle-même comme une province qui est demeurée constamment fidèle et invariablement attachée à ses souverains, et les peuples qui l'habitent comme des hommes vaillants, laborieux, sincères, libres, fermes dans leurs opinions et très propres aux sciences et aux arts : c'est l'hommage que leur rendent en général les historiens et les géographes. »

SI CE NUMÉRO VOUS A INTÉRESSÉ
vous lirez également avec profit

MAISONS ET MEUBLES
DAUPHINOIS, LYONNAIS, SAVOYARDS
MAISONS ET MEUBLES POITEVINS,
VENDÉENS, SAINTONGEAIS
MEUBLEE RÉGIONAUX
PROVENÇAUX ET COMTADINS

chaque volume, franco : 11 fr.

Paraîtra le 15 Décembre 1925

MAISONS ET MEUBLES
BASQUES ET BÉARNAIS